Membre de l'A. B. C

"Instaurare omnia in Christo"

L'Action Catholique

Organe de l'Action Social Catholique

Directeur: Jules DORION

L'ACTION CATHOLIQUE

Ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entr'aide mutuelle de la justice et de la charité.

Encyclique "Divini Redemptoris".

Trentième année — No. 9353 — Québec — Canada — Vendredi 23 avril 1937 — EDITION FINALE

Reprise du travail, lundi, à Oshawa

Tout indique que l'accord va être entièrement ratifié par les membres des unions, demain.— A Washington, Hugh Thompson annonce les grandes lignes de l'entente qui va être conclue.

DES SALAIRES PLUS ELEVES

Le premier ministre de l'Ontario, M. Hepburn, annonce qu'un projet d'entente sera soumis aujourd'hui au cours d'une dernière conférence entre représentants des employeurs et des employés.

UN COMMUNIQUE A LA PRESSE

TORONTO, 23, (UP).—L'hon. Mitchell Hepburn, premier ministre de l'Ontario, a annoncé hier soir que, selon toutes probabilités, le travail reprendra aux usines d'Oshawa lundi prochain. Un projet d'entente est rédigé et sera soumis aujourd'hui au cours d'une dernière conférence entre les représentants des employeurs et des ouvriers, sous la présidence du Premier Ministre.

Hepburn a remis à la presse hier le communiqué suivant:

"A la suite de longues et amicales négociations entre le gouvernement, la direction de General Motors et le comité représentant les ouvriers de la compagnie, dirigé par leur aviseur légal, J.-L. Cohen, un accord a été conclu, et il ne reste plus qu'à soumettre les dispositions de l'entente aux ouvriers, ce qui sera fait au cours d'une assemblée générale de ces derniers, demain, vendredi.

"Naturellement ceux d'entre nous qui ont eu ce problème sur les bras depuis le commencement du conflit sont très heureux de voir que la compagnie et le comité des ouvriers soient tombés d'accord. Dès que l'assemblée des ouvriers aura approuvé le projet d'entente, la compagnie annoncera la réouverture de ses usines pour lundi matin.

"Je demande à la presse de coopérer avec le gouvernement durant ces heures difficiles et de ne rien publier qui soit de nature provocante.

"Je considérerai aussi comme une courtoisie de la presse qu'elle consente à n'amplifier cette déclaration d'aucune manière. Je termine par des paroles de remerciements à l'adresse de M. Cohen et des représentants des employés d'Oshawa, de M. Fine, notre officier de conciliation, de M. Highfield, et de mes collègues qui ont assisté aux négociations."

L'ENTENTE

WASHINGTON, 23, (UP). — Hugh Thompson, organisateur du C.O.I. dans l'industrie de l'automobile, a annoncé aujourd'hui les termes de l'entente intervenue pour mettre fin à la grève de l'automobile à Oshawa, Ontario.

Thompson a déclaré que l'entente prévoyait la semaine de 44 heures et le taux de temps et demi pour les heures supplémentaires; augmentation de sept cents de l'heure pour les ouvriers gagnant 55 cents de l'heure ou moins, et augmentation de cinq cents de l'heure pour les ouvriers gagnant 55 cents de l'heure ou plus; la paye se fera tous les quinze jours; toutes les jeunes filles travaillant à la pièce auront une augmentation équivalente à cinq cents de l'heure.

Thompson a déclaré que l'entente prévoyait la reconnaissance de l'union d'Oshawa sans mentionner le C.O.I. auquel elle est affiliée.

Hugh Thompson se rend à Oshawa aujourd'hui et Homer Martin arrivera à Oshawa, à son tour, dimanche.

"De nouveau, je prends l'engagement, devant ma province et devant mon pays, de combattre le communisme et le fascisme"

Au banquet du Club Lapointe

Le Club Lapointe avait organisé, hier, un grand banquet offert en l'honneur de l'hon. P.-E. Côté, récemment élu député de Bonaventure aux Communes. A cette manifestation libérale assistaient les chefs libéraux de la province et du fédéral. On voit sur cette photo, de gauche à droite, l'hon. C. Bastien, M.P.P., l'hon. P.-E. Côté, le héros de la fête, M. Siméon Barma, président, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, l'hon. Adélard Godbout, M. le docteur A.-V. Roy, C.L., l'hon. F. Daniel, C.L., M. Oscar Boulanger, M.P.

C'est ce que déclare hier soir l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, au banquet offert à M. P.-E. Côté, le nouveau député fédéral de Bonaventure, à la salle paroissiale de Limoilou.

M. SIMEON BARMA PRESIDE

Les hons Adélard Godbout et T.-D. Bouchard adressent également la parole.— Le chef du parti libéral provincial parle d'agriculture et de colonisation.— M. Bouchard n'a pas peur de la lutte.

PLUSIEURS AUTRES ORATEURS

"De nouveau, je prends l'engagement, devant ma province et devant mon pays, de combattre le communisme et le fascisme, de défendre nos institutions et de prendre à cet effet toutes les mesures que ma conscience et mon jugement me dicteront." Telle était la déclaration au cours de son discours, hier soir, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, faisait au banquet offert en l'honneur de l'hon. Pierre-Emile Côté, récemment élu député de Bonaventure aux Communes. Cette manifestation avait lieu à la salle paroissiale de Limoilou où l'on avait réuni toute la foule des amis de M. Côté et de la cause libérale.

Parmi les hôtes distingués de ce banquet figurait aussi l'hon. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, qui prononça également un discours. Celui de M. Lapointe et celui de M. Godbout furent les deux principales pièces de la soirée. Malheureusement, l'hon. P.-E. Côté, qui vient de subir les atteintes d'une mauvaise grippe dut abréger son allocution.

M. Siméon Barma présidait cette manifestation.

M. Jacques Dumoulin, avocat, présenta M. Côté, Celui-ci remercia les organisateurs de la soirée, le Club Lapointe et il présenta ses hommages à son chef M. Lapointe, et à son ancien premier ministre, M. Godbout. Il ajouta que la manifestation dont il était l'objet se présentait sous un double aspect, d'abord comme une victoire libérale et ensuite comme un retour dans la ville de Québec où il passa sa jeunesse. M. Côté parla aussi de la nécessité de la discipline dans un parti et des clubs politiques pour lui donner de la vie.

Le lt-col. O. Gilbert présenta l'hon. Ernest Lapointe. Celui-ci après avoir félicité M. Côté de sa brillante victoire, passa en revue quelques-unes des problèmes de la politique fédérale. Il étudia d'abord, chiffres en main, la situation économique du pays, au point de vue commerce d'exportation et montra comment l'abaissement des tarifs avait favorisé la reprise des affaires. La question des armements l'amena ensuite à souligner que l'augmentation du budget militaire canadien n'avait absolument aucun autre but que la défense du pays et de ses côtes et il apporta deux arguments à l'appui de cette affirmaton: d'abord la nécessité de rajeunir et de moderniser les moyens de défense du Canada et aussi l'obligation qu'il y a pour nous de nous protéger nous-mêmes afin de n'avoir pas à nous confier à des voisins qui nous feraient payer cher leurs services. Le troisième problème qu'attaqua le ministre de la justice fut celui du communisme. La citation que nous extrayons de son discours au début montre la position qu'il a prise vis-à-vis de cette question. M. Lapointe indiqua également les moyens de le combattre: entre autres, la suppression des griefs des communistes et la formation d'une ligue nationale éducationnelle.

Présenté par M. Maurice Roy, l'hon. A. Godbout jeta d'abord un regard sur la situation actuelle de la province au point de vue agricole et au point de vue de la colonisation. Il montra aussi ce qu'il fallait faire. Dans une seconde partie de son discours, il envisagea la situation industrielle et il prôna le corporatisme social comme moyen de remettre de l'ordre dans ce domaine. M. Godbout ne négligea pas non plus l'éducation pour laquelle il réclama le développement des écoles professionnelles. Enfin, il passa en revue quelques-unes des promesses de ses adversaires politiques.

C'est M. Eugène Marquis qui présenta M. T.-D. Bouchard. Celui-ci, brièvement expliqua l'attitude combative qui est celle de l'opposition, actuellement et il dit qu'il n'avait pas peur de la lutte et qu'il retournait la boue que lui lançait au visage. "Les résultats en sont passablement satisfaisants", ajouta-t-il.

M. M. Meunier parla au nom de la jeuesse libérale.

Parmi les personnes présentes, on voyait, le président du banquet, M. Siméon Barma, l'hôte d'honneur, l'hon. Pierre-Emile Côté, M.P., l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice; l'hon. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, M. le Dr Roy, l'hon. F. Daniel, C.L., M. Cléophas Bastien, M.P.P., l'hon. F.-L. Connors, M.P.P., M. C.-A. Bertrand, M.P.P., M. Peter Bercovitch, M.P.P., M. Charles Delagrave, N.P., M.P.P., M. O. Boulanger, M.P., M. J.-F. Fafard, M.P., M. W. Lacroix, M.P., M. J.-A. Verville, M.P., M. Félix Messier, M.P.P., M. J.-C.-A. Turcotte, M.P.P., M. Léon Casgrain, M.P.P., M. Charles Parent, M.P., M. Pierre Gauthier, M.P., M. Armand Sylvestre, M.P., lt-col. Oscar Gilbert, M. J.-A. Lesage, M.

(Suite à la page 17, 1e col.)

Une nouvelle industrie pour le Canada: celle des armements

Le nouveau programme de défense nationale adopté par le gouvernement ainsi que plusieurs commandes qui nous parviendront du gouvernement anglais contribueront à faire progresser cette nouvelle industrie.— Plusieurs commandes pour des armements viennent d'être accordées.

102 NOUVEAUX AVIONS

OTTAWA, 23. — (U. P.) — **Une importante industrie s'établira prochainement au Canada : ce sera l'industrie des armements. On croit en effet que le nouveau programme de défense nationale adopté par le gouvernement fédéral et d'importantes commandes qui seraient données par l'Angleterre favoriseraient l'établissement et le développement d'une industrie de ce genre chez nous.**

A la veille du départ de plusieurs ministres canadiens pour Londres, le cabinet fédéral a accordé hier, plusieurs commandes d'armements en vertu du programme de $35,000,000, approuvé par le Parlement. On estime que $10,000,000. seront dépensés pour l'exécution des contrats qui seront accordés d'ici à la fin du mois. Ces commandes du Canada seront augmentées de commandes anglaises.

Le département de la Défense, croit-on, est d'opinion que le Canada a, ou peut développer, suffisamment de techniciens et de fabriques pour manufacturer tous les types d'armements. On croit même à la possibilité de fabriquer des canons ayant jusqu'à huit pouces de diamètre.

Conformément aux commandes actuellement données, le gouvernement canadien va acquérir 102 nouveaux avions, neuf chars d'assaut, quatre balayeurs de mines et plusieurs canons de défense côtière. Sur les 102 avions, 84 seront construits par des usines canadiennes de Montréal, Toronto, Ottawa et Fort Erié, et 18 seront achetés en Angleterre. Ces derniers serviront à l'entraînement supérieur des pilotes.

Les balayeurs de mines seront également construits au pays, mais les chars d'assaut et les canons seront commandés au dehors, probablement en Grande-Bretagne, parce qu'il n'y a pratiquement aucune usine canadienne en état de les construire actuellement.

On s'attend à ce qu'une commande britannique pour $300,000 d'obus, qui sera terminée d'ici à quelques mois, soit suivie de nouvelles commandes à l'industrie canadienne.

Le gouvernement provincial interviendra dans le conflit

MONTREAL, 23. — (D.N.C.)— La situation s'est un peu compliquée, hier, dans la grève de l'industrie de la robe, lorsque le ministère du Travail de Québec a averti les intéressés qu'une conférence se tiendrait demain matin à Montréal pour étudier les objections formulées contre les contrats contrat collectif de travail pub dans la "Gazette Officielle de Québec", le dix mars dernier.

Les parties au contrat collectif des ouvrières de l'aiguille ont accepté, hier soir, l'invitation du Ministère du Travail, mais l'union internationale a demandé que cette conférence soit remise à une dizaine de jours, prétendant qu'elle n'avait pas suffisamment de temps pour soumettre ses objections. Elle s'attendait à ce que cette conférence n'ait lieu que vers le 10 mai.

Cependant, l'hon. William Tremblay a répondu qu'il était impossible de remettre cette conférence à plus tard, et que d'ailleurs tous les intéressés avaient été informés. M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail, présidera les délibérations.

UNE DECLARATION

MONTREAL, 23. — (D.N.C.) — Le Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal a tenu séance, hier soir, sous la présidence de M. J.-B. Delisle. Après des explications précises sur la grève de la confection de la robe à Montréal, déclenchée par l'Union internationale de la Confection pour Dames et sur les activités de cet organisme étranger, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité des délégués qui étaient nombreux:

Le Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal donne son plus entier appui à la Ligue Catholique des Ouvrières de

Environ 2,000 des grévistes travaillant pour 40 patrons dissidents du Guild ont repris le travail hier. l'aiguille et à la Fédération nationale du Vêtement dans la lutte faite actuellement par la grève de l'industrie de la robe et proteste énergiquement contre l'Union internationale de la confection pour dames pour avoir déclaré une grève illégale autant qu'immorale

(Suite à la page 8, 2e colonne)

Des navires immobilisés

NEW-YORK, 23. — (UP). — Les officiers des unions se réunissent de nouveau aujourd'hui pour tenter de décider qui va contrôler les débardeurs à Montréal : une organisation indépendante ou l'Union internationale. Les Unions internationales de Joseph-P. Ryan ont immobilisé les navires de la Cunard White Star et de la Furness Whity dans les ports de l'est des Etats-Unis et cette grève affectera tout probablement les navires de la North German Lloyd si l'union indépendante descend la cargaison attendue à Montréal aujourd'hui à bord d'un des navires de cette compagnie.

Les représentants canadiens, J.-B. Labelle, président des unions indépendantes et le gérant J.-S. Pierre ont consulté leurs collègues par téléphone hier soir et tout indique qu'on en viendra à une entente aujourd'hui.

L'hon. Dysart

MONTREAL, 23. — (D.N.C.)— A la veille de partir pour l'Angleterre où il assistera au couronnement du roi, l'hon. A.-A. Dysart, premier ministre du Nouveau-Brunswick a déclaré que son gouvernement, avec précaution, mais avec fermeté travaille à une orientation vers une politique d'immigration conforme aux intérêts du Canada.

Pluie de fer sur la capitale

MADID, 23. — (U.P.) — L'artillerie du général Franco bombarde sans interruption, aujourd'hui, et pour la douzième journée consécutive, la ville de Madrid. A date, d'après des compilations sérieuses, 215 personnes ont été tuées et 410 autres ont été blessées. Durant la première heure du bombardement, aujourd'hui, cinq personnes ont été tuées et une cinquantaine d'autres ont été blessées.

Le bombardement est particulièrement intense sur la Gran Via, principale artère de Madrid, et à la Puerta del Sol. Un grand nombre de personnes se rendaient au marché quand le bombardement a repris aux premières heures du jour aujourd'hui. Elles se sont vite dispersées.

Aucune entente

LEWISTON, Maine, 23. — (U. P.) — Une conférence de trois heures entre les manufacturiers de chaussures et les chefs de l'union s'est terminée hier soir, sans que l'ombre même d'une entente possible apparaisse à l'horizon. Les gardes nationaux montent la garde encore aujourd'hui autour des manufactures de chaussures de Lewiston et d'Auburn.

Des vivres et des remèdes pour la population de Bilbao

LONDRES, 23 (UP)—Plusieurs députés anglais s'embarqueraient demain, samedi, à bord du navire marchand "Backworth" pour se rendre à Bilbao avec une cargaison de vivres et de remèdes évaluée à $10,000. C'est ce qu'a déclaré hier Wilfrid Roberts, député libéral, âgé de 37 ans, à la Chambre des Communes.

Ce chargement, destiné à soulager les souffrances des quelque 600,000 personnes affamées dans Bilbao et les provinces basques, a été transporté sur le navire, hier soir.

"Le départ de ce navire a été rendu possible", dit le député Roberts, "par la décision du gouvernement d'assurer la protection à tous les navires marchands anglais jusqu'à la limite, de trois milles de la côte espagnole. Le capitaine Russell, du "Backworth" se conformera évidemment aux règlements imposés par le bureau de contrôle du comité international de non-ingérence".

M. Lloyd George, libéral et premier ministre durant la grande guerre, a contribué pour $1,250 à la réussite de ce projet. Il s'est rendu sur les quais, hier, pour souhaiter bonne chance au capitaine du "Backworth".

Franco décidé à détruire Madrid

MADRID, 23. — (U. P.) — Les forces du général Francisco Franco ont abandonné hier soir, tout espoir d'abattre la solide défense de Madrid et ils ont pointé leurs plus puissants canons de siège sur le coeur de la capitale dans le but de transformer la ville en un monceau de ruines par un terrible bombardement.

Le Reich veut la prison pour un prêtre

BERLIN, 23. — (U.P.) — L'avocat public a réclamé hier que M. l'abbé Joseph Rossaint, chapelain de la Jeunesse catholique de Dusseldroff, soit condamné à 15 ans d'emprisonnement. Ce jeune prêtre est accusé, de même que trois autres chapelains catholiques, d'avoir conspiré pour former un front uni entre les communistes et les catholiques dit l'acte d'accusation.

A lire

Pages :—

1—Nouvelles étrangères.
2—Lévis. — Feuilleton.
3—Nouvelle locales.
4—Rédaction.
6—La Vie Sociale.
9—Nouvelles locales.
10—Le Foyer.
12—Finance.
14!—Sport.
15—Radio.
16—Page agricole.
17—Page agricole.
18—Annonces classifiées.
19—Décès. — Amusements. — Convocations.
20—Nouvelles locales.

Trois navires anglais atteignent Bilbao sous la protection du "Hood"

Protégés par les puissantes batteries du croiseur de bataille, les fréteurs "Stanbrook", "Hamsterley" et "MacGregor" défient les vaisseaux de guerre patriotes et vont descendre leur cargaison de provisions de toutes sortes sur les quais de la ville assiégée.— La population accueille les navires avec grande joie.— Des milliers de tonnes de vivres vont maintenant permettre aux résidants de Bilbao de faire face au blocus des Patriotes.

VAINE TENTATIVE DU "GALERNA"

BILBAO, Espagne, 23. — (Par Emilio Herrero, de l'United Press. — Tous droits réservés). — Les trois fréteurs anglais "Stanbrook", "Hamsterley", et "MacGregor", ont défié le blocus de Bilbao, aujourd'hui, en entrant dans ce port sous la protection du croiseur-géant de l'Angleterre, le "Hood", et de deux destroyers. Les fréteurs apportent plusieurs millions de livres de nourriture à la population affamée de la capitale basque.

J'ai surveillé les manoeuvres des navires, de la pointe Galea, avec mes jumelles. Lorsque les trois fréteurs anglais sont arrivés à la limite internationale de trois milles, le "Hood" et deux destroyers les encadraient. Cette protection avait évidemment pour but d'empêcher une attaque de la part du navire de guerre des Patriotes, "l'Espana", et de deux autres navires de guerre de Franco, lesquels manoeuvraient de façon menaçante.

Les trois fréteurs anglais ont ensuite franchi la limite internationale pour pénétrer dans les eaux territoriales espagnoles, et deux navires de guerre du gouvernement basque, le "Viscaya" et le "Guipuzcoa" se sont rendus près des fréteurs pour les protéger jusqu'au part. Pendant ce temps, les navires de guerre des Patriotes croisaient à l'entrée du port et une patrouille navale formée de navires-marchands du Front Populaire les surveillaient.

Le "Galerna", un chalutier transformé en navire de guerre par les Patriotes, tenta de s'approcher, mais une bombe fut lancée du côté du Front Populaire qui vint s'engloutir à une dizaine de pieds de ce navire. Il s'éloigna aussitôt.

Les fréteurs anglais ont franchi de nuit la distance de St-Jean de Luz, France, à Bilbao, alors que les navires des Patriotes patrouillaient la baie de Biscaye.

Le "Stanbrook" ouvrait la marche. Ce fréteur est commandé par le capt. William Brance. Il est le seul des trois à être mu-

(Suite à la page 8, 3e colonne)

La hausse du prix du papier

NEW-YORK, 23 (UP) — L'American Newspaper Publishers Association a discuté à huis clos hier la hausse de vingt-cinq pour cent du papier-journal depuis trois ans, et a décidé d'étudier sérieusement de mettre fin au monopole canadien dans ce domaine, ce qui, d'après cette association, abaisserait les prix.

L'usage du pin à bon marché du sud pour la fabrication du papier-journal en concurrence avec le produit canadien de l'International Pulp and Paper Company, fut proposé comme solution au problème par James-C. Stahlman, éditeur de Nashville, qui sera probablement le nouveau président de l'A. N. P. A.

Le fédéral et les Débardeurs

MONTREAL, 23. — B.U.P. — La rumeur voulant que l'Union Nationale Indépendante des Débardeurs soit soutenue par le gouvernement canadien dans sa lutte contre l'International Longshoremen Association pour la suprématie sur le front de mer canadien, a été démentie par le ministère du Travail, a-t-on appris ici hier, par une lettre du sous-ministre de ce département disant que le gouvernement d'Ottawa observait une complète impartialité dans cette dispute.

Les dettes de l'Angleterre

LONDRES, 23 (UP) — M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a déclaré hier à la Chambre des Communes que le gouvernement anglais était prêt à reprendre les pourparlers au sujet de sa dette de guerre et qu'il y a lieu de croire que ces pourparlers se termineraient par une entente satisfaisante.

Cette déclaration a été faite au cours du débat sur le budget à la suite de critiques contre le gouvernement qui fut accusé de négligence sur ce point.

La Grande-Bretagne doit $785,000,000.

A la Légion Canadienne

CALGARY, Alberta, 23. — (B. U.P.) — L'entrée de la Légion Canadienne dans la politique active pour placer devant le pays les problèmes des vétérans de la grande guerre, sera considérée au cours de la convention de la Légion à Lethbridge, Alberta, en juin prochain, a-t-on appris ici hier.

On dit que la branche de Calgary de la Légion recommandera que la Légion entreprenne une campagne pour soumettre au public les conditions qui prédominent parmi les anciens combattants. Le projet n'envisage pas, toutefois, la création d'un nouveau parti politique.

Participation de l'Allemagne pour assurer et consolider la paix

VENISE, Italie, 23 (Par Stewart Brown, de l'United Press). — Le premier ministre Benito Mussolini et le chancelier d'Autriche Kurt Schuschnigg ont remis à la presse un communiqué conjoint proclamant la nécessité de la participation de l'Allemagne pour assurer et consolider la paix dans dans le bassin du Danube en Europe orientale et en Europe centrale.

On assure que les ententes entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie, pourront être soumises à d'autres pays, à certaines conditions.

Dans plusieurs cercles on a cependant affirmé que si l'Italie conserve sa liberté de négocier avec l'Allemagne et la Yougoslavie, l'Autriche serait libre de négocier une entente avec la Tchécoslovaquie, alliée de la France et de la Russie Soviétique.

Un geste significatif a marqué la deuxième journée des conférences entre Mussolini et Schuschnigg. Le premier ministre Mussolini a visité le navire allemand "Milwaukee" ancré près des lagunes de Venise et arborant le drapeau nazi. Le Duce a souhaité longue vie à la marine allemande, puis le capitaine du "Milwaukee" a levé la main vers son drapeau pour démontrer que Mussolini, théoriquement au moins, se trouvait pour la première fois de sa vie en territoire allemand.

Les Autrichiens, mis au courant, n'ont pas voulu faire de commentaires.

Les communistes seraient les auteurs de ces actes sacrilèges

OTTAWA, 23. — (D.N.C.) — A Hornepayne, Ontario, dans une région éloignée, où de braves colons canadiens-français continuent le "gesta Dei per Francos", se livre entre chrétiens et communistes une lutte beaucoup plus ouverte que dans les grands centres industriels. Et l'on attribue à des représailles communistes, les actes sacrilèges qui se sont déroulés la nuit dernière dans la petite église de Nakina, mission de la paroisse Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Hornepayne.

Des iconoclastes se sont introduits dans cette église, dédiée à Saint-Brigide après en avoir défoncé les portes. Ils ont ensuite brisé toutes les serrures du pupitre et des classeurs, répandant les papiers en désordre sur le plancher.

Après avoir volé le revolver chargé, qui se trouvait dans le pupitre, les tristes sires ont profané le tabernacle, contenant le Saint Sacrement, ils ont ensuite piétiné les saintes Hosties.

On comprend facilement l'indignation des catholiques quand ils apprirent ces actes révoltants.

Les communistes sont soupçonnés d'en être les auteurs. En effet, au prône de dimanche, M. l'abbé Edgar Marleau, curé de Hornepayne, qui dessert aussi les missions de Nakina, Cavel, Grant, Oba et Paska, avait con-

(Suite à la page 8, 2e colonne)

LÉVIS et la Banlieue

La conférence d'hier.—Notre compte rendu de l'intéressante conférence donnée à Lévis, hier soir, par l'hon. juge Noël Belleau, est publié dans une autre page de la présente édition.

Assermentation du maire Durand.—Son Honneur le maire L.-S. Durand, de Lévis, a été assermenté, hier matin, à l'Hôtel de Ville, en vertu de sa qualité officielle de nouveau maire de la cité de Lévis.

La loi prévoit qu'un maire, qu'il soit élu pour la première fois, que son mandat lui soit renouvelé pour un nouveau terme, est tenu de prêter le serment d'office, le serment de remplir au meilleur de sa connaissance les devoirs que lui imposent ses fonctions.

C'est M. le notaire Lionel Lemieux, greffier de la cité, qui a assermenté le maire.

Au cours de l'après-midi d'hier, M. le greffier a également assermenté les deux autres échevins qui avaient été élus par acclamation, M. J.-G. Francoeur et M. J.-B. René Roy, du quartier Lauzon. Les élus du 19 seront assermentés la semaine prochaine, probablement mardi ou mercredi.

Le greffier remettra ensuite aux candidats leurs dépots. Il a actuellement en mains une somme de $550, qu'il remettra aux divers intéressés.

Nous tenons à faire remarquer à la population de Lévis que M. Cléophas Lamontagne n'a pas perdu son dépot, comme nous l'avions déjà annoncé.

Pour conserver son dépôt, selon la loi des cités et villes, il faut avoir conservé au moins le tiers des votes de son adversaire. Or, M. Lamontagne a obtenu 114 voix et M. Atkinson 267. M. Cléophas Lamontagne conserve donc son dépôt et M. le greffier Lionel Lemieux le lui remettra au jour fixé.

Service des tramways à Lévis.—Le changement d'horaire dans le service des traversiers n'apporte aucun changement dans le service des tramways.

Le circuit de la Haute Ville et de Lauzon continuera son service des quarts-d'heure tandis que les passagers voyageront sur le réseau de St-Romuald, suivant un horaire de toutes les quarante minutes.

Le premier tramway à quitter la Traverse dans la direction de St-Romuald part à 5 heures 50, a.m.

A 4 heures 30 de l'après-midi les tramways circulent à toutes les 20 minutes jusqu'à 6 heures 30, sur le réseau de St-Romuald. La compagnie a organisé ce service pour accommoder les passagers qui arrivent par les bateaux de 4 h. 20, 4 h. 40, 5 h., 5 h. 20, 5 h. 40, 6 h. et 6 h. 20.

Le service des quarante minutes reprend à 6 heures 30, pour se continuer jusqu'à 11 h. 50. C'est là le dernier tramway pour se rendre à St-Romuald.

Sur le circuit de Lévis et de Lauzon, les premiers tramways partent du bateau après l'arrivée du traversier de 5 h 20. Les tramways correspondent à Bienville à tous les quarts d'heure. Le dernier tramway, sur ce réseau, prend les passagers du bateau de minuit.

Il y a un autre tramway, cependant, à 1 h. 10 du matin, mais il ne prend que la direction de Lévis. Il ne va pas à Lauzon.

Cet horaire est fidèlement observé et, à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles, un passager qui connaît l'horaire des tramways n'attend jamais plus d'une minute ou deux pour prendre son tramway.

Avance de l'heure.—Cette année encore, le Conseil de Ville de Lévis et celui de Lauzon ont décrété l'avance de l'heure. Les horloges seront donc avancées d'une heure à partir de demain soir à minuit.

Dans les différentes paroisses, les offices de dimanche auront lieu à l'heure avancée.

Chambre de Commerce junior. Les officiers et membres de la Chambre de Commerce junior se réuniront, lundi soir, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Paul-E. Jean, président.

Les divers comités de la Chambre feront rapport de leurs activités au cours du dernier mois, puis les membres discuteront différentes questions d'intérêt général.

On demande à tous d'être présents.

Sortie des pompiers de Lévis.—Les pompiers de Lévis ont été appelés, hier midi, vers 1 heure 30, à la résidence de M. J. Marceau, rue St-Louis, pour un feu de cheminée qui n'a pas eu de conséquences graves.

Assemblée de l'Union Ouvrière Catholique. — Lundi soir, sera tenue à la salle Dion, rue St-Louis, l'assemblée régulière des membres de l'Union Ouvrière Catholique.

Les membres seront admis sur présentation de leurs cartes. Ceux qui désirent faire partie de cette association pourront s'inscrire, lundi prochain, à la salle. Cette assemblée est convoquée pour l'élection des officiers de l'Union Ouvrière Catholique et pour la formation de différents comités qui seront chargés de faire enquête sur les moyens propres à améliorer le sort des ouvriers.

D'autres questions très importantes seront étudiées, au cours de cette assemblée, et plusieurs résolutions seront passées. Tous les membres sont priés d'être présents.

A Beaumont. — Les élèves des classes modèles, à Beaumont, ont donné une séance, récemment sous la direction de la Révde Mère Ste-Paule, comme préparation au prochain Congrès de la Langue française. Les officiers et les membres du comité paroissial, ainsi que M. le curé F.-X. Lefebvre, M. le maire S. Patry, et un grand nombre de paroissiens y assistèrent.

Cette séance était sous la direction des Revdes Soeurs Béatrice de l'Eucharistie et St-Léonard.

A la cabane à sucre. — Les membres de la Compagnie des Zouaves de Lévis feront leur promenade annuelle à la cabane à sucre, dimanche prochain. Le départ aura lieu à midi, du chalet, rue Gauvreau, et le voyage, à la sucrerie de l'hôtel Vallières, à St-Henri de Lévis, se fera en automobiles.

Tous les Zouaves sont invités à participer à cette excursion.

Faux mendiants. — Un règlement municipal défendant de mendier dans les limites de la ville, la Police surveille de plus en plus ceux qui tentent de le violer; c'est ainsi, que mercredi dernier, on a arrêté trois autres faux mendiants, qui après avoir recueilli des aumônes, allèrent s'acheter de la bière avec cet argent.

De nouveau le chef de police demande au public de l'aider à mettre en force le règlement municipal, en l'avertissant quand il y a lieu.

Un camion frappe un poteau.—Un camion de St-Henri de Lévis, propriété de M. Patrick O'Connell, marchand, a brisé un poteau, mercredi matin dernier. Le camion montait la côte de la rue rue Shaw, lorsque quelque chose fit défaut dans le mécanisme ; en reculant, le camion vint frapper un poteau qui fut cassé et tomba sur la plate-forme de l'auto. Heureusement, le conducteur s'en tira sans blessure, et le seul ennui fut l'interruption dans le service des tramways.

Décédé à l'Hôtel-Dieu. — Nous avons appris avec un profond regret la mort de M. Pierre Carbonneau, époux de feu dame Delima Croteau, survenue mercredi soir, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge vénérable de 81 ans.

Le regretté disparu était le père de M. Irénée Carbonneau, employé de chemin de fer, avec qui il résidait.

Les restes mortels sont exposés au salon funéraire de M. Jos.-P. Thibault, rue Commerciale, à Bienville.

Le service funèbre aura lieu demain matin, à 8 h., à l'église St-Antoine de Bienville.

Nous présentons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives sympathies.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec

Le budget de la famille

Même ceux qui sont très riches, ne peuvent se passer dans leur budget de prévoir des temps moins prospères et se préparer à rencontrer les appels imprévus, taxes, etc.

Ce n'est qu'en mettant de côté une proportion fixe de ses revenus, — les économistes nous disent au moins dix cents sur chaque piastre—qu'on arrive à se créer une réserve satisfaisante.

Il y a tant de demandes, tant de façons de dépenser, qu'il faut résolument fixer le montant requis et le mettre de côté. — "La Caisse d'Economie" offre une place idéale pour ces dépôts — votre argent s'y trouve en sûreté, vous rapporte l'intérêt bancaire, et vous pouvez le retirer en tout ou en partie quand cela vous semble nécessaire.

Gare à l'argent en poche — c'est si facile de le dépenser !

Nos 14 bureaux reçoivent les dépôts de 25c ou plus.

La Caisse d'Economie
de Notre-Dame de Québec
Banque d'Epargne.

Nuits sans repos-jours sans force --voilà ce qui tue la joie de vivre

MILBURN'S HEALTH AND NERVE PILLS

La grande cause c'est la vie accélérée que nous menons, l'extrême tension nerveuse et l'ardeur enfiévrée avec lesquelles nous poursuivons la richesse, les honneurs et les plaisirs.

Heures tardives, manque de repos indispensable, effort mental ou physique excessif, tout cela abîme l'organisme et le rend incapable de résister. Rien d'étonnant alors que vous passiez des nuits sans sommeil et que vous vous leviez le matin sans aucune ambition pour accomplir vos tâches journalières.

Prenez les Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs; vous verrez qu'elles vous feront grand bien.

St-Grégoire (Mont.)

COMMUNION SOLENNELLE. — (D. N.C.). — Le 1er avril, eut lieu la communion solennelle des enfants du catéchisme. Ils étaient au nombre de 185. La messe fut célébrée par M. le curé Blanchet et le sermon fut donné par M. l'abbé Rhéaume.

Le soir, les communiants firent solennellement leur profession de foi et leur promesse de vie chrétienne. M. le Curé distribua les certificats d'instruction religieuse.

LES MISSIONS. — Le 5 avril, les RR. SS. Missionnaires sont venues au couvent donner une représentation cinématographique sur les us et coutumes des nègres.

SOIREE - ENCYCLOPEDIE. — Le 9 avril eut lieu à la salle paroissiale une soirée-encyclopédie.

Un grand nombre de gens se sont intéressés à cette soirée, organisée sous les auspices de La Jeunesse Ouvrière Catholique (J.O.C.). M. l'abbé Carrier y apporta son précieux concours.

LIGUE DES CITOYENS. — Les citoyens, formés en ligue, se réunissent régulièrement toutes les semaines.

MALADES. — M. Edouard Tremblay est encore à l'hôpital Saint-Francois d'Assise.

—Mlle Marie-Laure Bergeron ne peut quitter sa chambre. Elle est même obligée de garder le lit pour cause de faiblesse.

—Le Rév. Frère Adolphe, parti subitement pour Montréal au début de l'année afin de subir une opération, n'est pas encore revenu au collège.

J.E.C. — La Jeunesse Etudiante Catholique est allée à la cabane à sucre, jeudi, le 15 avril. L'excursion fut particulièrement agréable.

SYNDICAT DES OUVRIERS. — Les ouvriers du Syndicat catholique se réunissent de temps à autre pour assurer la sauvegarde de leurs intérêts.

CONGRES DE LA LANGUE FRANCAISE. — Nous avons déjà eu le bonheur d'entendre des conférenciers intéressants. Espérons que nous aurons encore ce plaisir.

Beaumont

UNE SEANCE AU COUVENT. — Sous la direction de Mère Ste-Paule, les deux classes de l'Ecole Modèle du village de Beaumont viennent de donner une magnifique séance, à l'occasion du 2ième Congrès de la LANGUE FRANCAISE.

Les principaux officiers du Comité paroissial du Congrès étaient présents, ainsi que M. le curé, M. le Maire et M. Alb. Patry, le secrétaire. Les décorations aux couleurs de France ne le cédaient en rien à la belle préparation des élèves par les deux maîtresses, les RR. Srs Béatrice-de-l'Eucharistie et Léonard de Port-Maurice.

Les filles de la 1ère classe remportèrent les honneurs du grand tournoi. Ce furent: Fernande Patry, Rita Taillon, Gertrude Fournier, Rita Grenier, Jeannette Marceux, Rita Gosselin, Georgette Turgeon, Marie-Paule Grenier, Irène Marceux, René Marceux, Guy Chabot. Les braves du Camp de Dollard des Ormeaux ont cependant gagné leurs points. Rémi Taillon, Lucien Patry, Rosaire Guay, Anatole Beaudoin, Alb. Chabot, Fern. Chabot, Roger Turgeon, René Breton, Jacques Labrecque, J.-Paul Taillon, Roger Patry.

Puis, même les petits de Sr St-Léonard, des Camps de Champlain et Marguerite Bourgeois, gagnèrent la partie: Véronique Labrecque, Monique Labrecque, Thérèse Marceux, Gérardine Dupuis et Yolande Patry, Francoise Gosselin, Jacqueline Patry, Corine Couture, Roger Chabot, Adrien Couture, Marcel Turgeon, Claude Labrecque, Roland Dupuis, J.-Paul Dupuis, Jacques et Claude Couture, J.-Marie Laverdière, Paul-André Couture, Raym. Patry, Pascal Labrecque, Gilb. Fortin, Raym. Turgeon, Emile Turgeon.

Félicitations aux gagnants des médailles d'Honneur et remerciements aux bonnes religieuses.

Neuville (Portn.)

BAPTEME. (D.N.C.). — Le 8 avril, Jos.-Jules-Albert, enfant de M. et Mme Paul Turgeon (Lucienne Méthot). Parr. Léonce Turgeon; marr., Maria Turgeon, inst., oncle et tante; porteuse, Mme J. Belleau.

DECES. — Dernièrement, à St-Jean-Baptiste de Québec, eurent lieu les funérailles de M. Réal Gagnon, époux de feu Philomène Soulard, décédé à Neuville, à l'âge de 93 ans.

Lui survivent: 3 frères: MM. Arthur, François et Elzéar Gagnon; une belle-soeur, Mme Anatole Boileau, de Montréal; 3 beaux-frères: MM. Arthur Soulard, Montréal; Jos. Soulard, St-Augustin, et Edgar Gauvin; 2 filles et 2 gendres: M. et Mme Lucien Bergeron, de Québec, et M. et Mme Ovila Dussault, de Neuville, ainsi que sept petits-enfants.

EN RETRAITE FERMEE. — M. le curé Alphonse Doucet est en retraite à la "Villa Manrèse", Québec, du 15 au 24 avril.

Un Père Missionnaire du Sacré-Coeur le remplace durant son absence.

Feu Mme O. Salois

La défunte était la mère du curé de Ste-Angèle de Laval. — Sympathies.

Ste-Angèle, Nic. — Le 13 avril courant, toute une grande famille, à laquelle s'étaient joints tous les paroissiens de St-Bonaventure d'Upton, rendait les derniers hommages d'affection et de piété filiale à une vénérable octogénaire, Mme Vve Olivier Salois, née Agnès Lavallée, mère de 15 enfants, dont onze lui survivent.

Pieusement décédée, le 30 mars, à l'âge de 88 ans, au presbytère de Ste-Angèle de Laval, chez son fils, le Rév. J.-B.-Roméo Salois, curé de cette paroisse, la défunte recevait, le 3 avril, les prières d'un premier service, célébré par son fils, assisté de M. l'abbé Rodolphe Beaudet, vicaire à St-Germain de Grantham, et de M. l'abbé Rosaire Lupien, eccl. au Séminaire de Nicolet, et petit-fils de la défunte, pendant qu'aux autels latéraux, Mgr O.-Z. Letendre, P.D., curé de la cathédrale de Sherbrooke, neveu de la défunte, et M. le curé Paul Mayrand, de St-Léonard, célébraient eux aussi, le saint Sacrifice.

Grand nombre de prêtres, à la tête desquels Mgr J.-A. Camirand, P.D., V.G., du diocèse et représentant officiel de Son Exc. Mgr J.-S.-H. Bruneault, et Mgr J.-Albert Saint-Germain, étaient présents.

La paroisse tout entière, en témoignage d'estime et de sympathie pour la famille en deuil, était présente à la cérémonie funèbre.

Selon le deuir de la défunte, d'être inhumée parmi les siens, dans le cimetière paroissial, un deuxième service fut célébré, le 13, dans cette paroisse de St-Bonaventure. Il ne cédait en rien au premier, pour la pompe, la beauté, la grandeur des cérémonies; clergé nombreux, foule immense, décor et chant des plus impressionnants. Le célébrant fut le même, accompagné, cette fois, par M. l'abbé Achille Morel, vicaire à St-Pie de Guire, et M. l'abbé Wilfrid Bergeron, vicaire à Ste-Angèle de Laval. Les Rév. Hervé Lemaire, curé de St-Edmond, et Eugène Demers, curé de St-Majorique, célébraient aux petits autels.

A ce dernier service, comme au premier, la chorale de Ste-Angèle, par une délicate attention, toute remplie de sympathie à l'égard de son pasteur, a exécuté la messe de Petro Yon, ainsi que le Domine Jesu Christe, le cantique: "Ses yeux sont clos" et "Beau ciel, éternelle Patrie".

Mme Salois, femme de bien, était une pionnière de la paroisse.

Elle laisse pour la pleurer onze enfants: Mme Vve Herman Lemaire, St-Bonaventure, née Hortense; Mme Herman Tessier, St-Majoric, née Anna; Mme Alexis Lupien, Drummondville, née Rose-Ilda; Mme Vve Ad. Laforce, St-Elphège, née Noémie; Mme Omer Rivard, St-Majoric, née Agnès; Rév. J.-B.-Roméo Salois, curé de Ste-Angèle de Laval; Mme Alph. Parenteau, Montréal, née Alexina; M. Athanase Salois, Villemontel, Abitibi; Mlle Rose-Alma Salois, Ste-Angèle, M. Edmond Salois, Montréal; Mme Bruno Guérin, Montréal, née Marguerite.

La défunte laisse, en outre, près de 130 petits et arrière-petits-enfants, parmi lesquels on compte neuf religieuses et M. l'abbé Rosaire Lupien, ecclésiastique. Ce fut une de ses joies, ici-bas, de voir la quatrième génération, bénédiction promise aux patriarches et à leurs descendants.

Qu'elle repose dans la joie du Seigneur !

SYMPATHIES. — Le conseil du village de Ste-Angèle, à sa séance du 1er avril, tenue sous la présidence du maire J.-F. Camirand, a adopté la résolution suivante :

Il est proposé par le conseiller Ludger Sauvageau, secondé par le conseiller David Rheault, et résolu à l'unanimité, que cette séance du conseil soit ajournée au mois prochain comme marque de sympathie à l'occasion de la mort de Dame Vve Ol. Salois, mère de notre vénéré pasteur, le Rév. M. Roméo Salois, et que copie de la présente résolution lui soit transmise.

Ste-Marguerite (Dorchester)

PARTIE DE SUCRE. — Des amis de Québec sont venus faire une excursion à la cabane à sucre, dimanche, le 11 avril, chez M. Oliva Boissonnault. On y remarquait notamment Mlles Antoinette et Lucienne Garné, ainsi que MM. Maurice Couture et Laurent Cloutier, de Québec.

Cette partie de sucre fut très agréable

A Laurierville

RESOLUTION. (D.N.C.). — Le conseil municipal, à sa séance du 5 avril, a adopté la résolution suivante :

ATTENDU QUE le gouvernement de la Russie soviétique, par l'entremise du Komintern, après avoir installé par la violence un régime communiste en Russie, travaille depuis 20 ans à soulever des désordres dans tous les pays du monde et désire établir partout le communisme destructeur;

ATTENDU QUE plusieurs pays, tels le Mexique et l'Espagne, pour avoir voulu goûter à ce régime, ont connu toutes les horreurs de la guerre civile et ont vu disparaître dans ces désordres leurs chefs d'Etat et leurs meilleurs cerveaux;

ATTENDU QUE ces pays ont également vu disparaître tour à tour la famille, la société, le clergé, les religieux et que la propriété privée, les usines, les habitations ont été dévastées et ruinées;

ATTENDU QUE le parti communiste canadien a décidé d'établir au Canada comme ailleurs, par la violence, un régime soviétique et que, depuis quelques mois, ses efforts semblent avoir quelque succès;

ATTENDU QUE les lois actuelles sont absolument insuffisantes pour mettre un frein aux ambitions des communistes;

Il est proposé par M. Denerl Bernard; secondé par M. Salomon Labrie :

1o — Que le cabinet provincial soit prié de passer toutes les lois nécessaires à cette fin dans le domaine de sa juridiction et de les mettre en application;

2o — Que le Gouvernement fédéral soit prié d'édicter sans délai des lois plus sévères qui réduiront à néant les efforts des communistes et tout particulièrement une législation à l'effet que le communisme soit déclaré illégal au pays;

3o — Que nos ministres canadiens-français dans le cabinet fédéral soient priés de faire pression auprès du cabinet afin que cette législation soit édictée et mise en application et qu'ils déclarent nettement ce qu'ils ont l'intention de faire à ce sujet.

Adopté,

Henri Lemieux.

Etes-vous

à la recherche

d'emploi

ou à la recherche

d'occasions ?

Lisez

les petites annonces classées

de

L'ACTION CATHOLIQUE

VOUS TROUVEREZ CE QUE VOUS CHERCHEZ

POURQUOI SOUFFRIR D'ECZEMA ?

Quand on peut y mettre fin par l'emploi de

L'Onguent Marcoux

pour toutes les maladies de la peau. En pots 2 onces 50c., 4 onces $1.00

En vente chez

M. Th. Marcoux 27, rue Ball

Pharmacie Lavallée, Tél. : 786 16, rue Wellington-N., Sherbrooke.

Où avez-vous placé votre hache, afin que nous enfoncions votre porte?

Pierre Radisson

(Donatien Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.

Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite. (Laviolette)

55

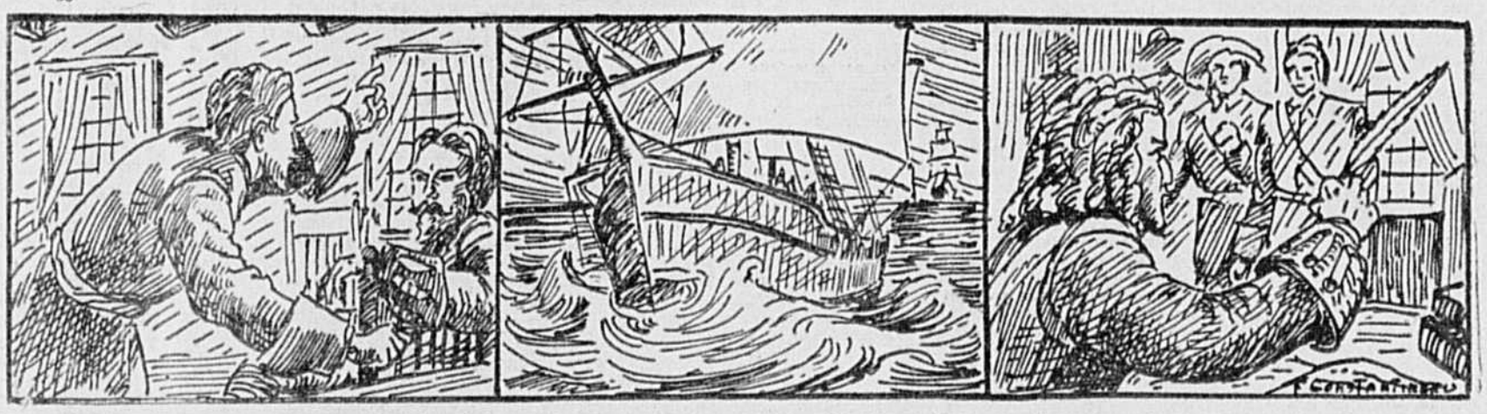

Bridgar et Gillam, qui n'avaient pas encore digéré leur dépit, tenaient un plan de vengeance et, avec la complicité des leurs, en préparaient l'exécution. Le complot fut dénoncé par un matelot.

Le retour eut lieu à la fin d'octobre. De nouveaux et sérieux déboires les y attendaient. Le gouverneur Frontenac, tombé en disgrâce était remplacé par La Barre, vieillard cupide et préoccupé de profits personnels.

Il confisqua les fourrures, sous prétexte que le voyage avait été entrepris sans permis formel du gouvernement. De plus, il fit restituer le Bachelor's Delight à son capitaine en disant que la paix existait entre l'Angleterre et la France.

Feuilleton de l'"Action Catholique"

En fuyant l'amour

Roman inédit de Williamson

adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

No. 5

Et tout au fond de moi-même, je n'étais pas fâché de ces quelques jours d'excursion en auto avec mes charmants amis avant de réaliser mon désir de solitude.

La vie, après tout, valait d'être vécue, même sans mulet.

Molly au contraire, logique et tenace, semblait vouloir ardemment me faire rencontrer le mulet et le muletier de mes rêves.

—Si j'échoue encore au prochain relais, dis-je, je vous jure bien que tout l'équipement que j'ai acheté à Berne disparaîtra, dussé-je creuser une tombe pour l'y ensevelir. Je me passerai d'âne et de mulet et j'irai seul et sans bagages encombrants.

Avisant une jolie femme brune avec un enfant dans ses bras, à la porte d'une chaumière, je fis arrêter l'auto et, prenant les paquets qui nous encombraient depuis le départ de Berne, j'allai les déposer aux pieds de la jeune mère. Elle rougit d'étonnement et de contentement, se demandant, je pense, si je n'étais pas fou.

Il faisait nuit lorsque nous atteignîmes Domodossala.

Immédiatement interviewé par nous, le concierge de l'hôtel où nous nous étions arrêtés nous dit avec emphase que mon cas était désespéré et qu'il n'y avait qu'à Brigue où j'avais quelque chance de trouver ce que je cherchais.

—Abandonnez-moi à mon sort, dis-je à mes amis. Vous avez déjà trop fait pour moi. J'aurai mon mulet et mon muletier, dussé-je faire le tour du monde ; retournez à Lucerne, et moi, j'irai à pied à Brigue, en visitant les travaux du Simplon.

Molly et Jack ayant consenti à partir seuls pour Brigue en auto, il fut entendu qu'ils m'y attendraient.

CHAPITRE VII

ENFIN !

Plus je pénétrais dans la montagne, plus la vallée alpestre ressemblait à l'atelier d'un ingénieur. Sans lui enlever cependant sa poésie, la lutte de l'homme pour conquérir les forces de la nature à l'aide de la science ajoutait un intérêt au paysage.

A droite de la route, un grand orifice était béant. Je descendis de voiture pour m'en approcher, lorsque soudain quelqu'un frappa sur mon épaule. Pensant avoir enfreint une défense, je me retournai vivement. Quelle ne fut pas ma surprise en voyant devant moi un ancien camarade d'Oxford qui me souriait. Il était maintenant ingénieur en second pour la construction du tunnel. Il me dit n'être nullement étonné de me voir là, les merveilleux travaux entrepris là attirant chaque jour quantité de voyageurs. Il m'offrit de m'en faire les honneurs.

Après une visite particulièrement intéressante dans les divers chantiers, j'invitai mon ami à déjeuner avec moi dans une petite auberge avant de reprendre solitairement ma route.

J'avais encore le coeur brisé par la trahison d'Hélène et je n'étais pas d'humeur à jouir des beautés du paysage. Je n'avais même pas l'intention de visiter l'hospice du Grand Saint-Bernard ! Je suivis un raccourci me permettant d'atteindre Brigue au plus vite.

J'y devais rejoindre les Winston à l'**Hôtel de la Couronne** et, comme j'y arrivais en une tenue de touriste plus que défraîchie, la vision de Molly vêtue de mousseline blanche se présenta de suite à ma vue.

—Quoi! vous voici déjà ? Etes-vous venu par la vapeur ou par l'électricité ? fit-elle. Nous ne vous attendions pas avant une grande heure. Tant mieux du reste, car nous avons mille choses à vous dire.

"D'abord, je vous ai acheté un revolver, malgré les moqueries de Jack. Mais sachez d'abord que j'ai interviewé des... animaux de toutes sortes pour vous au cours de la journée, Je suis devenue une agence pour ânes et mulets et me suis informée de leur caractère et de leurs capacités, mais...

—Il y a un mais ? dis-je.

—Oui, les animaux les plus beaux sont déjà pris, ou leurs propriétaires ne veulent pas s'en séparer, ou ils sont trop jeunes ou affreux... Le seul que vous pourriez avoir est précisément le plus laid de tous, mais le propriétaire de l'hôtel affirme qu'il y en a des douzaines à Martigny.

—Encore un mirage, sans doute.

—Non, répliqua Molly, il a téphoné à Martigny, on nous y attend.

—En route pour Martigny, fis-je résigné.

L'auto nous y conduisit très vite et l'hôtelier, révenu en effet de notre arrivée, nous attendait sur sa porte.

D'un même élan, nous posâmes tous trois ensemble la même question :

—Pouvais-je louer un muletier et un mulet, non pas seulement pour une excursion, mais pour un long voyage à travers le... monde s'il m'en prenait envie.

Et il me fut répondu que je pouvais avoir cinq mulets et autant de muletiers, si je le désirais. Le ciel avait enfin exaucé mes voeux.

CHAPITRE VIII

Changer d'idées de bonne grâce est plutôt, à mon avis, une preuve de force que de faiblesse. Cela donne l'impression de se réveiller en songeant que personne au monde ne peut dire ce que sera la journée qui commence. C'est ainsi qu'après réflexion je me félicitai d'aller jusqu'à Martigny, parce que cela me donnait le plaisir sincère de passer une journée de plus en la compagnie de Jack et de Molly.

Le lendemain matin, à peine éveillé, j'appris que muletiers et mulets attendaient mon choix. A vrai dire, j'avais espéré que la journée se passerait sans mulets et que Jack et Molly resteraient encore auprès de moi.

Je fis attendre les mulets par principe... ils méritaient bien que j'agisse avec eux comme ils l'avaient fait pour moi, puis je descendis pour faire mon choix.

Quatre mulets et quatre muletiers étaient là, se bousculant à mon approche. Un seul se tenait un peu en arrière avec une dignité modeste, comme s'il était trop fier pour s'imposer ou qu'il ne voulût pas faire de tort à ses camarades. C'était un homme brun, de taille moyenne, ayant vraisemblablement dépassé la trentaine, il avait l'allure militaire et le regard franc. Ses compagnons, bavards, s'entretenaient entre eux en patois, lui restait silencieux. Il avait passé son bras sur le cou d'un petit mulet bien campé. L'animal frottait sa tête de velours brun au gilet marron de l'homme qui recouvrait peut-être un coeur généreux aux battements précipités.

Instantanément, je décidai que cet homme et sa bête devaient être à moi.

—Vous avez été soldat, n'est-ce pas ? demandai-je en français au muletier.

Il salua militairement en répondant qu'il avait servi plusieurs années dans l'armée française.

—Je m'appelle Joseph Marcoz.

—Et votre mulet ?

—Il s'appelle Finois, monsieur.

—Eh bien ! je choisis Finois et son maître.

L'hôtelier s'empressa pour discuter le prix de mon engagement.

Marcoz n'était pas le maître du mulet, il travaillait pour le compte du propriétaire de Finois. Il fut convenu que je paierais vingt-cinq francs par jour pour le muletier et l'animal, nourriture en plus bien entendu. J'acceptai.

Il ne fut plus question que de fixer l'heure du départ. Je n'étais pas pressé, mais ayant appris qu'il y avait dans la montagne deux petits bourgs où on pouvait trouver des abris pour y passer la nuit, je n'osais vraiment retenir davantage Jack et Molly à Martigny.

Je me demandais s'ils étaient déjà levés, lorsque j'aperçus Molly, fraîche comme une rose, appuyée au balcon au-dessus de ma tête.

Elle tenait une lettre à la main et l'agitait en signe de bienvenue. Une carte se détacha qui allait tomber sur la chaussée. Je fus assez heureux pour l'attraper au vol.

A mon étonnement, Molly sembla juger la chose catastrophique.

—Au nom du ciel, ne regardez pas cette photographie, s'écria-t-elle, je ne veux pas que vous la voyez.

J'avais bien remarqué qu'il s'agissait d'une photographie d'amateur, mais je n'avais pas eu la moindre tentation de la regarder.

—Pour qui me prenez-vous ? dis-je. Je n'ai pensé qu'à sauver cette carte d'une chute dans la poussière.

—Je sais bien que vous ne l'auriez pas fait exprès... mais involontairement... Vous me jurez que vous n'avez rien vu ?

—Je puis vous jurer que j'ignore s'il s'agit d'un homme, d'une femme ou d'un animal. Mais... est-ce donc si terrible ?

—Plus que vous ne pouvez l'imaginer ! Je descends bien vite reprendre mon bien et voir vos nouvelles acquisitions.

Une minute plus tard, elle avait repris sa mystérieuse photo et l'avait cachée entre les pages de sa lettre dont l'écriture me sembla élégante et vraiment personnelle. Puis, paraissant avoir oublié l'incident, elle s'efforça de gagner le coeur de Joseph et celui de Finois.

Nous fûmes bientôt rejoints par Winston auquel je parlai de mon départ.

—Mon idée, dis-je, est de faire de 20 à 25 kilomètres par jour selon que je serai plus ou moins bien disposé ; le muletier propose de passer cette nuit à Bourg-Saint-Pierre où nous arriverons en nous promenant ; demain de bonne heure nous gagnerions l'hospice et le soir nous serions à Aoste.

—Vous auriez tort de partir d'ici au plus fort de la chaleur, dit Jack. Vous feriez beaucoup mieux de rester à Martigny avec nous jusqu'à demain matin, vous vous mettriez en route alors à sept heures et demie.

—Mais, Jack, vous oubliez que nous ne pouvons pas prolonger, dit Molly. **Vous ne pensez donc pas aux lettres ?** ajouta-t-elle, en fixant son mari avec ce même regard que j'avais remarqué chaque fois qu'il s'agissait de notre séparation.

Décidément, elle tenait à emmener son mari, me laissant à la merci de mon mulet. C'était bien là l'égoïsme des amoureux !

Il était dur de me dire que je n'avais d'importance pour personne et, cependant, j'aurais aimé que quelqu'un s'intéressât à mon pauvre personnage.

(A suivre)

LISEZ ET FAITES LIRE L'ACTION CATHOLIQUE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-inclus $_____ pour _____ mois d'abonnement à l'édition quotidienne. **NOUVEL ABONNÉ — ANCIEN ABONNÉ.**

Nom _____

Adresse _____ *Comté* _____

PAR POSTE, À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC		A QUÉBEC PAR PORTEUR	
Abonnement régulier	$4.00	Abonnement régulier	$5.00
Six mois	$2.00	Six mois	$2.50
Trois mois	$1.00	Trois mois	$1.25

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut en raturant un des deux mots en majuscules noires, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonnement.

Adressez votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

L'homme, si instruit soit-il, qui s'affranchit de la présence de Dieu en lui-même et dans le monde, est le pire des sauvages.
HENRI DE NOUSSANNE.

L'ACTION CATHOLIQUE

Trentième année No. 9353

Vendredi, 23 avril 1937

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE
IMPORTATEURS INDEPENDANTS DE CHARBON
BOIS DE CHAUFFAGE
Quai Allan rue Champlain
Tél.: 4-4678

Grand débat sur la municipalisation de l'électricité

Sept députés prennent part à la discussion, deux votes sont enregistrés et lors de l'ajournement, la droite n'avait pas réussi à faire adopter le projet de loi en deuxième lecture.— L'hon. M. Bouchard fait une motion pour faire condamner le bill, alléguant qu'il restreint les pouvoirs de municipalisation.— 16 pour, 55 contre.— L'hon. M. Bilodeau expose les avantages de son projet, mais M. Bouchard prétend qu'il s'agit d'un "effort de camouflage."— Les experts des compagnies n'ont pas été consultés, réplique le premier ministre.— D'après M. Drouin, on cherche à jeter de la poudre aux yeux.— Une nouvelle source d'exaspération pour les masses, affirme le Dr Hamel.— Il faut donner les moyens de municipaliser, déclare le maire Grégoire.— M. Barré et M. Lamoureux.

NOMBREUSES INTERRUPTIONS

L'honorable Joseph Bilodeau trouve absolument parfait le projet de loi qu'il a soumis à la Chambre, concernant la municipalisation de l'électricité; mais il n'en va pas de même de l'opposition libérale et des dissidents de l'Union Nationale.

L'Assemblée législative s'occupa à peu près uniquement de ce projet hier après-midi. Sept députés parlèrent sur le sujet. On prit deux votes, et, lorsque la Chambre s'ajourna, la droite n'avait pas réussi à faire adopter la proposition de loi en deuxième lecture.

Cette séance d'hier fut fort intéressante. La discussion y fut animée et généralement sérieuse. Il y eut plusieurs interruptions pendant les discours des dissidents de l'Union Nationale, mais elles ne dégénérèrent pas en chahut, contrairement à ce que l'on avait vu à diverses reprises depuis le début de la session.

MM. Joseph Bilodeau, Damien Bouchard, Oscar Drouin, Philippe Hamel, Ernest Grégoire, Laurent Barré et Lucien Lamoureux parlèrent sur le sujet de la municipalisation de l'électricité. M. Léon Casgrain ajourna le débat.

Le premier vote fut pris sur une décision du président de la Chambre (M. Sauvé) qui maintenait un point d'ordre du premier ministre pendant le discours du chef de l'opposition. M. Bouchard répondait au ministre des Affaires municipales qui avait expliqué le principe et quelques articles du bill. M. Duplessis se leva et exposa que l'on devait s'en tenir uniquement au principe du projet, dans la discussion en deuxième lecture. Le chef de la gauche en appela de cette décision, disant qu'il répondait à M. Bilodeau. Celle-ci fut maintenue par 59 à 15.

Le second vote fut pris sur une motion du chef de l'opposition dont l'objet était de condamner le bill Bilodeau. M. Bouchard allégusit que le projet de loi en question restreignait les pouvoirs de municipalisation au lieu de les étendre. M. Oscar Drouin l'appuyait. Le vote fut cette fois de 55 à 16. Ce fut le plus considérable obtenu à cette session par les deux groupes d'opposition.

Et maintenant la discussion. Donnons un aperçu des discours, plutôt quelques phrases caractéristiques.

M. BILODEAU. — Ce projet de loi était attendu par la population depuis plusieurs années. Je crois que la population en est très satisfaite. Deux grands principes ont présidé à l'économie de cette loi : nous avons voulu sauvegarder l'autonomie des municipalités et nous avons dit de plus que seuls les consommateurs seront appelés à se prononcer là-dessus. L'une des améliorations les plus considérables de notre loi, c'est le referendum.

M. BOUCHARD. — Ce bil lest un formidable effort de camouflage. Je veux démontrer le caractère de ces bills de camouflage dont le but est de faire croire qu'on donne de nouveaux pouvoirs quand en réalité on donne les mêmes pouvoirs. Dans le cas présent on diminue même les pouvoirs consentis par l'ancienne loi. Je n'ai aucune hésitation à dire que cette loi a été rédigée sous l'inspiration des grandes corporations d'électricité.

Le premier ministre se lève alors et proteste. Il affirme que les experts des compagnis n'ont pas été consultés.

M. BOUCHARD. — J'accepte la déclaration du premier ministre. Mais je puis dire que quand je vois au Château les experts des compagnies alors que l'on est à préparer la loi et surtout que je trouve dans la loi des articles que l'on a voulu me faire adopter, j'ai raison de m'étonner.

M. DROUIN. — C'est un bill moyen. On cherche à jeter de la poudre aux yeux. Le principe du bill, qui est de donner aux municipalités le pouvoir de municipaliser, depuis longtemps dans le code municipal et dans la loi des cités et villes. Je me réjouis, toutefois, que l'on enlève le contrôle de la Commission municipale. La loi de 1935 donnait à Québec et à Montréal le droit de municipaliser. Il y a un double principe dans ce bill. Il y a notamment un principe d'expropriation. Si la ville de Québecbec veut municipaliser, elle devra exproprier le "Quebec Power" et toutes ses subsidiaires.

Le député de Québec-Est fut interrompu à diverses reprises et s'en plaignit.

LE Dr HAMEL. — Je veux protester contre ce bill qui constitue une nouvelle source d'exaspération pour les masses... Il faut que le problème de l'électricité soit sain et juste pour tous sans qu'on éprouve le besoin de nous abreuver d'injures parce que nous le discutons.

Au cours de ses remarques le député de Québec-Centre doit répondre à plusieurs interruptions : du premier ministre, du notaire Boiteau, de M. Taché et autres.

M. GREGOIRE. — Nous sommes en faveur de la municipalisation et nous l'avons prouvé. Nous avons obtenu une réduction à Québec, mais ce n'est rien en comparaison de ce que nous sommes en droit d'atendre. On ne peut parler de municipalisation sans donner les moyens nécessaires aux municipalités. Il faut des pouvoirs d'eau. Si les pouvoirs d'eau restent au mains des compagnies, comment pouvons-nous espérer municipaliser avec efficacité ?

Comme M. Drouin et le Dr Hamel, M. Grégoire fut souvent interrompu. Les interruptions portaient notamment sur la réduction des tarifs à Québec.

M. BARRE. — Ce bill est un pas et pour cette raison je l'appuierai. Mais je ne vois rien dans ce projet qui règlera le cas de la campagne. Une des causes pour lesquelles tant de gens n'aiment pas la campagne, c'est que l'on y manque de confort. L'électricité, on ne l'a pas. Quand nous la demondons on nous pose des conditions inacceptables... Je suis pour la sainteté des contrats, mais quand un contrat est violé par l'un des contractants il devient unilatéral et il n'y a plus de contrat. Une foule de pouvoirs d'eau sont entre les mains de compagnies qui ont violé leurs contrats.

M. LAMOUREUX. — Ce qu'il nous faut, à la campagne, c'est la force motrice. J'espère qu'on trouvera le moyen d'obliger les compagnies à baisser leurs taux et si on n'y réussit pas, que l'on expropriera pour établir la concurrence.

Ce qui précède donne une idée des discours. Les interruptions ajoutaient du piquant au débat. On continuera cet après-midi, à trois heures et demie.

(Suite à la page 6, 3e col.)

La session provinciale dure depuis deux mois

Il y aura deux mois demain que la session provinciale, la deuxième de la vingtième législature, est commencée. On siège en effet depuis le 24 février.

Il y a eu à date deux sanctions de loi par l'honorable Patenaude. Il n'y en aura probablement qu'une d'ici la fin de la session et ce sera lors de la prorogation. Celle-ci sera faite par sir Mathias Tellier qui sera assermenté demain comme administrateur de la province.

On prévoit que la fin de la session aura lieu dans une quinzaine.

Le Dr Paquette présentera une adresse à Sa Majesté le 6 mai

Le ministre a visité tous les départements qui sont sous sa juridiction, avant son départ pour l'Europe et a reçu ce matin les hommages et les voeux du personnel du Secrétariat de la Province.

PRECIEUSE COLLABORATION

L'honorable Albini Paquette, secrétaire de la Province et ministre de la Santé, a salué, ce matin, à l'occasion de son départ pour l'Europe, le personnel de son ministère.

Le ministre a visité spécialement le département de l'Instruction publique. En compagnie de l'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique, et de M. B.-O. Filteau, secrétaire du département, M. Paquette a visité chaque bureau en particulier et serré la main de chaque employé.

Il y eut ensuite réunion au bureau de M. Filteau. MM. Delâge, Filteau et Woodley, présentèrent les hommages et les voeux du personnel au ministre. L'honorable Paquette répondit.

Le ministre remercia ses hauts officiers de leurs paroles élogieuses. Il se dit fort ému par cette petite démonstration très sincère. Il dit qu'il était heureux d'avoir pu faire plaisir à son personnel. "J'avais la collaboration de tous, continua-t-il. J'ai trouvé dans vos chefs et dans chaque membre du personnel une collaboration précieuse et tellement généreuse qu'elle a été pour moi une consolation dans mes travaux en faveur de l'instruction publique. C'est un peu pour cela que j'ai ouvert toutes grandes mes oreilles à vos demandes. Je considère qu'il faut y aller donnant donnant. J'ai pensé que mon premier devoir était d'exiger votre collaboration très loyale, mais que j'avais aussi le devoir d'avoir des fonctionnaires satisfaits."

M. Paquette remercie ses employés de leur bienveillance. Il dit qu'il a été brillamment secondé.

Le 6 mai, le ministre présentera à Sa Majesté une adresse bilingue au nom du premier ministre. Il dit qu'il n'oubliera pas ses collaborateurs.

On applaudit vivement l'hon. Paquette.

L'hon. Delâge dit qu'il ne pouvait laisser partir le ministre sans le remercier de sa visite si agréable et de ses attentions délicates. Il remercia le ministre d'avoir écouté favorablement les demandes qui lui ont été faites et d'avoir tenu compte de la promotion et de la compétence. Il lui dit la reconnaissance et l'admiration du personnel.

"Vous partez, ajouta M. Delâge. Nos voeux vous accompagnent. Que la mer vous soit propice et vous ramène chez nous avec de nouvelles énergies pour continuer à diriger l'important ministère qui vous a été confié.

M. Filteau dit de son côté que cette visite honorait le personnel. Comme M. Delâge, le secrétaire du département fit l'éloge de M. Paquette. Il vanta sa bienveillance et sa générosité. Il l'assura de la loyauté et du dévouement de tout le personnel. Il lui fit aussi des voeux de bon voyage.

M. Edouard Woodley exprima les sentiments du personnel de langue anglaise.

Soixante nouveaux Jécistes

Au Séminaire de Québec. — M. l'abbé Oscar Genest préside la réception et donne le sermon. — Belles cérémonies.

DES HOMMAGES

Les Jécistes du Séminaire de Québec ont vécu, hier, une journée très active et très fructueuse au point de vue spirituel.

A deux heures et à quatre heures de l'après-midi, ils se réunissaient en la chapelle de la Congrégation pour la récollection spirituelle. Le prédicateur, M. l'abbé Oscar Genest, directeur spirituel des élèves leur recommanda de ne pas vivre en égoïstes ni en païens, mais de se maintenir toujours en état de grâce et d'être fiers et conquérants.

Un Salut du Très Saint-Sacrement, présidé par M. l'abbé Genest suivit la deuxième instruction de l'après-midi.

Le soir, à 7 h. 30, avait lieu au même endroit, la réception de soixante nouveaux jécistes.

Au nombre des prêtres présents, mentionnons le supérieur du Petit Séminaire, M. le chanoine Cyrille Gagnon, le directeur, M. l'abbé Réal Thomassin ; l'aumônier diocésain jéciste, M. l'abbé Roch Rochette et un grand nombre de prêtres de la maison.

C'est M. l'abbé Genest qui donna le sermon et présida la réception.

Dans son allocution, le prédicateur rappela que la J.E.C. était destinée à orienter la jeunesse vers le Christ-Roi ; qu'il fallait vivre son christianisme intégralement, conquérir ses confrères afin de garder au Christ tous les jeunes; d'où la nécessité d'être purs, fiers de sa foi, joyeux dans l'apostolat, d'avoir un esprit vraiment conquérant. Pour conquérir les confrères, il faut leur montrer que le Christ est la voie, la vérité, la vie et comme le chrétien est un membre de Jésus-Christ, il doit l'aimer et le servir. Le prédicateur ajoute qu'il a constaté que le Christ était méprisé dans les consciences et les foyers; pour le ramener dans les consciences et les foyers il faut avoir une grande dévotion à Jésus flagellé. Il termine en disant qu'il fallait vouloir mettre le Christ dans les coeurs pour cela, avoir soi-même la grâce sanctifiante afin d'avoir un véritable esprit conquérant sur les autres. C'est alors qu'il y aura de véritables apôtres qui feront la gloire du Christ, la gloire de l'Eglise, la gloire du pays.

Après la réception, tous les jécistes, au nombre de 150, se réunirent à leur local pour présenter félicitations et voeux à M. l'abbé Genest dont on célébrait hier, la fête patronale.

C'est M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, un des aumôniers jécistes, qui s'est fait l'interprète du groupe, en cette circonstance. Il recommanda aussi aux jécistes qui devaient quitter l'institution, de toujours vivre ce qu'ils avaient appris au Séminaire. Cette démonstration se termina par trois acclamations au Christ-Roi.

De Matane jusqu'à Mont-Joli en auto

M. W.-A. Asselin, voyageur de commerce pour la maison Alfred Lambert, de Montréal, revendique l'honneur d'avoir été le premier, cette année, à franchir en automobile la distance qui sépare Matane et Mont-Joli, une distance d'environ 100 milles. Dimanche matin, M. Henri Chouinard, propriétaire de taxi de Matane, venait le chercher à l'hôtel et le conduisait directement à Mont-Joli, où il arrivait le soir. Il y avait encore beaucoup de glace sur la route et nombre de bancs de neige avaient été préalablement coupés. Le voyage s'est cependant effectué sans difficulté. M. Asselin, que nous avons rencontré hier, s'est plu à reconnaître l'habileté du chauffeur qui était au volant du taxi.

Un hommage à Ls Fréchette

La Commission des Sites historiques posera une place commémorative sur la maison, où naquit Louis Fréchette, à Lévis. Les dirigeants de la Commission auraient voulu faire coïncider la cérémonie avec le second Congrès de la langue française, mais comme le programme du Congrès est très chargé, le dévoilement de la plaque aura lieu plus tard.

Cette maison historique est située sur la rue Saint-Laurent, à Haldow. Elle a actuellement plus de cent ans d'existence. Le père de Fréchette était constructeur de navires, c'est ce qui explique pourquoi la maison est si près du fleuve. Le poète passa les dix premières années de sa vie dans cette maison.

Elle est actuellement inhabitée, et située sur un terrain du C. N. R.

Pour aider les jeunes

L'honorable Onésime Gagnon présente un projet de loi pour se faire autoriser à dépenser une somme de vingt-cinq mille dollars pour aider à la formation professionnelle de jeunes gens de la province, afin de leur permettre de bénéficier de l'ouverture de carrières nouvelles dans l'industrie minière.

Cette somme sera payée par le trésorier de la province à même le fonds consolidé du revenu.

Le premier feu de forêt s'est déclaré le 22

On a rapporté hier au service de la protection de la forêt, le premier incendie en forêt de 1937. Ce feu s'est déclaré dans Calumet, rang 21, le long de la rivière Outaouais. Il a été maîtrisé rapidement.

L'an dernier le premier incendie en forêt se déclarait le 6 mai, dans la même région que celui d'hier.

Le service de la protection que dirige M. Henri Kieffer avec M. Henri Méthot comme assistant, a donc commencé officiellement sa saison de lutte contre les incendies en forêt.

Importants travaux au bloc Séguin

Le gouvernement y installera son bureau de placement. — Les locataires actuels, sauf M. Bégin, vont déménager.

AU MOIS DE MAI

Le gouvernement provincial vient de louer le bloc Séguin pour y installer son bureau de placement, un de ses magasins de liqueurs, etc. Tous les locataires, à l'exception de M. Bégin, imprimeur, devront quitter les lieux pour le mois de mai : notamment la Cie Rolland, qui déménagera un peu plus loin, sur le Boulevard Charest près la rue Laliberté, et la Corporation des téléphones et pouvoirs de Québec. Cette dernière annoncera sous peu les quelques changements occasionnés par ce déménagement. Des travaux considérables seront effectués incessamment au bloc Séguin avant que le gouvernement en prenne possession.

Le lt-col. Ph. Ouellet a été réélu

Comme président de la Légion Canadienne, succursale no 13.— Le capt. Baillargeon aura la charge de vice-président.

10e CONVENTION

Au cours d'une assemblée tenue hier soir, les officiers de la Légion Canadienne, succursale no 13, ont fait l'élection de leurs directeurs, et ils ont réélu à la présidence le lieut-col. Ph. Ouellet, V.D. Le vice-président est le capitaine G.-G. Baillargeon, E.O.; président du comité de la publicité, M. H. McIntyre Hood; président du comité des secours, M. Jos. Bouchard; président du comité des finances, Geo.-W. Warner; président du comité de réception, M. Wilfrid Gadoury; président du comité des règlements, Col. de M. Taschereau, V.D.; président du comité de propagande, Lt R.-M. Pennington.

On a aussi choisi ceux qui iront représenter à la succursale no 13, à la 10ème convention annuelle de la Légion Canadienne, qui sera tenue à Montréal, les 23 et 24 avril, sous la présidence du lieut-col. J.-D. Brousseau. Ce sont le lieut-col. Brousseau, lui-même, le col. de M. Taschereau, V.D., le capitaine G.-G. Baillargeon, E.D., et le lieut-col. Henri Desrosiers, D. S. O., V. D.

La succursale no 64, Mont-Sorel, New-Carlisle, sera représentée par M. F.-J. Le Gresney; celle de Gaspé, la succursale 59 Jubilée, par son président, M. R.-F. Eden, et la succursale 12 de Kénogami, par le lieut-col. Arthur Gaboury.

Achat de camion

On a décidé mardi au comité administratif d'acheter un camion d'une capacité d'une tonne et demie, qui sera utilisé par le département du service d'alarme. La ville se servira, pour effectuer cet achat, d'une somme de $680. qui lui a été versée par la municipalité de Ste-Anne de Beaupré, pour services rendus au cours du désastreux incendie survenu dans ce village, l'automne dernier. Le comité a également décidé d'acquérir une machine de vulcanisation devant servir pour les capots et les bottes des pompiers.

Route ouverte

Les autos circulent mais assez difficilement sur la route Lévis-Montmagny. Lundi, M. Jean-Louis Gagnon, représentant des remèdes Faguet, fils du docteur J.-L. Gagnon, de Montmagny, a réussi à couvrir en six heures la distance séparant les deux villes. L'automobile de M. Roger Marcoux suivait à une faible distance. Ces deux automobilistes ont été les premiers à circuler sur cette route cette année.

Pas de distinction entre propriétaire et locataire

En matière d'électricité, dit le maire, nous subissons tous l'exploitation du trust et nous devons nous unir. — C'est ma ferme intention, dit-il, de lutter pour obtenir le droit de vote des locataires.

SUR UN REFERENDUM

Le maire J.-E. Grégoire, député de Montmagny, a déclaré ce matin au représentant de l'"Action Catholique", que c'est sa ferme intention, de même que celle du groupe dissident de l'Union nationale, de lutter énergiquement, en vue d'obtenir, pour les locataires, le droit de voter dans un referendum sur la question de l'électricité.

"Pour ma part, a déclaré M. Grégoire, dans une question comme celle-ci, je ne veux pas de distinction entre propriétaires et locataires. Tous, tant que nous sommes, subissons l'exploitation du trust de l'électricité, et nous devons nous unir. Qui a intérêt à faire des distinctions et à créer des chicanes entre propriétaires et locataires, si ce n'est le trust lui-même ? Nous n'avons pas plus de raisons de nous diviser en clans que d'être rouges ou bleus, en face d'un tel problème. Si nous nous chicanons entre nous, le trust va rire, comme on a ri longtemps de nous voir divisés sur des questions de partis. Si, au contraire, nous nous liguons pour présenter un front uni, nos efforts auront cent fois plus de chances d'être couronnés de succès".

Le déficit municipal qui devait être de $663,000 d'après toutes les prévisions sera de $400,000

Il a été révélé aujourd'hui qu'à la suite des économies qui ont été pratiquées sans relâche à l'hôtel-de-ville, le déficit prévu sera réduit d'un quart de millions. — Assurances, électricité, achats, impressions, etc.

REMARQUES DU MAIRE

Grâce à la politique d'économie et de restauration des finances municipales poursuivie sans relâche par Son Honneur le maire Grégoire et ses collègues à l'hôtel-de-ville, le déficit de l'année fiscale 1936-37 qu'on prévoyait être de $633,000, a pu être réduit considérablement et sera d'environ $400,000. C'est ce que notre chroniqueur municipal a appris ce midi.

On se rappelle qu'au cours de la session d'urgence de 1936, la Cité de Québec s'était fait autoriser par la Législature à contracter un emprunt de $633,000. pour combler le déficit de l'année courante. Il a été révélé aujourd'hui qu'à la suite d'économies réalisées dans l'administration générale de la ville, ce déficit sera approximativement d'un quart de million moindre qu'on ne l'avait espéré.

Les causes de cette diminution du déficit municipal qui réjouira sûrement tous les contribuables québecois sont multiples. On peut l'attribuer notamment à toute une série d'économies réussies dans les différents domaines de l'administration, à des nouveaux taux d'intérêt obtenus de la banque, et enfin à la différence sauvée grâce à des rachats d'obligations, avant l'échéance, effectuées par la ville au cours du présent exercice financier.

Ce n'est cependant pas tout. Notre représentant a également appris que le déficit de l'année fiscale 1935-1936 qui devait être de $134,000, et pour couvrir lequel on avait dû imposer une taxe spéciale de onze sous et demi, n'est à présent que de $92,000, laissant ainsi un surplus de $42,000.

Encore là cet excellent résultat a pu être obtenu à la suite des économies les plus diverses réalisées entre autres dans les domaines de l'assurance, de l'électricité, des achats, des impressions, etc, etc.

Il ne fait aucun doute que ces nouvelles seront accueillies avec joie par tous ceux qui suivent de près les affaires municipales, en particulier ce qui concerne les finances de la ville. Ils en seront particulièrement reconnaissants au maire lui-même, à ses collègues, au Trésorier de la Cité, M. Eugène Barry, ainsi qu'aux fonctionnaires qui le secondent dans sa lourde tâche d'administrer la Trésorerie municipale.

Son Honneur le maire que nous avons rencontré ce midi à son bureau de l'Hôtel de Ville s'est dit heureux de communiquer cette bonne nouvelle aux citoyens de Québec, et en parlant de la diminution du déficit de l'année fiscale courante, il a souligné que ces résultats réaliseraient une chose qu'il a toujours prônée, c'est que les administrateurs de la ville doivent d'abord et avant tout tendre à équilibrer le budget de la cité par une administration attentive et une politique d'économie éclairée.

L'abbé Lavergne au poste CHRC

L'abbé Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâce, adressera la parole au poste CHRC, dimanche le 25 courant, à huit heures moins quart, heure avancée.

Sujet : "Sur le sombre horizon".

Nouvel écho de l'affaire A. Harding

Le juge Cannon annule le mandat émis contre Ann Harding à la demande de Harry Bannister, le trente mai 1936.

DECLARATION FAUSSE

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a annulé, ce matin, le mandat émis contre Ann Harding, à la demande de Harry Bannister, le 30 mai 1936.

Le jugement du juge est basé sur le fait que Bannister aurait déclaré faussement qu'il avait droit de voir sa fillette Jane, et que Ann Harding s'enfuyait en Angleterre, sans raison, en amenant l'enfant. Le mandat ne fut jamais exécuté, pour la raison qu'Ann Harding avait pris un paquebot à destination de l'Angleterre, la veille.

Il y a quelques jours les procureurs d'Ann Harding ont présenté une motion pour faire annuler le mandat. Ils ont produit les documents judiciaires. Ces documents prouvent que Bannister aurait fait plusieurs déclarations fausses pour obtenir son mandat. "Sa déclaration, dit le juge, est inconvenante et aussi loin de la vérité que possible".

Conférence du docteur A. Leclerc

Sous les auspices de l'Unité Nationale. — Un voyage à la Baie Comeau. — M. Houde préside.— —Allocution de M. Simard.

VASTE COMTE

M. le docteur Arthur Leclerc, député provincial de Charlevoix-Saguenay, était le conférencier d'honneur, hier soir, à la réunion hebdomadaire de l'Unité Nationale de Limoilou. Il avait choisi comme sujet : "Un voyage à la baie Comeau".

Il a été présenté par M. H.-P. Hould, président de l'association, et remercié par M. Emile Simard.

Nous avons remarqué sur les premières rangées : MM. les échevins Hubert Simard et Tancrède Gignac ; MM. Edgar Champoux, Oscar Pelletier, les docteurs A. Bellemare, A. Pouliot et Léon Lessard, Eugène Bruneteau, Laval Lantagne, Roger Cantin, J.-L. Pépin, Léandre Tremblay, J.-E. Simard, Alex. Grondin, U. Caumartin, le notaire Jules Lessard, L.-P. Drapeau, A. Letellier, J. Aubert, J.-E. Gosselin, J.-R. Riverin, etc.

Le conférencier commença par décrire la situation géographique de son comté. C'est le plus grand comté de la province. Il a 700 milles de long et toute la population est échelonnée sur les côtes, de Petite-Rivière à Blanc-Sablon. Le climat est assez rude et les hivers sont très longs. A mesure que l'on descend vers le golfe, la forêt diminue de plus en plus, si bien qu'à Natasquam, il est difficile de se trouver du bois de chauffage. La population du comté est d'environ 30,000 âmes.

Les principales ressources des habitants sont la pêche et l'exploitation des forêts. C'est la pêche au saumon, à la morue et au

(Suite à la page 8, 5e col.)

Assermentation de Sir Mathias Tellier demain

Nous apprenons que Sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'Appel de la province, est arrivé à Québec, ce matin, et il sera assermenté comme administrateur de la province, en l'absence du lieutenant-gouverneur, demain, samedi. C'est M. Lemaire, greffier du conseil privé, qui recevra le serment de Sir Mathias.

La fête de St-Georges

Aujourd'hui, fête de saint Georges, patron des Anglais, les drapeaux flottent sur les édifices parlementaires.

Il est fort probable que l'on fera écho à cette fête en Chambre, cet après-midi.

Les délégués vont partir à 11 heures

Son Excellence le lieutenant-gouverneur ainsi que les honorables Paquet, Bourque et Layton prendront place, vers 11 heures ce soir, sur le "Duchess of York" en rade de Québec. Le paquebot a quitté Montréal ce matin et descend le fleuve en route pour l'Angleterre. Nombre d'officiels qui se rendent au Couronnement font la traversée sur le navire. Le "Duchess of York" s'arrêtera tout probablement assez longtemps en rade de Québec ce soir. Le transbordeur qui doit conduire M. Patenaude et les autres officiels de la province ne quittera son quai de l'Anse-au-Foulon que vers 11 heures, plusieurs passagers de Montréal et de l'ouest du pays devant arriver ici sur le convoi régulier entrant en gare Union vers 10 heures.

Enquête sur l'affaire de contrebande

Plusieurs nouveaux témoins ont été entendus au cours de la journée d'hier. — Montant de $12,500 en jeu.

LES DOCUMENTS

L'enquête préliminaire des prévenus, accusés d'avoir conspiré pour frauder le département de l'Accise pour uen somme $12,500, en faisant le commerce de contrebande de liqueurs alcooliques, se poursuit au Palais de Justice. C'est M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, qui préside le procès. Hier, de nombreux témoins sont venus déposer devant le tribunal de nombreux documents : des mandats de poste, des reçues, etc. A la fin de la journée, il y avait un stock assez considérable de documents devant la cour.

Les témoins ont été MM. J.-A. Beaulieu, agent du C.N.R. à Saumaur ; Napoléon Matte, autrefois chef de gare à Jonquière et maintenant à Lévis ; Jean Bruneau, du service des postes ; L.-J. Angers, maître de poste à Jonquière et Mlle Riverin, assistante du maitre de poste de Jonquière.

Les avocats du gouvernement fédéral commenceront probablement aujourd'hui l'exposé des faits de la conspiration. Les deux premières journées ont été presque exclusivement consacrées à l'identification de documents, qui serviront dans la preuve.

Les accusés sont défendus par Me Antonio Laplante.

L'état de nos grandes routes

Le bulletin des routes du Club Automobile révélait hier que la route No. 5, de Lévis à Sherbrooke, via Richmond, n'est pas encore recommandable, à cause du dégel qui amollit le gravier à certains endroits. La condition est la même un peu plus loin sur la même route Danville et Richmond.

Les automobilistes passent avec certaines difficultés entre St-Nicolas et St-Antoine, sur la route Lévis-St-Lambert; de St-Antoine en allant vers la Métropole, la route est assez bonne. Les conditions se sont améliorées à la Pérade, sur la route No. 2, entre Québec et Montréal; on peut y circuler sans trop de difficultés. On peut aller à Ste-Catherine en passant par St-Augustin, mais il est encore impossible de se rendre au lac St-Joseph. On ne peut pas circuler encore entre Neuville et Pont-Rouge, de même qu'entre Pont-Rouge et St-Raymond. Mais on peut se rendre à St-Raymond en passant par St-Basile. On peut aller à St-Casimir, en passant par Deschambault et St-Marc des Carrières.

La partie de la route entre St-Lambert et St-Romuald est encore en mauvais état, quoique un peu améliorée. La route No. 23 pour la Beauce est bonne. La route No. 2 dans la direction de Montmagny et Rivière-du-Loup n'est pas encore recommandable. Celle de Vallée-Jonction à Sherbrooke, via Thetford-les-Mines, est passable, de même que celle de Beauceville à Sherbrooke. On peut circuler sans trop de difficultés de St-Georges de Beauce à Mégantic.

Il est entendu que le camionnage est prohibé sur toute les routes gravelées, jusqu'à nouvel ordre.

Assemblée annuelle de l'Ouvroir N.-D. de Pitié, le 26

La grande assemblée annuelle de l'Ouvroir Notre-Dame de Pitié aura lieu, lundi, le 26 avril, à 3 heures, à la Crèche St-Vincent-de-Paul.

La visite de l'institution précédera l'exposé des activités.

A cette occasion, le comité invite très cordialement toutes les bienfaitrices de la Crèche, Dames Patronnesses et zélatrices, à se joindre aux membres de l'ouvroir et aux associées des filiales.

La bénédiction du S. Sacrement clôturera la réunion.

Aujourd'hui

PALAIS MONTCALM. — Clôture des cours d'histoire du Canada de M. l'abbé Lionel Groulx.

CLUB CANADIEN. — Déjeuner-causerie à 12 h. 30. Conférencier : M. F.-L. Whellen, de Londres.

A L'EXECUTIF. — Réunion à 8 h. 30.

A L'ACADEMIE. — Réunion de la Ligue du Crédit Social, à 8 heures, à 2, rue Cook.

DANS LE PORT. — Remise de la canne à pommeau d'or au capt. Buskwood, commandant de l'"Empress of Australia".

PATRONAGE LAVAL. — Les membres de l'Association des Anciens du Patronage Laval sont priés de se réunir, ce soir, à 9 heures et demie, au Patronage, pour se rendre au domicile de madame Conrad Pouliot, décédée le 21 avril, au No 38, rue Saint-Germain.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur : Jules DORION

VENDREDI, 23 AVRIL

La loi autorisant la municipalisation de l'électricité

Ni pire ni meilleure que l'ancienne, dans son ensemble.

L'acte le plus instinctif et le plus logique à poser après avoir pris connaissance du nouveau projet de loi de la municipalisation de l'électricité, c'est bien de comparer ce texte à celui de la loi Taschereau (1935) sur le même sujet, loi qui n'a pu suffire à contenter le public, si nous en jugeons par le résultat des deux dernières élections.

La nouvelle loi est d'une phraséologie plus limpide. Elle est plus complète et explicite sur certains points, mois peut-être sur d'autres. Le mécanisme du référendum y est longuement décrit.

L'agencement des clauses est différent, quoique l'ensemble de cette pièce législative contienne une substance très semblable à celle de la loi de 1935 sur nombre de points essentiels. Nous avions un bonnet blanc et nous voici en possession d'un blanc bonnet.

Un avantage de la nouvelle loi, c'est qu'elle dispense les municipalisants d'une série d'approbations exigées par la loi Taschereau: celles du ministre des Affaires municipale et de la Commission de l'Electricité en plus de celle des propriétaires. Ça, c'est un progrès.

Par contre, l'approbation des propriétaires devient beaucoup plus difficile à obtenir, car les compagnies, auxquelles la loi Taschereau n'accordait qu'un vote restreint au cinquième de leur évaluation municipale taxée, voteront, d'après la nouvelle loi, pour le plein montant de leur évaluation taxée. Ce recul est grave, car il augmente l'influence de la dictature économique, en l'occurrence. Il ne faudra pas s'étonner de voir se liguer et triompher contre tout projet de municipalisation de l'électricité, dans une ville comme Québec, par exemple, toutes les grandes entreprises, banques et autres, dont les conseils d'administration sont en quelque sorte imbriqués les uns dans les autres par la présence de directeurs possédant le don de l'ubiquité sinon celui d'omniscience. — Cet inconvénient grave éclipse complètement le mince avantage résultant du refus du droit de vote aux compagnies d'électricité.

La loi Taschereau permettait aux municipalités locales de s'associer pour établir un service d'électricité. La nouvelle loi autorise le Conseil de comté à prendre cette initiative. On peut y voir des avantages et des inconvénients.

* * *

Comme la loi Taschereau, la nouvelle loi impose une taxe percevable sur les bien-fonds de la municipalité. L'erreur paraît encore plus grave dans la dernière loi, parce que celle-ci contient une clause (27) qui se lit ainsi: "*Les taux fixés par une corporation municipale pour l'électricité qu'elle vend doivent être suffisants pour couvrir les intérêts et l'amortissement de la dette contractée pour l'établissement du service, les frais d'exploitation et d'entretien de celui-ci, la détérioration de l'installation et les pertes de recouvrement*". — Alors, pourquoi parler de taxes, quand les taux sont assez élevés pour couvrir toutes les dépenses ? On voudrait effrayer les propriétaires, les indisposer contre la municipalisation, que l'on ne s'y prendrait pas autrement. D'ailleurs, ce sont les consommateurs seuls qui devraient payer toutes les dépenses, sans exception, les propriétaires, en tant que tels, n'ayant pas un sou à verser. Combien de fois faudra-t-il donc répéter une chose aussi simple que celle-là pour nous faire comprendre de ceux qui semblent avoir des oreilles pour ne pas entendre ?

x x x

Il n'est rien de plus efficace que la coopération contre les exactions des trusts. La Commission Hydro-électrique d'Ontario produit depuis trente ans des effets de plus en plus merveilleux, parce que, sans en avoir le nom, elle est, aux deux paliers de son organisation, une véritable institution coopérative fonctionnant sous la protection bienveillante de l'Etat et des municipalités. Le gouvernement ontarien a organisé la coopération des distributeurs et des consommateurs d'électricité, chez lui, comme Mussolini a organisé le corporatisme en Italie, les deux abandonnant les sentiers de la ruine pour choisir les voies de la prospérité. Voilà ce que l'on gagne à sortir de la banalité administrative.

La loi que l'on discute en ce moment est encore moins coopératiste que la loi Taschereau. C'est du capitalisme tout pur. Elle soumet le consommateur (capital humain) au propriétaire (capital piastre). Cette loi fait dépendre du bon vouloir des propriétaires, surtout des grands propriétaires, c'est-à-dire, des associés aux dirigeants de l'Electricité, l'organisation d'un service d'électricité indépendant du Trust. Ce sont les consomateurs d'électricité seuls qui vont payer ou, du moins, qui devraient payer jusqu'au dernier sou les dépenses encourues pour la fondation et le maintien du service d'électricité, mais ce sont les propriétaires seuls, les gros surtout, les parents financiers du Trust, qui vont décider du sort de la municipalisation. Evidemment, ce n'est pas logique, ce n'est pas juste, ce n'est pas progressif.

Pour enlever à la loi son caractère trop exclusivement capitaliste, pour la rendre un peu coopératiste et, donc, plus sociale, il faudrait accorder aux locataires, aux communautés religieuses, aux institutions de charité aux fabriques paroissiales — autant de consommateurs d'électricité beaucoup plus intéressés que nombre de propriétaires à la baisse du coût de cette marchandise nécessaire — le droit de voter au referendum.

* * *

Et pourquoi voter en valeur, quand les propriétaires ne font que donner un endossement sans suite possible, puisque les taux seront toujours fixés — la loi le dit, et avec raison — de manière à couvrir toutes les répenses de fondation et d'entretien; pourquoi voter en valeur, quand l'expérience de près de 700 municipalités ontariennes atteste qu'un service municipal d'électricité ne fait pas faillite ? — Est-ce assez rassurant ?

Si nos législateurs relisent leur texte, ils constateront sans doute l'odieux de l'article 37, où l'on impose tous les biens-fonds pour un service d'électricité dont l'usage est laissé libre et restera, par la force des choses, inaccessible, pour un certain temps, à plusieurs propriétaires fonciers.

* * *

Nous nous en tenons à l'appréciation des points de ce projet de loi qui nous paraissent les plus importants. Nous pourrions parler des conditions d'expropriation, des délais judiciaires possibles, etc.

Après avoir exprimé une opinion défavorable sur les lois d'électricité de l'ancien régime, nous ne croyons pas avoir le droit d'approuver cette nouvelle législation appuyée, en somme, sur les mêmes principes sociaux.

Nous espérons bien que l'on prendra le temps d'étudier suffisamment ce projet de loi avant de l'adopter, car la municipalisation sera chose très difficile sous l'empire de cette loi.

On supprime des approbations ennuyeuses, mais on aggrave notablement celle que l'on a laissée: le referendum; on en fait une barrière pratiquement infranchissable.

Pour la ville de Québec, par exemple, la munuicipalisation nous semble devenu un projet presque irréalisable, si cette loi est adoptée telle que proposée.

Quant aux municipalités autres que Montréal et Québec, elles ont déjà la faculté de municipaliser l'électricité. La Loi la leur a laissée jusqu'ici, comme si c'était pour les municipalités un droit inhérent à leur nature municipale. C'est par exception, c'est pour assurer une riche prébende au Trust, que l'on avait enlevé ce droit aux deux grandes villes où le commerce de l'électricité est un véritable Pactale : Québec et Montréal.

Eugène L'HEUREUX

PETITES NOTES

En voilà une bonne !

Les chefs du gouvernement soviétique ont toutes les audaces. S'il faut en croire le communiqué d'un Bureau de presse chrétienne en Hollande, les changements suivants auraient été opérés en Russie:

A Pâques on avait l'habitude de se saluer par les paroles: "Le Christ est ressuscité". En répondant : "Il est vraiment ressuscité !" on s'embresse.

Or, l'organisation des athées à Moscou vient d'adresser une lettre au conseil central des athées, dans laquelle elle dit que ces paroles sont la manifestation d'une superstition religieuse. La fête de Pâques, selon cette lettre, est désormais la fête de la résurrection du prolétariat. L'usage de s'embrasser doit rester, mais le salut sera désormais: "La classe ouvrière est ressuscitée", et on répondra : "Vraiment elle est ressuscitée par le pouvoir Soviétique".

La vérité c'est que jamais les classes laborieuses russes n'ont été si peu considérées. N'est-ce pas Gide qui a parlé d'esclavage ?

L.-P. R.

Pires que les Iroquois !

Depuis le début de la guerre espagnole, nous avons lu le récit de mille atrocités différentes. Nous n'aurions jamais cru que l'on put imaginer une formule inédite de cruauté. Or, l'entente Internationale anticommuniste nous communique un récit de Gil Gomez Bajuelo. Le correspondant raconte ceci :

"Un père fut assassiné en même temps que ses cinq fils, dont deux étaient avocats, un médecin, un pharmacien et le cinquième étudiant. Le père pria, implora qu'on le tuât avant ses fils. On lui refusa cette faveur et un à un les cinq fils sont tombés sous les yeux de leur père. Les rouges les fusillaient en tirant d'abord aux pieds puis un peu plus haut chaque fois jusqu'à ce que les balles arrivent à la tête. Ils laissaient s'écouler un grand moment entre chaque coup de feu".

Mille fois pardon à nos lecteurs. Ce n'est pas pour les émouvoir inutilement que nous publions ces actes de sauvageries. Puisque le communisme se cache hyprocritement et promet aux classes laborieuses la paix et le bonheur, nous voulons montrer non pas ce qu'il promet mais ce qu'il donne en Espagne et ce qu'il donnerait même chez nous si nous avions la faiblesse de ne pas le démasquer.

L.-P. R.

Si l'on comprenait

De même que la goutte d'eau tombant sans cesse à la même place finit par percer le rocher ainsi la répétition d'une même vérité finira par remuer tous nos gouvernants.

A son tour, le Cardinal Mac Rory, primat d'Irlande, vient de déclarer :

"C'est la situation misérable des classes laborieuses et les souffrances du pauvre qui constituent la force du communisme. Si les Etats Chrétiens ne s'arrangent pas afin que la richesse et la prospérité privée soient plus répandues qu'elles ne le sont à présent, il deviendra impossible de refouler le communisme."

Si l'on comprenait mieux cette vérité !...

L.-P. R.

Le MOIS

Au sommaire du no 75 de la Revue LE MOIS: "L'emprunt-or et le visage de la France", par Florian Delhorbe; "Les origines de la guerre espagnole", par Yvon Jan; "Armements anglais et armements italiens en Méditerranée", par le Ct Chateauneuf; "Les jeux de la mort et de la vie", par Roger Lutigneaux; "L'influence de l'Italie dans la vie culturelle de l'Europe", par Wladimir Weidlé; "La littérature hongroise d'aujourd'hui", par Eugène Bencze.

En outre: 20 autres articles, portraits biographiques, notes, revue des livres et des revues.

Vous pouvez obtenir ce numéro pour $1.00 franco de la MAISON DU LIVRE FRANCAIS DE MONTREAL, INC., 1750, rue Saint-Denis, à MONTREAL.

Dimanche, 28 février, le général Queipo de Llano a rendu la couronne de la Sainte Vierge de la Macarène, couronne, qui avait été donnée à l'Etat par la confrérie de la Ste Vierge de bonne Espérance pour le cas où l'Etat voudrait se servir de l'or pour l'Inscription Nationale. Le général ne voulut accepter cete couronne, et il l'a laissé intacte.

Après un discours, dans lequel le général disait que c'était grâce à l'intervention de la Sainte Vierge que les nationalistes allaient de victoire en victoire, il remit la couronne entre les mains du Cardinal Ilundain, qui sous les acclamations d'une foule enthousiaste couronna de nouveau la statue vénérée.

Quidam

Franco dénonce le rôle de la Maçonnerie, en Espagne

Un interview avec le Général Franco

Le journaliste portugais, Armando Bonaventura, a interviewé le général Franco. Il a publié un article sur lui dans le "Diario de Noticias", dont nous extrayons les passages suivants: Le général alla au-devant de moi dans son uniforme, l'écharpe rouge de son rang militaire passée sur les épaules. Il est encore jeune. Un sourire franc ombragé par une petite moustache.

Nous nous assimes l'un en face de l'autre. L'entretien dura longtemps. Dans ma mémoire je vois la figure militaire du général, sa carrière splendide, de l'école des Cadets jusqu'au rang de directeur de l'Académie militaire de Saragosse et commandant de la légion étrangère. Dans ma mémoire je vois son activité militaire au Maroc, son retour triomphale d'Alhucemas, où les masses lui rendirent hommage et où son ami et admirateur, le général Primo de Rivera lui cria: "Franco, mon cher Franco, je suis ici...."

Nous parlâmes des élections du 16 février 1936, et après cela du temps du Front Populaire. Le Chef d'Etat me disait ensuite :

—C'est dommage que des hommes de science et de grande influence aient suivi des idées infâmes et antinationales. J'ai étudié la question russe profondément. J'ai vu clair dans le mensonge de la domination soviétique et je sais quel esclavage elle signifie pour les classes ouvrières. Avec effroi j'ai lu un jour à Madrid dans les journaux qu'on avait fondé une "Ligue des amis de l'U.R.S.S.", dans laquelle le grand médecin espagnol. Dr Gregorio Maranon, jouait un rôle important. Je ne lui ai pas caché mon mécontentement, et je lui ai envoyé un document, dans lequel le but de ces Ligues a été démasqué. On peut résumer ce but comme suit: Les Ligues, fondées partout dans le monde entier ou étant sur le point d'être fondées, ont pour tâche de recruter les meilleures forces de la littérature, de la science et des arts pour la propagande de l'U.R.S.S."

—Pourquoi l'armée n'a-t-elle pas résisté immédiatement après les élections de février 1936 ?

—Quelle armée ferait cela ?"

—C'est vrai; Franco aurait-il pu confier à ce moment-là le salut de l'avenir à l'armée ? Il y avait beaucoup d'éléments suspects dans l'armée. Les uns étaient des adhérents convaincus du Front Populaire, les autres étaient lâches et pris aux pièges de la Franc-Maçonnerie.

Le général Franco déclare que la Franc-Maçonnerie avec son réseau d'influences internationales allant de Paris (Rue Cadet) à Genève, où réside son secrétaire, et à Prague, le domicile du chef suprême, est la principale coupable de la ruine politique de l'Espagne.

Dès la chute de la dictature de Primo de Rivera et la fondation de la République jusqu'à la Révolution en Asturie et les grèves à Barcelogne, jusqu'à l'assassinat de Calvo de Sotelo sur l'ordre de Genève (le porteur de cet ordre était M. Garci, ministre des Affaires étrangères à cette époque et même aujourd'hui on sent l'influence de la Franc-Maçonnerie.

La Franc-Maçonnerie s'est déclarée solidaire avec les éléments communistes, "Les Rouges", surtout en Russie, en France, en Tchécoslovaquie, en Belgique et au Mexique.

Un document avère ces paroles, document qui a été signé dans une assemblée du Grand-Orient de France, le 21 septembre 1936, deux mois après que le mouvement nationaliste pénétra en Espagne; le Dr Pelocin a été président de l'assemblée, à laquelle assistaient comme orateur les "frères" Zaborosky, Barbier et Pablo Perrin, Grosset comme secrétaire, et Richard comme trésorier.

Le document envoyé à la Franc-Maçonnerie espagnole dit :

"L'assemblée de 1936, douloureusement éprouvée par la lutte fraticide qui ensanglante un pays, dont la démocratie a donné de nombreuses preuves de son attachement à notre démocratie, présente ses plus vives sympathies aux hommes morts pour leur idéal: défense de la liberté, et l'assemblée espère voir bientôt la paix générale."

Réponses aux objections contre les caisses populaires

Dialogue sur les Caisses Populaires entre un reporter et l'honorable M. Antonio Elie, ministre sans portefeuille. Faute d'espace, nous avons supprimé quelques considérations non strictement indispensables.

Le reporter.—Pensez-vous, par exemple, qu'il y a une relation étroite entre l'établissement du Crédit Agricole et le développement des Caisses Populaires ?

L'hon. M. Elie. — En effet, "Crédit Agricole" et "Caisse Populaire" sont deux expressions qui "attellent" bien. Il est vrai que le Prêt Agricole est une aubaine pour les cultivateurs, mais encore leur faudra-t-il rembourser les emprunts obtenus de l'Office et, dans ce but, économiser. De plus, nos gens auront encore besoin de prêts à court terme, de prêts temporaires pour 4 mois, 8 mois ou un an. Dans l'un et l'autre cas, la caisse populaire leur sera plus précieuse que jamais.

Le reporter: — Mais ce n'est pas à la Caisse Populaire qu'on va s'adresser pour remettre...

L'hon. M. Elie: — C'est un fait qu'on rembourse d'autant mieux qu'on accumule petit à petit ses épargnes au cours de l'année. La Caisse est l'endroit idéal pour "remiser", si l'on peut dire, ses économies. Prenons un cultivateur qui doit remettre, par exemple, $60. par année à l'Office du Crédit Agricole. Supposons qu'il s'engage à mettre de côté $5. par mois à sa caisse paroissiale. Celle-ci lui paye un intérêt de 2½ à 3% sur ces dépôts. L'échéance venue, il va à la caisse et retire non seulement le capital mais les intérêts, s'en servant pour rembourser et le capital et les intérêts dûs à l'Office. Se faire payer 3% sur ses épargnes, c'est un moyen comme un autre d'annuler l'intérêt de 2½% du Crédit Agricole. Un autre point: le Prêt Agricole va permettre à plusieurs débiteurs de rembourser immédiatement leurs créanciers. Cela veut dire que des sommes appréciables circulent à la campagne... Où ira cet argent ? Renouvellera-t-on les erreurs d'autrefois en donnant ses épargnes au premier venu, au beau parleur qui nous arrive un [illegible] avec des "débentures" douteuses ? Nos cult[illegible]s, je l'espère, confieront de préférence à l[illegible]isse paroissiale les dettes qu'on leur aura rem[illegible]ées par l'intermédiaire du Crédit Agricole.

Le reporter:—Vous auriez tout à fait raison d'exposer ainsi le rôle des Caisses Populaires vis-à-vis le Crédit Agricole si elles englobaient à elles seules un fort pourcentage de l'épargne rurale, mais tel n'est pas le cas.

L'hon. M. Elie:— Vous parlez un peu comme tous ceux qui considèrent l'organisation des Caisses comme une petite affaire. C'est la preuve que nous avons un peu trop l'habitude, nous, Canadiens français, d'ignorer nos propres richesses. Voyons plutôt quelques chiffres. Il y a 37 ans, un minime dépôt de 10 sous marquait le début de la première Caisse Populaire, celle de Lévis. Le premier jour, elle recevait en tout des dépôts pour $26. dont $20 venaient de M. le commandeur Desjardins, fondateur des Caisses Populaires. Mais par la suite on s'y est mis résolument puisqu'au 31 décembre 1936, 289 caisses étaient sur pied, dont l'actif était évalué à plus de $13 millions et demi; le capital social souscrit: près de $2 millions: l'épargne versée; $10. millions: le fonds de réserve accumulé: au delà de $1 million et un tiers.

Le reporter:—Oui, mais il reste que ces montants sont répartis sur un très petit groupe de sociétaires...

L'hon. M. Elie:—Pardon, monsieur, nos caisses comptent 55,099 sociétaires, 49,361 déposants et 13,994 emprunteurs. Ces petites sommes représentent tout de même, au sortir d'une crise, un chiffre dépassant 13 millions et demi. Et il n'y a pas de raisons pour que d'ici à quelques années, ce montant ne soit pas doublé et même triplé.

Le reporter:— Tout de même l'administration d'un actif aussi considérable doit vous coûter énormément cher.

L'hon. M. Elie:— Pas du tout. Presque tous ceux qui voient à l'administration des Caisses ne reçoivent aucun salaire. Ils suivent en cela l'exemple de M. Desjardins, le fondateur, qui n'a pas reçu un écu en récompense de son travail admirable. Il y a bien quelques déboursés comme ceux, par exemple, nécessités par la correspondance, l'inspection, etc... Cependant, pour vous montrer combien les dépenses inévitables sont limitées au possible, laissez-moi vous donner les chiffres suivants. Depuis la fondation jusqu'au 30 juin 1936, un montant de $482,194,792.00 a passé par nos caisses. L'argent qui entre et qui sort représente donc près de $500 millions. La moyenne des frais d'opération a été de **33 cents 1-3 par $100.00.** Croyez-vous qu'une organisation privée puisse arriver à "biter" cela ?

Le reporter:— C'est bien tous ces chiffres, mais ils ne représentent les économies que des gros cultivateurs qui ont le moyen d'acheter des parts. Les petits, eux, sont les derniers servis.

L'hon. H. Elie:— Voilà encore où vous faites erreur. La caisse populaire a toujours intérêt à donner la préférence aux petits plutôt qu'aux grands et les règlements l'obligent à agir de la sorte. Suivez-moi bien: L'actif d'une caisse se forme avec des parts sociales et ensuite avec les économies de ses sociétaires. Tout cultivateur peut devenir sociétaire en se portant acquéreur d'une part sociale de $5.00 qui peut être payée soit en une seule fois, soit en petits versements: par exemple, 50 cents par mois ou 10 cents par semaine. De cette façon, il est possible à tout cultivateur, riche ou pauvre, de devenir sociétaire.

Le reporter:—Oui, je vois où cela nous mène; un bon jour, le même sociétaire s'empare de toutes les parts et conduit la barque à son goût...

L'hon. M. Elie:— Mais non ! Chaque sociétaire est limité à un certain nombre de part suivant les ressources de la caisse et de la volonté des sociétaires réunis. En agissant ainsi, on empêche le riche de s'approprier un trop grand nombre de parts et de faire la pluie et le beau temps au bureau de direction. Cette méthode de limiter ainsi les parts permet également à la caisse de rembourser en n'importe quel temps toutes les parts d'un sociétaire et de continuer ses opérations même quand un membre se retire. De plus, un sociétaire, quel que soit le nombre de parts qu'il possède, n'a droit qu'à un vote à l'assemblée.

Le reporter:— Mais pour emprunter de la caisse et y déposer ses économies, faut-il être sociétaire ?

L'hon. M. Elie:—Assurément, dans l'un et l'autre cas, il faut être propriétaire d'au moins une part. Et je tiens également à vous le faire remarquer: **nous favorisons d'abord les petits emprunteurs préférablement aux gros.** Si quatre cultivateurs veulent emprunter chacun $50. pendant qu'un autre en désire $200. à lui seul, nous accorderons d'abord notre attention aux quatre premiers, s'ils sont aussi fiables que l'autre au double point de vue moral et matériel.

Le reporter:— Très bien, mais sur ces économies que vos caisses glanent ici et là, vous ne payez qu'un petit intérêt. Vous les reprêtez ensuite aux cultivateurs à un taux de 6% et plus.

L'hon. M. Elie:— Votre objection est sérieuse, très sérieuse. Vous n'oubliez qu'une chose, mais une chose capitale. Vous oubliez que les caisses sont des organisations **coopératives** d'épargne et de crédit. Posons-nous d'abord la question: d'où vient l'argent des caisses rurales ? Du cultivateur. A qui est prêté cet argent ? Au cultivateur. Tout fermier qui emprunte de sa caisse emprunte de lui-même et les intérêts qu'il paye sont des bénéfices qu'il se paye à lui-même. Et voici pourquoi: l'emprunteur doit être sociétaire, c'est-à-dire doit avoir des parts dans sa caisse. C'est donc partiellement ou totalement sur son argent qu'il paye intérêt Prenons un exemple: supposons que vous êtes cultivateur et que vous comprenez très bien qu'une caisse a pour premier but d'inciter à l'épargne. Voilà qu'aux prix d'économies répétées, vous avez réussi à acheter 20 parts de $5 chacune. Vous avez donc accumulé $100 qui vous rapportent du 4 ou du 5%. Un bon jour, à la suite d'une transaction urgente, vous avez besoin d'un $100 par exemple...

Le reporter:— Alors, je retirerai mes parts...

L'hon. M. Elie:— Vous n'oserez pas retirer vos parts, car vous vous ferez la réflexion que des cultivateurs m'ont faite souvent: Si je relève mes parts, je n'en remettrai plus. En logique, vous allez garder vos parts en garantie en vous disant: Je n'y toucherai pas, je vais emprunter $100 à 6%. De cette manière, mes parts me resteront à 5% et j'obtiendrai mon $100 à 6%; je ne paierai donc que du 1% sur la somme que j'emprunterai. Et vous avez parfaitement raison, car vous serez naturellement porté à rembourser au plus vite ce $100 à 6%. On est toujours de plus de précaution lorsqu'il s'agit de rembourser que lorsqu'il s'agit d'épargner. C'est une faiblesse humaine à laquelle les caisses populaires s'efforcent de remédier, comme vous le voyez.

En conclusion de tout cela, on peut dire sans crainte d'erreur: plus les sociétaires aident leur caisse, plus elle est solide, et, plus elle est solide, plus élevés sont les taux d'intérêt qu'elle paye à ses sociétaires et plus ceux-ci empruntent à bon marché.

Le reporter:— Et vous prêtez pour n'importe quoi ?

L'hon. M. Elie:— Nos caisses ne font généralement que des prêts de production, des prêts destinés à établir ou enrichir un actif ,en d'autres termes, des prêts qui rapportent. Les directeurs, au courant des conditions de chaque cultivateur de la paroisse, regardent avant tout à quoi l'emprunteur utilisera son argent. Vous le savez, on emprunte pour toutes sortes de fins, des fins utiles ou bien inutiles et même nuisibles. Le cultivateur ordinaire qui emprunte pour acheter un tracteur n'offre généralement pas les mêmes garanties, ordinairement parlant, les mêmes garanties que son voisin qui se propose d'acheter des engrais chimiques ou de bons grains de semence. Il y a prêter pour n'importe quoi et prêter pour enrichir. Encore ici, les dirigeants des caisses mettent une distinction.

Le reporter:— J'ai déjà entendu quelqu'un se plaindre amèrement que les caisses populaires avaient fait perdre des centaines de mille piastres à leurs sociétaires.

L'hon. M. Elie:— C'est l'objection courante de ceux qui veulent s'excuser d'acheter des débentures de valeur inconnue plutôt que d'encourager leur caisse paroissiale. En étudiant les chiffres compilés par M. Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses populaires, voici ce que l'on constate. Depuis leur fondation jusqu'au 30 juin 1935, nos caisses ont reçu $200,000,000 de dépôt. Pendant ces trente-cinq ans, elles ont prêté $75,000,000 dont $69,000,000 ont été remis. Sur ces $200,000,000 de dépôt, il ne s'est pas perdu 1-8 de 1%. "Très peu de caisses, dit M. Vaillancourt, ont été mises en liquidation, (ce qui n'est pas la même chose que la faillite, et celles qui ont été mises en liquidation volontaires peuvent être comptées sur les doigts de la main".

Le reporter: — Après tous ces arguments, M. Elie, je vous avoue que mes doutes commencent à disparaître. Mais d'où vient que les cultivateurs ne profitent pas davantage de cette organisation paroissiale ?

L'hon. M. Elie:— Si la diffusion et le développement des Caisses paroissiales ne sont pas plus rapides, la grande cause est l'indifférence, l'apathie de nos gens. Nous manquons de confiance envers les gens que nous connaissons. Une fausse habitude nous porte à confiez des épargnes péniblement accumulées à un étranger parce qu'il se montre beau phraseur. Pendant ce temps, nos compatriotes d'autre langue et nos voisins s'efforcent de comprendre et de copier cette petite merveille de chez nous : la Caisse Populaire.

Le reporter:—Alors, il faudrait une corvée pour ramasser nos sous ?

L'hon. M. Elie:—Vous avez le mot. A la campagne, quand un cultivateur construit une grange, on organise une "corvée". Chacun s'amène avec un outil; celui-ci, avec son marteau; celui-là avec sa hache; un troisième apporte son égohine. Grâce à tous ces coups de main réunis, on voit bientôt s'ériger une bâtisse neuve et solide. Nous pouvons réussir avec de l'argent ce que nous faisons avec du bois. Que chaque cultivateur apporte un peu de son avoir pour fonder une caisse; que toute la paroisse s'y mette; que la corvée s'étende à toute la province et nous édifierons nous-mêmes notre avenir économique. C'est la plus belle corvée que puissent organiser les cultivateurs de chez nous.

A Ste-Marie

Le Secrétariat des Syndicats Catholiques de Québec nous prie de noter que M. A. Ferland, entrepreneur-peintre, de Sainte-Marie de Beauce, n'est pas membre de l'Association des Constructeurs de Québec. Conséquemment, en vertu de la communication de l'Archevêché parue dans la"Semaine Religieuse" du 18 juin 1936 et du 1er avril 1937, le susdit employeur n'est qualifié à se voir octroyer des institutions religieuses qui relèvent de l'autorité épiscopale, dans le diocèse, aucun contrat d'entreprise ou autre dans la construction ou restauration de quelque nature que ce soit.

Un manifeste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui a charge de l'organisation du Congrès de la Langue française pour la région de Montréal vient de publier une sorte de manifeste-programme, qui indique la manière dont on procède à Montréal pour l'organisation du congrès. Chaque comité paroissial devra organiser des manifestations de nature à intéresser tous les âges et tous les tempéraments, et tenir fréquemment des réunions pour vérifier où en est rendu le travail.

CHRONIQUE SYNDICALE

L'incorporation des syndicats Une résolution

La campagne en faveur de l'existence légale obligatoire des syndicats ouvriers ou unions ouvrières signataires de conventions collectives de travail a été déclanchée, comme l'on sait, par la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc. Nous y avons fait écho, ici, en exposant la question, peut-être trop longuement, mais aussi clairement qu'il nous a été possible de le faire.

Quelques rares journaux ont aussi osé aborder l'étude de cette réforme, ce dont il faut savoir les féliciter. Quant aux législateurs, ils ne se sont pas compromis.

Mais il est encore temps d'y voir. Toutes les associations qui ne sont pas indifférentes à l'organisation corporative devraient étudier la résolution adoptée par le comité des oeuvres catholiques de Montréal, et publiée dans l'édition du 20 avril 1937 de "L'Ordre Nouveau", journal bi-mensuel édité par les Semaines Sociales et l'Ecole Sociale Populaire. Et si cette résolution leur va, elles devraient l'approuver et l'envoyer à l'hon. premier ministre, à l'hon. ministre du travail, au député du comté, et aux journaux.

Gérard Picard

Voici le texte de cette résolution :

"Attendu que le gouvernement de Québec s'est déclaré absolument opposé à la diffusion du communisme dans notre province;

"Attendu que la principale tactique du communisme, d'après les directives les plus récentes de Moscou, est la pénétration dans les unions ouvrières et leur noyautage :

"Attendu qu'un des meilleurs moyens de déjouer cette tactique est l'imposition à toute union de l'existence légale, ou "incorporation", qui, tout en reconnaissant aux ouvriers le droit d'association, soumet cependant leurs groupements au contrôle raisonnable du gouvernement et les oblige à prendre la responsabilité de leurs actes;

"Attendu que des associations ouvrières fondées par des ouvriers pour la protection de leurs droits, non seulement acceptent cette mesure, mais encore la réclament comme favorable à leurs intérêts bien compris;

"Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, mû par le seul désir de préserver nos institutions de la menace communiste, prie respectueusement le gouvernement de Québec d'imposer le plus tôt possible à toute union ouvrière établie sur son territoire l'existence légale, suivant le mode qu'il jugera le plus opportun."

Assemblées syndicales

CE SOIR, A 19, RUE CARON

Syndicats des Manoeuvres, Syndicat des Ferblantiers-Couvreurs, et Caisse Populaire.

23 AVRIL 1659

LA SOCIETE DE NOTRE-DAME ENTRE EN POSSESSION DE L'ILE DE MONTREAL

La Société de Notre-Dame, composée du baron de Renty, de l'abbé Olier, de Louis d'Ailleboust de Coulonges, du sieur de Maisonneuve, et de quelques autres personnages, avait pour but d'établir un poste sur l'île de Montréal. Après maintes péripéties peu encourageantes pour les promoteurs de l'oeuvre, la fondation de Montréal se réalise, cependant, au printemps 1642. Ville-Marie progresse lentement. MM. de Maisonneuve et d'Ailleboust vont supplier M. Olier de leur accorder des missionnaires. Messieurs de Queylus, Souart, Galinier et d'Allet sont désignés. Enfin, la Société de Notre-Dame entre possession de toute l'île de Montréal, le 23 avril 1659. Cette immense propriété devait passer, quatre ans plus tard, au Séminaire de Saint-Sulpice.

PAQUET

UN DES PLUS BEAUX COINS DE PARIS

CHAPEAUX POUR DAMES

Mesdames, Mesdemoiselles ! Vous attirerez des regards d'admiration, si vous vous parez d'un chapeau MIGNON, FRAIS, JEUNE, RAVISSANT. Vous trouverez tout cela à nos magasins, dans la plus stricte nouveauté — Des vrais bijoux.

Tous nos modèles sont une trouvaille — des chefs-d'oeuvre d'une réussite incontestable, dans les plus jolies pailles — Garnitures qui dénotent une grande distinction et qui font groupe à part.

Petites et grandes entrées de tête.

$1.95 -- $2.49 -- $3.95

Les gants nouveaux pour dames

Styles dernier cri, en chamois français lavable, aussi en suède — Variété superbe de modèles divers, dans les jolis tons : **Bleu royal, rouge royal, vert irlandais, brun marron, blanc, coquille, naturel, noir.**

Pointures : 5¾ à 7½.

$1.69 $1.98 $2.25 à $6.00

TRES SPECIAL

Un lot de gants en chevreau fin, modèle sport, en noir et brun seulement.
Pointures : 5¾ à 7½. **98c.**

SOULIERS

de belle apparence POUR DAMES

Les styles les plus nouveaux, dans les teintes les plus populaires — le chic et le confort pour tous les pieds.

Pointures : 1 à 10.

Prix, suivant le style et la qualité.

$1.99 à $8.00

Manteaux -- Swaggers

-- Ils vous donneront le chic auquel vous avez droit --

Choix considérable de Manteaux et Swaggers — une variété de tissus à nulle autre pareille — couleurs unies ou de fantaisie — marchandises importées choisies avec le plus grand soin — y compris **noir et bleu marine** —

Les styles les plus nouveaux, savoir :

Tailleur — Swagger — Princesse — Balmacan

Raglan — Amples — demi-amples

ou **ajustés.**

Simple ou double croisure — Entièrement doublés ou doublés par la moitié.

Toutes les tailles de 12 à 20 —3 8 à 44.

Toutes des valeurs incomparables, à nos prix..

$22.50 et $29.95

LE CHIC PRINTANIER POUR HOMMES ET JEUNES GENS

ARTICLES POUR MESSIEURS

SOUS-VETEMENTS

De saison — en laine, coton, cachemire tout laine — aussi caleçons courts (sport) tout blanc, ou de couleurs — ainsi que le "BRACER", fait pour modifier votre apparence, si vous avez du ventre. Tailles : 34 à 44.

45c. à $3.00

SOUS-VETEMENTS combinaisons, en fil, coton, ou cachemire tout laine, manches et jambes courtes ou longues. Tailles : 34 à 44.

65c. à $4.80

CHAUSSETTES DE FANTAISIE

en fil, cachemire et coton ou cachemire tout laine — Pointures : 10 à 11½.

25c. à $1.50

CRAVATES

Pour faire le noeud — choix immense de nouveaux dessins et couleurs.

49c. à $1.50

COMPLETS NOUVEAUX 1 et 2 pantalons

Une belle occasion d'économiser —Tous strictement faits à la main—

Impossible, Messieurs, de trouver un groupe de complets pouvant rivaliser avec ceux que nous vous offrons présentement.

Confectionnés de worsted anglais et canadien, d'une coupe impeccable — taillés pour procurer un ajustement parfait, ils constituent des valeurs de tout repos.

Tissus de premier choix — dessins modernes — couleurs nouvelles — en un mot des exclusivités.

Styles pour tous les physiques — Simple ou double croisure.

$25.00

1 et **2** pantalons

Elégants

PALETOTS DE PRINTEMPS

--- A un prix spécial ---

Venez choisir votre paletot à même un groupe très spécial que nous aurons en vente SAMEDI — Ils sont tous d'une élégance parfaite, d'une confection scrupuleusement soignée — Doublure en véritable satin — Choix magnifique de dessins, styles et couleurs.

Ils plairont aux plus difficiles.

Etoffes de fantaisie, fini velours, etc.

Tailles : 34 à 46

$16.00

IMPERMEABLES en cuirette noir

Style officier — belle qualité — toutes les coutures cimentées — Faits pour affronter une pluie torrentielle. Tailles : 34 à 48. **$4.00**

Voyez nos vitrines

VENTE SPECIALE DE CHAPEAUX MOUS POUR HOMMES

--- Des chapeaux qui nous arrivent ---

CHAPEAUX MOUS en feutre de laine de belle qualité — styles très récents — **Gris-perle, acier, gris-fer, tan, brun** — Très bien doublés — Pointures : 6 à 7⅜. **$1.79**

CHAPEAUX MOUS en véritable duvet — Styles superbes — **Blanc-neige perle, acier, gris-fer, tan, brun.** Jolie doublure, deux tons. **$2.59 et $3.50**

CHAPEAUX MOUS en véritable duvet de qualité supérieure — les styles absolument dernier cri — **Blanc-neige, perle, acier, gris fer, tan brun.** Jolie doublure en satin.

Pointures : 6½ à 7½. **$5.00**

SOULIERS DE CONFORT POUR MESSIEURS

SOULIERS "MacFarlane Lefaivre" en veau noir ou brun — styles les plus nouveaux — semelles fortes ou simples — talons de cuir ou caoutchouc — Largeurs D ou E.
Pointures : 5 à 11.
PRIX TRES SPECIAL.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE **$3.99**

--- Nous vendons au comptant seulement, et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises ---

La Vie Sociale

L'honorable M. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province, et madame Patenaude s'embarqueront demain sur le "Duchess of Atholl", en route pour Londres où ils assisteront aux fêtes du couronnement.

Au nombre des personnes qui s'embarqueront de Québec, demain, sur l'"Empress of Australia", en route pour l'Angleterre, citons l'honorable M. Charles Dunning, ministre des Finances, madame Dunning, mademoiselle K. Dunning et l'honorable M. Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale.

L'honorable M. et madame Maurice Dupré reçoivent à un vin d'honneur, cet après midi, à leur appartement, Grande-Allée.

Lady Price s'embarque aujourd'hui sur l'"Alaunia" à destination de l'Angleterre où elle passera plusieurs semaines, l'invitée de sa fille, madame Treneer-Michell.

M. et madame Henri Bray, qui ont passé l'hiver à leur résidence de Palm Beach, Floride, sont attendus aujourd'hui à Québec. A leur retour, ils ont séjourné quelque temps à New-York.

Le lieutenant-colonel J.-D. Brousseau, président de la Légion canadienne, et le lieutenant-colonel de Montarville Taschereau sont actuellement à Montréal où ils assistent à la convention annuelle de la Légion, à l'hôtel Queen's.

Madame Maurice Brasset passe la semaine à Québec, l'invitée de M. et madame Guy Baillargeon.

Mademoiselle Lucille Valin, d'Ottawa, est actuellement l'invitée de mademoiselle Odette Lapointe à Québec.

L'honorable juge et madame Arthur Fitzpatrick, madame Fitzpatrick et mademoiselle Nonie Fitzpatrick font un séjour à Montréal.

Mademoiselle Simonne Gendron a reçu à un thé intime, mercredi, à la résidence de ses parents, le colonel et madame Donat Gendron, en l'honneur de mademoiselle Claudette Piché.

Madame Edgar Couillard a reçu les membres d'un cercle de tricot, hier, à sa résidence, rue Ste-Ursule.

Mademoiselle Marcelle Paradis est actuellement à Montréal, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame Jacques Paradis.

M. et madame J.-E. Chapleau, de St-Pascal de Kamouraska, ont passé un mois à New-York.

Mademoiselle M. Gauvin a reçu à un thé intime, hier, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-E. Gauvin, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Piché.

Mademoiselle Frances Gillespie s'embarquera demain sur le "Duchess of Atholl" pour Londres où elle assistera aux fêtes du couronnement.

Monsieur et madame Louis-Georges Colpron, née Adrienne Dumas, de Ville Lasalle, près Montréal, sont les heureux parents d'une fille, née le 12 avril, et baptisée sous les prénoms de Marie-Jeannette-Monique. Parrain, M. l'abbé Martial Dumas, vicaire à St-Roch, Québec, oncle de l'enfant. Marraine, Mme Vve J.-B. Dumas, de St-Casimir, grand'mère de l'enfant.

Soyez à la page

Par Marian Martin

Les garnitures "Ric-Rac" sont tout un événement sur les nouvelles robes de Marian Martin. Pour l'été, vous voudrez au moins une version de cet attrayant modèle si vous voulez faire sensation dans la famille et chez les amis. Beaucoup de petits détails contribuent à rendre cette toilette attrayante à tel point qu'elle plaît à première vue.

Marian Martin recommande un gingham, un chambrai ou un percale de couleur.

Ce style 9116 est fourni dans les grandeurs 14, 16, 18, 20, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. La confection du numéro 16 demande 4 verges ⅛ d'un tissu de 36 pouces et 2 verges ⅛ d'un braide "ric-rac".

Le patron se vend 20c. Envoyez ce montant en Bon de Poste (les timbres ne sont pas acceptés).

Adressez votre commande au Service des Patrons de l'"Action Catholique", 3, Blvd Charest, Québec, P. Q., et en même temps que votre nom et adresse, n'oubliez pas de donner la grandeur désirée et le numéro du patron.

A NOTER: Ces patrons étant le produit d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

Saint-Roch

LA MESSE DES ENFANTS

Quelques parents négligent d'envoyer leurs enfants à la messe qui se dit dans la crypte, à 8 heures, et préfèrent les amener avec eux aux autres messes.

Ils ne rendent pas service à leurs enfants, car cette messe de huit heures est dite pour les enfants, qui ont l'avantage d'y entendre un sermon à leur portée parce qu'il a été spécialement préparé pour eux.

GRAND'MESSES

Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 heures et à 6½ heures, pour les âmes; à 7¼ heures, pour l'âme de madame François Dion; à 8 heures, pour l'âme de Mlle Corinne Morency.

Saint-Sauveur

CHEMIN DE LA CROIX. — L'exercice du Chemin de la Croix aura lieu ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale.

CONFESSIONS. — Demain, samedi, il y aura confessions dans l'après-midi, à 3 heures, ainsi que le soir, à 7 h. 30.

LA CONGREGATION DES HOMMES. — Le Rév. Père Ubald Villeneuve, O.M.I., directeur, continuera dimanche prochain, à la messe de 6 h. 45, à Lourdes, le commentaire de l'encyclique "Divini Redemptoris".

La contribution est due depuis janvier. Ceux qui peuvent le faire devraient la payer le plus tôt possible.

GRAND'MESSES, DEMAIN. — 5 h. 30—Pour les âmes, aumônes du tronc.

6 h. 15—Pour les âmes, recommandée par la famille Adolphe Tremblay.

7 hrs—Pour Michel Moisan, recommandée par la famille Patrick Gingras.

7 h. 45—Service de Ste-Famille de Dame Godfroy Ouellet.

Feu M. I. Renaud

Une foule nombreuse a rendu, lundi dernier un ultime hommage à M. Israël Renaud, du Pont de Québec.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Cap-Rouge. La levée du corps fut faite par M. le curé Pouliot, et le service fut chanté par le Rév. Père Tourigny, des Pères du St-Sacrement, assisté du curé Pouliot et du R. Père Legault.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Henri, André et Gérard; son gendre, M. Jean-Paul Mathieu; ses beaux-frères: MM. Eug. Careau et Chs Cotnam; ses petits-fils: MM. Paul-Emile, André et Jean Renaud; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Joseph, Napoléon, Ernest, Alph et Alm. Renaud, MM. et Mmes Nap. Tessier, M. Turgeon, Alb. Tessier, R. Gilbert, Lorenzo Careau, L. Careau, Philippe et Geo.-Edmond Careau, M. Gaud. Noël; M. l'échevin Jules Gingras, M. Omer Gingras, maire, M. et Mme P. Mathieu, M. E. Chabot, Mlle B. Chabot, M. Fort. Jobin, Chs Savard, E. Houde, Paul Paré, Laval Couture, Maurice Charland, Lucien, Roch, Raymond et Maurice Mathieu, Mlles Marg. et Mario Mathieu, MM. J.-O. Morin, G. Nelson, W. West, D. Falardeau, M. Dolan, Alf. Leclerc, Jos. Vézina, E. Rochette, Jos. Rochette, Geo. Forgues, Ph. Brousseau, Alf. Delisle, Jos. Côté, Nap. Drolet, J.-A. Doré, Nap. Robitaille, Nap. Matte, J.-B. Laroche, Art. Couture, P. Racette, Ant. Légaré, Chs Drolet, G. Giroux, H. Mainguy, W. Morissette, Frs Mainguy, Jos. Doré, M. Genest, D. Beaulieu, E. Thibault, M. Ridout, M. Bélanger, etc.

Nos sympathies à la famille.

Encouragez nos Annonceurs

Collerette

très en vogue, en queues de renard argenté. Très spécial . . . . . .

$11.00

Collerette

en jarrets et croupe de renard argenté. Très spécial.

$29.50

EMMAGASINAGE de fourrures dans des voûtes assurées contre tout dommage, feu ou vol. TAUX 1%

CHEZ

L.-P. THIBAULT

ENR.

282, St-Jean - Québec

Tél.: 2-3087

Grand débat sur la municipalisation de l'électricité

(Suite de la page 3)

LA SEANCE

Au début de la séance, on adopte deux bills en première lecture. C'est la "loi modifiant la loi des tribunaux judiciaires relativement à la Cour supérieure siégeant dans le district de Rimouski"

M. Gagnon explique à la Chambre que c'est pour en étendre la juridiction jusqu'à Matane, et ensuite la "loi détachant certain territoire de la municipalité de St-Ephrem-de-Tring, dans la Beauce, pour l'annexer à la municipalité de Saint-Méthode d'Adstock, dans Frontenac"

C'est ensuite la deuxième lecture du bill 17. "Loi autorisant toutes les corporations municipales en cette province à municipaliser l'électricité.

LA MUNICIPALISATION

M. Bilodeau. — Ce projet de loi était attendu par la population de cette province depuis plusieurs années. S'il faut en croire les nombreux téléphones que j'ai reçus de gens qui venaient de lire les journaux où l'on annonçait l'étude de ce bill pour cet après-midi, je crois que la population en est très satisfaite. Ce projet constituera l'accomplissement d'une de nos principales promesses Nous avions en effet déclaré que nous permettrions la municipalisation de l'électricité dans toutes les municipalités qui voudraient s'en prévaloir.

DEUX GRANDS PRINCIPES

Deux grands principes ont présidé à l'économie de cette loi. Le premier principe consiste en ceci que nous avons voulu sauvegarder l'autonomie des municipalités, en les laissant libres de décider par elles-mêmes de cette municipalisation sans l'intervention et sans le concours du gouvernement. Nous avons dit de plus: "Seuls les consommateurs seront appelés à se prononcer là-dessus."

Avec notre projet nous demandons l'abrogation de celui qui avait été voté par cette Chambre en 1935 sur la même question, et voici pourquoi: En comparant le bill 17 au chapitre 49, 25 et 26 George V, nous constatons qu'il fallait obtenir pour municipaliser, en vertu de l'ancienne loi, le consentement de la Commission de l'Electricité. De plus, pour ce qui est du règlement qui demandait un emprunt pour l'entreprise de municipalisation, cela aussi devait d'abord être soumis et approuvé au préalable par la Commission Municipale.

Evidemment, lorsqu'il s'agissait d'expropriation, de règlement d'emprunt et de plans, ces commissions disaient souvent: "Nous jugerons à propos de vous refuser cette loi" en invoquant plus d'un prétexte. On pouvait à la rigueur exproprier des rivières, des chutes, mais non pas une entreprise déjà établie; et comme les rivières et les chutes sont à peu près toutes possédées par des entreprises déjà établies, le refus de la Commission de l'Electricité n'était pas difficile à expliquer. Nous, nous le permettons.

LE REFERENDUM

L'une des améliorations les plus considérables de notre loi, c'est le referendum. Nous disons aux municipalités: "Vous avez droit de municipaliser sans rederendum si vous avez des fonds nécessaires, mais si vous ne les avez pas, faites voter le règlement d'emprunt, en fixant l'état approximatif du coût de l'entreprise de municipalisation. Le point le plus important, c'est la manière dont le vote sera donné. (Le ministre cite l'article 25).

M. Bilodeau. — Pas de vote pour ces compagnies-là. L'ancienne loi donnait le droit de voter aux compagnies d'électricité.

J'entendais, lors de la fameuse campagne de Beauce, un manufacturier qui disait: "On nous a empêché de nous prononcer sur l'électricité en ne nous donnant qu'un cinquième de l'évaluation municipale. Par l'article 26 de notre bill, nous permettons le vote en valeur de toute autre corporation ou société basée sur l'évaluation municipale de ses biens taxés seulement, mais si les taxes sur ces biens sont réduites, par commutations ou autrement, cette évaluation l'est dans la même proportion pour les fins du vote. Lorsque le représentant d'une compagnie comme celle-là se présentera au bureau du scrutin, l'officier du scrutin inscrira au dos du bulletin, la valeur du vote.

Nous avons voulu permettre aussi aux conseils de comté de se prévaloir des avantages de cette loi. La loi sera sans doute bien reçue par l'élément bien pensant de cette province. Nous l'avons faite en respectant l'autonomie des municipalités et en prenant en considération le point de vue des consommateurs de cette province. (appl. à droite).

EFFORT DE CAMOUFLAGE

M. Bouchard — J'ai écouté avec attention le discours du ministre des affaires municipales, où il a tenté de démontrer les avantages que les partisans de la municipalisation de l'électricité retireront du bill actuellement soumis à l'attention de la Chambre. Ce bill est un formidable effort de camouflage. Lorsque j'aurai fini de l'étudier j'espère que cette Chambre et les citoyens de la province en viendront à la conclusion qu'il constitue plutôt un moyen de décourager que d'encourager la municipalisation de l'électricité.

Le titre dit "Loi pour autoriser toutes les municipalités à municipaliser l'électricité". Voilà le titre. Pour qu'il fût vrai il faudrait donc qu'il y eût dans le passé au moins une seule municipalité qui n'eût pas le droit de municipaliser l'électricité. Je défie n'importe qui de venir prouver que cela était, de me nommer une seule municipalité qui n'a pas le droit actuellement de municipaliser l'électricité. Pourquoi le titre de la loi est-il tel, sinon pour induire la population de la province dans l'idée que l'ancien gouvernement a laissé la province avec des municipalités qui n'avaient pas le droit de municipaliser l'électricité ? Nous aurions aimé à ce que le ministre tantôt prouvât la raison du titre de la nouvelle loi. Le titre c'est l'essence, la définition de la loi.

Si l'on prend l'ancienne loi, le chapitre 49 du statut 25-26 George V, on ne trouvera pas une seule municipalité qui n'avait pas ce droit de municipaliser. Ce chapitre 49 donnait à toute corporation municipale le droit d'établir et de maintenir une usine d'énergie électrique dans son territoire en plus du pouvoir de fournir du courant dans un territoire de 30 milles. L'article 2 du chapitre 49 établit bien clairement que le droit de municipaliser s'étend à toute corporation municipale.

Je dis ceci pour bien démontrer le caractère de ces bills de camouflage dont le but est de faire croire qu'on donne de nouveaux pouvoirs quand en réalité on donne les mêmes pouvoirs sous une forme différente. Dans le cas présent on diminue même les pouvoirs consentis par l'ancienne loi.

LES LOCATAIRES

Le ministre a d'abord parlé de ceux qui doivent décréter si la municipalité aura un service municipal d'électricité. Il a dit que seuls les consommateurs seront consultés. J'ai cru comprendre qu'il a voulu dire que les gran-ce avec le passé sous ce rapport. des compagnies et surtout celles qui font le commerce de l'énergie électrique n'auront plus le droit d'être consultées. Il s'est basé là-dessus pour dire que la nouvelle loi constitue une amélioration sensible. Il n'est cependant pas allé jusqu'à dire que tous les consommateurs seront consultés. Je comprends que sa loi n'étend pas la consultation à tous les consommateurs. Je veux parler des locataires qui n'auront pas le droit de donner leur avis puisque les propriétaires seuls seront appelés à donner leur avis. Il y a cependant beaucoup de locataires qui sont de plus gros consommateurs d'électricité que les propriétaires. Les grands consommateurs en général, ce sont nos marchands et nos commerçants ainsi que nos manufacturiers dont la plupart ne sont pas propriétaires de la bâtisse où se trouve leur établissement. Ces gens-là ne seront dons pas consultés.

La loi dans son ensemble demeurera la même avec de légères différences, différences qui permettront de constater qu'elle marquera plutôt un recul sur l'ancienne loi. La municipalisation ne peut pas se faire sans un emprunt, car je connais pas de municipalité assez riche pour établir un tel système en se servant de ses revenus ordinaires. Les emprunts en vertu de la loi municipale doivent être ratifiés par les électeurs propriétaires. La loi de municipalisation du gouvernement n'étend qu'aux propriétaires le droit d'être consultés. Il n'y a donc aucune différen-

UN GRAND NOM

qui est devenu une Tradition dans le domaine du Voyage

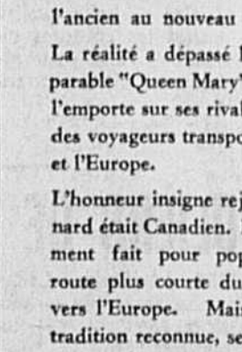

CONSTRUIT il y aura bientôt 100 ans, le premier navire Cunard concrétisait nombre d'espoirs: d'abord, celui d'une grande flotte océanique; puis, celui de réunir par des liens d'amitié et de commerce l'ancien au nouveau monde.

La réalité a dépassé l'attente. Avec le superbe et incomparable "Queen Mary", la plus grande flotte de l'Atlantique l'emporte sur ses rivales depuis quinze ans pour le nombre des voyageurs transportés entre l'Amérique Septentrionale et l'Europe.

L'honneur insigne rejaillit sur notre pays, car Samuel Cunard était Canadien. La flotte qui porte son nom a énormément fait pour populariser la route plus courte du St-Laurent vers l'Europe. Maintenant une tradition reconnue, ses paquebots ultra-modernes font régulièrement la navette entre Montréal et l'Europe.

S.S. "Britannia" 1840

CUNARD WHITE STAR LIMITED

67 rue St-Pierre (Tél. 2-1241), Québec

Voyez votre représentant local

Je ne vois pas qu'il y ait grand progrès.

LES SOCIETES

Il y a le vote des grandes corporations commerciales et industrielles. Jusqu'en 1935 la loi voulait que ces grandes corporations fussent portées au vote avec leur valeur totale. Que fait le nouveau gouvernement. Il décrète que les "holding companies" n'auront pas le droit de voter. Ces sociétés de portefeuille, comme il les appelle, n'ont généralement pas d'immeubles. Quand ils en possèdent ce sont ordinairement des immeubles d'une valeur bien relative où elles ont leurs bureaux. Un holding c'est une compagnie ayant des actions de compagnies ordinaires. Le gros de l'actif est dans des débentures et des actions. Ce sont là les compagnies exclues du vote. La loi dit aussi que les compagnies qui font le commerce de l'électricité n'auront pas le droit de voter de même que celles dont le capital est en partie détenu par des compagnies d'électricité."

RAPPEL A L'ORDRE

M. Bouchard veut parler de l'article 14 de la nouvelle loi mais M. Duplessis soulève un point d'ordre.

M. Duplessis — Je ne veux pas interrompre le chef de l'opposition, mais sur la deuxième lecture d'un bill on doit, dans la discussion, s'en tenir aux généralités et ne parler que sur le principe du bill. On n'a pas le droit de discuter un article en particulier.

M. Bouchard — Si l'article 455 dit qu'on ne doit pas discuter les articles d'un bill, il permet cependant de parler d'un article particulier, s'il contient quelque chose d'essentiel à la loi. Le ministre dans son exposé a de plus discuté sur les diverses clauses du bill insistant sur celles par lesquelles, d'après lui, le nouveau gouvernement donne de nouveaux pouvoirs et des pouvoirs plus étendus.

M. Oscar Drouin — Quel est en général le principe d'un bill? Est-ce simplement ce que comporte le titre. Le ministre tantôt n'a pas appuyé sur ce point. Il a cité au moins une dizaine des clauses de la nouvelle loi surtout celles où il voit une amélioration sur les pouvoirs consentis par les lois antérieures et particulièrement celle de 1935. A chaque fois, il a fait des comparaisons avec des articles de l'ancienne loi, pour conclure que la nouvelle loi comporte des améliorations importantes. Le principe c'est l'améliorat' des lois antérieures. Le ministre a démontré par quels articles ces améliorations étaient créées et nous n'aurions pas le droit de lui répondre.

M. Sauvé — Je maintiens le point d'ordre soulevé par le premier ministre parce que l'article 455 dit explicitement que l'on n'a pas le droit de discuter les articles d'un bill en deuxième lecture. Le ministre s'est contenté tantôt d'en énoncer quelques-uns.

M. Bouchard — M. l'orateur j'en appelle de votre décision.

UN PREMIER VOTE

Le décision de l'orateur est maintenue par un vote de 59 contre 15.

Votent pour le maintien de la décision de l'orateurs MM. Dulessis, Auger, Fisher, Gagnon, Tremblay, Dussault, Bourque, Bilodeau, Elie, Coonan, Layton, Bertrand (St-Sauveur), Lafleur Barré, Trudel, Béique, Castonguay, Larouche, Labbé, Tardif, Frank Pouliot, Boiteau, Bélanger, Rochefort, Bégin, Sauvé, Larochelle, Goudreau, Sherman, Lorrain, Monette (Napierreville), M. Pelletier, Pelletier (Gaspé-nord) Bullock, Robinson, Larivière, Carigran, Raynault, Duguay, R. Labelle, Thibault, Dr Dubé (Témiscouata) Marier, Taché, Gagné, Auger, Barrette (Terrebonne), Leduc (Soulange) Langlais, Leclerc, Vachon, Fleury, Marcoux, Roy, Tellier, Paradis, Barrette (Joliette), Dubé (Rimouski) Perron. 59.

Votent contre: MM. Bouchard, Bertrand (Montréal - Laurier) Bastien, Bercovitch, Connors, Casgrain, Delagrave, Bouthillier, Dansereau, Dumaine, Messieur, Turcotte, Drouin, Grégoire Hamel. —15.

M. Bouchard. — Je vais en autant que possible tenter de demeurer dans les limites conformes à la décision que vous venez de rendre et que le vote de la Chambre a ratifiée. Comme je le disais tantôt cette loi a pour but de donner l'impression que des municipalités n'avaient pas le droit de municipaliser avant aujourd'hui. La loi de 1935 établissait ce droit. C'était une loi sage faite pour promouvoir la municipalisation afin d'aider l'électrification des campagnes. La loi permettait en effet à deux ou trois campagnes de s'unir ensemble pour établir une usine électrique et un réseau de distribution.

SOUS L'INSPECTION DES CIES

Le chef de l'opposition continue.

M. Bouchard — L'ancienne loi allait plus loin en ce qu'elle accordait un octroi jusqu'à 50 p. c. du coût des lignes électriques. La loi actuelle fait disparaître ces droits essentiels au développement de la municipalisation. Je n'ai aucune hésitation à dire que cette loi a été rédigée sous l'inspiration des grandes corporations d'électricité.

M. Duplessis. — Je soulève un point d'ordre. Le chef de l'opposition n'a pas le droit de dire que le gouvernement a rédigé une loi sous l'inspiration des grands intérêts quand ce n'est pas conforme aux faits.

M. Bouchard. — Depuis huit jours je suis entouré de gens qui entouraient l'ancien gouvernement quand j'étais ministre. J'ai trouvé dans cette loi des articles que l'on a voulu me faire passer. Je suis convaincu que cette loi est celle que voulaient les grands intérêts. Ce n'est pas toujours le ministre qui rédige les lois. Il y a des officiers. Je suis convaincu que l'on fait disparaître l'ancienne loi parce qu'elle ne faisait pas l'affaire des grandes corporations.

M. O. Gagnon. — Je soulève un point d'ordre. Le chef de l'opposition a le droit de parler sur un point d'ordre, mais non pas celui de faire un discours de trois heures.

M. Sauvé. — Je crois que le chef de l'opposition connait très bien l'article des règlements qui défend d'imputer certaines intentions.

M. Bouchard — Je n'ai pas l'intention d'imputer des motifs au gouvernement. Mais le gouvernement peut être sympathique aux compagnies d'électricité. Je n'ai pas voulu insinuer par là que le gouvernement avait un intérêt pécuniaire. Mais je puis dire que quand je vois des experts au Château alors que l'on est à préparer la loi et surtout que je trouve dans la loi des articles que l'on a voulu me faire adopter, j'ai raison de m'étonner.

M. Bilodeau —Je n'ai rencontré aucun des experts des compagnies publiques dans la rédaction de cette loi.

M. Bouchard — J'accepte la déclaration du ministre. Nous verrons plus tard.

LES AUTEURS DE LA LOI

M. Duplessis — Je soulève un autre point d'ordre. Je ne veux pas empêcher le chef de l'opposition de parler. Mais nous en sommes arrivés au temps où les hommes publics doivent prendre leurs responsabilités et cesser de lancer des insinuations. Le chef de l'opposition parlait des gens des

(Suite à la page 10, le colonne)

Le Chapeau

doit toujours avoir un point de rapprochement avec la toilette portée--

Les collections du Syndicat simplifient toujours le problème

Des modèles exclusifs, faits spécialement pour le Syndicat

"Lady Biltmore" 5.95

"Glenn" 5.00

"Caverly" 3.95

Feutre fourrure de premier choix

Le choix est inouï, Mesdames, et nous osons croire que vous saurez en profiter largement. Décrire leur chic, serait chose quasi-impossible, car chaque modèle diffère. Mais si vous avez une certaine difficulté à vous coiffer, venez sans crainte voir cette collection, vous y trouverez plusieurs genres qui vous feront très bien.

Paille et feutre de laine à

1.95

Vous avez là ce qu'il y a de plus nouveau, évidemment dans le bon marché. C'est une collection toute récente et complète. Ne les jugez pas par le prix, car ils sont marqués excessivement bas pour cette fin de semaine.

3e Etage, Syndicat.

Aux Grands Magasins à Rayons du **SYNDICAT de QUEBEC** LIMITEE

La MODE, fidèle miroir, réflecteur de l'évolution des temps.

UN COMPLET
dont la coupe est distinguée

Worsteds de choix, gris, brun, bleu couronnement et bleu marin, rayé ou quadrillé. Style régulier avec dos uni ou type "sport" avec dos de fantaisie et poches appliquées. Devants du veston, croisés ou ordinaires. Nous avons l'assortiment très complet pour habiller n'importe quel physique.

17.75

Tailles : 34 à 46.

Une offre très spéciale en PALETOTS
pour hommes et jeunes gens

Imitation du tweed Harris, dans les tons de bleu, gris, brun, drab et gris fer. Style raglan, balmaccan, ajusté et slip-on. Un paletot qui vous fera plus d'une saison, malgré son bon marché.

12.75

Tailles : 34 à 44.

2e Etage, Syndicat.

L'homme chic sait que c'est au Syndicat qu'il trouvera du beau en fait de

Chapeaux --

Le "Brock"

5.00

Le "Stetson"

7.50

Le "Borsalino"

8.50

Des feutres qui se passent de commentaires. C'est tout ce qu'il y a de plus chic, de plus luxueux. Genre uni ou bordé de soie. Bord "Hamburg" ou baissé en avant. Ruban étroit ou large.

Grandeurs : 6½ à 7⅝

2e Etage, Annexe de la Couronne.

Il n'y a pas à lésiner ni sur le prix ni sur la qualité. Ce sont des Manteaux "Sport" que vous aimerez porter au cours de cette saison printanière

Tweed de qualité remarquable, et dans un beau choix de couleurs. Les styles sont très variés et il y en a pour tous les goûts, soit pour porter avec ou sans ceinture. Col avec revers et épaules nouvelles. Dans certains cas la manche a subi un léger traitement qui lui confère plus de chic encore. Venez voir cette collection, il y a certainement un modèle pour vous tenter.

10.95

Tailles : 14 à 20.

Le "Tailleur"
donne beaucoup de piquant à la démarche --

Achetez le vôtre demain à notre prix spécial. Valeur régulière de 18.95, en vente samedi seulement à

14.90

De beaux worsteds, dans le bleu marin et noir. Des styles qui vous décideront sur-le-champ. Genre très masculin, avec revers croisés ou réguliers. Ne manquez pas ce spécial, car il ne se renouvellera pas de sitôt. Profitez-en tandis que l'occasion passe.

Tailles : 14 à 38.

3e Etage, Annexe St-Joseph.

Le Soulier réputé : Le "Selby"

Celui que vous adopterez certainement car c'est un soulier parfait, avec support d'arche. Cuir de veau, kid, daim ou gabardine, en noir, brun ou bleu. Tous les talons. Styles à lacer, à lanières, montant haut, sandale ou gore. Largeurs : AAA à C.

Pointures : 2½ à 8½

8.

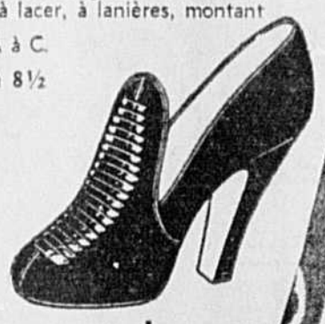

Tout homme élégant connaît le Soulier "Aristo"

Vous le trouverez au Syndicat seulement, en cuir de veau, kid ou daim, de tout premier choix, en noir et brun. Genres bal. Blutcher, mocassin, brogue ou avec ajourés et perforations. Semelles simples, doubles ou extra-fortes. Largeurs : A — B — C — D — E — EE — Pointures : 4 à 12.

6.

Rez-de-Chaussée, Annexe de la Couronne.

Foulards "Ascot"

en satin uni ou crêpe imprimé de dessins originaux aux couleurs plaisantes. Un choix très étendu au prix raisonnable de :

98c.

Gants de kid fin,
d'importation belge.

Le dernier lot que nous pouvons vous offrir à ce bas prix. Très beau kid, souple et solide, avec coutures extérieures et intérieures. Genre slip-on ou à boutonner. Beau choix de couleurs.

1.49

Sacoches

de crêpe uni ou gaufré. Tous les genres en vogue, avec fermoir chromé ou "zipper". Brun, rouge, vert, bleu marin et noir.

1.00

Rez-de-Chaussée, Syndicat.

Jolies Blouses à 1.98

Crêpe de vraie soie, dans toutes les teintes y compris la blanche. Manches courtes ou longues. Différents genres, avec plissés et garnitures de boutons.

Tailles : 14 à 42.

3e Etage, Syndicat.

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE

L'esprit français dans nos lois

(Suite de la dernière page)

qui fut le premier texte de droit criminel; l'ordonnance de 1681 sur la marine, qui a fourni nos principales lois maritimes; l'ordonnance de 1673 sur le commerce; l'ordonnance ecclésiastique de 1695; l'ordonnance de 1735 sur les successions et donations, autant de sources différentes de notre droit.

Ces coutumes et ces ordonnances ont fait force de loi jusqu'à la session du Canada à l'Angleterre.

Nos conquérants tentèrent alors de supprimer toutes les lois venant de France pour les remplacer par des lois anglaises. La résistance opiniâtre des Canadiens Français tint les Anglais échec et, en 1774, la Couronne britannique reconnaissait aux Canadiens Français le libre exercice de leur religion, ainsi que les lois françaises en matière de droit civil et de procédures civiles. C'était un premier pas.

La concentration des fidèles autour d'un même pasteur fut la base de notre système paroissial.

La paroisse est revêtue du triple pouvoir de législatin : fabrique, municipalité et commission scolaire. Ces institutions ont donné naissance à une riche législation d'inspiration française.

Ces différentes lois et ordonnances furent groupées dans un recueil de lois connu sous le nom de droit civil de la province de Québec. C'est à 3 juristes bien connus, MM. Caron, Day et Morin, qu'il revient d'avoir été les premiers codificateurs de notre droit civil actuel.

En terminant, l'éminent conférencier parla des dangers qui menacent notre législation française. C'est en premier lieu le Common Law anglais qui est suivi dans les huit autres provinces et qui nous inonde de sa doctrine.

Un autre danger non moins important, mais au sein même de notre province, c'est la législation adoptée par la législature. Souvent, pour prévenir certains cas particuliers, les législateurs amendent, abrogent certains articles de ce merveilleux code et le défigurent ainsi de la forme première qu'on lui avait donnée.

Comme mot de la fin, l'honorable juge Belleau souhaita qu'on puisse garder encore longtemps la devise : nos institutions, notre langue et nos droits.

Ambassadeur

PARIS. — On confirme de Moscou que, en vertu d'une décision du Comité central exécutif, c'est M. Jacob Souritz, actuellement ambassadeur de l'U.R.S.S. à Berlin, qui est nommé ambassadeur à Paris, en remplacement de M. Potemkine qui vient d'être donné à M. Litvinoff comme commissaire du peuple adjoint aux Affaires étrangères d'U.R.R.S.

Trois jumeaux à St-Pascal

M. et madame J.-Antoine Jean, de Saint-Pascal Baylon, sont depuis hier, les heureux parents de trois jumeaux. Les trois bébés ont été baptisés, hier, par MM. les abbés Dion et Guérard, de la paroisse Saint-Pascal Baylon. Ils ont reçu les noms de Louis, Louise et Louisette.

Deux des enfants pesaient cinq livres et l'autre cinq livres et demie.

M. le docteur Armand Bellemare a déclaré que la mère et les enfants se portent très bien.

Les colporteurs

Il a été question hier au comité administratif des colporteurs qui vont de par les rues, pour vendre des articles d'épiceries, et font de la sollicitation de porte en porte. C'est l'échevin Jules Gingras qui a soulevé le problème, réclamant une surveillance plus sévère à ce sujet, pour la protection des épiciers qui paient licence. M. Gingras a souligné le fait qu'il est déjà arrivé qu'on se plaigne à la police sans obtenir de résultats. Il a été appuyé dans ses protestations par les échevins Simard et Morin. Les échevins Gignac et Bertrand ont expliqué qu'il était difficile pour la ville, par les temps qu'on traverse, de ne pas montrer un peu de tolérance pour les quelques personnes qui gagnent ainsi leur vie.

Les communistes seraient les auteurs de ces sacrilèges

(Suite de la première page)

menté l'encyclique contre le communisme.

M. l'abbé Marleau avait profité de l'occasion pour parler des menaces proférées par les communistes de Nakina. Plusieurs d'entre-eux auraient exprimé tout haut "leur désir de brûler les églises et de tuer les pasteurs".

La police provinciale sera invitée à faire enquête. Notre paroisse et ses missions sont dans le vicariat apostolique de l'Ontario-Nord, érigé en préfecture apostolique le 13 mai 1919 et en vicariat apostolique le 17 novembre 1920 avec siège à Hearst, Témiscamingue, Ont. Son Excellence Mgr Joseph Hallé, le vicaire apostolique est suffragant d'Ottawa.

La paroisse de Hornepayne a été fondée en 1925, dans le comté d'Algoma.

Le gouvernement provincial interviendra

(Suite de la première page)

à tous les points de vue en ayant forcé une grève de sympathie des travailleurs liés par un contrat sanctionné par le gouvernement en vertu d ela loi des conventions collectives, dont le but visible est de détruire nos organisations catholiques dans l'industrie du vêtement.

"Le Conseil central prend occasion de cette situation pour démontrer combien est devenue de première nécessité l'obligation de l'incorporation civile pour les unions voulant conclure des contrats collectifs de travail afin qu'on puisse pas faire un jeu de cette loi sociale et la vouer à une situation désavantageuse."

Copie de cette résolution sera adressée aux honorables Maurice Duplessis et Wm Tremblay, respectivement premier ministre et ministre du Travail.

Le Conseil a ensuite adopté une résolution priant le Premier Ministre de voir à adopter à cette session-ci, une loi du salaire raisonnable pour les ouvriers comme la chose a été promise et aussi le projet de loi comprenant les amendements réclamés à la loi des conventions collectives du travail. Il est décidé d'envoyer un télégramme à l'hon. M. Duplessis et une lettre exprimant les "desirata" du Conseil.

Trois navires anglais atteignent Bilbao

(Suite de la première page)

ni de la T. S. F., mais il n'utilisa pas ce service pour ne pas donner l'éveil. Le "MacGregor" suivait le "Stanbrook", puis le "Hamsterley" venait ensuite.

Des centaines de citoyens massés sur les quais ont fait un accueil enthousiaste aux fréteurs anglais lorsque ces derniers accostèrent dans le port de Bilbao. Le déchargement des vivres commença aussitôt au milieu des acclamations de la foule.

Les autorités basques ont pris les mesures nécessaires pour assurer sans délai les vivres à la population. Les trois fréteurs anglais avaient obtenu un "laissez-passer" de l'agence officielle du système de contrôle de la neutralité en Espagne.

La population basque espère maintenant que le fréteur "Marie Llewellyn", commandé par le capt. David Jones, pourra à son tour vaincre le blocus et décharger sa cargaison de vivres dans le port basque.

Belle cérémonie à bord de l'"Australia" à 4 hrs

(Suite de la dernière)

vaillent à aménager le quai que la Commission des Ports Nationaux a accordé aux marchands de charbon de la ville afin qu'ils puissent y recevoir les provisions de ce combustible nécessaire à l'alimentation de leur clientèle. L'outillage qu'exige le déchargement des charbonniers étant assez lourd, on construit des pilotis de béton sur lesquels reposeront les grues. On installe également des voies ferrées qui permettront aux convois de fret d'approcher des navires.

LE "COTEAUDOC"

Demain soir, le "Coteaudoc", sous les ordres du capitaine A.-F. Garrett, partira pour Montréal, avec un chargement de blé d'Inde de l'Amérique du Sud. Cette cargaison vient des réserves des "elevators" du port. Ce navire fait le service habituel entre les Grands Lacs et Sydney, N.-E., par le fleuve. Il appartient à la Patterson Steamship Line.

MOUVEMENTS MARITIMES

Le "N. B. McLean" est arrivé au port avant-hier et il a probablement terminé sa saison. Il ira aux chantiers maritimes subir les réparations nécessaires, après quoi, vers le 15 juillet, il partira, selon l'habitude, en expédition dans la baie d'Hudson.

Le "Saurel" est arrivé à Québec à peu près en même temps que le "MacLean", mais il reprendra probablement le service sous peu afin d'aider à la pose des bouées. A l'heure actuelle, 35 bouées ont été installées et seront vérifiées dans un bref délai afin de donner des indications exactes.

Cette besogne sera faite dans un très court délai, car le "Saurel" sera probablement appelé à déblayer la rivière Saguenay dont les glaces sont encore solides depuis l'île St-Louis en remontant ce cours d'eau.

A Montréal, le "Lady Gray" est parti hier matin, à 6 heures 45 afin de se rendre au canal Soulanges et de le libérer des glaces.

LES VAPEURS

Le "Miron-L.", prendra des marchandises aujourd'hui au hangar Vereault et partira ce midi pour la côte sud depuis Méchins, Ste-Anne-des-Monts, jusqu'à Gaspé et pour la Baie-des-Chaleurs jusqu'à Bonaventure. Tél. : 2-1879.

Le "Gaspé County", prendra des marchandises aujourd'hui au hangar 19 pour la côte sud depuis Rivière-au-Renard jusqu'à Gaspé e tpour la aBie-des-Chaleurs jusqu'à St-Omer et pour Dalhousie, Campbellton et Bathurst. Agent : Paul Brochu, tél. : bureau : 2-3715.

LES GOELETTES

La "J. Lapointe", capitaine Jos. Gagné, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 3 et partira samedi pour la Malbaie et oPinte-à-Pic et St-Fidèle.

La "Ste-Anne-P.", capitaine Aug. Lafrance, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 6 et partira ce soir pour Ste-Anne-de-la-Pocatière.

La "Crane Island", capitaine R. Bernier, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 5 et partira samedi pour la Rivière-du-Loup.

La "R. W. Thompson", capitaine Ant. Caron, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 4 et partira ce soir pour Ragueneau et Ruisseau-Vert.

La "Cap-aux-Rets," capitaine N. Malloux, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 4 et partira ce soir pour la Baie-St-Paul.

La "St-Stanislas III", capitaine F.-X Marion, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 4 et partira ces oir pour Latbinière.

La "Jeanne-d'Arc", capitaine Alp. Dufour,prend ra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 3 et partira ce soir pour l'Ile-aux-Coudres.

La "Cap-à-la-Branche", capitaine Jules Harvey, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 3 et partira ce soir pour l'Ile-aux-Coudres.

La "J.-H.-L.", capitaine J.-H. Lavoie, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 2 et partira ce soir pour l'Ile-aux-Grues.

La "Ste-Rita", capitaine E. Lavoie prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira ce soir pour la Petite-Rivière-St-François.

La "H.-A.-B.", capitaine H.-A. Boudreau, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira samedi pour l'Anse-St-eJan et le Petit-Saguenay.

La "Francheville", capitaine Pelletier et F., prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira samedi pour St-Roch-des-Aulnaies et la Rivière-Ouelle.

La "O.-D.", capitaine G. Fafard, prendra des marchandises aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira ce soir pour L'Islet et Trois-Saumons.

La "Labrador-T.", capitaine Alf. Mercier, prendra des marchandises aujourd'hui près de l'écluse du bassin intérieur et partira samedi pour le Labrador.

La "J.-Bouillon", capitaine G. Bouillon, prendra des marchandises aujourd'hui près de l'écluse du bassin intérieur et partira ce soir pour Rimouski et Luceville.

La "Ragueneau", capitaine Ed. Côté, prendra des marchandises aujourd'hui au hangar 21 et partira ce soir pour Ragueneau, Rivière-aux-Vases, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, et Ruisseau-Vert.

La "St-Jude", capitaine P.-A. Tremblay, prendra des marchandises aujourd'hui au hangar 21 et partira ce soir pour Tadoussac, Sacré-Coeur, Ste-Catherine, Sault-au-Mouton, Mille-Vaches et les Escoumains.

Ne sont pas prêts :

Chs Bernier, pour Matane, Ste-Félicité et Méchins.

J.-B. Gagné, pour Matane, Rimouski, Ste-Félicité, Ste-Flavie, Méchins, Cap-Chat.

Le vapeur "Maurice-M.", pour la côte sud depuis Ste-Anne-des-Monts, jusqu'à Gaspé et pour la Baie-des-Chaleurs jusqu'à Bonaventure. Agent: Art. Vaillancourt, tél.: bureau 2-2837.

LA MAREE

La marée est haute aujourd'hui à 3 hrs 8 du matin et à 5 hrs 21 du soir.

Conférence du docteur A. Leclerc

(Suite de la page 3)

homard. Le conférencier décrit le travail de préparation du poisson, avant son expédition.

Il y a très peu d'agriculture, surtout en bas de Sept-Iles. La principale industrie du comté, ce sont les secours directs. Les communications avec le reste de la province sont assez difficiles ; seules les communications par bateau sont utilisables.

Avant la civilisation, on peut dire que les gens de la côte étaient heureux, mais aujourd'hui, ils sont dans la misère. Cependant, nous entretenons l'espoir que la Côte Nord se développera surtout avec la construction du moulin de l'Ontario Paper, à la baie Comeau.

Ce moulin est situé à 250 milles en bas de Québec. Il appartiendra à l'Ontario Paper, une filiale du "Chicago Tribune" et du "New-York News". L'érection de ce moulin coûtera environ la somme de 15 millions. A l'heure actuelle, 8 millions ont été dépensés. La compagnie construit elle-même la ville. Elle érigera une église, un hôpital, un service de téléphone et d'électricité. Elle organisera un service d'autobus dans la ville.

Les gens de la Côte espèrent que ce sera là le commencement du développement de cette partie de la province. Pour favoriser ce développement, il faudra faire construire des routes. Actuellement le chemin se termine à Portneuf, à environ 70 milles de baie Comeau.

Le conférencier termine en faisant un bel éloge de la population de cette partie de la province.

Franco va être puissant

PARIS, 23. — (U.P.) — On apprend que cinq factions politiques espagnoles, ont assuré le général Francisco Franco de leur appui et qu'ils approuvaient son projet de ne constituer qu'un seul parti avec tous les éléments de ces groupes.

Le général Franco devient ainsi un chef politique en même temps que chef militaire.

Les trois principaux groupes politiques qui seront ainsi incorporés dans un seul parti sont les phalangistes (fascistes), les carlistes (traditionalistes) et la Rénovation espagnole (monarchistes).

Le général Franco a insisté sur l'importance de cette unification des partis pour assurer la reconstruction de l'Espagne, après la guerre.

PARIS, 23. — (U.P.) — Le général Franco convoquera les représentants des diverses factions politiques de l'Espagne qui viennent de lui jurer fidélité, d'ici à quelques jours. On constituera alors le conseil national de toutes les forces coalisées, et il semble bien que le général Francisco Franco sera proclamé chef du nouveau parti d'union nationale.

On prévoit une discussion au sujet de la restauration de la monarchie en Espagne.

Les scouts et le couronnement

MONTREAL. — (Spécial) — Au cours d'une brve allocution prononcée, hier soir, à la radio et transmise à travers le Canada sur une chaine de postes de la société radio-Canada, sir Edward Beatty, président du Conseil canadien de l'Association des boy scouts, a exposé au public le programme élaboré par les boy scouts du Canada pour célébrer comme il convient le couronnement de Leurs Majestés, le 23 mai prochain.

Dispersés dans toutes les parties du pays au nombre de 86,000, les boy scouts canadiens entendent faire leur part dans les fêtes qui marqueront le couronnement d'un souverain qui a toujours porté le plus vif intérêts à leur association. En plus de participer d'une façon active aux cérémonies et démonstrations qui seront organisées dans les diverses localités, ils ont préparé un programme spécial dont ils se chargeront exclusivement de l'exécution et qui comprendra principalement l'établissement de toute une série de feux de joie à travers le Canada, de Sydney, N.E., à Sidney C.B., et jusqu'au Yukon dans le nord. Ces feux constitueront en quelque sorte une chaine ininterrompue dans tout le pays et pourront être aperçus de presque tous les habitants du Dominion. Les boy scouts répeteront ainsi une manifestation qu'ils avaient déjà réalisée en 1935, lors du jubilée de feu le roi Georges V.

Sir Edward Beatty termina son allocution par quelques mots d'éloges à l'adresse du scoutisme et se dit certain que de tous les tributs que le souverain recevra à l'occasion de son couronnement, celui des scouts sera l'un de ceux qui le toucheront le plus profondément.

La "loi du cadenas"

MONTREAL, 23. — (D.N.C.)— Le synode Anglican de Montreal a rejeté une motion de censure des Révérends T.-V. L'Estrange et Harold Cross contre la "loi du cadenas", pour combattre le communisme, votée à l'assemblée législative récemment.

Glissement de montagne

BERNE, avril. — Depuis quelques jours les pluies persistantes de ces derniers temps ont provoqué le glissement d'un pan de montagne dans une des vallées latérales du Jura bernois, entre les localités de Court et de Moutiers. Au début, le glissement n'était pas très alarmant et ne provoqua pas de gros dégâts. Ce glissement prit soudain, une envergure telle que la masse en mouvement recouvrit la route cantonale de plusieurs pieds d'épaisseur et commença à envahir le lit de la rivière la Birse. La voie ferrée Tavannes-Moutiers a été également recouverte en certains endroits. La masse atteint une hauteur de 75 pieds au-dessus de la voie ferrée.

Comme cette contrée au Jura possède plusieurs lignes de chemin de fer et voies de communication, le trafic par train peut se faire sans à-coups par Moutiers-Granges et le trafic routier par une route parallèle.

Les masses en mouvement, d'une surface de 100,000 mètres carrés, sont évaluées à deux millions et demi de mètres cubes. Nuit et jour, 400 ouvriers sont occupés sur place aux travaux de déblaiement. La principale tâche est de rétablir le cours de la rivière afin de prévenir de graves inondations.

Fausse rumeur

MONTREAL, 23. — (D. N. C.) — La rumeur de l'école protestante Fairmount, située au No. 5217, de l'Avenue de l'Esplanade, allait être bombardée par des vandales, a eu pour effet, hier qu'une partie des 1,300 enfants qui fréquentent cette école ont eu peur de se rendre aux cours. M. D. C. Logan, surintendant de la commission des écoles protestantes, a déclaré qu'un enfant avait répandu cette fausse rumeur.

Londres et Berlin

LONDRES, 23. — (U.P.) —La France et l'Angleterre ont discuté hier des problèmes de commune défense contre l'Allemagne à la suite du désir manifesté par la Belgique de devenir complètement neutre.

On dit que ces questions ont été soulevées au cours d'un déjeuner donné par M. Eden, secrétaire du Foreign Office, au ministre de la Défense de France, M. Edouard Daladier.

Des personnes bien informées nient cependant la rumeur voulant qu'il ait été question d'un pacte anti-allemand.

Le duc proteste

LONDRES, 23. — (UP) — Le duc de Windsor aurait demandé, apprend-on, à la firme de William Heinemann, Ltd, éditrice du livre de Geoffrey Dennis, "Coronation Commentary", de le retirer de la circulation, considérant que les commentaires faits dans ce livre sur sa vie intime sont libelleux.

Dennis a publié son livre le 12 avril dernier. L'on sait que Geoffrey Dennis était depuis 1931 chef du secrétariat, Service de la Documentation de la Société des Nations, à Genève. Il vient de donner sa démission.

Shane va être renvoyé du pays

Montréal, 23. — (D.N.C.)— "La grève dans l'industrie de la robe à Montréal est loin d'être réglée. Le nombre des manufacturiers qui ont signé une entente avec les grévistes est si peu considérable ; le nombre des ouvriers que ces manufacturiers contrôlent effectivement est si petit qu'en toute sincérité le contrat signé n'a aucune espèce de signification".

Voilà l'opinion de M. C.-N. Sommer, président du "Montreal Dress Guild", qui depuis dénonce le mouvement mis en oeuvre par M. Bernard Shane.

D'après une conversation téléphonique fait hier entre M. Sommer et un inconnu la déportation de M. Shane est imminente.

Protestations

LONDRES, 23. — (U.P.) — Tous les membres du corps diplomatique à Valence, ont protesté hier, auprès du Front Populaire parce que des inspecteurs ont voulu faire ouvrir les malles d'Aurelio Nunez Morgado, ambassadeur du Chili à Valence.

Le gouvernement de Valence a présenté des excuses.

Une mutinerie chez les blancs

VALENCE, 23. — (UP) — D'après une dépêche envoyée des quartiers-généraux de l'armée du Front Populaire, au sud de l'Espagne, il y aurait eu mutinerie dans les rangs des Patriotes, actuellement encerclés dans les montagnes Chimorra, et plusieurs officiers auraient été tués par leurs hommes.

Il s'agirait de soldats appartenant au régiment San Fernando qui se seraient querellés avec une compagnie de Maures. Un capitaine et deux lieutenants auraient été fusillés.

Le Front Populaire a annoncé que ses troupes s'étaient emparé d'un point stratégique important à Penas Blancas, dominant ainsi la route qui va de Villaneuva à Puebelo-Belmez, à 22 milles au nord de Cordoba.

Des Termes Aussi Faciles Que Ceux-Ci Permettent à Tous De Posséder UN NOUVEAU REFRIGERATEUR "NORGE"

NORGE
Nouveau Modèle S32-37
Nouveau refrigérateur NORGE. Capacité 3.23 pieds cubes, 3 tablettes, 7.59 pieds carrés de tablettes, 2 tiroirs à glace, 42 cubes de glace congelés à la fois ou 4½ lbs. Livré complet avec cabaret à décongélation.
Chez Legaré au comptant $167.95
TERMES AUSSI FACILES QUE
$1.55 PAR SEMAINE

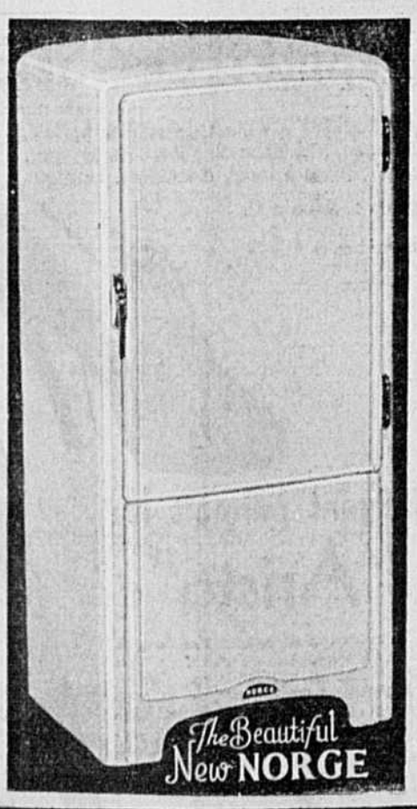

NORGE
Nouveau Modèle S42-37
Nouveau refrigérateur NORGE. Capacité 4.24 pieds cubes, 3 tablettes, 8.85 pieds carrés de tablettes, 3 tiroirs à glace, 63 cubes de glace congelés à la fois ou 6 ¾ lbs. Livré avec lumière intérieure, cabaret et Légumier.
Chez Legaré au comptant $189.95
TERMES AUSSI FACILES QUE
$1.80 PAR SEMAINE

NORGE

Se Paye De Lui-Meme
Par l'Economie qu'il Permet
En accumulant les économies de nourriture que vous fait faire un NORGE, et en les calculant en piastres et centins, pendant un certain temps, vous constaterez que votre NORGE se paye de lui-même et plusieurs fois tout en vous rendant des services inappréciables.

Le Seul Refrigérateur avec "ROLLATOR"
Tous les nouveaux refrigérateurs NORGE sont munis du fameux ROLLATOR, ce mécanisme à action rotative au lieu d'un mouvement de piston, ce qui lui assure une plus longue durée, le rend plus silencieux et d'une efficacité incomparable. Legaré a le modèle qui vous convient.

NORGE

NORGE
Nouveau Modèle R52-37
Nouveau refrigérateur NORGE. Capacité 5.25 pieds cubes, 4 tablettes, 9.83 pieds carrés de tablettes, 4 tiroirs à glace, 84 cubes de glace congelés à la fois ou 9 lbs, porte-armoire, lumière, légumier, cabaret.
Chez Legaré au comptant $244.95
TERMES AUSSI FACILES QUE
$2.28 PAR SEMAINE

GARANTIE DE 5 ANS

COMPAGNIE LEGARÉ LIMITEE
142 RUE ST-JOSEPH 142
LEVIS — LORETTEVILLE — CHARNY — VILLAGE MONTMORENCY

GARANTIE DE 5 ANS

NORGE
Nouveau Modèle R62-37
Nouveau refrigérateur NORGE. Capacité 6.25 pieds cubes, 4 tablettes, 12.64 pieds carrés de tablettes, 4 tiroirs à glace, 84 cubes de glace, porte-armoire, légumier, lumière intérieure, cabaret à décongélation.
Chez Legaré au comptant $269.95
TERMES AUSSI FACILES QUE
$2.53 PAR SEMAINE

Montréal ne paiera pas de licence sur ses autos

La ville devra cependant payer la taxe sur la gazoline consommée.— Un montant de $950,000 pour la création d'un marché populaire est autorisé.— Un referendum devra cependant être tenu sur la question.

DES CONTRATS SERONT REVISES

Montréal ne pourra taxer les étrangers

Le comité des bills privés a rejeté, ce matin, l'une des clauses du bill de Montréal qui offrait plus d'intérêt aux citoyens de Québec parce que des demandes analogues sont contenues dans les amendements à la charte de notre cité. Il s'agit de la clause 110, celle par laquelle Montréal voulait taxer les personnes qui ne résident pas à Montréal et qui y retirent des revenus.

Cette clause disait: "La cité est autorisée à imposer une taxe spéciale annuelle n'excédant pas trois pour cent sur les salaires, gages, boni, gratifications, honoraires professionnels, honoraires de directeurs, commissions gagnées dans les limites de la cité de Montréal par toute personne n'ayant pas son domicile ou sa résidence ordinaire dans les dites limites ou dans les limites de l'une des municipalités où la taxe de vente et l'impôt sur le revenu sont ou seront imposés par règlement de la cité de Montréal."

M. Anatole Carignan proposa que la clause soit immédiatement exécutée. Il fut appuyé par l'hon. M. F.-J. Leduc et plusieurs autres députés. "Il ne faut pas établir de cloisons étanches entre les municipalités de cette province", dit M. Leduc. "Nous devons avoir un sentiment national plutôt qu'un sentiment étroit qui nous confine chacun à son petit patelin".

Il y eut quelques protestations de la part d'échevins et de la Chambre de Commerce de Montréal. Mais la clause fut rejetée à peu près unanimement par le comité.

Le comité a ensuite mis à l'étude l'article 128 qui permet certaines expropriations, en particulier pour l'élargissement du boulevard Lachapelle destiné à procurer à Montréal une sortie par le nord. La ville demandait de charger la moitié du coût de ces améliorations aux propriétaires d'immeubles que le conseil croira devoir en bénéficier. Mais l'hon. M. Leduc a annoncé que la province était prête à faire elle-même une route à grande circulation qui donnera un débouché à la ville pourvu qu'on lui en fournisse le terrain; et M. Duplessis s'est opposé à ce que l'on charge trop les propriétaires riverains. Il a proposé que les propriétaires donnent la moitié de ce qui leur sera alloué sur l'expropriation à cause de la plus-value dont bénéficieront leurs immeubles et que la ville paye le reste du coût des terrains non pas au moyen d'une taxe spéciale, mais au moyen de la taxe générale.

92 clauses avaient été adoptées à midi, lorsque le comité s'est ajourné à lundi.

Le comité des bills privés a accordé hier, à la cité de Montréal, l'exemption de payer des licenses pour ses automobiles. Elle lui a cependant refusé l'exemption de payer la taxe sur la gazoline consommée.

Au cours de la soirée d'hier, le comité a aussi autorisé la ville à emprunter $950,000. pour la création d'un marché populaire; mais les contribuables seront appelés à se prononcer sur la question.

Toutes les clauses se rapportant aux relations de la ville de Montréal avec la Montreal Tramways ou la Montreal Light, Heat and Power ont été suspendues en attendant une revision générale des contrats.

A la fin de la séance du matin, le comité avait rejeté une clause du bill en vertu de laquelle la cité de Montréal aurait été autorisée à réclamer des municipalités de Westmount et Outremont un montant de $85,000. pour taxes d'eau. En vertu d'un contrat existant, ces deux municipalités ayant des taxes d'eau à Montréal suivant l'évaluation des immeubles imposables dans les limites de leurs territoires. Or, Montréal prétend que depuis la signature de ce contrat elles ont intentionnellement baissé l'évaluation de leurs immeubles pour payer moins de taxes d'eau. Et la clause en question aurait eu pour effet d'autoriser Montréal à exiger une taxe d'eau proportionnelle à l'évaluation des immeubles au temps du contrat. Les avocats de Westmount et Outremont ont déclaré que si l'évaluation a été baissée, c'est tout simplement parce que la valeur des immeubles a diminué pendant la crise. M. Duplessis s'est prononcé pour le respect du contrat et la clause a été rejetée.

Le comité continue son étude, ce matin.

Belle fête à M. Clément Bolduc

Les amis de M. Clément Bolduc se sont réunis à sa demeure, samedi, pour le féliciter de sa récente nomination dans le service civil. On remarquait, entre autres, M. Rodolphe Létourneau, M. Dr A. Landry, MM. G. Faucher, L. Lambert, A. Gagnon, R. Viel, R. Poulin, R. Roy, H. Emond, A. Fortier, G. Plamondon, Doc Gingras, J. Fournier, P. Blouin. On a présenté à M. Bolduc un magnifique service de tabagie.

Démission

MONTREAL, 23. — (D. N. C.)— M. l'abbé Alexandre Saint-Jean, curé de la paroisse St-Denis, a donné sa démission qui prendra effet le 1er juin. M. Saint-Jean, malade depuis plusieurs années, se retirera dans sa propriété de Laval-sur-le-Lac.

Prisonniers tués

SAO PAULO, Brésil, 23. — (U. P.) — Trois prisonniers ont été tués et sept autres blessés, hier soir, quand 26 détenus ont tenté de s'évader de la prison Maria Velha et se sont battus avec leurs gardiens.

C. O. T. C. Laval

Lundi, 26 avril, à 7.30 heures p.m., aux quartiers du contingent, 27 rue Sainte-Famille, il y aura distribution des uniformes aux élèves-officiers en vue des fêtes du couronnement. Que tous se fassent un devoir d'être présents.

Par ordre,
Marc Lachance,
capt. adjudant,
C.O.T.C. Laval.

Les Doukhobors

OTTAWA, 23. — (UP). — A la suite d'une séance du cabinet fédéral, hier soir, il a été annoncé que les autorités de la Colombie Anglaise pouvaient compter sur le concours de la Gendarmerie Royale du Canada pour mettre fin aux désordres provoqués dans cette province par les Doukhobors.

La séance du cabinet fédéral, hier, est la dernière avant le départ du premier ministre King et de quelques-uns de ses collègues pour les fêtes du couronnement du roi.

On s'attend à ce que la commission royale d'enquête sur les systèmes d'impôts au Canada soit nommée durant le séjour à Londres du Premier Ministre du Canada.

Un congrès de la F. A. T. le 18 mai

WASHINGTON, 23. — (U.P.)— Le conseil exécutif de la Fédération Américaine du Travail a de nouveau mis de côté pour le moment la proposition d'expulser de ses rangs John-L. Lewis et les unions affiliées au C.O.I., en convoquant pour le 18 mai une conférence des 108 unions loyales à Cincinnati, pour "combattre les rebelles".

Service des signaux

St-Jean, 14. — Empress of Australia parti montant 9.15 a.m. Descendant 3.40 a.m. Talaraltie.

Cap Saumon, 82. — Montant 8 a.m. Vapeur. Descendant 3.55 a.m. Humber Arm.

Rimouski, 155. — Manicouagan parti 8.30 a.m.

Pte au Père, 158. — Montant 2.40 a.m. Hazelwood. 4.30 a.m. Victolite, 6.30 a.m. Hadiotis. Montant hier 7.30 p.m. Lotos.

Riv. à la Martre, 283. — Montant 4.30 a.m. Marge. 6 a.m. Calgarolite.

Cap Madeleine, 299. — Montant 4 a.m. Barge.

Pte Renommée, 350. — Montant 7 a.m. Lady Somers 218 Se, 6.15 a.m. Kenbane Head 120 Se, 6.30 a.m. Windsorwood. Montant hier 7.30 p.m. supposé Deepwater, 10 p.m. Lancastria 200 est. Descendant hier 9 p.m. Cyclo Warrior.

Clarke City, 288. — Père Arnaud encré dans la glace, hier 1.15 p.m.

Pointe Tuper, 581. — C. G. S. Arleux. Remorqueur Barrasega dans le port.

North-Sydney, 575. — Montant 1 a.m. Duchess of Atholl 75 Se de Cap Ray. 4 a.m. Athenia 108 est, montant hier à midi James McGee 80 est de Cay Ray.

Cap Race, 835. — Montant 4 a.m. C. P. R. Montcalm, 6.30 a.m. Glitrefjell 75 ouest. Montant hier 7 p.m. Beaverford 200 est.

MONTREAL A QUEBEC

Longue-Pointe, 134. — Montant 6.20 a.m. Saguenay. 12.10 a.m. Sinfonia.

Cap St-Michel, 125. — Montant 8.30 a.m. Sept Iles Trader. Descendant 9 a.m. Foundation Jupiter, 9 a.m. Cyclo Chief.

Sorel, 100. — Montant 6.20 a.m. Comte Charlevoix. 9.25 a.m. G. T. D. Zenom C. arrivé descendant 5.30 a.m. City of Montreal passé 7.45 a.m. Reginald C. Passé 6 a.m. C. G. S. Bellechasse arrivé 7.25 a.m.

Trois-Rivières, 65. — Montant 9 a.m. Waterton, 9.20 a.m. Bristol City, 8.40 a.m. Rutenfjell, 9.15 a.m. Trelissick 8.50 a.m. Jean Nicolet, 5 a.m. Savoy, 6.25 a.m. Coal B. 6.

Pte-Citrouille, 55. — Montant 8.35 a.m. Rahane.

St-Jean, 45. — Montant 8.50 a.m. Lina Gagné. Descendant 9.25 a.m. Rose Castle, 6.50 a.m. Safeguarder.

Grondines 41. — Descendant 7.15 a.m. Shelton Weed.

St-Nicholas, 12. — Montant 6.25 a.m. Cornerbrook, 5.45 a.m. C. G. S. Bernier, 6.35 a. m. Relief Lightship 23.

Québec. — Rahane parti montant 1.55 a.m. Rutenfjell passé 2.17 a.m. Talaraltie descendant 1.50 a.m. Gaspesta parti 7.40 a.m. ulkarier arrivé descendant hier 4 p.m. Humber Arm passé 7.45 p.m. Waterton parti montant hier à 3 p.m.

OUEST DE MONTREAL

Sault Ste-Marie, 820. — Descendant 4.30 a.m. Farrandoc.

Port Colborne, 321. — Descendant 4.40 a.m. Selkirk, 6 a.m. Shelter Bay.

Galops Canal, 99. — Descendant 6.30 a.m. Lavaldoc, 6.50 a.m. Delawaare, 7.25 a.m. John Irwin, 7.55 a.m. J. Stewart.

Dickinson's Landing, 72. — Descendant 7.35 a.m. Maplebay, 7 a.m. Drumahoe.

Coteau Landing, 33. — Descendant 7 a.m. Keywest.

Lachine, 3. — Descendant 7.40 a.m. City of Hamilton.

DERNIERE HEURE

Québec. — Montant 9 a.m. Victolite 115 est, dû 30 p.m.

Cape Magdalen, 299. — Montant 9.30 a.m. Windsorwood.

Pte Renommée, 330. — Montant 9.30 a.m. Lancastria.

VAISSEAUX PASSAGER MONTANT

Pte Renommée, 330. — 9.30 a.m. Lancastria, attendu samedi 7 a.m.

Cape Ray, 553. — 1 a.m. Duchess of Atholl 75 Se, attendu samedi 2.30 p.m.

North Sydney, 575. — 4 a.m. Athenia 108 attendu 9 a.m. dimanche.

Cape Race, 835. — 4 a.m. Montcalm, attendu 7 a.m. dimanche.

A l'Amicale des Anciens de Don Bosco

Officiers de l'Amicale des Anciens de la Maison Don Bosco, élus le 14 avril dernier. Assis:— Gaudias Gagné, président; Frère Paul, ancien directeur, président d'honneur; Antonio Dion, secrétaire; Lionel Robert, directeur; Robert Lévesque, trésorier. Debout: Robert Fortier, Raymond Lachance et Roméo Lemieux, directeurs.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

SEANCE DE LA COMMISSION

La Commission des Services Publics aura une séance, mardi le 27 avril. A cette occasion, les deux commissaires, M. A. MacAlister, C.R., et M. A. Larivière, I. C., entendront trois requêtes. Ce sont celles de M. Emile Dumont vs A. Michaud : pour un service de taxi entre Portneuf-Tadoussac.

Celle de M. Arthur Lachance vs Eugène Dupont, Oscar Gagnon : pour un service de taxi entre Saint-Ferréol et Québec.

Enfin celle de M. Oscar Gagnon vs Arthur Lachance, Eugène Dupont : pour un service d'autobus entre Saint-Ferréol et Québec.

PNUITION TRADITIONNELLE

Deux individus ont plaidé coupables, ce matin, devant M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, d'avoir vendu des liqueurs alcooliques en contravention avec la loi.

Ils ont été condamnés à la peine réglementaire de un mois de prison et les frais et à défaut des frais à trois mois additionnels.

APPEL MAINTENU

L'appel de la Brique Citadelle a été maintenu, hier, par la Cour Suprême du Canada. Une action avait été intentée à la Brique Citadelle, Limitée, par M. Edgard Garneau, de L'Ange-Gardien, comté de Montmorency, qui prétendait que les travaux que cette firme avait fait exécuter, dans ses opérations, sur un terrain adjacent à sa ferme, présentaient des dangers pour lui-même. Devant l'hon. A. Sévigny, en Cour Supérieure, le demandeur prétendit que les dynamitages que faisait la compagnie causaient des éboulis sur sa terre. La plainte du demandeur fut rejetée, mais la Cour d'Appel renversa cette décision et accorda $850. de dommages à M. Garneau. La Brique Citadelle porta l'affaire en Cour Suprême qui vient de maintenir le jugement de l'hon. juge Sévigny et renvoie l'action du demandeur.

ENQUETE POUR INCENDIAT

M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a entendu, ce matin, l'enquête d'un prévenu, accusé d'avoir favorisé un incendie à sa résidence, No 200 rue Saint-Sauveur, le 17 janvier dernier. C'est Me Jean-Robert Beaudoin qui occupe pour la Couronne.

On a produit, ce matin, une déclaration de l'accusé. Il raconte qu'il avait été soigner ses poules dans la cour et qu'il fumait la cigarette. A un moment donné il a éteint sa cigarette et il l'a mise dans sa poche. Il a ensuite mis sa blousse dans la garde-robe. Un peu plus tard, il vit une fumée blanche sortir de la garde-robe. Il a ouvert la porte et il l'a fermée ensuite pour laisser brûler. Il n'a pas donné l'alarme, car, dit l'accusé, je ne pensais pas que c'était pour brûler comme cela. Il a de plus déclaré qu'il avait fait cela pour avoir des dommages.

L'enquête est ajournée à vendredi prochain pour la preuve de la défense.

CHRONIQUE de L'UNIVERSITÉ

M. YVES VIEN ELU PRESIDENT

M. Yves Vien, e.e.d., a été élu hier matin par acclamation président du Cercle des Etudes Juridiques de la Faculté de Droit. A la charge de secrétaire, il y a trois candidatures: MM. François DesRivières, Armand Trudelle et Benoit Chartier brigueront les suffrages, lundi prochain.

Le nouveau président du Cercle des Etudes Juridiques est un étudiant bien connu à l'Université. Il a gagné au début de l'année le débat oratoire universitaire, et il a représenté Laval dans deux débats interuniversitaires. Il saura sans aucun doute diriger avec beaucoup de tact les destinées du Cercle des Etudes Juridiques au cours de la prochaine année universitaire.

Les officiers sortants sont: MM. Lavery Sirois et Maurice Gagné.

DEPART DE M. PICHE

M. G.-C. Piché, professeur à l'Ecole d'Arpentage et membre du Conseil Universitaire, vient de démissionner comme tel en raison de son prochain départ pour Montréal où il résidera désormais. M. Piché était professeur à Laval depuis de nombreuses années. Il est le fondateur du prix Piché, qui est décerné chaque année au vainqueur d'un concours sur les sciences forestières. Le départ de M. Piché sera vivement regretté à l'Université où il laisse un excellent souvenir.

REUNION CONTREMANDEE

M. Robert Bellefeuille, I.C., ne pourra donner la conférence qu'il avait préparée pour le Cercle Lapiace des étudiants de l'Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier. En raison de cela, la réunion du Cercle a été contremandée.

REPONSES NOMBREUSES

Les réponses arrivent nombreuses au Secrétariat de l'Université au sujet du questionnaire que M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général, a fait parvenir à toutes les écoles de musique qui suivent le programme de l'Ecole de Musique de Laval. Ces réponses indiquent le nombre d'élèves diplômés sortis de ces écoles et donnent les renseignements demandés au sujet de chacun d'eux.

CONGE LE 30

Ce sera congé au Petit Séminaire, au Grand Séminaire et à l'Université le 30 avril prochain, en raison de la fête de Mgr de Laval, patron de ces institutions.

DROIT PUBLIC

Les étudiants en première année de droit passeront l'examen en droit public de l'Eglise, samedi matin. C'est M. l'abbé Ferdinand Vandry qui est professeur en cette matière et qui sera examinateur.

COMITE DE PUBLICITE

M. l'abbé Rosaire Benoit présidera dorénavant les activités d'un comité spécial de publicité, pour le Congrès de la Langue Française. M. l'abbé Paul-Emile Gosselin et M. Louis Langlais seront ses collaborateurs.

COURS AU GREFFE

M. J.-Arthur Gagné, professeur de droit civil à Laval, a conduit ce matin les étudiants de deuxième et de troisième année de droit au greffe de la Cour Supérieure, afin de leur donner sur place un cours pratique sur le rôle du greffe.

REUNION A LA F. DE MEDECINE

MM. les professeurs de la Faculté de Médecine doivent se réunir ce soir à l'Université. Plusieurs questions relatives aux formalités à suivre pour les concours seront étudiées. On décidera des questions qui seront posées aux concurrents pour le prix Morrin. Le prix Morrin a été fondé avec une somme de $2,000. léguée à l'Université par le Dr Joseph Morrin. La rente de cette somme doit être employée chaque année en prix pour les élèves de médecine. Cette rente est partagée en huit parts: quatre parts d'un sixième chacune pour former quatre premiers prix; quatre parts d'un douzième chacune pour former quatre seconds prix.

Un premier et un second prix sont offerts chaque année au concours de tous les élèves et étudiants en médecine de l'Université de chacune de quatre première années.

Outre le prix Morrin, les étudiants en médecine peuvent concourir pour plusieurs autres prix: la médaille du gouverneur général, la médaille du lieutenant-gouverneur, le prix Lemieux ($20)., la médaille d'or de l'internat, (prix fondé par le Dr P.-C. Dagneau), le prix Vézina, le prix Caouette, etc.

A la réunion des professeurs de la Faculté, ce soir, on règlera tout ce qui regarde les concours pour ces prix.

SCIENCES HOSPITALIERES

Les candidats au diplôme en sciences hospitalières subiront les épreuves universitaires les 27, 28 et 29 avril prochains. Les candidates sont au delà d'une quarantaine cette année. Les futures infirmières se préparent activement puisqu'il ne reste que quelques jours. Nous leur souhaitons bon succès.

CANDIDATS A LA LICENCE

A l'Ecole Supérieure de Chimie, plusieurs candidats se préparent actuellement à passer les épreuves de la licence ès sciences. Il y a parmi eux des prêtres et des religieux. Au titre de bachelier ès sciences appliquées il y a six candidats.

A Charlesbourg

Dimanche soir, à huit heures (heure solaire), M. René Bergeron, conférencier de l'Ecole Sociale Populaire, parlera à Charlesbourg à la salle paroissiale.

La conférence sera sous le distingué patronage de M. le curé C.-O. Godbout, V.F., et les auspices du Cercle paroissial d'action catholique de Charlesbourg.

La soirée comportera un programme musical, M. Achille Bourret, président, présentera le conférencier et M. le curé Godbout le remerciera.

M. Bergeron traitera du communisme. C'est un spécialiste en la matière. Cette conférence fait partie du programme d'initiatives du cercle paroissial d'action catholique de Charlesbourg.

Remplaçants des ministres

OTTAWA, (D.N.C.) 23— Outre l'hon. sénateur Raoul Dandurand qui assumera la direction du gouvernement en l'absence du premier ministre, les divers départements seront assumés comme suit en l'absence de leurs titulaires. Justice, l'hon. P.-J.-A. Cardin, Finances, l'hon. J.-L. Ilsley, Mines, l'hon. C.-D. Howe, Défense, l'hon. Norman RoRgers.

L'hon. MacKenzie King a présidé hier après-midi, la dernière séance du cabinet avant son départ d'Ottawa à destination de Québec, d'où il s'embarquera demain pour l'Europe en compagnie des hons. Ernest Lapointe, Charles Dunning, Ian MacKenzie et T.-A. Crerar.

Les comptes

L'échevin Emile Morin a protesté hier au comité administratif contre le fait qu'on soumet aux échevins des listes de comptes à approuver, contenant trop de choses différentes. On devrait, dit-il, présenter cela séparément, et non pas mettre ensemble les déboursés que la ville doit faire pour l'acquisition de marchandises, en remises de taxes, et en salaires.

Bulletin suspendu

CITE VATICANE, 23 — (U.P.) —L'"Osservatore Romano", organe officiel du Vatican, annonçait hier, que les autorités allemandes ont ordonné la suspension du bulletin officiel du diocèse de Trèves, pendant une période de trois ans, parce que cette feuille a publié la récente encyclique du pape Pie XI contre le nazisme.

L'Aluminum Co. of America menacée de dissolution

WASHINGTON, 23. — (U. P.) — Le procureur général des Etats-Unis, Homer S. Cummings, intente une poursuite, dans la cour fédérale du district judiciaire de New-York, contre la compagnie Aluminum Co. of America, afin d'obtenir la dissolution de cette dernière "et briser ainsi son contrôle de monopole".

Dans sa poursuite, Cummings mentionne l'Aluminum Co. of America, 25 compagnies subsidiaires, et les noms de 36 officiers et directeurs, de même que les noms de certains actionnaires.

Le Comité de revision siège

Le comité de revision pour la mise en vigueur de la loi de concordat entre les cultivateurs et leurs créanciers siège à Québec, ce matin, sous la présidence de l'hon. juge Loranger, de la Cour Supérieure. Il est accompagné des deux commissaires : MM. H.-E. Lavigueur et L.-P. Alarie.

Trois demandes de concordat se trouvaient sur le rôle, ce matin. Les demandes de MM. Arthur Couture, Esdras Beaudoin et Ls-Phil. Deblois.

Emprunt approuvé

La Commission municipale de Québec vient de donner son approbation à une résolution adoptée récemment par le comité administratif de la Vieille Capitale, résolution à l'effet d'autoriser le Trésorier de la cité à émettre des bons du Trésor pour une somme de $393,459.86. L'émission aura pour but de rembourser au fonds général de la ville un montant égal à la somme mentionnée qui avait été utilisée l'automne dernier par le département municipal du Trésor pour rembourser des obligations échues le 1er novembre 1936.

Un deuil pour l'Indo-Chine

ROCHEFORT, France, 23. — (U.P.) — Le gouverneur Achille Sylvestre, 58 ans, ancien gouverneur-général intérimaire de l'Indo-Chine, tombé subitement malade au cours d'une vacance ici, est mort hier.

St-Félix de Kingsey (Drummond)

PARTIE DE SUCRE. — Un joyeux groupe a pris part à une partie de sucre, dimanche le 11 dernier, chez M. David Descoteaux. La fête fut remplie d'entrain et se termina par une soirée de musique et de cartes.

Y prirent part: M. G. Benoit, M. Ubald Benoit, M. et Mme Emile Bibeau, Mme Nap. Duval (en promenade); MM. M. Plante, Ovila et Camille Zénier, A. Arsenault, B. Gazmon, Paul Blanchet, Léo Lebel (joueur d'accordéon), Gérard Benoit, Achille Bibeau; Mlles Clothilde et Gabrielle Lebel, Fernande et Yvette Zénier, M. et Mme David Descoteaux, M. Jean-Marie Gazmon, Mlles Denise Descoteaux, Jeanne-D'Arc et deux petites cousines, etc.

St-Magloire (Bell.)

BAPTEMES. — (D.N.C.). — Le 13 mars, Jos.-Armand-Julien, fils de M. et Mme David Bernier.

Parr. et marr., M. et Mme Willie Lapointe.

—Le 18, Marie-Gabrielle-Raymonde, fille de M. et Mme Evang. Trahan.

Par. et marr., M. et Mme Jos.-F. Ballargeon.

—Le 21, Jos.-Delphis-Denis, fils de M. et Mme Jos. Marceau.

Parr. et marr., M. et Mme Delphis Brochu.

—Le 29, Jos.-Adélard-Emilien-Augustin, fils de M. et Mme Herm. Corriveau.

Parr. et marr., M. et Mme Emilien Rodrigue.

DECES. — Le 23 mars, Henri-Louis Ménard, fils de M. et Mme Geo. Ménard, est décédé à l'âge de 1 an.

—Le 28, Armande, fille de M. et Mme Albert Lachance, est décédée à l'âge de 1 an.

—Le 30, Pierrette, un mois, fille de M. et Mme Jean Goulet.

NOTES. — Le 10 avril, M. Jean Chabot revenait de l'hôpital, où il a passé un mois. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

—Le 13 mars, M. le vicaire était de passage chez ses parents.

Les jeunes marins britanniques reviennent au port après quelques mois d'entrainement sur un navire-école. A la coupée du navire, ils reçoivent leur certificat de compétence.

L'échelle des salaires n'a pas été abandonnée

Le salaire maximum des pompiers a été fixée à $25. par suite de la situation financière de la ville, mais le maximum de $28. établi par contrat avec les Syndicats Catholiques, n'est pas annulé.

M. GARNEAU ET LES TROTTINETTES

Comme "L'Action Catholique" l'a annoncé, le salaire maximum des pompiers sera, pour cette année de $25. par semaine. Mais l'échelle de salaire établie par le contrat intervenu entre les Syndicats catholiques et la ville, échelle qui fixe à $28. par semaine, le salaire maximum des sapeurs, n'est pas pour cela abandonnée définitivement. Elle l'est temporairement en raison de la situation financière de la ville, et sera remise en vigueur aussitôt que la Cité sera en mesure de la faire.

C'est ce qui ressort des explications données hier au comité administratif, par l'échevin Tancrède Gignac, qui déclara que la ville, en établissant pour cette année le salaire maximum à $25., ne casse pas l'échelle établie. Pour la casser, précisa M. Gignac, il faudrait d'ailleurs une résolution du Conseil, ce qui n'a pas été fait. L'échevin Gignac a donné ces explications à la suite de remarques faites dans le même sens, par l'échevin Philémon Garneau.

LES TROTTINETTES

Les trottinettes ont fait parler d'elles au comité administratif, hier, et l'échevin Garneau a souligné que la ville s'attirerait certainement des protestations défendant aux enfants de faire usage de cet amusement, dans les rues et sur les trottoirs. J'étais moi-même en faveur de cette mesure il y a quelques mois, a déclaré M. Garneau, mais devant les représentations qui m'ont été faites à ce sujet par les curés des différentes paroisses de mon quartier, ainsi que par des éducateurs, j'ai changé d'avis, et je prétends maintenant que nous devrions tolérer cela. M. Garneau a insisté tout particulièrement sur le fait que plusieurs enfants n'ont pas de cour pour jouer.

LES TRAVERSES A NIVEAU

Le premier ministre du Canada, l'honorable W.-L. M. King, vient d'adresser à la ville, par son secrétaire particulier, M. H.-R.-I. Henry, une lettre dans laquelle il accuse réception de la communication du comité administratif, appuyant la requête du Conseil Fédéré, au sujet de la disparition des traverses à niveau. M. King dit qu'il la prendra en considération et la transmettra à son collègue, M. Howe, ministre du Transport.

L'honorable M. M. Duplessis a également accusé réception de la même letrte des autorités municipales, par l'intermédiaire de son chef de cabinet, M. Georges Léveillé.

LA RUE JOFFRE

Le Comité administratif a accepté, hier, une suggestion de l'échevin Morin, à l'effet de demander à l'ingénieur Edouard Hamel un rapport sur l'opportunité de prolonger la rue Joffre, entre la rue St-Cyrille et le Chemin Ste-Foy sur un terrain appartenant à la ville.

LES SALAIRES

Au cours de la séance du comité administratif, tenue hier, l'échevin Hubert Simard a fait la miseau point suivante :

"Un échevin m'a dit que je voulais couper les salaires des employés municipaux. Ce n'est pas intention. Ce que je veux, c'est un réajustement qui nous permettra de prélever environ $35,000. sur les salaires de ceux qui en ont trop, pour le donner à ceux qui ne reçoivent pas un traitement équitable."

Croll dirigerait un parti ouvrier

OTTAWA, 23, (D.N.C.).— On annonce de Windsor que l'hon. David Croll serait appelé à diriger un parti ouvrier au fédéral. Pour l'heure ce n'est qu'une nouvelle sans fondement, car on sait que l'ex-ministre du bien-être ontarien a annoncé son intention de rester encore dans les rangs du parti libéral provincial.

On avait bien dit aussi que l'ex-procureur général Arthur Roebuck joindra la C.C.F. On n'a pas encore sa réponse.

Fête intime à M. et Mme Cloutier

A l'occasion de leur prochain départ pour l'Ontario, M. et madame J.-N. Cloutier, étaient l'objet d'une amicale démonstration, jeudi soir, à leur résidence de l'avenue Joffre, de la part d'un groupe d'amis.

Un vase lumineux de similialbâtre débordant de roses et de "forget-me-not" leur fut offert en souvenir avec un billet-envoi de vers symboliques d'un ton tout à fait original.

Cette fête intime organisée par Mlle Adrienne Gosselin, de Lévis et madame Alph.-S. Martel, de Québec, avec le concours des amies de madame Cloutier fut un nsuccès de brio et de joie, mêlée d'émotions.

Etaient invités à cette réunion d'intimes : M. et madame Albert Tessier, M. et madame Maurice Montgrain, M. et madame Donat Gamache, M. l'avocat et madame Robert Labrecque, M. le notaire et madame J.-A. Lessard, de Pont-Rouge, M. et madame J.-B. Cloutier, de Sillery, M. et madame Alph.-S. Martel, Mlle Carrier, G.M., M. le notaire Yves Gosselin, Mlle Adrienne Gosselin, de Lévis, M. Eugène Vallée.

M. Montgrain, maître de chapelle et directeur du Quatuor Jacques-Cartier charma l'assistance de sa voix souple et nuancée. Le répertoire varié et l'entrain général fit un succès de cette surprise d'adieu. Nos souhaits accompagnent les futurs franco-ontariens, qui resteront quand même des nôtres.

A La Tuque

La Tuque, 23. — La rumeur circule à l'effet que la Brown Corporation construirait bientôt une annexe à la pulperie qu'elle opère à la Tuque. On parle d'une nouvelle construction de 1 million.

La compagnie fait construire actuellement un immense réservoir à acide, au coût de $85,000. Le réservoir sera construit en brique et en ciment.

Le jugement est maintenu

OTTAWA, 23. — (D.N.C.) — La Cour Suprême du Canada a maintenu une décision de la commission des chemins de fer qui refusa aux maritimes une réduction dans les taux de transport de fret sur les patates.

Les trois provinces de la côte de l'Atlantique voulaient obtenir une diminution de cinq cents par cent livres pour leurs wagons de pommes de terre. Ils basaient leur demande sur le fait qu'une réduction accordée déjà aux fermiers de l'Ontario leur causait un tort considérable et annulait tous les avantages accordés auparavant par la loi de fret des Maritimes.

Le Foyer

Les jolis accessoires sont le complément obligé d'une toilette réussie

Retraite fermée pour dames

Une retraite fermée pour les dames aura lieu du 25 au 28 mai, sous les auspices de la Ligue Catholique Féminine.

Le prédicateur de cette retraite sera le Rév. Père Laurendeau, s. j.

On peut s'inscrire dès maintenant à la "Maison N.-D. du Cénacle", tél. 9210; chez Mademoiselle Moffet, tél.: 9757 ou encore en s'adressant à Mademoiselle Dumont au Secrétariat de l'A. S. C., tél 2-4771.

Les dirigeantes des sections paroissiales de la L. C. F., les femmes d'oeuvres, les ligueuses, en général sont cordialement invitées à suivre ces pieux exercices.

La Ligue Catholique féminine à Lauzon

C'est un fait accompli: La Ligue Catholique féminine existe à Lauzon.

Préparé depuis longtemps par l'audition de prédications et de conférences, par la lecture de "l'Action Catholique" et de documents spéciaux, notre Cercle d'apostolat attendait son tour pour entrer dans l'armée des militantes officielles de la Ligue Catholique féminine.

Le 1er février, nous avions l'honneur de recevoir Monsieur l'abbé L.-E. Hudon, aumônier diocésain de la L. C. F., Madame Charles Frémont et d'autres dames zélatrices pour la ville de Québec. Madame Frémont, avec le zèle et le talent que tous lui connaissent, fit l'historique de la Ligue et Monsieur l'abbé Hudon donna les directives de notre stratégie dans le grand mouvement dont l'objectif est "le déploiement des forces catholiques organisées, pour la diffusion des principes religieux et moraux à tous les degrés de la vie individuelle, professionnelle et civique, pour la propagation du bien sous toutes ses formes..."

Notre deuxième réunion eut lieu le 15 février, sous la distinguée présidence de Monsieur l'abbé Napoléon Tanguay, assistant-curé. Il nous parla de l'actualité de la vie, fit de paternels reproches aux mères qui compromettent l'éducation des enfants et nous donna le conseil pratique de "faire de l'action catholique familiale pour commencer.

La séance se termina par les élections de notre Conseil local.

Les Conseillères et les membres de la Ligue Catholique Féminine de Lauzon offrent donc leurs hommages à leurs devancières, avec l'assurance de leur fraternelle collaboration.

La secrétaire.

Grand débat sur la municipalisation de l'électricité

(Suite de la page 6)

tout ce qui constitue le principe de la loi. Je n'ai aucune hésitation à dire que la loi actuelle constitue un recul sur le droit qui existait depuis le 18 mai 1935. En donnant des droits nouveaux on a donné des droits illusoires. On a le droit d'exproprier, oui, mais l'ensemble des corporations. Pour que Saint-Hyacinthe exproprie en vertu de votre loi il lui faut exproprier tout le réseau de la "Southern Canada Power".

M. Drouin. — Même à Sherbrooke.

MOTION DE NON CONFIANCE

M .Bouchard — Cette loi constitue un piège. Le système de votation n'est pas celui du scrutin secret; je le démontrerai. Les compagnies au lieu de voter pour un cinquième voteront pour cinq cinquièmes. En diminuant la facilité de l'électrification rurale on a fait faire un recul considérable à la solution du problème. L'assemblée législative ne devrait pas accepter cette loi qui est inutile et qui est même dangereuse pour le principe de la municipalisation. En conséquence je propose, appuyé par M. Drouin :

"Que tous les mots après "Que" dans la motion en discussion soient remplacés par les suivants:

"Cette Chambre désapprouve le bill numéro 17, intitulé: "Loi autorisant toutes les corporations municipales à municipaliser l'électricité" parce que ce bill est non seulement inutile, mais parce qu'il impose aux municipalités des obligations nouvelles de nature à nuire à la municipalisation, qu'il fait disparaître à leur égard des droits favorisant l'électricité rurale et parce qu'au lieu de promouvoir la municipalisation il tend à la décourager au profit des grandes corporations hydroélectrique".

On prend alors le vote avec un résultat de 55 à 16 contre la motion.

Ont voté pour la motion: MM. Bouchard, Bertrand (Laurier), Bastien, Bercovitch, Connors, Casgrain, Delagrave, Pouthillier, Duranceau, Dumaine, Turcotte, Messier, Marcoux, Drouin, Hamel et Grégoire.

Ont voté contre la motion: MM. Duplessis, Fisher, Gagnon, Auger, Tremblay, Dussault, Bourque, Leduc, Bilodeau, Elie, Coonan, Layton, Bertrand (St-Sauveur), Lafleur, Barré, Trudel, Béique, Ducharme, Larouche, Labbé, Tardif, Pouliot (Missisquoi), Boiteau, Bégin, Sauvé (Beauharnois), Larochelle, Gaudreau, Sherman, Lorrain, Jolicoeur, Pelletier (Gaspé-Sud), Bullock, Robinson, Larivière, Carignan, Dubé, Labelle, Thibault, Dubé (Témiscouata), Marier, Gagné, Taché, Auger (Gatineau), Caron, Barrette, Leduc, Bellemarre, Leclerc, Fleury, Roy, Tellier, Paradis, Barrette (Joliette), Dubé (Rimouski) et ePrron.

Le député de Québec-Est prend alors la parole.

BILL "MOYEN"

M. Drouin. — Le meilleur qualificatif dont je pourrais caractériser ce bill, c'est celui de "moyen". C'est un bill moyen comme on dit d'un homme: front moyen, bouche moyenne, buste moyen, taille moyenne . On cherche à jeter de la poudre aux yeux avec ce bill.

Je souligne ce fait avec d'autant plus d'aise que les grandes lignes de la législation doivent être connues du peuple afin que le peuple distingue quelles sont les questions en controverse et quelles sont les questions sur lesquelles on s'est déjà entendu par des législations antérieures.

On a parlé du principe du bill. On a dit que ce principe était: Loi pour autoriser les municipalités à municipaliser l'électricité.

M. Bilodeau. — J'ai dit que le principe du bill était de respecter l'autonomie municipale.

M. Drouin. — Je ne comprends pas le ministre.

Une voix. — Vous ne comprenez jamais rien.

M. Drouin. — Voilà que le ministre s'en tient à l'autonomie municipale. J'aime mieux prendre la décision de l'Orateur que celle du ministre. L'Orateur a décidé que le principe du bill est de donner aux municipalités le droit de municipaliser l'électricité. Et je dis que ce principe est admis déjà depuis longtemps, non seulement depuis 1935, mais depuis longtemps dans le code municipal et dans la loi des cités et villes.

Si vous ouvrez le code municipal, vous constatez que l'article 408, paragraphe 5, est très clair. Les corporations régies par le code municipal ont le droit de pourvoir à l'établissement d'un système pour fournir l'éclairage et la force motrice sur l'étendue de leurs territoires, pourvu qu'un règlement à cet effet soit approuvé par les propriétaires, par le lieutenant-gouverneur en conseil et le ministre des affaires municipales. (M. Drouin lit l'article 408, par. 5 et 5a).

La Loi des cités et villes est aussi très claire.

M. Duplessis. — L'hon. député me permettra-t-il une question?

M. Drouin. — Certainement.

M. Duplessis. — L'hon. député vient de lire le code municipal où il est dit que pour municipaliser il faut avoir la permission des propriétaires, du lieutenant- gouverneur en conseil et du ministre des affaires municipales. En vertu de la loi que nous présentons, il n'est pas besoin d'avoir le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil ni du ministre des affaires municipales.

M. Drouin. — J'allais justement faire plaisir au premier ministre sur ce point. Il veut que je lui fasse plaisir tout de suite. Je vais me rendre à son désir. Je me suis toujours opposé au contrôle de la commission municipale et je dis que c'est une bonne chose qu'on enlève ce contrôle. Mais nous sommes sur le principe de la municipalisation, et je dis que d'après le code municipal la loi de municipalisation existait.

Dans la Loi des cités et villes, les textes existent déjà depuis longtemps. (M. Drouin lit un article de cette loi.) Et je dis que c'est en vertu de ces textes que les villes de Rivière-du-Loup, Sherbrooke et Westmount ont municipalisé.

M. Casgrain. — Justement. C'est en vertu de la loi générale.

QUEBEC ET MONTREAL

M. Drouin. — Mais là nest pas la question. On doit bien comprendre la situation et connaître les raisons pour lesquelles nous nous sommes battus. Nous avons lutté évidemment pour le principe de la municipalisation, mais surtout pour qu'on donne un droit qui manquait à Québec et à Montréal et je dis tout de suite que la loi de 1935 qui n'a pas plus donné aux villes le droit de municipaliser a donné ce droit à Québec et à Montréal. Toutes les villes avaient déjà le droit de municipaliser, sauf Québec et Montréal.

M. Boiteau. — Alors, pourquoi la municipalisation n'a-t-elle pas été faite à Québec?

M. Drouin. — Ça, c'est une autre question. Je ne fais pas partie de l'administration municipale de Québec. Que le député de Bellechasse se lève et dise pourquoi la ville n'a pas municipalisé, lui qui a lutté avec nous sur cette question et qui a pris des procédures pour faire annuler le contrat du Quebec Power.

M. Bilodeau. — Qui les a contestées, les procédures?

M. Drouin. — Après avoir lutté avec nous, le ministre fait aujourd'hui des reproches à ses anciens amis afin de détourner l'attention. Qu'il pose la question à ceux qui sont responsables de l'administration municipale.

M. Tardif. — C'est embarrassant?

DE LA POLITIQUE DIGNE

M. Drouin. — Je suis sous l'impression que l'on veut me distraire à tous prix. J'ai essayé de faire de la politique digne dans cette enceinte. Je crois que l'on me rendra ce témoignage. Je veux faire de la politique sincère, sérieuse et digne. Et je déplore certaines scènes qui se passent ici en Chambre. Je suis prêt à répondre à toutes les questions que l'on voudra me poser, mais je ne veux pas d'un système qui consiste à m'interrompre constamment.

Ce que je voulais établir, c'est Québec n'avait pas le droit de municipaliser avant 1935. Elle avait le droit de municipaliser pour l'éclairage domestique et commercial, mais elle n'avait pas ce droit en ce qui concerne la force motrice. Elle n'aurait pas pu fournir aux industries la force motrice nécessaire.

Avant 1935 également, Montréal n'avait pas même le droit de municipaliser pour service domestique.

En 1935, quand le bill a été réclamé, on a présenté un bill à cette législature et contre lequel je me suis prononcé. Ceci dit, est-ce à dire qu'il n'y a pas de bonnes choses dans ce bill? Je l'ai dit tout à l'heure au premier ministre en lui répondant et je ne suis pas pour me déjuger. J'ai voté contre l'autre bill de 1935 parce qu'il y avait contrôle de la Commission municipale.

DOUBLE PRINCIPE

Mais il y a double principe dans ce bill que nous étudions. Il y a un principe d'expropriation que je pourrais démontrer plus clairement si je l'étudiais article par article, chose que je ne pourrai faire car nous ne sommes pas encore en comité plénier et on me rappellerait à l'ordre si je la faisais.

M. Duplessis. — Si le député de Québec-Est veut lire l'article de l'expropriation, nous n'avons pas d'objection. Mais je lui rappelle que nous n'en sommes qu'à la deuxième lecture du bill et que nous devons nous en tenir au principe même de la loi. En comité plénier on pourra très bien étudier article par article. Le député pourra même aller jusqu'à parler des points et des virgules (rires).

M. Drouin. — Le premier ministre dit qu'on peut discuter du principe du bill en 2e lecture. Je comprends que si je parle de certain article, je vais côtoyer les règlements. Je dirai qu'il y a un principe qui, s'il est accepté comme tel, dans l'expropriation, nous sommes obligés d'acheter tout l'actif de la compagnie que nous voulons acquérir. Par exemple, si la ville de Québec veut municipaliser, elle sera obligée d'exproprier non seulement le "Quebec Power" mais la "Quebec Railway Co." et ses subsidiaires. Tout comme St-Hyacinthe qui déciderait de municipaliser, à supposer que cela soit à faire, serait obligé d'exproprier non seulement la "Southern Canada Power" de St-Hyacinthe, mais tout l'actif que cette compagnie possède.

M. Gagnon. — Voilà une affirmation extraordinaire de la part du député de Québec-Est. Voudra-t-il dire à la Chambre dans quel article particulier il voit que si une ville veut exproprier une compagnie d'électricité elle sera aussi obligée d'exproprier une compagnie de tramway?

M. Drouin. — Je suis heureux de répondre au ministre et je vais lui donner le détail...

M. Bastien. — Le premier ministre le permet-il? (rire)

M. Duplessis. — J'ai dit et je répète que nous n'avons pas d'objection à entendre le député de Québec-Est. Le député de Berthier comme celui de Québec-Est admettront que la deuxième lecture d'un bill ne permet pas de discussion articles par articles. Toutefois je réitère l'invitation au député de Québec-Est de discuter sur le long et sur le large du projet de loi jusqu'à ce que nous en arrivions au comité plénier.

M. Drouin (lentement). — Sur le long et sur le large (rires).

M. Bastien. — Pas trop sur le large (rires).

TOUT EXPROPRIER

M. Drouin. — Le long et le large... je me contenterai de citer l'article 3 en répondant au ministre des Mines. "Ya municipalité peut à ces fins acquérir, de gré à gré ou par voie d'expropriation, dans la municipalité ou en dehors: a) — Toutes chutes d'eau, rapides, pouvoirs ou forces hydrauliques, immeubles, servitudes et droits immobiliers nécessaires; b) — L'entreprise et l'actif de toute personne, corporation ou nécessité exploitant un système de production ou de distribution d'électricité, ou les deux à la fois".

Si à un moment donné Québec décide d'exproprier le "Quebec Power", il faudra aussi exproprier par voie d'acquisition la Quebec Railway, le "Quebec County Railway" et une troisième subsidiaire...

M. Duplessis. — La "Quebec Cartage Co."

M. Drouin. — Puisque le stock de ces compagnies est détenu en majorité par la compagnie d'électricité, cela forme son actif et il faut nécessairement acquérir cet actif en entier. On le spécifie dans la clause F de l'article 3.

M. Taché. — Le député prétend-il que si la ville de Québec veut exproprier le "Quebec Power", elle sera forcée d'acheter tout le capital que cette compagnie peut avoir dans la Shawinigan et à Montréal?

M. Drouin. — Je n'ai pas parlé de la Shawinigan ni de Montréal.

M. Taché. — N'avez-vous pas dit l'actif entier de la compagnie?

M. Drouin. — Certainement. Et l'actif d'une compagnie comprend ses stocks dans des subsidiaires qu'on devra exproprier en même temps. Ce principe d'expropriation rend l'application de la loi impossible. Il y a des choses nouvelles dans cette loi. Je ne le nie pas, mais au simple point de vue de l'autorisation de municipaliser, il n'y a rien de plus que dans l'ancienne loi.

JE VEUX PROTESTER

Le Dr Hamel. — Je serai bref. On a déjà pas mal couvert de terrain. Je veux seulement protester contre ce bill parce qu'il constitue une nouvelle source d'exaspération pour le peuple. Pourquoi n'avoir pas municipalisé, selon l'ancienne loi ? La loi ne nous le permettait pas.

M. Duplessis (riant). — Arrangez vos violons. M. Drouin (sic) dit que cela vous le permettait (rires).

M. Hamel. — Pas pour Québec. Nous sommes liés par des contrats. Je signale que la loi de la municipalisation, au feuilleton de la Chambre depuis le mois de mars, n'a été distribuée qu'hier et que le débat s'engage aujourd'hui. Seulement dans cette manoeuvre il y a quelque chose que je n'aime pas.

M. Duplessis. — En vertu des règlements nous aurions été dans l'ordre en disant que ce bill pouvait venir hier. Nous ne l'avons pas voulu pour donner une journée d'étude à l'opposition. Une journée d'étude, M. le président, c'est assez pour des experts! Nous continuerons de l'étudier demain en comité plénier. Mais ce que nous voulons surtout, c'est de ne pas perdre de temps afin de permettre aux municipalités de municipaliser au plus tôt.

QUE L'ON SOIT JUSTE

M. Hamel. — On veut tellement municipaliser d'après le premier ministre, que Québec a présenté un bill à la dernière session d'urgence pour qu'on lui permette la municipalisation et on l'a coupé.

M. Duplessis. — Jamais Québec n'a présenté de bill à la dernière session d'urgence. Que le député de Québec-Centre soit juste. Qu'il dise aussi que s'il y a quelqu'un qui s'est battu pour la municipalisation dans Québec c'est le député des Trois-Rivières. Que le député soit juste, c'est tout ce que nous demandons.

M. Hamel. — Le bill de la municipalisation de Québec qui a été présenté n'a pas passé et c'est parce que le premier ministre ne l'a pas voulu.

M. Duplessis. — Je soulève un point d'ordre. Le député de Québec-Centre n'a pas le droit de faire une déclaration qui contredit de façon erronée les assertions que j'ai faites. Quant au bill de Québec il n'en a pas été présenté à la session d'urgence. Celui qui est actuellement présenté, eh! bien, je dirai que nous en sommes rendus à deux mois de session et la semaine dernière le bill n'était pas encore prêt.

M. Hamel. — Le bill de Québec est prêt. Quand nous l'étudierons en comité des bills privés, on verra si le ministre du Commerce et de l'Industrie veut respecter l'autonomie des municipalités comme il l'a dit à cette séance dans son discours. Nous avons voulu présenter ce bill dans l'intérêt des consommateurs et non pas dans l'intérêt des monopoles. On parle de délais, nous sommes contre les délais.

M. Boiteau. — Le député de Québec-Centre se dit contre les délais. Pourquoi alors ne pas permettre l'étude du bill en comité plénier tout de suite? Je propose qu'on adopte la loi en deuxième lecture aussitôt (rires).

M. Hamel. — Je m'objecte.

M. Drouin (à M. Hamel). — Ne vous laissez pas interrompre. Continuez donc.

M. Hamel. — Je comprends que je n'intéresse pas le député de Bellechasse. Il a évolué, le député de Bellechasse (rires).

M. Boiteau. — Je ne le regrette pas.

M. Hamel. — Vous le regretterez bien assez tôt.

M. Duplessis. — Il ne doit plus beaucoup le regretter depuis la Beauce (rires).

M. Hamel. — Le premier ministre aime souvent revenir sur l'élection de Beauce. A-t-il donc perdu de vue que la majorité de la population de Beauce s'est prononcée contre son gouvernement? (appl. à gauche). J'étudie le bill actuel dans son principe. Je tenais à dire que je proteste contre cette nouvelle source d'exaspération contre les masses.

ELECTRICITE A BON MARCHE

Les ouvriers réclament des salaires raisonnables partout et c'est à ce moment qu'on va comprendre la nécessité de l'électricité à bon marché. Si on ne réussit pas à résoudre ce problème vital, nous allons être vaincus par la concurrence ontarienne. En 1965 Ontario aura amorti toute sa dette de l'hydro, près d'un milliard. Ah! si nous pouvions élever nos barrières tarifaires entre provinces, mais c'est impossible avec les provinces de l'Ouest et c'est l'envahissement qui nous attend. On sera obligé de comprimer les salaires à un degré de famine.

Il faut que le problème de l'électricité soit sain et juste pour tous sans qu'on éprouve sans cesse le besoin de nous abreuver d'injures parce que nous le discutons.

M. Taché. — J'ai remarqué au cours de tout le débat une sympathie entre l'opposition et le groupe dissident. Le député a parlé des lois du chef de l'opposition comme il n'en a jamais parlé. Il semble flatté de l'amitié du député de tS-Hyacinthe.

M. Hamel. — Voilà encore des personnalités. Si j'avais voulu flagorner le chef de l'opposition, je n'aurais certainement pas mentionné ses trois lois de l'électricité.

IL S'ETONNE

M. Taché. — Il semble y avoir entente entre l'opposition et les dissidents. On applaudit mutuellement. Je veux donner à l'opposition déguisée le charitable conseil de ne pas tomber dans le panneau. Cette amitié soudaine de l'opposition est suspecte.

M. Bouchard. — Je proteste. Le député de Hull n'a pas le droit de mettre en doute ma sincérité par des insinuations comme il en fait.

M. Duplessis. — Le député de Hull a dit aux membres de l'opposition déguisée: "Méfiez-vous du chef de l'opposition qui veut profiter des circonstances. Son amitié est suspecte.

M. Taché. — Etant donné surtout que le chef de l'opposition a injurié les députés de Montmagny, et de Québec-Est.

M. Bouchard. — C'est une affirmation gratuite et absolument fausse.

M. Taché. — Je suis allé à la bibliothèque du Parlement consulter les archives du "Soleil" du 3 août 1936. Et le député de St-Hyacinthe parlant en faveur de M. Frank Byrne, dans Québec-Comté, a dit des députés de Montmagny, de Québec-Est et de Québec-Centre, qu'ils combattent le trust uniquement pour nuire au parti libéral et non pas dans l'intérêt des pauvres gens (appl.)

M. Bouchard. — Quand j'ai parlé de ceux qui combattaient les trusts, j'ai parlé du premier ministre et de ceux qui le suivaient alors.

M. Taché. — Ce n'est pas ce que j'ai recueilli dans le "Soleil".

M. Bouchard. — Allez chercher la copie du "Soleil" et citez mes propres paroles.

LE "SOLEIL"

M. Taché. — Le chef de l'opposition ira-t-il jusqu'à dire que le "Soleil" ment? (rires).

M. Duplessis. — On pourrait peut-être citer des paroles beaucoup plus récentes du chef de l'opposition à l'adresse des députés dissidents, c'est facile.

M. Hamel. — Le premier ministre devrait être le dernier à parler de ceux qui nous ont injuriés. Il sait fort bien ce qu'il a dit de nous lui-même en particulier.

M. Taché. — Je n'ai voulu que donner un bon conseil à l'opposition....

M. Bouchard. — Bien oui, cher papa, on va le suivre votre conseil (rires).

M. H. Barrette. — Je veux produire le journal "En Avant" pu-

(Suite à la page 13, 5e col.)

Un thé vert riche en saveur

THÉ VERT "SALADA" 5247

Pour accueillir vos amis SERVEZ Coca-Cola

PILULES Dodd POUR LES REINS

pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS

DODD'S KIDNEY PILLS

LA SOURIS MIQUETTE — Miquette dompteur d'atomes — Par Walt Disney 1176

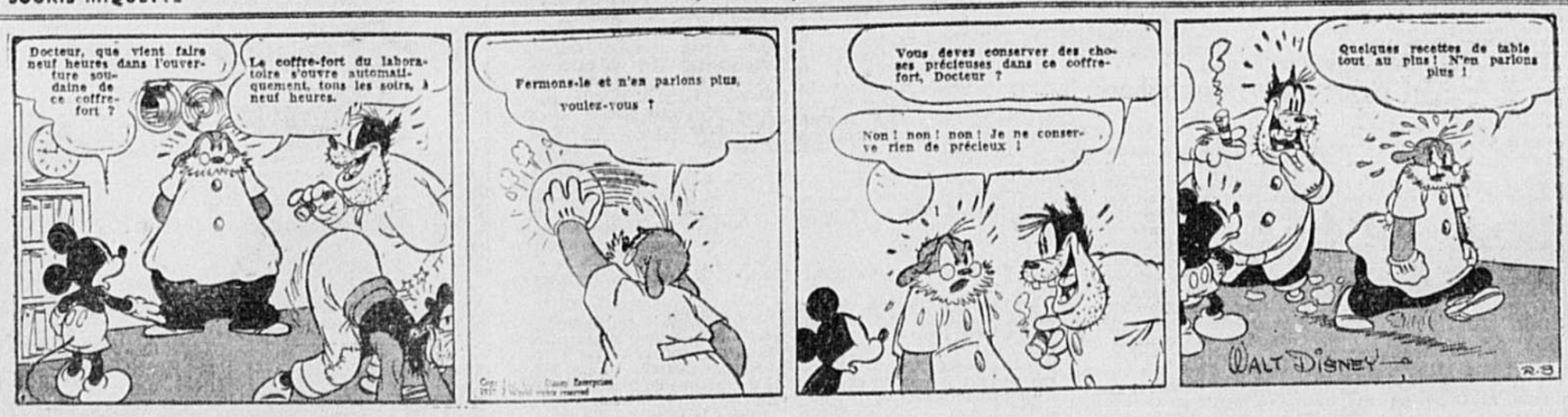

Jacques Vernet — Matricule 48 — Par Norman Marsh 609

CHRONIQUE DE LA CRECHE

21 avril 1937

CONCOURS D'ARITHMETIQUE

Des milliers de personnes ont bien voulu s'intéresser à un concours institué par la Crèche avec l'arrière-pensée de suppléer légalement aux illégales ressources des grandes loteries.

Or, en quoi consistait l'épreuve ? Vous aviez en tableau 20 colonnes contenant chacune 25 nombres disparates de 4 chiffres. Et le problème se lisait comme suit :

Etablir un trajet reliant entre eux cinquante nombres voisins soit en ligne verticale soit en ligne horizontale, en cherchant à atteindre le plus gros total possible des nombres ainsi rattachés les uns aux autres. Le point de départ de la course est facultatif, de même que le point d'aboutissement. Ce voyage se fait soit de haut en bas et inversement, soit de gauche à droite et inversement, mais jamais en oblique. On est tenu de faire angle droit quand on a relié soit trois, soit quatre nombres dans un même sens. On ne peut relier, dans un sens ou dans l'autre, moins de trois nombres, ni plus de quatre. Il est défendu, soit de revenir sur un nombre déjà rattaché à un autre, soit de croiser le chemin déjà parcouru.

La première section et la dernière doivent contenir quatre nombres.

Plus de 200 personnes atteignirent le même maximum et présentèrent la solution et le total suivants : 338117.

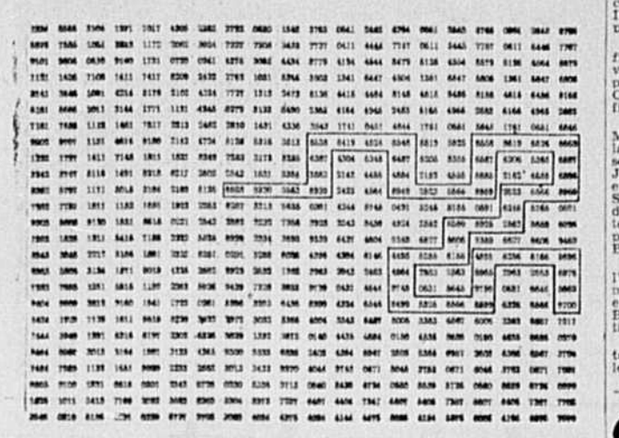

Et le jury (Messieurs J.-A. Lagueux, Paul DesRochers et votre serviteur) pour départager tant de victorieux, dut emettre une épreuve éliminatoire et donc beaucoup plus difficile. Cette fois, il fallait dans les mêmes conditions, relier 125 nombres en recherchant le plus petit total.

Cinq vainqueurs se retrouvèrent au sommet.

Voici l'aspect de leur copie avec la somme de 331705.

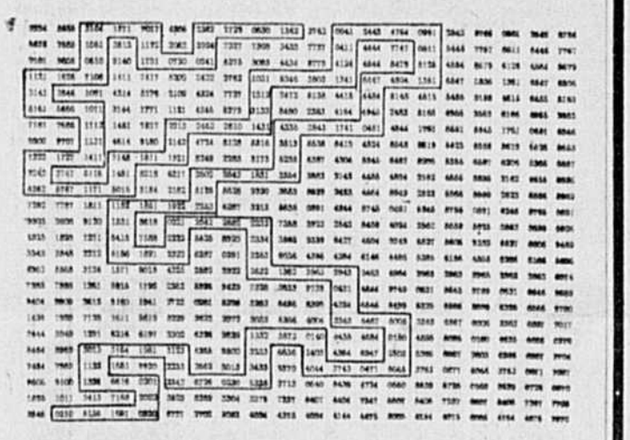

Devant un pareil intérêt et une pareille sympathie, la Crèche, en son cerveau où se posent tant d'angoissants problèmes, a décidé de re-proposer au public calculateur un concours d'arithmétique avec d'alléchantes récompenses.

Amis lecteurs, aiguisez vos crayons, et faites provision de patience.

V. GERMAIN, ptre.

N.-D.-des-Anges (Portneuf)

DECES. (D.N.C.). — Le 9 avril, est décédée Dame Germaine Cossette, épouse de M. Gustave Gignac. Service et sépulture le 12.

La défunte était âgée de 34 ans. Elle appartenait à la confrérie des dames de Ste-Anne.

Portait la croix, M. Alex. Paquin; la couronne, Mme Lionel Maltie; la bannière, MM. Raoul Châteauvert et Henri Bertrand; les glands, Mmes Noël Bertrand, Théodule Châteauvert, Henri Bertrand et Elz. Gauthier; le cercueil, MM. et Mmes Jos. Desrochers, Eplir. Delisle, J.-B. Lambert, Ad. Gingras.

Conduisaient le deuil: son époux, M. Gustave Gignac; ses deux jeunes filles, ses quatre fils et ses soeurs: Mme Henri Paquin, Mlle Juliette Cossette, G.-M., Montréal; Mlle Rachel Cossette, Inst., et sa classe; son frère, M. Roméo Cossette; ses beaux-frères: MM. Henri Gignac, marchand; Siméon Gignac, Ste-Christine, et Mme Jos. Frenette, St-Eloi-les-Mines; une nièce de Ste-Christine; ses tantes: Mme France Beaumont, de St-Gérard; M. et Mme Alf. Marcotte, Mme Théophile Lajoie, Trois-Rivières; sa cousine, Mme Eug. Sioui, Lorettville et plusieurs cousins et cousines.

L'église était remplie de parents et d'amis.

MALADE. — M. le Dr Paradis est gravement malade. Ses deux filles religieuses, de la Congrégation Notre-Dame, Montréal, sont venues lui rendre visite, ainsi que son fils, M. et Mme Conrad Paradis, de Québec.

MARIAGE. — Le 17 avril, M. Rolland Frenette a épousé Mlle Gertrude Arcand, fille de M. et Mme Théodore Arcand.

Il y eut réception chez M. Théodore Arcand, où tous les parents étaient réunis. Les nouveaux mariés sont ensuite partis en voyage de noces à Montréal.

NAISSANCE. — Le 11 avril, Marie-Mariette-Jeanne-d'Arc, enfant de M. et Mme Alph. Pépin (Bernadette Picard). Parr. M. Célien Pépin; marr. Mlle Jeanne-d'Arc Delisle.

Mademoiselle Helen Keller, à gauche, sourde-muette, est actuellement en tournée de conférences dans les principaux pays du monde. Mademoiselle Polly Thompson, à droite, l'accompagne.

Dosquet (Lotb.)

FEU M. AIME PROVENCHER. — Le 12 avril, est décédé, après une courte maladie, M. Aimé Provencher, époux de Dame Florida Laroche, à l'âge de 43 ans et demi. Son service et sa sépulture eurent lieu le 14.

M. Camille Boudreau portait la croix. Les porteurs: MM. Ovide Goyette, Frédéric Montgrain, Donat Gingras et Donat Bibeau. Firent la quête: MM. Josaphat Côté et Louis Rousseau.

Conduisaient le deuil: l'épouse du défunt; son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Provencher; ses beaux-parents, M. et Mme William Laroche; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Honoré Provencher, Alf. Provencher, Alb. Desharnais, Osc. Laroche et Alf. Desharnais, M. Donat Provencher, M. et Mme Jos. Provencher, tous de Dosquet, MM. et Mmes Alf. Fontaine, de Theiford, Télesphore Rousseau et Jos. Carrier, de Lyster.

Les autres membres de sa famille qui ne purent assister aux funérailles sont: M. et Mme Cyprien Lemire, de Manchester, N.H., M. et Mme Donat Houle de Plessisville, M. et Mme Emile Labbé, de Québec.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

BAPTEME. — Joseph-Philippe-Ovila, fils de M. et Mme Paul Bergeron (Laura Charest).

Parr. et marr., M. et Mme Georges Casey, oncle et tante de l'enfant.

Iles-de-la-Madeleine

BAPTEMES. — Jos.-Jérôme, fils de M. et Mme Siméon-V. Cyr.

Parr., M. A. Leblanc; marr., Mlle Hazel Arseneau.

—Jos.-Théophile, fils de M. et Mme Wilfrid Petitpas.

—Marie-Louise, fille de M. et Mme Raymond Gaudet.

DECES. — M. Jean-J. Leblanc est décédé dernièrement, à l'âge de 76 ans. Il laisse son épouse, plusieurs enfants et petits-enfants.

—M. Daniel Descostes est décédé à la fin de mars, à l'âge de 62 ans. Lui survivent: son épouse, née Annie Gaudet; plusieurs fils et une fille, Mme Willie Cormier, ainsi que Mlle Julia Poirier, fille adoptive.

—Le 10 avril, est décédé subitement M. Georges Binet, à l'âge de 50 ans. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Pearl Burk; ses enfants: John, Julienne, Lucienne, Gérona; ses frères et soeurs: Mme Cyrice Delaney, Soeur St-Jean de la Rédemption, Mme Guindon, M. Henry Binet, aviseur à la Société des Nations, Genève, M. John Fred, professeur à Québec, M. le Dr Edwin-E. Binet, Havre St-Pierre, Côte-Nord.

—M. Olivier Cummings est décédé à l'hôpital de Québec, après une longue maladie. Son épouse, née Luce Chevarl, et ses enfants, Marie-Anne, Alphéda, Bella, François d'Assise, Camille, Aristide lui survivent.

A toutes ces familles éplorées, les citoyens des Iles-de-la-Madeleine offrent leurs sincères condoléances.

Wickham (Drum.)

BAPTEMES. — (D.N.C.). — Le 12 mars, a été baptisée Marie-Fermaine, née le 8, enfant de M. et Mme Le Parenteau (Aldona Parenteau).

Parr. et marr., Etienne et Stella Parenteau.

—Le 22, Jos.-Fernand-Ls-de-Gonzague, fils de M. Bernard Ralotte et de Dame Laurence Clair.

Parr. et marr., Reynald et Armande Clair, oncle et tante de l'enfant, de Montréal.

—Le 31, M.-Reine-Aurore, fille de M. Philippe Laflamme et de Dame Solanges Baillargeon.

Parr. et marr., M. et Mme Elphège Noël, oncle et tante de l'enfant, de Ste-Jeanne d'Arc.

—Le même jour, M.-Rose-Claire-Marielle, enfant de M. Oliva Boisjoli, marchand, et Dame Flore Salvail.

Parr. et marr., M. et Mme Doria Boisjoli, oncle et tante.

—Le 4 avril, Jos.-Paul-Emile-Gérard, enfant de M. Arthur Nadeau et de Dame Béatrice Leroux. Les grands-parents de l'enfant, M. et Mme Delphis Nadeau étaient parrains.

—Le 11, Jos.-Marcel, enfant de M. Jos. Coutu, boucher, et de Dame Valéda Nadeau.

Parr. et marr., M. et Mme Le Nadeau, oncle et tante.

MARIAGE. — Le 12 avril, M. Irénée Dupont épousa Mlle Izella St-Onge. Le mariage fut béni par M. l'abbé Ars. Joyal, ptre, vic., dans l'église paroissiale. Les futurs avaient pour témoins leurs pères: MM. W. Dupont et Jos. St-Onge. Dans l'assistance nombreuse, on remarquait: MM. et Mlles Sylvio St-Onge et Cécile Lupien, Chs-Emile St-Onge et A. Bluteau, Jean-P. St-Onge et Irène Beaulieu, etc., etc.

A l'issue de la messe, les nouveaux mariés sont partis pour voyage et à leur retour, samedi, une grande réception eut lieu chez les parents. Tous passèrent une joyeuse et agréable soirée.

Lac-des-Aigles (Témisc.)

SOIREE DE CARTES (D.N.C.). — La veillée de cartes qui devait avoir lieu à Pâques, (organisée par les dames de la Ste-Famille, au profit de l'église, a été retardée à dimanche, le 11 avril. Cette soirée a remporté un véritable succès, grâce aux dons très généreux, qui sont venus de partout augmenter les recettes. Aussi les dames organisatrices remercient-elles très sincèrement les personnes charitables qui les ont encouragées de leur contribution.

MARIAGE. — Le 31 mars, dans la chapelle de la mission, M. Jos.-Alfred Veilleux, fils de M. et Mme Donat Veilleux (Elise Ouellet), épousait Mlle Lucienne Soucy, fille de M. et Mme Joseph Soucy (R.-Anna Guerette, décédée).

Les Ecureuils (Portneuf)

JOURNEE AGRICOLE. — (D.N.C.). — Mercredi, le 7, furent données, à la salle paroissiale, des conférences auxquelles assistaient plusieurs cultivateurs. Les conférenciers étaient: MM. Nap. Morin, L. Hudon, Jos. Jacob et J.-P. Rousseau.

L'aboriculture, l'horticulture, la fertilisation des pâturages, ainsi que l'organisation de la ferme et l'élevage furent les divers sujets traités.

BAPTEMES. — A. M. et Mme Emile Germain (Clémence Trépanier), est né un fils, baptisé le 7, sous les prénoms de Joseph-Jean-Antoine-Rodrigue.

Parr. et marr., M. et Mme Antonio Germain, oncle et tante; porteuse, Mme Alp. Germain, grand'mère.

—Le 9, Marie Cécile-Gabrielle, enfant de M. et Mme David Godin (Lucienne Gingras).

Parr. et marr., M. et Mme Jos. Pagé, oncle et tante; Mlle Rita Godin, porteuse.

VIE SOCIALE. — De passage au cours du mois:

Mlle Marguerite Bédard, de Charlesbourg, chez Mme Dumas Trépanier; Mlle Bertha Cantin, de Québec, chez des parents; M. et Mme L. Cauchon, de Château-Richer, chez M. Antonio Denis; M. Vincent Germain et Mlle L. St-Aubin, de Montréal, chez M. Alp. Germain; Mlle Christiana Auger chez son père, M. Oliva Auger; Mlle Blanche Paré et son frère, M. Benoit Paré, de Deschambault, chez Mlle Anna-M. Dussault.

—Mme Léonidas Dussault de retour d'une promenade à Sillery chez son fils, M. Clément Dussault, prof.

—Mlle Hélène Dussault a passé une fin de semaine à Québec et Lorettville chez sa soeur, Mme Léopold Martel.

Cap St-Ignace (Montm.)

NAISSANCES. (D.N.C.). — Jos.-Onésiphore-Emmanuel, fils de Onésiphore Fréjeau et Ernestine Caron. Parr. et marr., M. et Mme Hector Caron, oncle et tante.

—M.-Denise-Françoise, fille de Amédée Caron et Yvonne Fournier. Parr. et marr., Robert et M.-Marthe Caron, frère et soeur; porteuse, Mme Luc Fournier.

MARIAGE. — M. Noël Mercier, fils de Adélard, a épousé Mlle Irène Richard, fille de Edgar; M. J. Mercier et Mlle M.-Paule Edmond.

Nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

DECES. — Dame Adèle Fournier, épouse de Sieur Xavier Poitras, à l'âge de 78 ans.

NOTE. — Mlle Angéline Hains, de Lotbinière, en visite chez M. Ed. Méthot.

Roberval (L.-St.-J.)

MARIAGE (D.N.C.). — Le 7 avril, à l'église Notre-Dame, a été béni le mariage de M. Jos. Lalancette, fils de M. et Mme Chs Lalancette, et Mlle Marie-Annette Naud, fille de M. et Mme Elisée Naud, tous deux de cette paroisse.

NOTES. — M. l'abbé Elias Gagnon, de Cap-Eternité, a passé quelques jours au presbytère N.-D.

—M. Ilas Gagnon, maire, de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. et Mme Armand Sylvestre sont revenus d'Ottawa, après avoir assisté à la session.

DECES. — M. Pierre Gosselin est décédé le 15, à la résidence de sa fille, Mme Wilbrod Gauthier.

NAISSANCES. — Le 6 avril, Jos.-Rolland-Guy, fils de M. et Mme Edmour Simard (Zélia Guay), Parr. et marr., M. et Mme Edgar Guay, grds-parents de l'enfant; porteuse, Mme Tha Guay, sa tante.

—Le 7, Jos.-Gilles-Yvon, fils de M. et Mme Olivier Ritcher (Léontine Fortin). Parr., M. Jos. Tremblay, grand-oncle de l'enfant; marr., Mlle Joséphine Tremblay.

—Le 10, Marie-Eva-Rita-Guerty, fille de M. et Mme Edouard Harvey (Adéline Routhier). Parr. et marr., M. et Mme Adrien Harvey.

—Le 11, Jos.-Jean-Marie-Marcel, fils de M. et Mme Eug. Lévesque (Jeanne Dupuis). Parr., M. Jean-Marie Dupuis, oncle de l'enfant; marr., Mlle Antoinette Parent.

St-Charles (Bell.)

BAPTEME. (D.N.C.). — M.-Louise-Réjeanne, enfant de M. et Mme Irénée Asselin (Yvonne Carrière), née le 11 avril. Parr. et marr., M. et Mme Jos. Asselin, grands-parents; porteuse, Mlle Léa Carrière, tante de l'enfant.

PARTIE DE SUCRE. — A l'occasion de la visite de notre député provincial et de son épouse, un groupe joyeux s'est réuni, lundi le 12, à la cabane à sucre de M. Adj. Boucher. La partie fut joyeuse et les participants ont fait honneur aux produits de l'érable.

DEUIL. — Nos sympathies à la famille du jeune Gérard Raymond, décédé le 14 avril, à l'âge de 4 ans.

Pont-Rouge (Portn.)

NAISSANCES. — (D.N.C.). — Le 11 avril, Jos.-Arthur-Yvon, fils de M. et Mme Arthur Tessier.

Par. et marr., M. Rolland et Mlle Rachel Tessier.

—Le 13, Marie-Denise-Yvette, fille de M. et Mme Edmond Brousseau.

Parr. et marr., M. et Mme Arthur Brousseau; porteuse, Mme Ovila Bédard.

—Le 17, Jos.-Eugène-Jacques-Yvon, fils de M. et Mme Raoul Larue.

Parr., M. Eugène Frenette; marr., Mlle Marie-Berthe Jobin.

COMMUNION SOLENNELLE. — Les exercices préliminaires à la communion solennelle s'ouvriront probablement au début de mai.

OUVERTURE. — La route conduisant à la route nationale fut officiellement ouverte aux automobilistes le 16 avril. M. C.-E. Turner, surintendant général de la Cie Building Products, fut le premier à atteindre la grande route.

ACCIDENT. — MM. Tharcisius Bédard et François Laperrière firent une chute dans la rivière en revenant de la cabane à sucre, le 9 dernier. Ils en furent quittes, fort heureusement, pour la peur et un bain glacé.

SOIREE RECREATIVE. — Le 12 dernier, les élèves du couvent donnèrent une soirée récréative bien réussie. La nombreuse assistance ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

CONSTRUCTIONS. — M. Edouard Hamel, préfet et régisseur du comté, fait construire deux belles résidences. M. Charles Gauthier, de St-Basile, en a la charge.

Chez M. Jos. Jobin, les travaux commencés se poursuivent activement.

RUMEUR. — Il est fortement rumeur que le Dr Poliquin, de Portneuf, vienne s'établir ici prochainement.

J.O.C.F. — Le 17 dernier, environ 50 jeunes filles se sont préparées à la grande soirée jociste qui aura lieu prochainement. Ce fut dans une atmosphère de gaieté et de franche camaraderie qu'eut lieu cette réunion.

NOTES DIVERSES. — Mlle Cécile Leclerc, fille de M. Arthur Leclerc, marchand, a été transportée à l'hôpital pour une opération.

—Mme Melville Lavallée a subi une opération et son état est satisfaisant.

—Mlle Carmelle Marcotte de retour des Trois-Rivières, l'invitée de sa soeur, Mme Bruno Girard.

—Un jeune enfant du Dr N. Turgeon a été transporté à l'hôpital pour y subir une opération.

"Tout le monde dit qu'il ressemble à son père."

Achetez avant la hausse des prix !

GRANDE VENTE DE LITERIE -

Prélarts - Tapis - Carpettes et Divans

LIT complet 3 articles

Lit d'acier fini noyer, sans panneau, Sommier fait de câbles d'acier, Matelas de bonne qualité. **Toutes les largeurs.**

Très spécial **$12.45**

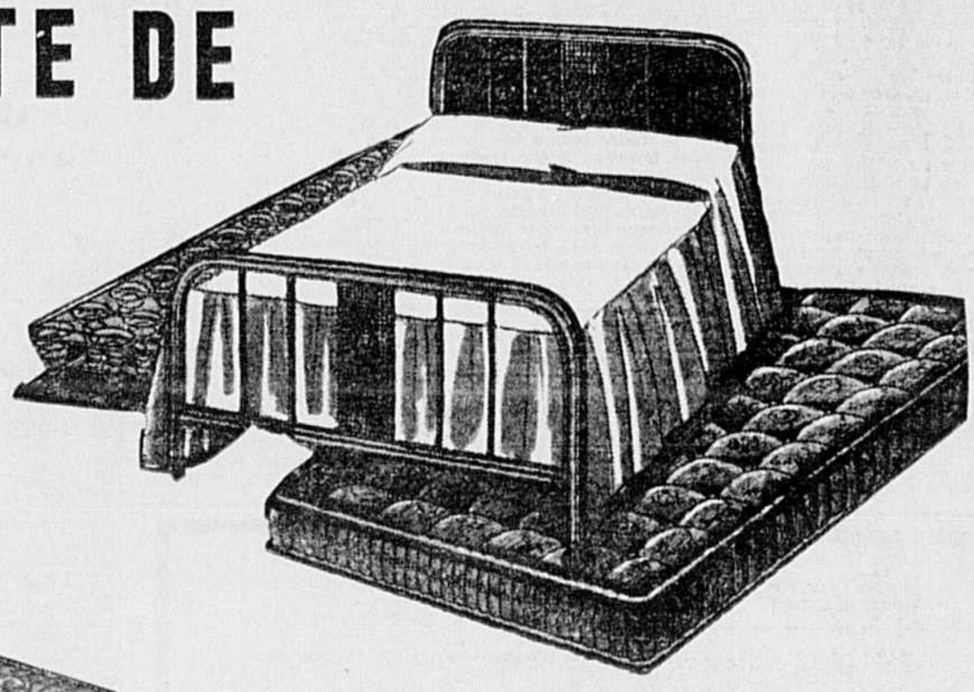

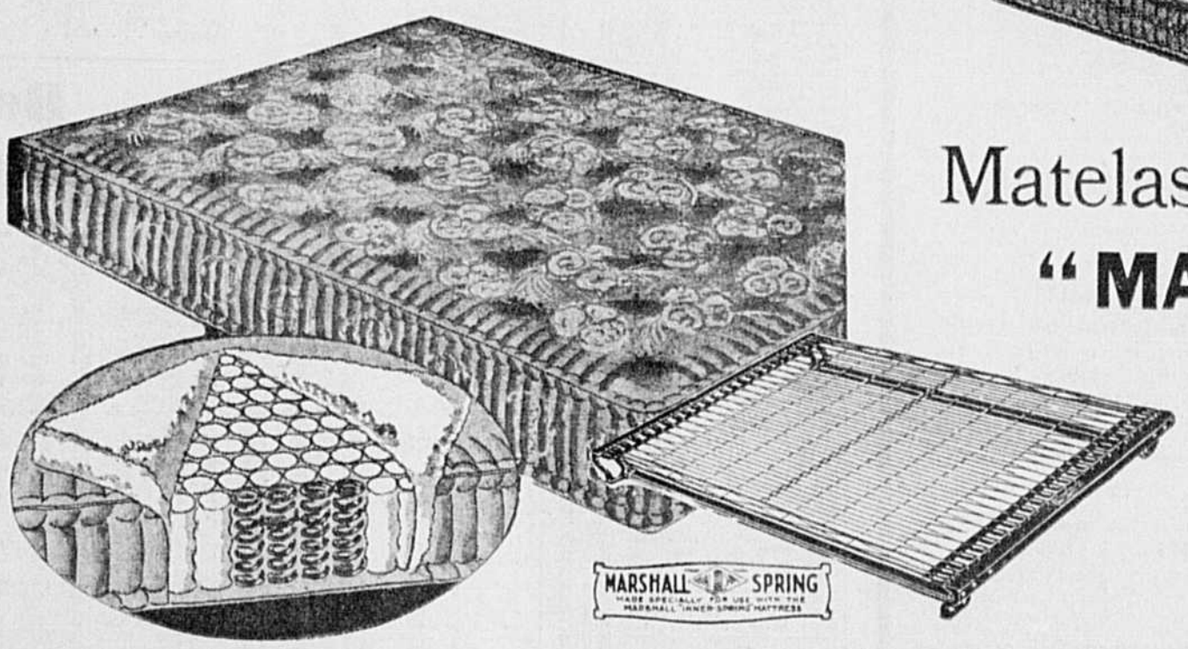

Matelas et Sommier "MARSHALL"

Fabriqués dans le Québec.

Soigneusement faits pour durer des années, ces Matelas et Sommiers "Marshall" doivent être votre choix. Il y a 850 petits ressorts en spirale dans un matelas pour lit double. Epais, Luxueux, confortables, moelleux, souples les matelas "Marshall" sont rembourrés de plusieurs rangs de feutre de coton. Toutes dimensions régulières. Venez les voir.

Divan de studio

nouveau style

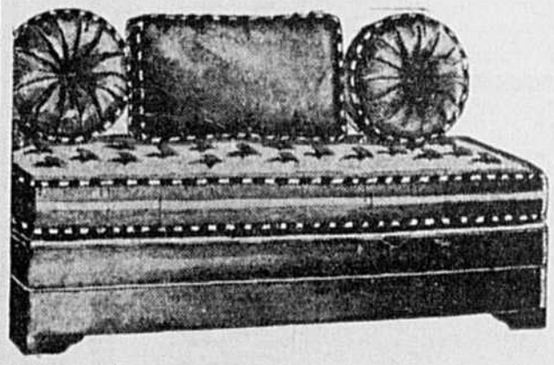

Divan Studio, recouvert en reps de bonne qualité, matelas à ressorts.

Spécial **$22.75**

Demandez notre évaluateur !

Si vous voulez connaître la valeur réelle de vos vieux meubles, demandez notre évaluateur. Il se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements désirés.

Parure de Chambre

dernière nouveauté

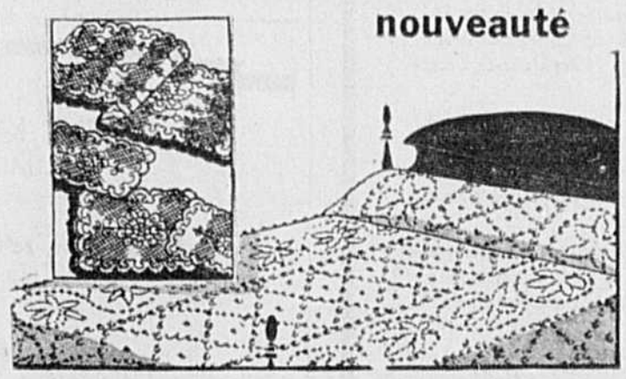

Parure de chambre en taffetas, dans les teintes de rose, or, bleu et vert.

Très spécial **$5.95**

Prélarts Tapis Carpettes

Venez visiter notre département !

CONGOLEUM

2 verges de largeur.

Choix de plusieurs dessins modernes et à carreaux.

La verge ..... **.52**

AXMINSTER

27" de largeur

pour passage ou escalier. Dessin conventionnel et moderne. Prix, la verge **$1.79**

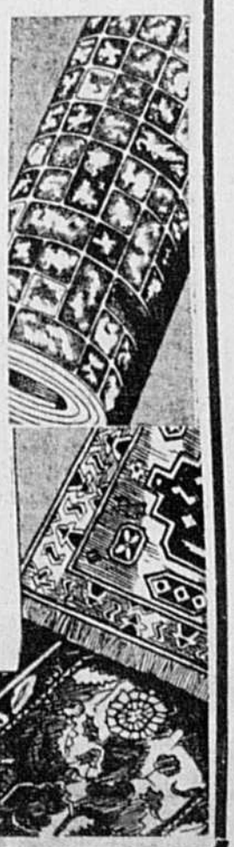

Pianos Radios Laveuses

C. ROBITAILLE ENR.

LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ

Meubles Poêles Réfrigérateurs

Nouvelle émission chez Dubé, Leblond

La maison Dubé, Leblond & Compagnie Incorporée, de Québec, offre dès aujourd'hui sur le marché une émission de $195,000 d'obligations du Collège de l'Assomption, situé dans le diocèse de London, Ontario. Les nouveaux titres portent un intérêt de 4 pour 100, une première hypothèque sur les propriétés du Collège de l'Assomption et sont garantis, en outre, par les Révérends Pères Basiliens, de Toronto. Les dates d'échéances s'chelonnent de 1937 à 1951.

Le produit de la présente émission servira au rachat anticipé, au pair, du solde en cours d'une émission originale de $250,000 portant 5 1-2 pour 100 d'intérêt et datée du 1er avril 1937.

Les nouvelles obligations sont offertes au pair plus l'intérêt couru pour rapporter 4 pour 100.

Marché du bétail

Montréal, 23. — BUP. — Les arrivages de bestiaux sur les deux marchés de Montréal, cette semaine, comprenaient 1,765 bêtes à cornes, 293 moutons et agneaux, 4,104 porcs et 6,508 veaux. En plus, 100 bêtes à cornes, 203 moutons et agneaux, et 1,092 porcs ont été consignés aux maisons de salaisons, et 22 bêtes à cornes ont été maniées dans les cours à destination d'autres endroits du Canada.

On notait un ton faible dans les prix des bons bouvillons. Les autres catégories de bêtes à cornes étaient stables. Environ 100 bouvillons de choix et de bonne qualité se sont vendus $8.35 à $8.50 chacun; 425 têtes de bonne qualité ont rapporté $7.50 à $8.25; les bouvillons moyens valaient $6.00 à $7.25; les communs, $5.00 à $5.75. Les génisses ont rapporte $3.00 à $6.50 et les bêtes de choix, $7.00. Le gros des ventes de vaches de bonne qualité s'est fait autour de $5.00 à $5.50; les communes valaient $3.00 à $3.50 et les très communes, $2.00 à $2.50. Les taureaux ont rapporté $3.2' à $5. Les bêtes communes valaient $3.

Les agneaux du printemps de bonne qualité et pesant 60 livres ou plus cotaient $9.00 chacun ; les agneaux, pesant 35 à 40 livres, ont rapporté $6.00 à $6.50; les communs et légers n'étaient pas recherchés. 100 agneaux pesant environ 75 livres ou plus se sont vendus à $10.50 les cent livres. Des bêtes d'un an, dont la plupart étaient des béliers, cotaient $7.00 chacune. Les moutons étaient offerts à des prix variant de $3.50 à $5.50. Le gros des ventes s'est fait entre $4.75 à $5.00.

Les arrivages de veaux ont été les plus lourdes de la saison à date. Les ventes étaient actives et les prix stables ou plus bas de 25 cents par rapport à la semaine dernière. Les bêtes de bonne qualité ont rapporté $6.50 à $7.00. Une demi douzaine de veaux de choix cotaient $7.50. Le gros des ventes s'est fait entre $4.75 à $5.50 pour les veaux de belle qualité à moyenne. Les veaux très communs et légers se sont vendus $4.00.

Les porcs à bacons nourris et abreuvés valaient $9.00. 87 porcs ont été vendus à $12.25 les cent livres. Les bêtes de choix ont rapporté une prime de $1.00. Les porcs à boucherie et lourds ont baissé de 50 cents par cent livres. Les extra-lourds et les légers ont perdu $1.00 par cent livres. Les truies cotaient $6.00 à $6.75.

La Finance

FAILLITES AU PAYS

Suivant Dun et Bradstreet, le nombre des faillites commerciales au Canada durant la semaine terminée le 15 avril 1937 fut de 21 contre 15 la semaine précédente et 22 la semaine correspondante de 1936. La province de Québec en compta 7 contre 7 la semaine précédente, et l'Ontario 10 contre 6 la semainet précédente.

COMMISSIONS

Les officiers de la Bourse de Toronto viennent d'adopter un nouveau tarif minimum des commissions. Le tarif actuel de $1. sera porté à $2. lorsque les titres se vendront $50. et plus. Le tarif demeure à $1. pour les titres se vendant entre $10. et $50.

PRETS AUX COURTIERS

Les prêts aux courtiers et aux agents de change consentis par les banques de la Federal Reserve de New-York se sont élevés à $1,084,000,00 au cours de la semaine courante, soit une augmentation de $8,000,000 sur la semaine précédente. En 1936, à la même date, ces prêts se chiffraient à $1,036,000,000.

BRAZILIAN TRACTION

Les recettes nettes de Brazilian Traction au cours du 1er trimestre de 1937 furent de $4,614,919 au lieu de $3,968,528 au cours du même trimestre de 1936. En mars 1937, les ventes nettes se sont montées à $1,555,662 contre $1,-350,236 en mars 1936.

HAMILTON BRIDGE

Les bénéfices nets d'Hamilton Bridge Company Limited et de sa filiale, la Western Bridge Company en 1936, se sont élevés à $76,466 vis-à-vis d'un déficit de $91,207 l'année précédente. Le compte de déficit a été abaissé de $103,767 à $27,301. Le fonds de roulement s'est accru de $47,913 au total de $317,108.

GUARDIAN TRUST

Guardian Trust Company rapporte pour 1936 des bénéfices bruts de $71,289 contre $54,279 en 1935, des bénéfices nets de $16,768 contre $5,850 en 1935; un actif de $6,800,866, dont $6,-689,018, en successions, fiducies et agences.

Marché des peaux

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 23. — Les prix des peaux ont clôturé en recul de 12 à 15 points, hier, sur le marché de Chicago. Les ventes furent de 42 lots. Juin 16.62 n.; septembre 17.50 tr.; décembre 17.32 tr.; mars 17.62 n.

Banque du Canada

Ottawa, 23. — Les dépôts du fédéral à la Banque du Canada au cours de la semaine terminée le 21 avril s'élevaient à $24,748,616 vis-à-vis de $35,045,723 au cours de la semaine précédente. Les dépôts des banques à charte se sont accrus de $9,000,000 au total de $197,529,620. Les billets en circulation sont passés de $127,882,250 à $129,922,622. La réserve d'argent et de billets des Etats-Unis est passée de $14,526,089 à $16,790,303. Le rapport de la réserve nette aux billets et aux dépôts est de 59.52 pour 100 contre 59.07 la semaine du 14 avril.

Les compensations bancaires au pays

Voici les compensations bancaires de 30 villes canadiennes au cours de la semaine terminée hier, comparativement à celles de la semaine correspondante de 1936 :

	1937 $	1936 $
Halifax	2.206.206	2.223.139
Saint-Jean	1.981.861	1.999.508
Sherbrooke	723.551	636.710
Québec	4.719.714	4.053.462
Montréal	117.287.827	91.962.739
Ottawa	22.213.822	24.516.841
Kingston	558.464	536.324
Peterborough	660.689	587.298
Toronto	142.944.884	112.626.536
Hamilton	4.261.284	4.767.218
Kitchener	1.128.331	1.160.238
Brantford	1.113.755	743.901
London	3.247.645	2.791.340
Chatham	641.414	472.733
Windsor	3.230.477	3.075.746
Sarnia	583.746	485.359
Sudbury	824.184	804.078
Fort William	771.807	559.344
Winnipeg	61.441.763	57.164.625
Brandon	302.744	302.729
Regina	3.760.610	4.153.605
Moose Jaw	718.483	527.739
Saskatoon	1.470.884	1.297.605
Prince-Albert	348.507	321.727
Edmonton	4.213.673	3.630.922
Medicine Hat	234.043	273.159
Lethbridge	506.414	486.297
New Westler	651.651	602.352
Vancouver	19.298.850	15.622.459
Victoria	1.879.384	1.661.390
30 villes	404.446.715	343.357.543

Curb de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy, membre de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec Tél. 2-7006.

(Séance du 22 avril)

	Ouv.	Ferm.
Alu. Co. Am	160¼	160½
Am. Cy	30	27⅞
Am. G. & El.	37	36¼
Am. Super	1⅞	1⅞
Aso G. & E. A.	3⅜	3⅜
Bellanca A.	7½	7⅜
Carib Syn	2¼	2⅛
Carryer Corp	54	54
Can Mar	2	2
Cities Ser	3⅛	4
Cons G. & E. B.	75½	75½
Cons. Air	27⅞	27⅞
Cord Corp	4½	4⅜
Creole Pet	34⅞	34⅝
El. B. & Sh.	21⅞	21⅝
Ford of C. A.	25	25
Ford Eng	7¼	7¼
Gulf Oil	58½	58½
Hud Bay M	32½	31
Humble Oil	82½	83½
Imperial Oil	22	21⅞
Intl Pet	35¾	35⅝
Marconi Int	12½	13
Newmont	120	118¼
Niag. Hud	12¾	12¾
Oldetumedist	4⅜	4⅜
Paniepec	6½	6½
Penn O	4⅝	4⅝
Rustless	16	16
St. Regis P	10¼	10⅛
Sunshine M	18½	19
Taggar	13½	14¼
Nn Lt & P. A.	7	7
Williams A. O.	8	9
Technicolor	23⅞	24
Nat. Rubb Ma	17⅝	17⅝

La Tuque, 23. — Brown Corporation construira une annexe à son moulin de pulpe de papier ici, a-t-on annoncé hier. La construction d'un réservoir pour acide de $85,000 commencera bientôt.

L'honorable Raoul DANDURAND, sénateur, élu, hier, directeur de la Canadian International Paper Company.

Marché des céréales

(Séance du 22 avril)

A WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Mai	136½-¾	137½	132¾	133⅛
Juil	132-22⅞	133	128¾	129⅛-¼
Oct	118¾-½	119⅝	116¼	116¾-17
AVOINE :				
Mai	57¼	57¼	55½	55⅛
Juil	53	53⅞	51½	51⅛
Oct	46-45¾	46¼	44⅞	44⅞
ORGE :				
Mai	69¼	70	68¼	68¼
Juil	63¾-⅝	66	65⅝	63⅝
Oct	57⅞-⅛	58⅛	55	55
LIN :				
Mai	176	176	174¼	174
Juil	177½	177⅞	174	174
Oct	175½-75	175½	171¼	171⅛
SEIGLE :				
Mai	113	114	110½	110½
Juil	107½	108¾	105	105½
Oct	89¾-90	90¾	86½	86¾

Mines hors cote

(Séance du 22 avril)

	Off.	Dem.
Albany River	63	67
Algold	49	49
Amity	3	4
Amos Cad	15	15
Athona	22	22
Bailor	4½	5¼
Bousquet	4½	5½
Can. Kirk	3	4
Cndn. Pandora	12	14
Cand Alaca	16	20
Capital Rouyn	16	20
Casey Summit	20	25
Chesterville	215	225
Central Dev.	35	38
Century Mines	37	40
Crecent Kirkland	11	14
Cuniptau	9	11
Darwin	25	30
Don Martic	25	25
Dunlop New	8½	10½
Empress Consol	8	8
Florence River	35	35
Frontier R. Lake	17	19
Gatefay Pat	10	13
Golden Gate	43	45
Gold Range	4½	5½
Golside	4	6
Gordon Lebel	18	18
Halliwell	90	90
Hudson Pat	5½	6½
Hutchison Lake	20	23
Island Lake	3	5
Jellicoe	60	60
KaW-Crow Pat	14	17
Kenricia	70	70
King Kirkland	3	4
Kirkking	20	20
Lafayette	5	5
Lamaque Gold	740	780
Le Roy	10	11½
Michicopoten	15	15
MacFalane L. L.	11	12
Maritime Cad	40	43
Magnet Lake	35	35
Martin McNeely	10	10
Margaret R. Lake	40	40
McCarthy Webb	35	35
McVittie Kirkland	7½	8½
Moffat-Hall new	10	10
Monarch Mines	16	18
Mooshia	46	51
Mosher L. L.	67	71
North Shores	4½	5½
Obalski	22	26
Old Diamond	9	9
Oklend	27	30
O'Leary Malartic	14	17
Oriole	13½	14½
Pandora Cadillac	60	65
Potter Deal	3	4
Pascalis	34	38
Pontiac Rouyn	15	16
Red Gold	43	46
Richmac	50	50
Roeanor	14	16
Routhier	25	25
Rubec	5½	6½
Seguin	8	10
Sand River	29	33
Schreiber Pyramid	12	12
Scott Chib	30	30
Skookum	13	16
Smelters	6	6
Spooner	16	19
South Malar	27	27
Springer Sturgeon	13	16
St. Pierre Cad	16	17
Sturgeon R. Gold	36	38
Tonawanda	8	9
Upper Canada	68	71
Velmae	20	20
Wendigo	20	25
Waubano	9	12
West Dev	21	23
West Red Lake	6½	8
West Side L. L.	12	12
West Wood	25	28
Whitehorse	17	20
Winoga	20	23
Young Davidson	15	17
Young Shannon	11	11

Les Mines

(Bien que dignes de foi, ces renseignements ne sauraient engager notre responsabilité).

En mars la production de la fonte en gueuse s'élève à 70,986 tonnes, contre 61,995 au cours de l'année précédente et 55,009 en mars 1936. Le total pour le dernier mois renferme 61,891 tonnes de fonte basique, 836 de fer de fonderie et 8,259 tonnes de fer malléable. Pendant le premier trimestre de 1937, le total du rendement est de 376,349 tonnes, contre 172,096 pour la même période de 1936 et 126,402 en 1935.

La production d'acier en lingots et de moulages en acier est de 125,104 tonnes, le plus haut niveau atteint en n'importe lequel mois depuis juillet 1929, contre 111,823 le mois précédent et 101,-092 il y a un an. Pendant le premier trimestre de l'année le rendement total est de 352,164 tonnes, contre 294,682 au cours de la même période de 1936 et 173,372 en 1935.

VENTURES

La réduction du capital de Ventures Limited de 10,000,000 à 2,000,000 d'actions a été ratifiée lors de l'assemblée annuelle des actionnaires. Les anciens titres seront échangés contre de nouveaux à raison de cinq pour un. On croit que le dividende sera par là cinq fois plus considérable que le précédent. H.-S. Munroe, ingénieur, a obtenu un option sur 10,000 actions pour services rendus.

McKENZIE RED LAKE

Au cours du premier trimestre de 1937, la production a été de $226,022 contre $159,853 l'an dernier. L'usinage s'est monté à 13,832 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $16.66, comparativement à 12,576 tonnes et $13.00 respectivement en 1936.

GOLD EAGLE

On annonce l'érection d'un atelier de 125 tonnes sur la propriété de Red Lake. L'atelier aura plus tard une capacité de 200 à 250 tonnes par jour si les développements justifient un tel agrandissement.

SCOTT CHIBOUGAMAU

Le premier rapport annuel de Scott Chibougamau Mines Limited indique des disponibilités de $37,777 sans autre passif que le capital-actions et le surplus de capital.

NIPISSING GOLD

Une nouvelle veine de minerai de Cobalt, à la propriété de Nipissing Gold Mining Co., à Cobalt, donnerait environ $5,-000 par mois. La part de l'entreprise dans le dividende annoncé hier, par Beattie Gold Mines, représentera environ $76,000.

Les changes

(Séance du 22 avril)

	N.-Y. Ferm.	Mont. Ferm.
Angleterre, lv st	4.93⅛	4.92⅞
Australie, lv st	3.9421	3.9347
N.-Zélande, lv st	3.9738	3.9653
France, franc	.0444	.0443
Belgique, belga	.1689½	.1686
Italie, lire	.0526½	.0525
Suisse, franc	.2289¼	.2285
Hollande, florin	.5476	.5466
Allemagne, reichm	.4022	.4014
Suède, cour.	.2546½	.2542
Norvège, cour.	.2481	.2476
Danemark, cour.	.2204	.2200
Tchéco-Slo., cour.	.0349	.0348
Brésil, milreis	.0640	.0638
Pologne, zloty	.1898	.1893
Autriche, schil.	.1871	.1867
Chine, Hong Kong	.3068	.3062
Japon, Yen	.2879	.2874
E.-U., dollar		99 13-16
Canada, dollar	1.00 3-16	

Le rendement des valeurs

Ordinaires	Div.	Prix	Rend.
Bell Telephone	8.00	160½	3.74
B.A. Oil	1.0	24	4.27
B.C. Power "A"	1.80	36¼	4.96
Build. Prod. "A"	1.40	62½	2.24
Avec bonis 1936	2.15	62½	3.44
Can. Malting	1.50	38	3.94
avec bonis 1936	2.00	38	5.26
Can. North. Power	1.20	22½	5.33
Can. Bronze	1.50	50	3.00
Do Extra	.75	50	4.50
Can. Celanese	1.60	27½	5.82
Can. Converters	2.00	28	7.14
Can. Cottons	4.00	78	5.13
Can. Foreign Inv.	1.60	25½	6.27
Can. Indus. "B"	5.00	240	2.08
avec bonis 1936	6.00	240	2.50
Dom. Bridge	1.20	54	2.22
Dom. Glass	5.00	116¾	4.28
Dom. Textile	5.00	80	6.25
Electrolux	1.00	19½	8.40
avec bonis 1936	1.90	19½	9.75
avec bonis 1937	1.70	19½	8.72
Imperial Oil	.50	22	2.27
avec bonis 1936	1.25	22	5.68
Imperial Tobacco	.57½	14½	3.97
Inter. Nickel	2.00	64	3.13
Inter. Pete	1.50	36	4.16
avec bonis 1936	2.50	36	6.94
McColl-Frontenac	.80	10	8.00
Mont. Power	1.50	30½	4.92
Mont. Tram.	9.00	85	10.59
Nat. Breweries	2.00	40	5.00
Ogilvie	8.00	255	3.14
Ottawa Power	6.00	96	6.25
Ottawa Traction	2.00	21	9.52
Page Hersey	4.00	100	4.00
Penmans	3.00	62	4.84
Quebec Power	1.00	19¼	5.13
Shawinigan	.80	27½	2.87
South. Can. Power	.80	14	5.71
Steel of Can.	1.75	83	2.41
Do Extra	2.00	83	4.52
Walker-Gooderham	2.00	45	4.44
BANQUES			
Montréal	8.00	229	3.49
Nlle-Ecosse	12.00	332	3.61
Can. Nationale	8.00	157½	5.08
Commerce	8.00	200	4.00
Royale	8.00	215	3.72
PRIVILEGIEES:			
Anglo Tel. (C. Reg.)	3.50	35	6.36
Can. North. Power	7.00	110	6.36
Can. Bronze	5.00	107	4.67
Can. Celanese	7.00	121½	5.76
Can. Cottons	6.00	105	5.71
Can. Fairbanks M.	6.00	101	5.94
Can. For. Invest.	8.00	105	7.62
Can. Industries	7.00	161	4.35
Dom. Coal	1.50	21	7.14
Dominion Glass	7.00	145	4.83
Dom. Textile	7.00	145	4.83
Goodyear	2.50	54½	4.59
Howard Smith	6.00	101	5.94
Int. Power (7 p.c.)	6.00	91	6.59
Jamaica Pub. Ser.	7.00	130	5.38
Mont. Cottons	7.00	110	6.36
Nat. Breweries	1.75	41	4.27
Ogilvie	7.00	159	4.40
Ottawa Power	5.00	102¾	4.87
Penmans	6.00	127	4.72
Power Corp.	6.00	104½	5.74
Regent Knitting	1.60	23	6.96
Saguenay Power	5.50	102	5.39
South. Can. Pow.	6.00	105	5.71
Steel of Canada	1.75	77	2.27
Tuckett Tob.	7.00	156	4.49
Walker Gooderham	1.00	19⅞	5.03
MINES (sans extra):			
xDome	2.00	44¾	4.47
Falconbridge	.30	8¾	3.43
Hollinger	.65	12½	5.20
xInter. Mining	.60	13	4.62
Lake Shore	4.00	50¾	7.88
xMcIntyre	2.00	37⅝	5.32
Noranda	3.50	68	5.15
Pioneer. B. C.	.30	5	6.00
Siscoe	.20	460	4.35
Teck-Hughes	.40	540	7.41
xWright-Harg.	.40	7	5.71

xEn fonds des E.-U.

Marchés de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, — Tél. : 2-1521.

(Séance du 22 avril)

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
5	Agnew Surpass	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
55	Alberta Pac. Grain priv.	35	35	35	35
100	As. Breweries	15	15	15	15
5	Banf Grain priv.	36	36	36	36
350	Bathurst Paper A.	20	20	19¼	19¼
53	Bell Telephone	160½	161	160½	160½
1302	Brazilian Traction	25¼	25¼	25	25
260	B. C. Power A.	36⅝	36½	36⅜	36½
15	Do B.	8¼	8¼	8	8
50	Bruck Silk	7½	7½	7¼	7¼
5	Building Prod. A.	62½	62½	60	60
110	Canadian Bronze	51	51	51	51
677	Canadian Car	17½	17½	17	17
140	Do priv.	26½	26½	26¼	26¼
105	Canadian Celanese	27½	27½	27½	27½
28	Can. Celanese Droits	121½	121½	121	121
1945	Canada Cement	19½	19¾	19¼	19½
15	Do priv.	106½	106½	106½	106½
85	Can. For. Inv.	25¼	25¼	25¼	25¼
170	Can. Hydro Elec. priv.	75	75¾	75	75½
20	Can. Ind. Alc. A.	6	6	6	6
80	Do B.	5¼	5¼	5	5
80	Can. North. Power	22½	22½	22½	22½
582	Canadian Pacific Ry	14	14	13⅞	14
65	Canada Steam. priv.	7¼	7½	7¼	7½
170	Cockshutt Plow	19	19½	19	19¼
863	Cons. Smelters	83	84	82½	82¾
50	Crown Cork Seal	20½	20½	20	20
185	Dominion Bridge	54½	55	54¼	54¼
245	Dominion Coal priv.	21	21	21	21
25	Dominion Glass	117	117	117	117
4501	Dominion Steel B.	21¾	21⅞	21	21
20	Dominion Textile	80	80	80	80
250	Dryden Paper	17¼	17⅜	17	17¼
40	Distiller Seagram	23⅜	23⅜	23⅜	23¾
335	Dominion Tar	16¼	16¼	16	16
5	Do priv.	110	110	110	110
75	Eastern Dairies	2¾	2¾	2½	2½
320	Electrolux	19¾	19¾	19¾	19¾
135	Foundation Co	29¾	29¾	29	29
425	General Steel Wares	17¼	17¾	16½	16½
67	Goodyear Tire priv. nouv.	54¼	54¼	54¼	54¼
45	Gurd Charles et Co	11	11	11	11
390	Gypsum, Lime et Alabastine	16	16⅜	16	16¼
140	Hamilton Bridge	16	16⅛	16	16⅛
10	Hollinger Gold Mines	12½	12½	12½	12½
535	Howard Smith	30¼	30¼	30	30
300	Imperial Tobacco	14⅝	14½	14⅝	14½
1737	Intern. Nickel	64	64¼	63	63⅝
2142	Intern. Power priv.	91	94	91	94
5010	Ind. Accep.	36	36	36	36
50	Lake of the Woods	35	35	35	35
5365	John Lang	21½	22	21½	22
886	Massey-Harris	14	14	13¼	13¼
530	McColl-Frontenac	10	10	9¾	10
637	Montreal Power	30½	30¾	30¼	30¼
25	Montreal Tram	56	56	56	56
326	National Brew.	39½	39¾	39	39¾
330	National Steel Car	47	47	45¾	45¾
70	Niagara Wire W.	43½	43½	43½	43½
1010	Noranda	68	68	67	67
5	Ogilvie Flour Mills	255	255	255	255
220	Power Corp.	25	25	25	25
100	Quebec Power	19¾	19¾	19¾	19¾
25	Rolland Paper V. T.	30	30	30	30
10	Regent Knitting	8½	8½	8½	8½
1011	Shawinigan	27⅞	28	27¾	28
175	Sherwin Williams	26½	26½	26	26
50	South Can. Power	13¾	14	13¾	14
3285	St. Lawrence Corp.	14	14½	13½	13½
840	Do priv.	35½	35½	34½	34½
190	St. Law. Paper priv.	87	87	85½	85½
175	Steel of Canada	83½	86	83½	86
55	Do priv.	78	80	78	80
690	United Steel Corp.	9	9⅛	8⅞	9
669	Winnipeg Elec. A.	5¾	6⅜	5¾	6⅜
115	Do B.	5½	5¾	5⅛	5¾
	BANQUES:				
57	Canada	59	59 9	59	59
92	Can. Nationale	158	159½	158	158
17	Commerce	200	200	200	200
1	Montréal	229	229	229	229
3	Nouvelle-Ecosse	333	333	333	333
113	Royale	215	215	214	214
$ 5500	Montreal Power 3 p.c. 1939	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝
	Ventes: 82,300 parts.				
	CURB:				
5835	Abitibi	11⅞	12	11½	11⅞
1885	Do priv.	72	72	70	70
406	Asbes V. T.	103	103	100	100
35	Bathurst B.	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
70	Beauhar	8¼	8¼	7⅞	7⅞
24	Br. et Dist.	8½	8¾	8½	8¾
1	Br. Corp.	3	3	3	3
785	B. A. Oil	24	24	23⅞	23⅞
100	B. C. Pack.	21	21	21	21
4563	Cons. Pap	20	20⅛	19¼	19¼
330	Donn. A.	17	17	16½	16¾
25	Do B.	16½	16½	16½	16½
100	Ford A.	25	25	25	25
82	Fraser	44	44	43	43
1770	Do V. T.	44½	44¼	42	42
90	G. Steel W. P.	104	106	104	106
3125	Home	200	200	185	190
2533	Imp Oil	22	22	21¾	22
295	Int. Pete	35⅞	35⅞	35⅝	35⅝
250	Massey P.	72	72	70½	71
50	Page Her.	102	102	102	102
485	Price	45	45¼	44⅝	44⅝
40	Do priv.	71	71	71	71
225	Royalite	43	43	41	41
50	Walk. Brew.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
	MINES:				
16500	Beaufor	35	36	35	36
6350	Cart Mal.	25	25½	25	25
4450	Cons. Ch. G.	140	145	130	130
5700	Duparq	10	10½	10	10½
185	Fal Nick	875	880	875	875
9100	Francoeur	120	123	113	115
13480	J. M. Cons.	40¼	45	40¼	43
10	Lk. Shore	52¼	52¼	52¼	52¼
9100	Lebel	20	20	19	19½
9000	Moff. Hall	4	4	3½	3½
4240	O'Brien	850	875	830	840
2700	Parkhill	24	24	23	23
2000	Perron	150	150	145	145
229	Pick Cr.	650	660	650	660
550	Read Auth.	480	480	465	465
3350	Sherritt	280	280	270	270
1750	Siscoe	460	475	450	460
94500	Stada	192	199	177	180
24025	Sullivan	166	172	159	160
32050	Thompson Cadillac	100	105	99	99
100	Ventures	220	222	210	211

Bourse de New-York

Cour fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre. — Tél. : 2-7006.

(Séance du 22 avril)

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduc	77	77	76	76
Alaska Jun	13¼	13¼	13¼	13¼
Allied Chem.	245	245	245⅛	245
Allis Chalm.	69½	69⅞	68	68
Amer. Can.	104½	104½	101	101
Am. & For. Pow	10¼	10¼	10⅛	10⅛
Am. Lo. Co.	51	51	50½	50½
Am. Radiator	24⅛	24¼	23½	23¾
Am. Roll. M.	38½	38¾	36⅝	36⅝
Am. Smelting	91	91	89½	90
Amer. Sugar	48½	48½	48½	48½
Am. Tel. & Tel.	169⅝	169⅞	168⅛	168⅛
Am. Tob. "B"	83	83	82⅝	82¾
Am. Waterw.	21⅝	21¾	21¼	21¼
Am. Woolen	11¼	11¼	11	11
Amerada	107½	107½	104	104
Anaconda	58⅛	58¼	57⅞	57½
Ass. D. Gds	19½	19½	19¼	19½
Atchison	83¾	84⅞	83¼	83½
Atl. Refin.	33⅝	33¾	33⅛	33⅛
Auburn	31¾	31¾	31½	31½
Baldwin Lo.	8	8	7⅞	8¾
Balt. & Ohio	37	37⅛	36¼	36⅞
Barnsdall "A"	33	32¾	31¾	31¾
Bethlehem S.	94	94⅞	92⅝	92⅞
Bendi Avia.	23⅜	23½	23¾	23¾
Borg. Warner	81	82	81	81½
Briggs Mfg	49¾	50¼	49¼	49⅞
Bklyn M. T.	35⅜	35⅝	34⅝	34⅝
Burrough	30	30⅛	29¼	30⅛
Byers	27¼	27½	27¼	27½
Canada Dry	32¾	32¾	31⅝	31⅝
Can. Pacific	14⅛	14⅛	14	14
Case J. I.	170	170¼	167	167
Celanese Cor.	38⅛	38¼	37¼	37¾
Cerro de Pasco	73	73	72¾	72¾
Ches. & Ohio.	61½	61½	60¾	60¾
Chrysler	122	122	119	119½
Coca-Cola	163	163	162½	162½
Colorado F.	41½	41½	40⅞	40½
Columbia Gas	14⅝	14¾	14⅛	14⅛
Col.-Aikman	59½	59⅝	58¼	58½
Com. Solvents	16⅞	16⅞	16½	16½
Com. & South	2⅞	2⅞	2¾	2¾
Congoleum	41¼	41½	41	41
Cons. Gas	39½	39½	38½	38½
Contin. Can.	56	56¾	56	56½
Corn Products	61¾	61¾	61⅞	61⅞
Crucible Steel	73	73	71	71
Curtis Wright	6⅛	6⅛	6¾	6¾
Do. "A"	21⅛	21¼	20¾	20⅞
Dom. Stores	12¼	12⅜	12¼	12⅜
DuPont de N.	163¼	163½	158⅞	158⅞
Eastman Kodak	161	161	160	160
Elec. Aut. Lite	39⅝	39⅛	38¾	39
Elec. Pow. & L.	22⅞	22⅞	22	22¼
Erie Rr pr	20⅝	20¾	20⅛	20⅛
Firestone	36⅞	37	36½	36½
Gen. Asphalt	39	39	37¾	38
Gen. Electric	56⅞	56¾	55⅛	55½
Gen. Foods	41½	42¼	41½	41⅞
Gen. Gas.	2¼	2⅜	2¼	2¼
Gen Motors	61⅛	61⅛	59¾	60
Gillette S.	17	17⅛	16¾	16¾
Goodrich	47¾	48⅛	47¼	47¼
Goodyear	43½	44⅞	43⅛	44⅛
Houston Oil	15⅜	15⅜	14⅞	14⅞
Hudson Mot.	21¼	21¼	20⅞	20⅞
Int. Harvest	109	109½	106½	106⅞
Int. Nickel	64⅜	64⅜	63⅜	63½
Int. Paper "A"	21½	21¾	20¼	20¼
Int. Paper priv.	113	113¼	109½	110
Int. Tel. & Tel.	12¼	12⅜	12⅛	12⅛
Johns-Manvil.	135	135	133⅝	133⅝
Kennecott Co.	59⅜	59⅝	58¼	58⅜
Lambert Co.	21¾	21¾	21¾	21¾
Loews Inc.	83¾	83¾	82½	82½
Lorillard T.	22⅝	22¾	22⅛	22¾
Mack Trucks	54¼	54¼	53½	53½
Montg. Ward	60	60½	58⅞	59
Marsh. Field	26½	26½	26¼	26¼
Nash Motors	22⅜	22⅜	21⅝	22
Nat. Biscuit	28⅝	28⅝	27⅛	27¼
Nat. Cash	34	34	33¼	33¼
Nat. Dairy	24½	24½	24	24
Nat. Distil	32⅝	33⅛	32½	32½
Nat. Pow. & L.	11	11	10⅞	10⅞
Nat. Steel	89¼	89⅛	89	89
N. Y. Central	51	51	49¾	50½
N. Y. Shipbuild	12⅛	12⅛	11⅞	11⅞
North. Amer. Co	26⅞	26⅞	26	26
North. Pacific	34⅛	34⅛	33¼	33⅝
Otis Steel	20⅝	20¾	19⅞	19⅞
Pac. Gas & El.	31¼	31¼	30⅝	30¾
Packard Mot.	10⅜	10½	10¼	10¼
Penick & Fd.	50	50	49½	49½
People's Gas	51¼	51¼	51¼	51¼
Penns. Ry	45⅞	46	45¼	45¼
Public Serv.	43	43	42¾	42¾
Pullman	64	64	62⅞	62⅞
Pure Oil	22¼	22¼	21¼	21¼
Radio Corp	10⅝	10¾	10⅛	10⅜
Remington Rand	25¾	25¾	24⅞	25¼
Republic St.	43⅜	43⅝	42⅞	42⅞
Rey. Tob. "B"	50⅜	50⅜	50	50⅛
Safeway Stores	40	40	39¾	39⅞
Sears Roeb	90½	90⅝	89	89⅛
Schenley Dis.	45⅞	45⅞	45¼	45¼
Simmons Bed	51	51⅝	51	51⅝
Socony Vac.	20¼	20¼	20	20
South. Pacific	60½	60¾	59¼	59¼
South. Ry	41	41	40⅝	40⅝
Do. priv.	53⅝	53⅝	53	53
Stone & Webs.	26¾	26¾	25¾	25¾
Stand. Brands	14⅛	14⅜	14	14⅛
Stan. Gas & E.	10⅞	10⅞	10½	10⅛
Stan. Oil of C.	47⅛	47⅜	46¾	46⅞
Stan. Oil of N.J.	70¼	70¾	68½	68½
Tex. Corpn	65	65⅛	64	64
Texas Gulf S.	39½	39½	38½	38½
Timken R. B.	63	63	62⅛	63
Tenn. Corp.	13½	13⅝	13½	13½
Union Carbide	100	100	99¼	99¼
Union Pacific	147½	147½	147	147
Unit. Airc.	29⅝	29⅝	28½	28½
Unit. Gas Im.	13⅞	14	13⅞	13⅞
Unit. Corpn.	5⅞	6	5¾	5¾
U. S. Ind. Alc.	39⅛	39⅛	39	39
U. S. Rubber	65½	65¾	64½	64¾
U. S. Steel	116¼	116⅝	113⅞	114⅛
S. Smelt	93¼	93¼	92	92
Vanadium	33⅞	33⅞	33	33
Warner Bros.	15	15¼	14⅝	14⅞
Warren Bros.	10⅝	10⅝	10⅛	10⅛
Worth. Pump.	40¼	40¼	39½	39½
Western Union	69¾	70	67¼	67¾
West. Electric	144½	144½	141½	141½
Woolworth	53½	53½	53⅛	53¼

Bourse de Toronto

Cour fournis par LANGEVIN & CIE, 126 rue St-Pierre. — Tél. : 2-8221.

(Séance du 22 avril)

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
600	Acme	14	14	14	14
100	Afton	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
100	Ajax	31	31	31	31
1000	Alex	2¾	2¾	2¾	2¾
425	Anglo	650	675	630	675
2400	Armtfield	72	72	65	65
500	Ashley	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
2800	Astonia	15	16½	15	15
4069	Argosy	80	80	78	80
16105	Aldermac	133	142	130	130
2350	Baga	31	31	31	31
3390	Base Met	39½	40	38	40
6800	Beattie	135	150	133	140
22375	Bidgood K.	98	102	96	100
2100	Big M.	50	50	50	50
4200	Bobjo	19	19	17½	18
800	Bral	765	770	760	770
2000	Buff C.	4	4¼	4	4¼
13035	Cal & Ed	300	305	285	285
13500	Cal O	65	65	58	58
8150	Can Mal	150	150	150	150
3500	Cas T.	129	130	125	125
7760	Cen T	360	365	340	350
5450	Chioug	140	145	130	130
7400	Chro. M. S.	99	99	95	95
2700	Coniarum	155	155	150	150
8200	Central P.	22	22	20	20
17800	Warkwater	120	135	116	120
1295	Dome	45	45¼	44	44
500	Dom Ex	6¼	6¼	6¼	6¼
10100	Dorval Sis	76	80	75	75
21726	East Mal	135	136	130	130
8700	Eldorado	300	305	290	295
2420	Falcon	875	880	875	880
31125	Fed K.	21½	24	20	20
10425	Francoeur	120	123	113	115
12800	Glenaro	16	17	16	16
10300	Gods'Lake	64	65	61	62
2900	Goldale	33	33	30	30
16300	Goodf.	16½	19	16	17
5600	Graham	20	20	20	20
7950	Granada	27½	29	27	28
12750	Gunnar	95	97½	90	90
16200	Hard Rock	205	210	190	195
9200	Harker	19	20	19	19½
1945	Holling	12½	12½	12½	12½
900	Homest	45	45	45	45
34625	Howey	40	45	40	45
4930	Jacola	46	48	45	45
21322	J.M. Cons	40¼	47	40	43
31714	Kerr-Add.	290	293	280	281
600	Kirk K	190	190	180	180
56310	Kirk L.	155	155	146	149
1970	Lake Sh.	51¾	51¾	51½	51½
14300	Lam Con	12½	13½	12½	13
6950	Lapa Ca.	84	85	82	82
2790	Lebel	20	20	19	20
600	Lee Go	4	4	4	4
3010	Little L. L.	625	625	600	620
9500	Macassa	630	630	620	620
7000	Man & E.	4	4	3½	4
6200	May Spiers.	15	15	14½	14½
588	Mcln	38	38	38	38
26250	McKen	140	156	140	150
20200	McMill	4	4½	4	4
20500	McVit	39	40	37	38
7900	McWat	82	85	79	80
1750	Min Corp	390	395	355	355
3600	Minto	28	28	27	27
21855	Moneta	155	162	150	150
1430	Morris	42	43	40	40
5000	Murphy	4½	4½	4½	4½
2600	Naybob	55	55	52	52
2100	Newbec	5½	6	5½	6
1650	New Rose	87	87	85	85
700	Ninis	270	270	260	270
1500	Norgold	7	7	7	7
3035	Noranda	67¾	68	67	67
100	Nor C	83	83	83	83
9975	O'Brien	825	875	825	840
39100	Omega	73	78	74	78
7060	Pamour	300	300	300	300
1300	Paulore	20½	20½	20½	20½
25100	Paymas	72	73	71	73
2435	Perron	150	150	145	145
1000	Pet C.M.C.	1½	1¾	1½	1¾
16915	Pick Cro	650	665	650	660
1025	Pioneer	500	500	495	500
2700	Powell Ro.	145	145	145	145
4545	Premier	290	290	271	271
100	Pros Air	145	145	145	145
14300	Prest.	105	110	103	103
1350	Read Au	480	480	465	465
8900	Red Lake	58	58	55	55
2000	Reno	105	105	103	103
32700	Roche	27	28	26	27
310	Royalite	43	43	41	41
3450	San Ant	175	185	175	175
8700	Shaw	74	75	74	74
1200	Sheep	72	75	72	75
15800	Sherr	280	280	270	270
9035	Siscoe	460	475	450	460
25950	Sladen Mal.	150	150	148	148
1500	Sou Tib	3½	3½	3	3
87710	Stada	192	210	177	183
9110	Sullivan	166	170	159	160
6700	Sylvan	370	370	350	350
3300	Tash	15	15	14½	14⅛
2445	Teck H.	550	550	540	540
3100	Texas	170	175	165	170
1400	Toburn	275	280	270	280
5750	Towag	135	140	128	130
9180	Vent.	220	220	206	210
4773	Waite Amu	340	340	315	318
500	Ways	4	4	4	4
200	White Eag	2½	2¼	2¼	2⅛
7700	Wood Ca.	55	57	50	54
9645	Wright H	710	715	700	700
1300	Ymir	28	35	28	32
	Total ventes 1,631,000.				
	HORS-LISTE :				
7500	Brett.	10¼	11	10¼	11
	Cen	9⅞	10	6	6
10200	Chur H	4	4	4	4
100	Co corp	575	575	575	575
	Dal O	100	100	90	90
4400	Ea Cre	18	18	16	18
1700	Footh	125	125	115	115
5905	Home O	200	200	185	190
688	Hud B	32	32	32	32
5000	Kr T.	36	37	36	37
3000	Malro	2½	2½	2½	2½
800	Mandy	41	41	41	41
	Mines D.	12	12	12	12
1000	N. Hawk	2½	2½	2½	2½
	Oil Sel	5	5	5	5
	Park H.	24	24	23	24
2000	Pawnee	2¾	2¾	2½	2½
11200	Pend Ore.	375	385	375	375
8500	Porc Cro	5	5	5	5
3000	Ritchie	6	6	6	6
24800	Robb M	7	7¼	6½	6½
30500	Sud M.	1¾	2	1½	1¾
23000	Temiska	50	52	46	46

A Calgary

(Cours fournis par Beausoleil & Beausoleil, 477, St-François-Xavier, Montréal.)

	Off.	Dem.
Advance	15	Off.
Admiral	6	Off.
Alberta Pacific	35½	36
Anaconda	16¼	17
Baltac	6	7
Banner	8	15
Benton	3	5½
British Dominion	25	Off.
Calgary et Edmonton	280	300
Calmont	60	63
Commonwealth	30	Off.
Dalhousie	85	Off.
Davies Petroleum	28½	33
Devenish	6	7
East Crest	14	16
Foothill	105	Off.
Foundation	32½	34
Freehold	10	11
Highwood Sarcee	22½	23½
Home Oil	185	Off.
Hylo	10	dem.
Lethbridge	6⅞	7
Madison	10	10½
Mar Jon	19½	Off.
McDougall Segur	21½	22
Mercury	30	31
Merland	13	Off.
Mill City	15	20
Model	45	55
Monarch	24	25
New Federal	3½	Off.
Okalta common	142	146
Okalta priv.	20	Off.
Pacalta	15½	Off.
Ranchmen's	50	65
Reward	10½	12
Ritchfield	13¼	14
Royalite	40.25	42
Spooner	26	Off.
Sunshine	10	Off.
South West Petroleum	50	Off.
Turner Vally	8	Off.

Trusts fixes

	Off.	Dem.
xBritish Type Invest.	55	65
Can. Amer. Trust	450	500
Commonwealth Int. Corp.	380	415
Can. International Trust	6¼	6⅝
xCom. Trust Shares	6½	6⅞
xDiver. Trust Series "B"	11⅛	12⅛
Fundamental Inv. Inc.	24¼	25⅛
xFund. Trust Sh. "A"	6⅛	6⅞
xDo "B"	5⅜	6
xIndependence Trust	3¼	3½
xQuarterly Inc. Shares	17½	18½
xUnited Fixed	3¼	3½
United Gold Eq. of Can.		255
xUnit. Ins. Trust	1⅜	1⅞
xUnited N. Y. Bank T.	3⅜	4
AMERICAN DEPOSITOR CORP.		
xNew Corp. T. S. Accum.	370	380
xNew Corp. T. S. Distrib.	370	380
xOld Corp. Tr. Shares	3	3½
CALVIN BULLOCK ISSUES.		
Can. Invest. Fund. xd	465	500
xNation Wide Sec. "B"	4½	4¾
xDo Voting	205	215
xU.S. El. Lt. and P. "A"	17½	18½
xDo "B"	2¾	3
xDo Voting	98	108
DISTRIBUTORS' GROUP INC.		
xNorth Am. T. S. 1953	272	283
xDo 1955	350	360
xDo 1956	345	358
xDo 1958	350	360

xEn fonds des E.-U.

United Oils	21½	23
Vanalta	10	Off.
Vulcan	116	119
Watt Valley	20	Off.
Wellington	10	dem
Waymarn	18½	Off.
Commoil	29	30

Nous avons acheté et offrons en souscription

$321,000 d'obligations — 4% — 10 ans — Première Hypothèque

émises par le

COLLÈGE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

MODALITÉS DES TITRES

Date : 1er janvier 1937. Echéance : 1er juillet 1947

En coupures de $100, $500 et $1,000.—Payables au porteur avec faculté d'enregistrement quant au principal.—Coupons d'intérêt payables les 1ers janvier et juillet.—Capital et intérêts encaissables aux bureaux d'une banque à charte à Québec et à Montréal.—Rachetables par anticipation, à 101% de leur valeur nominale avant le 1er juillet 1942, et au pair (100%) le ou après le 1er juillet 1942.—Fiduciaire et receveur de l'enregistrement : Société Nationale de Fiducie.

OBJET DE L'EMPRUNT

Le produit de la présente émission de $321,000 servira au remboursement, à 101%, le 1er juin 1937, des obligations d'une émission de $525,000 à 4½% datée du 1er décembre 1934. Le Collège a les fonds nécessaires au paiement du solde de $204,000.

GARANTIE

Le montant de l'émission est limité à $321,000. La garantie est constituée par une première hypothèque sur le Collège Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, à Montréal, évalué récemment par expertise à $561,739.44, soit $508,281.59 pour les édifices, et $53,457.85 pour le terrain.

PERSONNALITÉ DE L'EMPRUNTEUR

La corporation emprunteuse a été reconnue civilement par la loi de la province de Québec 39 Victoria, chapitre 81, sanctionnée le 24 décembre 1875. Ses pouvoirs ont été modifiés et étendus par la loi 25-26 George V, chapitre 151, sanctionnée le 11 avril 1935. Par cette même loi son nom de Collège de Notre-Dame, Côte-des-Neiges, a été changé en celui de Collège Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

Cette maison d'éducation, située en face de l'Oratoire Saint-Joseph, est dirigée par les Religieux de Sainte-Croix. Elle occupe un des sites les plus agréables et les plus salubres de l'Ile de Montréal. Les derniers agrandissements à l'épreuve du feu en font une construction des plus modernes. La partie non à l'épreuve du feu est assurée pour un montant supérieur à celui de l'émission.

Le Collège est fréquenté par 400 élèves, dont 325 pensionnaires, 25 demi-pensionnaires et 50 externes. Les enfants admis dès l'âge de sept ans peuvent s'y préparer au cours classique ou continuer leurs études jusqu'à la onzième année.

Aviseur légal, Mtre Guy Hudon, avocat

Prix, 101% et l'intérêt couru, pour rapporter 3.88%

HAMEL, FUGÈRE & CIE, Limitée

71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

Tél. : 2-2038

Nous acceptons en paiement les obligations du COLLÈGE DE NOTRE-DAME, CÔTE-DES-NEIGES, à 4½%, rachetables le 1er juin 1937 à 101%. Les intérêts à 4½% seront alloués jusqu'au 1er juin.

THE REGENT KNITTING MILLS LIMITED

Obligations, actions privilégiées et ordinaires

Analyse exposant le mérite de ces valeurs de placement envoyée gratis sur demande.

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

70, rue St-Pierre

QUÉBEC

Montréal Trois-Rivières Ottawa Toronto

Aujourd'hui, à 12 heures 30

Bourse de Montréal

BEAUBIEN & Cie, 70, St-Pierre, Tél. : 2-1521

Ass Brew	15
Bath Pap A	19½
Bell Tel	166
Braz Tract	25
Build Prod A	64
Can Car	17
Can Car pr	26½
Can Celan	27
Can Cem	19¼
Can H El pr	76½
Can Ind Alc A	6
Can Pac Ry	14
Cons Smelt	82¼
Dom Bridge	54½
Dom Coal pr	21
Dom Steel B	21
Dom Text	80
Electrolux	19½
Found Co	29
Gen S Wares	16½
Hollinger G M	12½
Howard Sm	30
Imp Tobacco	14½
Int Nickel	63⅝
Lake Woods	35
M. Harris	13¼
McC Front	9⅝
Mont Pow	30½
Nat Brew	39¾
Noranda	67
Shawinigan	28¼
St Law Corp	13½
St Law Corp pr	34⅝
St Law Pap pr	83½
Steel of Can	85¾
Winnipeg El B	5½
BANQUES :	
Can Nat	158¼
Royale	214
OBLIGATIONS :	
Mont P 3% 1939	50⅞

Bourse de New-York

Barry & Mcmanamy, 79, St-Pierre, Tél. : 2-7066

Air Reduc	76
All Chem	244½
All Chalm	68½
Am Can	103
Am Radiator	23¾
Am Roll M	37⅜
Am Smelt	89¼
Am Tel & T	168½
Am Tob "B"	82½
Am Waterw	21⅞
Amerada	102
Anaconda	57¾
Ass D Gds	19
Atchison	85¼
Atl Refin	33¼
Balt & Ohio	36⅝
Barnsd "A"	31⅞
Bethleh S	93⅝
Bend Avia	22¾
Borg Warn	41
Briggs Mfg	50⅛
Bklyn M T	34½
Burrough	29⅞
Byers	27
Can Dry	31¾
Can Pacific	14
Case J I	165⅛
Celan Cor	37⅝
C. de Pasco	73
Ches & Ohio	61
Chrysler	120⅝
Columb Gas	14⅝
Co & South	2⅞
Congoleum	40⅞
Cons Gas	38⅝
Cont Can	56⅝
Corn Prod	61
Cr. Steel	71¾
C. Wright	6⅞
DuP. de N	160¾
Eastm Kodak	160
El Aut Lite	39⅞
El Pow & L	22⅜
Erie Rr pr	20⅛
Firestone	36⅛
Gen Asphalt	38
Gen Elect	55⅝
Gen Mot	60¼
Gillette S	17
Goodrich	47⅞
Goodyear	45
Houst Oil	15⅛
Huds Mot	21⅛
Int Harvest	108
Int Nickel	63⅝
Int Pap pr	112
Int Tel & T	12¼
Kenn Co	59
Lorill T	22⅞
Lamb Co	21⅞
Loews Inc	82
M. Trucks	53½
Montg Ward	59¾
M. Field	26¼
Nash Mot	21½
Nat Biscuit	27
Nat Cash	33⅜
Nat aDiry	23⅞
Nat Distil	32⅞
N Y Central	50⅞
No Am Co	26¼
No Pacific	33½
Otis Steel	20⅝
Pack Mot	10⅝
Penns Ry	45
Pub Serv	43
Pure Oil	21¾
Radio Corp	10¼
Rem Rand	24¾
Repub St	42⅛
Rey Tob "B"	50⅛
Sears Roeb	89
Schenl Dis	45¾
Soc Vac	20⅛
So Pacific	59⅞
St & Webs	25⅛
Stand Brands	14⅝
St Gas & E	10⅝
St Oil of C	46½
St Oil of N J	68⅜
South Ry	40¼
South Ry pr	52⅛
Tex Corpn	63⅜
Texas G S	38½
Timk R B	62⅜
Tenn Corp	13⅞
Un Carbide	99⅞
Un Pacific	147
Unit Airc	28⅜
Un Gas Im	13⅝
Unit Corpn	5¾
U S Rubber	65
U S Steel	114⅝
U S Smelt	92
Vanadium	32⅛
Warn Bros	14¾
West Union	66¾
West Elect	142
Woolworth	53

Bourse de Toronto

LANGEVIN & Cie, 126, St-Pierre, tél. : 2-8221

Acme	14
Ajax	30
Arntfield	68
Astoria	15½
Argosy	80
Aldermac	132
Base Met.	38
Beattie	135
Midgood	98
Big M.	53
Bobjo	17
Bunk H.	15
Cal Ed.	295
Cal O.	60
Can Mal.	150
Cen P	350
Chiboug	133
Chromium	90
Central Porc	22
Darkwater	118
Dome	43½
Dorval Siscoe	75
East Mal.	129
Eldorado	295
Falcon	9
Fed K.	21
Francoeur	115
Glenora	16
God's Lake	62
Goodf.	17½
Graham	28
Granada	30
Gunnar	91
Hard Rock	195
Harker	19
Holling	12¼
Homest	43
Howey	46
Jacola	50
J.M. Cons	45
Kirk H.	185
Kirk L.	150
Laguna	75
Lake Sh.	52
Lam. Con	13
Lapa Cadillac	82
Lebel	19
Lee Go.	3¾
Little L.L.	620
Macassa	620
Man E.	4
May Spiers	16
Meln	38
McKen.	145
McMill.	4½
McVit.	40
McWat.	80
Min Corp.	370
Minto	30
Moneta	152
Morris	43
Murphy	5
Newbec	6
New Rose	85
Nipis	265
Norgold	9
Noranda	67
Nor C.	85
O'Brien	990
Olga O.	5
Omega	75
Paymas	75
Perron	145
Pick Cro	660
Pioneer	495
Premier	285
Prest.	103
Read Au	480
Red Lake	57
Roche	25
Royalite	40
Shaw.	72
Sherr.	270
Siscoe	445
Sladen Mal	143
Stada	188
Sullivan	160
Sylvan	350
Teck H.	540
Texas	165
Toburn	280
Towag	135
Vent.	210
Waite Amu.	320
White Eag.	3
Wood Cadillac	57
Wright H.	600

Curb de Montréal

BEAUBIEN & Cie, 70, St-Pierre, tél. : 2-1521

Abitibi	11⅞
Abitibi P.	69
Asbest V.T.	98
Bathurst B.	11½
Beauhar.	7¾
B.C. Pack.	22
Br Corp. P.	18
Con Pap.	19½
Donn. A.	16⅝
Fraser.	42
Fraser V.T.	42
G. Steel W.P.	106
Home	195
Imp. Oil	22
Page Her.	102
Price	44½
Walk Brew.	2
Walkers.	45
MINES	
Beaufor	45
Cart Mal.	30
Cons Ch G.	133
Dupaq	10½
Francoeur	115
Lebel	19
Moff. Hall.	4
O'Brien	10
Perron	145
Pick C	660
Read Au	480
Sherrit	270
Stada	189
Sullivan	160
Thomp Cadillac	217
Ventures	210

Dernière heure

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 23, BUP.—Le marché de New-York était ferme mais peu actif, aujourd'hui, en matinée. Les parts de l'acier se sont ralliées, notamment U. S. Steel qui gagna 5-8 de point à 114 3-4, Bethlehem Steel, 3-8 de point à 93 1-4 et Youngstown Sheet & Tube, 3-4 de point à 93 1-4.

Chrysler monta d'un point au cours de 120 1-2 et General Motors était ferme. Goodyear haussa de 1 1-4 point à 45 3-8, tandis que Goodrich avança d'une fraction de point. Atchison, Topeka and Santa Fe dirigea le ralliement des valeurs de chemins de fer.

L'OR

Londes, 23, BUP.—L'or en barres cotait $34.75 aujourd'hui sur le marché de Londres

MONTREAL ET TORONTO

Les cours se sont maintenus aujourd'hui sur la Bourse de Montréal. Sur le Curb ainsi que sur la Bourse de Toronto, les parts de mines ont gagné du terrain, entre autres O'Brien, Thompson-Cadillac, Cartier Malartic, et Stadacona.

LE BLE A WINNIPEG

Voici les cours des options du blé sur le marché à terme de Winnipeg, aujourd'hui:

	Ouv.	Midi
Mai	131	130⅝
Juillet	127¼	127⅛
Octobre	115½	116¼

Les proftis d'exploitation de Beattie Gold Mines au cour du premier trimestre se sont chiffrés à $218,411 soit $1.52 par tonne usinée, vis-à-vis de $173,405 ou $1.44 par tonne usinée, le premier trimestre de 1936. Les directeurs projettent la distribution d'un dividende de 5 cents par action en 1937.

CENTRAL PATRICIA

Central Patricia Gold Mines, Limited, rapporte pour l'eexrcice 1936 un bénéfice net de $417,017 soit 16.7 cents par action, à rapprocher de $256,581 ou 10.3 cents par action l'année précédente. Le dividende de 8 cents par action versé en 1936 a nécessité un déboursé de $200,000, et le solde a été porté au compte de surplus, l'élevant à la fin de 1936 à $512,765.

La compagnie a usiné 58,466 tonnes desquelles elle a obtenu une récupération de 0,558 once. Les réserves de minerai à la fi nde 1936 étaient de 112,198 tonnes, comparativement à 95,000 tonnes à la fin de l'année précédente.

Coût de la vie

Ottawa, — Le nombre-indice des prix de détail, des loyers et du prix de revient des services, établis par le Bureau fédéral de la Statistique sur la base de 1926 à 100, s'est relevé de 81.7 en février à 82.0 en mars, par suite des légères augmentations dans les denrées alimentaires, le vêtement et le groupe des item divers.

Les prix de détail se sont élevés graduellement dans la plupart des pays et à Tokio et à Paris les nombres-indices du coût de la vie accusent des hausses relativement élevées.

NOUVELLE EMISSION :

$195,000

Collège de l'Assomption

(Dans le Diocèse de London, Ontario)

Propriété des

Révérends Pères Basiliens de Sandwich, en Ontario.

Obligations Première Hypothèque garanties sans condition, capital et intérêts

par

Les Révérends Pères Basiliens, Toronto.

Date d'émission : Le 1er octobre, 1936. — **4%** — **Dates d'échéances :** Octobre, 1937 à 1951

Principal et intérêts semestriels (1er avril et octobre) payables aux principaux bureaux d'une banque à charte dans les cités de Québec, Montréal, Toronto, Windsor. Obligations rachetables en tout ou en partie, au gré de l'emprunteur, sur préavis de deux mois, à 100, à partir du premier octobre 1941. Titres de $100., de $500. et de $1,000.

Fiduciaire : Capital Trust Corporation, Limitée.
Légalité : A. G. McHugh, K. C.

PERSONNALITE :—Le Collège de l'Assomption, Sandwich, en Ontario, propriété des Révérends Pères Basiliens de Sandwich, en Ontario, fut fondé en 1870. Il est dirigé par 28 prêtres, 27 scolastiques; environ 800 élèves y suivent un cours commercial ou classique ; il est affilié à l'Université Western, de London, Ontario.

La congrégation des Révérends Pères Basiliens, Toronto, fondée en 1853, a sa maison-mère sur la rue Sainte-Marie, Toronto ; un scolasticat, rue Saint-Nicholas, Toronto, un noviciat, avenue Sainte-Claire, Toronto.

Cette congrégation possède, en plus, sous des incorporations séparées : le Collège de l'Assomption, Sandwich ; le Collège Saint-Michel, Toronto ; le Collège Saint-Thomas, Houston, Texas ; le Collège Sainte-Marie, Calgary, Alberta. Elle a juridiction sur les Révérends Pères Basiliens, de Sandwich, Ontario, propriétaires du Collège de l'Assomption. Elle dirige également un certain nombre de paroisses dans la province d'Ontario.

GARANTIES :—Ces obligations constituent un engagement direct des Révérends Pères Basiliens, de Sandwich, Ontario, dont l'actif est évalué approximativement à $900,000., avec une dette totale de $294,489., comprenant le présent emprunt. Elles constituent, en plus, une première hypothèque sur les propriétés du Collège de l'Assomption, Sandwich, Ontario, évalué approximativement à $325,000.

GARANTIE ADDITIONNELLE :—Ces obligations sont garanties, sans condition, capital et intérêts, par les Révérends Pères Basiliens, Toronto.

OBJET DE L'EMPRUNT :—Le produit de la présente émission servira au rachat anticipé, au pair, le premier avril prochain, du solde en cours d'une émission originale de $250,000., portant 5½% d'intérêt et datée du premier avril 1927.

TABLEAU D'ECHEANCES :

1937	$ 9,700.	1942	$11,900.	1947	$14,400.
1938	10,100.	1943	12,300.	1948	15,000.
1939	10,500.	1944	12,800.	1949	15,600.
1940	11,000.	1945	13,300.	1950	16,200.
1941	11,400.	1946	13,900.	1951	16,900

Les échéances 1938 à 1946 ont été vendues privément
Nous offrons les échéances 1947 à 1951 seulement.

Prix : — $100.00 et les intérêts courus pour rapporter 4%.

Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée

17, rue St-Jacques — Québec — Téléphone : 2-4061

Ces renseignements, puisés à bonne source, n'engagent pas notre responsabilité.

PRODUITS DE LA FERME

MONTREAL, 23. — Les oeufs avaient tendance à monter aujourd'hui sur le marché des denrées. Le beurre était un peu plus stable. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 22 1-2 et 23 sous la douzaine pour A-gros, 21 1-2 sous pour A-moyens, 20-20 1-2 sous pour A de poulettes ou B et 18 1-2 sous pour C. Les arrivages furent de 1,700 caisses. Le beurre a coté 24 1-2 sous la livre par quantités de wagons ou moins. Les prix pour les détaillants étaient de 25-25 1-2 sous et de 26 sous. Les arrivages furent de 515 boites. Le fromage de l'Ontario a coté 13 1-14 et 13 1-2 sous la livre. Les arrivages furent de 101 boites. Les pommes de terre Montagnes No 1 de l'Ile du Prince-Edouard ont coté $1.40 le sac de 90 livres. Les cobblers No 1 ont coté $1.35. Les Montagnes du Nouveau-Brunswick No 1 ont coté $1.08 - $1.10 le sac de 80 livres. Les Québec No 2 blanches ont coté 85 sous le sac de 80 livres, les Montagnes du Québec No 1 $1.05 et les No 2 90-$1.00 le sac de 80 livres. Les patates nouvelles de la Floride ont coté $2.50 la caisse de 50 livres et les No 2 ont coté $2.25.

PRIX DE GROS

Oeufs :	
A—1 gros	29—31
A—1 médium	26—28
A—Poulettes	25—27
A—gros	26
A—médium	24
A—Poulette	22
B	23
C	22
Fromage :	
Ontario No 1	13¼—13½
Beurre :	
No 1	24—24½
Pommes de terre :	
Québec No 2	
Patates :	
Québec (Montagnes) en sacs de 80 lbs	$1.05—$1.10
Québec blanches No 2 en sacs de 80 lbs	0.85
Nouveau-Brunswick Montagnes en sacs de 80 lbs.	$1.06—$1.15
P. E. Montagnes en sacs de 90 lbs	$1.40
Nouvelles de Floride en boîte de 50 lbs.	$2.75
Graine moulue à engrais :	
Son	$36.25
Gru rouge	$37.25
Gru blanc extra	$40.25
(par tonnes comprenant les sacs ex voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant.	
Grain séché de brasserie	$33.00
par tonne au détail	$35.00
Avoine roulée (gruau par sac de 90 lbs. livré au commerce y compris taxe de vente	$3.75
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix pour lots de wagon par baril	$5.75—$5.80
Qualité de choix regulier par baril, ex-magasin	$6.00—$6.10
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$6.40
Les grains :	
Blé Nord No 1	$1.49
Blé Nord No 2	$1.48
Avoine Ouest No 2	0.67
Avoine Ouest No 3	0.64
Avoine d'engrais	0.63
Orge Ouest No 3	0.85
Maïs argentin	0.93
Farine de blé du printemps :	
Première patente	$7.70
Deuxième patente	$7.30
Patente à boulanger	$7.20
Foin pressé :	
Extra No 1	$10.[illegible]
No 2 Timothy	$ 9.00
No 3 Timothy	$7.00
Mélasse d'engrais :	
Canna à sucre Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon f. o. b Montréal, quantités de 54 à 60 barils de 45 gallons	0.14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons)	10¾

Obligations canadiennes

(Séance du 22 avril)

	Off.	Dem.
Obligations du Dominion :		
2¾ 1 Juin 1943	100½	101¼
2½ 15 Oct 1939	102¼	103¼
3 1 Juin 1930-55	95	96
3 15 Oct 1942	102¾	103¾
3 perpétuelles	86	87
3¼ 1 Juin 1956-66	95	96
3½ 15 Oct 1944-49	100½	101½
4 15 Oct 1943-45	105	106
Do 1939	104¾	105¾
4½ 1 Sep 1940	107¼	108¼
4 15 Oct 1947-52	104	105
4½ 15 Oct 1944	108	109
4½ 1 Fev 1946	108	109
4½ 1 Nov 1946-56	107	108
Do 1947-57	107	108
Do 1948-58	107¼	108¼
Do 1949-59	107½	108½
5 1 Nov 1941	109¾	110¾
5 1 Oct 1943	110⅝	111⅝
5½ 1 Dec 1937	102½	103¼
Garanties par le Dominion :		
C N R 2 1938	100	101
Do 1948	97	98
Do 2 1944	100¾	101¾
Do 1945-50	94¾	95¾
Do 1948-53	93¾	94¾
Do 4½ 1951	110¼	111¼
Do 1936	110½	111½
Do 1957	110	111
Do 4¾ 1955	113	114
Do 5 1954	114	115
Do 1949-69	115½	116½
Provinciales :		
Alberta 4 1934	58	62
Do 4½ 1956	60	65
Col Brit 5½ 1945	100	102
Do 4½ 1953	95	97½
Manitoba 6 1947	94	97
Do 4½ 1956	86	89
N Bruns 3 1951	91	94
Do 4½ 1961	105	108
N Ecosse 3 1950	91	94
Do 4½ 1969	106	109
Ontario 4 1962	102½	104½
Do 4½ 1949	107¼	108¼
Québec 4 1954	102	105
Do 4½ 1963	108	110½
Saskatchewan 4½ 1951	83¾	91¾
Municipales :		
Québec 4½ 1950	99	101½
Riv 4½ 1956	100½	102½
Mtl Cath Sch 4 1948	98½	100½
Mtl Metro 4½ 1962	100	103
Do 4 1947	98¼	100¼
Rails et navigation :		
C P R 4 1949	103½	105½
Can SS 6 1941	69½	71½
Do 5 1943	106	
Utilités publiques :		
Beauhar 5 1973	62½	64½
Bell et 5 1960	118	121
Gat Pow 5 1956	100	102
Do 6 1941	100½	103
Int H El 6 1944	79	82
M L H & P 5½ 1956	97	99
Mtl ram 5 1955	79	81
Que Pow 5 1968	103½	105½
Shaw 4½ 1970	102	104
Do 4 1961	96	98
United Secs 4½ 1950	70	75
Industrielles :		
Abitibi 5 1953	105½	107½
Brown 5½ 1946	95	97
Can Cem 4½ 1951	101	103
Can Vick 6 1947	99	102
Con Pap 5½ 1961	96½	98½
Donn P 4½ 1956	83	86
Fraser Co 6 1950	102	104
G S Wares 6 1953	103½	
Great L Pap 5 1955	95	97
Minn & Out P 6 1947	79	81
Price Bros 5 1957	99	101

Valeurs étrangères

(Séance du 22 avril)

	Haut	Bas	Ferm
8,000 Argen 6's 1961	102	102	102
9,000 Aus 5's 1955	105½	105⅜	105⅜
11,000 Belg 6's 1955	109¼	109¼	109¼
8,000 Brésil 6½'s 1957	40¼	40	40
5,000 Brésil 7's 1952	41¼	41	41¼
3,000 Brisb 5's 1958	100⅛	100⅛	100⅛
22,000 Ch'li 6's 1961	22⅝	22¼	22½
14,000 Colom 6's 1961	32½	32	32½
7,000 Canada 5's 1952	112⅛	111⅞	112
9,000 France 7½'s 1941	118⅛	118	118
149,000 Allem 5½'s 1965	25¼	24¾	25
2,000 Italie 7's 1951	86½	86½	86½
5,000 Japon 5½'s 1965	80¾	80½	80½
6,000 Medel 6½'s 1954	15½	14⅞	15½
2,000 Milan 6½'s 1952	74¼	74¼	74¼
3,000 N G S 5's 1957	102¼	102¼	102¼
97,000 Parana 7's 1958	28¼	27	27
7,000 Pérou 6's 1960	20⅝	20⅝	20⅝
1,000 Pol 6's 1940	48½	48½	48½
1,000 Pol 7's 1947	63	63	63
4,000 R de J 6½'s 1953	27½	27	27
21,000 R G do S 6's '69	29	28⅛	29
3,000 Rome 6½'s 1952	75⅛	75⅛	75⅛
4,000 S. Paulo 7's 1940	93	92½	92½
1,000 Serbie 7's 1962	29	29	29

Grand débat sur la municipalisation de l'électricité

(Suite de la page 10)

blié par le chef de l'opposition et où il parle du député de Québec-Est....

M. Bastien.—Mais cette Chambre n'est pas une farce ni un théâtre, je demande que l'on procède.

M. Bouchard. — On veut voter. Chahut considérable.

EN FAVEUR DE LA MUNICIPALISATION

Le maire de Québec déclare qu'il dira quelques mots pour relever ce qui a été dit tout à l'heure. Il exprime d'abord le regret que ce bill qui est au feuilleton de la Chambre depuis si longtemps n'ait été distribué qu'hier.

M. Grégoire. — Nous sommes en faveur de la municipalisation et nous l'avons prouvé en nous battant depuis plusieurs années pour l'obtenir. Il est admis que la population et principalement celle de la ville de Québec est exploitée par le trust de l'électricité. Nous payons annuellement des centaines de milliers de dollars de trop. Nous avons obtenu une réduction, il est vrai, mais ce n'est rien en comparaison de celle que nous sommes en droit d'attendre.

M. Duplessis. — Le député de Montmagny parle de la réduction de taux que le gouvernement a obtnue, est-il prêt à nier que cette réduction ne correspond pas à celle recommandée par les experts qu'il a vantés?

CETTE REDUCTION

M. Grégoire. — Je répondrai avec plaisir au Premier Ministre. Il dit que le gouvernement a obtenu une réduction de taux. J'admets qu'elle a été en tout ou en partie obtenue sous le nouveau régime. Mais le gouvernement actuel n'en est aucunement la cause. La véritable cause de cette réduction de taux ce fut le travail poursuivi par le député de Québec-Centre depuis plusieurs années. On ne pourra pas nier cela. Même si on voulait le nier le peuple ne le croira pas.

M. Duplessis. — Comment le député de Montmagny peut-il concilier le mérite du député le Québec-Centre avec les déclarations de ce député qui dit que la réduction obtenue ne vaut rien.

M. Grégoire. — Le député de Québec-Centre n'a jamais dit cela.

M. Duplessis. — Il a dit que c'était une bagatelle.

M. Grégoire. — Je dirai la même chose.

M. Duplessis. — Comme ça le député de Québec-Centre n'a obtenu qu'une bagatelle.

M. Grégoire. — C'est vous autres qui avez obtenu la bagatelle.

M. Duplessis. — C'est donc nous qui avons obtenu la réduction.

M. Grégoire. — Le député de Bellechasse a demandé pourquoi la ville de Québec n'a pas municipalisé son électricité. Il devrait le savoir puisqu'il est à l'hôtel de ville. Il est lui-même partie à une action qui demande l'annulation du contrat. Nous savons en quelles circonstances a été passé ce contrat qui existe toujours. Le nouveau contrat a été passé pour dix ans alors que l'autre ne devait pas expirer avant deux années.

M. Duplessis. — Le député de Montmagny prétend que le contrat existe toujours. J'affirme cependant, et le député de Québec-Est le sait, que nous avons fait venir à Québec MM. Julian-C. Smith et Wilson, de la "Quebec Power", et que nous leur avons dit qu'ils allaient baisser leurs taux en mettant de côté ceux consentis par le contrat. Nous leur avons aussi dit que le contrat quant aux taux serait considéré comme inexistant.

LE CONTRAT EXISTE

M. Grégoire. — Le contrat n'a pas cessé d'exister cependant même si les taux ne sont pas les mêmes.

M. Boiteau. — Le député de Montmagny pourrait-il dire qui était l'avocat dans la cause au sujet du contrat avec la "Quebec Power"?

M. Grégoire.—Je n'ai pas d'objection. C'était moi-même.

M. Duplessis.—Pouruoi n'avez-vous pas fait marcher la cause?

M. Grégoire. — Parce que devenant maire je ne pouvais plus occuper.

M. Boiteau. — Est-ce que vous avez permis à la cité de continuer à procéder?

M. Grégoire. — Je n'ai jamais eu d'objection.

M. Drouin. — Pourquoi le député de Bellechassé n'a-t-il pas continué? C'est son action.

M. Bilodeau. — Je soulève un point d'ordre. L'action a été rédigée par trois avocats: MM. Guy Hudon, Marie-Louis Beaulieu et moi-même. Le député de Montmagny n'a rien fait. Lorsqu'une exception préliminaire est venue en Cour j'ai dit moi-même au député de Montmagny — "Plaidez votre motion, elle s'en vient. Je suis encore prêt à agir dans la cause du notaire Boiteau.

M. Casgrain. — Est-ce que le Ministre aura encore le droit d'agir comme avocat?

M. Duplessis. — Il n'y a rien qui l'en empêche. Je connais des députés qui ont le titre mais qui ne peuvent pas agir.

M. Bastien. — On a un premier ministre qui n'agit pas.

DES DOCUMENTS

M. Grégoire. — Je n'ai jamais oublié les assemblées des deux dernières campagnes électorales au cours desquelles nous avons causé de cette question de municipalisation. Il y a eu aussi des documents qui ont circulé signés par le premier ministre et M. Paul Gouin.

M. Duplessis. — Je ne veux pas interrompre le député de Montmagny, je sais qu'il n'est pas habitué de parler en cette Chambre. On n'a pas le droit de parler de questions qui vont venir plus tard sur d'autres lois. Nous avons annoncé trois lois dans le discours du Trône. Il y avait celle sur la municipalisation que nous discutons actuellement. Il y aura une loi de régie et autre loi pour permettre le développement des pouvoirs d'eau du Témiscamingue.

M. Grégoire.—Ce dont j'ai parlé se rapporte au bill de la municipalisation. Dans ces documents il était question de concurrence d'Etat et particulièrement aux endroits où le peuple souffre. Il y était aussi question de l'abolition des contrats à longs termes entre les corps publics et les compagnies, ainsi que du retour à la province des pouvoirs hydrauliques concédés mais non développés.

M. Boiteau. — Je soulève à mon tour un point d'ordre. Nous parlons de municipalisation dans le moment et on devrait se tenir à la discussion de cette question. Je demande une décision.

M. Bouchard. — Le député de Montmagny est parfaitement dans l'ordre. On interrompt le député juste au moment où il parlait de municipalisation. Ce qui favorise la municipalisation c'est l'établissement de centrales hydro-électriques comme dans l'Ontario. Il faut tout d'abord trouver des sources de production d'électricité. Dans l'occurrence nous n'avons aucun bill ni aucune motion mentionnant que nous allons discuter tous les aspects du problème de l'électricité.

Le Dr Trudel. — Depuis 35 minutes on s'est très souvent éloigné du sujet. Je demande aux députés de s'en tenir à la discussion de la loi de municipalisation.

IL FAUT LES MOYENS

M. Grégoire. — Je me suis efforcé depuis le début de rester dans le principe du bill; je vais tâcher de continuer. On ne peut pas parler de municipalisation sans parler de pouvoirs d'eau. Si les pouvoirs d'eau restent aux mains des compagnies comment pouvons-nous espérer municipaliser avec efficacité? Si on veut autoriser la municipalisation, il me semble que l'on doit en fournir les moyens aux municipalités et écarter tous les obstacles devant elles.

Le député de Rouville annonce qu'il va prendre quelques minutes de la Chambre, cela ne devant pas apporter un grand retard à la municipalisation.

M. Casgrain. — Ne parlez pas trop longtemps; le premier ministre va vous rappeler à l'ordre.

M. Barré.— J'ai toujours été en faveur de la municipalisation de l'électricité. Que l'on prenne les procès-verbaux de la session de 1935, de la page 330 à la page 485 on verra que le député de Rouville, se séparant de ses amis, a voté pour la loi du municipalisation que présentait le gouvernement d'alors. J'ai voté pour la loi non parce que je la croyais parfaite mais parce qu'elle constituait un pas en avant.

La loi actuelle est, je crois, un nouveau pas dans la bonne direction et je voterai pour le bill. Je veux cependant faire quelques remarques.

LE CAS DE LA CAMPAGNE

M. Barré. — Je comprends la municipalisation en tant que les villes sont concernées. Mais comment, nous de la campagne, allons-nous bénéficier de la municipalisation, surtout si l'on continue à créer des murs autour des villes comme on a fait dans certains cas. Je ne vois rien dans le bill à ce sujet-là. Il n'y a rien qui peut venir au secours de la campagne et la campagne c'est quelque chose. Je comprends que le sentiment est établi que les cultivateurs sont habitués à une vie modeste. Mais une des causes pour lesquelles tant de gens n'aiment pas et désertent la campagne, c'est que nous y manquons de confort. L'électricité, on ne l'a pas. On a la lumière mais pas les triques. J'aimerais bien que le gouvernement trouve une trique pour nous fournir l'électricité.

L'électricité passe à quinze arpents de la maison, chez nous. Il y a la ligne de transmission de la "Southern Canada Power" qui a coûté énormément cher. Quand nous demandons à la compagnie de nous installer le courant elle nous répond en nous posant des conditions si inacceptables et si onéreuses que nous devons ou choisir entre prendre le courant et abandonner nos terres ou bien nous passer de la lumière électrique (appl. des dissidents de l'U. N.).

On va municipaliser, très bien. La ville va municipaliser. La ville de Saint-Hyacinthe a fait un effort. Elle a municipalisé avec un système de moteurs. Pendant ce temps-là, d'un bout à l'autre de la rivière Yamaska il y a des pouvoirs d'eau inoccupés. Il y a de l'eau, mais la "Southern Canada Power" s'est emparée de tout. Il y a un pouvoir d'eau à Chambly, sur la rivière Richelieu, on le garde, celui-là comme ceux de la rivière Yamaska pour empêcher les autres de les avoir.

RESPECT DES CONTRATS

Je veux parler ici d'une chose à laquelle il faut toucher prudemment. Lorsque je siégeais de l'autre côté j'entendans le premier ministre du temps s'étendre sur la sainteté des contrats. J'en suis, moi aussi ,pour la sainteté des contrats, mais quand un contrat est violé par l'un des contractants il devient unilatéral et il n'y a plus de contrat. Or, une foule de pouvoirs d'eau sont entre les mains de compagnies qui ont violé leurs contrats. Que fera-t-on?

Je crois que le bill actuel est un pas. J'emboîte le pas avec toutes les lois qui font un pas. Mais comme représentant des campagnes qui ont soif de confort j'espère que l'on fera quelque chose pour nous. Je comprends que lorsque l'on a fait les mêmes demandes à un gouvernement pendant quarante ans, il n'est pas temps de dire à un régime nouveau: "Vous allez faire cela tout de suite". Mais je crois devoir demander au gouvernement de se hâter, d'aller aussi vite que possible. En cela il aura ma pleine et entière coopération.

Le député d'Iberville prend part au débat.

M. Lamoureux. — La question de l'électricité m'intéresse. Il n'y a pas un grand nombre de municipalités qui sont en état de municipaliser. Ce qu'il nous faut, dans les comtés ruraux, c'est la force motrice. L'électricité se vend trop cher et nous ne pouvons pas nous en servir. Nous sommes obligés d'acheter des engins. J'espère que l'on trouvera le moyen d'obliger les compagnies à abaisser leurs taux et si elles ne veulent pas, j'espère qu'on trouvera le moyen de les exproprier pour établir la concurrence (appl. des dissidents).

M. Drouin. — Très bien.

M. Léon Casgrain propose l'ajournement du débat. Il est entendu que l'on étudie, le soir, le bill de Montréal. M. Duplessis dit qu'il n'y a pas de chance que l'on finisse avant vendredi soir.

M. Drouin. — Je sais que le premier ministre est anxieux d'étudier le bill de Québec.

M. Duplessis. — Je suis tellement anxieux que je me suis étonné que la ville prenne deux mois avant de le présenter.

M. Grégoire.—Le bill de Québec est rendu ici depuis quinze jours. Quand nous avons vu que la session était longue nous l'avons repris pour y ajouter.

M. Duplessis. — Je note l'aveu du député de Montmagny qui dit que l'oeuvre était imparfaite, qu'il a fallu corriger.

M. Grégoire. — Nous avons ajouté. Nous ajouterons encore l'an prochain.

M. Osc. Drouin prend la parole, mais M. Sauvé dit qu'il est six heures.

M. Drouin. — Je parle sur la motion d'ajournement.

M. Sauvé. — Je peux quitter mon siège à six heures sans le consentement de la Chambre. Il y a une motion d'ajournement. La Chambre est ajournée à demain après-midi, à 3 heures 30.

En vente par :

A.-A. CANTIN & FILS, 555, St-Vallier
J.-A. LAMBERT, 132, 3ième Ave
CIE LEGARE, LTEE, 142, St-Joseph
JOS. DION, ENRG., 784, St-Vallier
GODBOUT LTEE, 181, St-Paul
GAUVIN & FRERE, 867, Chemin Ste-Foy
P.-L. TURGEON, Marché Finlay
JOS. BERGERON, St-Grégoire, Mont.
J.-E. PICHETTE, 143, Bayard
WILFRID PERREAULT, 58, 3ième rue
J.-ROLLAND SEGUIN, 377, St-Jean
J.-ROLLAND SEGUIN, 42, Du Pont
Jos.-A DORVAL, 331, St-Joseph, Lauzon
J.-D. GIROUX, 44, Côte du Passage, Lévis
ROSAIRE BEDARD, Charlesbourg

Echos de Rimouski

Jeune épouse décédée. (D.N.C.) — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Adéodat Drapeau, née Blanche Bouchard, survenue vendredi soir, à l'hôpital St-Joseph de cette ville. Elle n'était âgée que de 30 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, M Adéodat Drapeau, agent d'assurance, et cinq enfants en bas âge.

La sépulture a eu lieu ce matin, à Rimouski.

Beau succès. — M. Alex Gasse du Quai vient d'obtenir son certificat de premier maître. Il a été nommé tout de suite premier maître sur le "Manicouagan", qui fait le trajet entre Rimouski et la Côte Nord.

Autre décès. — Un jeune garçon de cette ville, Fernand Parent, âgé de huit ans et cinq mois, est décédé jeudi après une journée de maladie. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier.

Il est le fils de M. et Mme Joseph Parent, qui lui survivent, ainsi que deux soeurs: Mlles Jacqueline Lepage et Françoise Parent.

Arrestation. — La police municipale a opéré l'arrestation, dimanche soir, d'un individu en état d'ébriété, qui troublait la paix sur la rue St-Germain, en face du garage Desrosiers. Il fut écroué, en attendant sa comparution devant le magistrat.

Lac-Noir (Még.)

UNE BELLE SOIREE. — Jeudi, le 15, l'orchestre Dussault, de Thetford, donnait au profit de l'église, une soirée récréative et musicale, devant un auditoire sympatique et distingué, qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

L'orchestre Dussault était accompagné d'un groupe de jeunes amateurs: Mlles Denise Marcotte, Jeannine Adams, Monique Gagné, Rita Bergeron, Andrée Lessard, Cécile Nadeau, MM. Georges et François Cyr.

Les interprètres de trois comédies surent intéresser l'auditoire. Il en fut de même de M. Léo Marcoux, dans ses déclamations.

Cette soirée était sous le patronage de M. le curé S. Lord et de S. H. le maire Fréchette.

L'orchestre était sous la direction de M. P.-E. Dussault.

Noces d'argent au couvent de Saint-Frédéric

St-Frédéric. — (D.N.C.) — Le 18 avril, la Révde Mère Marie-du-St-Sacrement, supérieure du couvent de St-Frédéric, célébrait ses vingt-cinq ans de vie religieuse.

Le programme de cette fête, habilement préparé par les compagnes de la jubilaire, comportait les voeux et hommages des élèves, chant, adresse et présentation d'un riche bouquet spirituel.

De ces beaux sentiments, la Révde Mère Supérieure se montra touchée, puis elle invita les élèves à remercier Dieu de ces belles années passées à son service; années semées d'épreuves, mais fécondes en consolations.

Le lendemain, une messe d'actions de grâces fut célébrée par M. le Curé, dans la chapelle du couvent. Un groupe d'enfants interprétèrent les cantiques suivants: Peuple pieux; Merci, Seigneur, Merci; Mon bien-Aimé; Je L'aime, Marie. Ce dernier, chanté par trois fillettes de six ans, fut particulièrement goûté.

A la religieuse jubilaire, nos reconnaissants et respectueux hommages.

Feu Mlle R. Marcotte

ST-RAYMOND. — Mlle Rachel Marcotte, fille de Mme Vve Ernest Letarte, est décédée à l'âge de 44 ans, après une maladie d'une semaine.

Les funérailles ont eu lieu dernièrement à St-Raymond, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. M. l'abbé Marc Letarte, frère de la défunte, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Chabot et Giroux, du Séminaire de Québec. Des messes basses aux autels latéraux furent célébrées par MM. les abbés Emile Beaudry, préfet des Etudes, et Albert Moisan, professeur au Séminaire.

La défunte appartenait à la Congrégation des Enfants de Marie. La bannière en tête du cortège était suivie par un grand nombre de jeunes filles Enfants de Marie, ses compagnes. Portaient les rubans, ses amies intimes, Mlles Joséphine Beaupré, Raymonde Plamondon, Marcelle Readman et Germaine Letarte.

Elle appartenait au Tiers-Ordre de St-François d'Assise, dont la bannière était aussi dans le cortège, suivie d'un groupe de tertiaires. Portaient les rubans, Mlles Anne-Marie Pagé, Gracia Moisan, Diana Genois, Ernestine Bussières.

Mlle Augustine Plamondon, organiste, touchait l'orgue, les pièces suivantes furent rendues: Misereremini mei, M. Lauréat Plamondon; Pie Jesu Domine, M. Rolland Plamondon; De Profundis, M. Antonio Plamondon.

La défunte laisse dans le deuil sa mère, Mme Vve Ernest Letarte; trois soeurs: Mlle Béatrice Marcotte, St-Raymond, Mme J.-Chs Gagné (Marguerite), de Riv.-à-Pierre, et Mme P.-A. Marcotte (Adrienne), de Québec; deux frères: M. l'abbé Letarte, professeur au Séminaire de Québec, et le Rév. Frère Bruno Letarte, O.M.I., Scolasticat St-Joseph, d'Ottawa; ses nièces: Mlles Pauline et Lucie Marcotte, de Québec, Yvonne Hamel, Couvent St-Raymond.

La défunte était aussi la cousine de Soeur Ste-Alix, Couvent du Bon-Pasteur, de Soeur Louis François, des Soeurs de la Providence, et de Soeur St-Louis-de-Gonzague, de l'Hôpital Général.

Conduisaient le deuil: ses beaux-frères: MM. P.-A. Marcotte et J.-Chs Gagné; ses oncles et tantes: Mme Vve Tancrède Marcotte, Mlle Yvonne Hamel, M. et Mme Joseph Hamel, M. et Mme Ed. Hamel, M. et Mme J.-A. Collette, M. et Mme Ph. Richard, de Pont-Rouge; Mlle Irène Marcotte, Mme Vve Edmond Gagnon, Mme W. Gervais, Mme René Collette, Mlle Adrienne Richard, Mlle Suzanne Collette, Mme Vve Jos. Paré, M. Ange Rochon; ses cousins: MM. Bernard Hamel, Jean-Claude Collette, André Richard, de Pont-Rouge, Oliva Auger, des Ecureuils, Zénon Pagé, Armand-F. Plamondon, Philémon Paré, de Québec; M. et Mme J.-H. Lessard, Loretteville, Mme Alex. Migner et Mlles Allen, de Québec, M. Hector Blondeau, de Québec, M. Charles Plamondon, maire St-Raymond, Joseph S[illegible]ary, P.-J. Duplain, Jos. Letart[illegible] Savard, Tancrède Déry, P[illegible] Jean Denis, Jos. Déry, F[illegible]aré, A. Bellerive.

Dans le sanctuaire avaient pris place les Révds Père Benoit, O.M.I., de St-Sauveur, Québec, et Père Mathieu, O. M.I., du Cap-de-la-Madeleine, MM. les abbés Lachance et Mérette, vicaires à St-Raymond, et Rév. Frère Adolphe, Directeur.

Les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes et les RR. Srs de la Charité et leurs élèves assistaient aux funérailles.

Les porteurs étaient MM. Louis-A. Gingras, Adélard Bédard, Henri Readman et Jean-Joseph Plamondon.

Nous prions la famille si lourdement affligée de bien vouloir accepter nos plus sincères et plus vives sympathies.

St-Philibert (Bce)

NAISSANCE. — Le 16 avril, Joseph-Guay-Georges-Edouard, fils de M. et Mme Joseph Richard (Irène Côté). Parr. et marr., M. et Mme Léo Badeau, cousins de l'enfant; porteuse, Mme Alphonse Royer, sa tante.

NOS MALADES. — M. Aug. Paquet est de retour de l'hôpital de Beauceville, où il a subi une opération pour l'appendicite. Il est en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Sansfaçon et Sonnenberg se disputeront la finale, ce soir, à "La Tour"

On aurait choisi le Lac Beauport

Pour l'érection du futur tremplin pour les skieurs.— Rien de défini encore.— Le comité technique fera rapport à l'Association des Sports d'Hiver aujourd'hui.— On agit avec prudence.

DES REUNIONS

Le comité technique à qui l'Association des Sports d'hiver a confié la charge de choisir un site pour l'érection du futur tremplin de ski fera rapport de sa mission dès aujourd'hui. Les membres de ce comité ont exploré les endroits les plus favorables à cette construction et il appert que leur choix est arrêté. Rolland Casault, le président de ce comité, a présidé récemment plusieurs réunions au cours desquelles on a discuté du projet.

Les recherches pour ce site ont eu lieu au cours de cette semaine. La région du Lac Beauport et celle de la côte de Beaupré ont été parcourues et il semble que le choix des experts s'arrêtera sur la Lac Beauport. Evidemment, tout n'est pas décidé. Les membres du comité feront rapport à l'Association aujourd'hui et ces messieurs devront accepter ou refuser le site choisi.

Le projet est en bonne voie de réalisation. Les membres de l'Association des Sports d'Hiver ne veulent pas s'engager dans une entreprise qui ne pourrait remporter de succès. Ils travaillent lentement, mais avec prudence et compétence. Ils ont en mains les argents de la population et ils veulent en faire un bon usage.

Le président Roosevelt ouvre la saison

On voit ici le président ROOSEVELT lançant la premier balle pour ouvrir officiellement la saison du baseball américain. Cette vignette illustre la scène qui s'est déroulée le 19 avril au stade Griffith. De gauche à droite: Clark GRIFFITH, propriétaire des Sénateurs de Washington; le président ROOSEVELT, Connie MACK, gérant des Athletics de Philadelphie, et Bucky HARRIS, gérant des Sénateurs de Washington.

Un luminaire pour le baseball local

Il est de plus en plus question d'obtenir un système électrique afin de jouer des parties le soir.— Pourparlers avec une compagnie locale.— La Ligue Québec-District connaitrait des succès.

CEDULE PLUS LONGUE

La rumeur s'accrédite de plus en plus à l'effet que nous aurons du baseball le soir cette année. On nous apprend que les intéressés dans le baseball local sont en pourparlers actuellement avec une compagnie québecoise pour l'installation d'un système électrique sur le terrain du C. N. R. A., à St-Malo. Des conditions très avantageuses auraient été faites aux directeurs de la Ligue Québec-District. Rien n'a été fait mais on attend des détails intéressants d'une journée à l'autre.

L'installation d'un système électrique pour illuminer un terrain de baseball à Québec imprimerait au baseball local un mouvement d'expansion fameux. On a toujours déploré le fait que les parties n'étaient jouées que le dimanche après midi. Beaucoup d'amateurs résidant en campagne durant l'été étaient absents de la ville pour la fin de semaine et ne songeaient pas à venir en ville spécialement pour une partie de baseball. Il en était ainsi des amateurs en voyage pour la fin de semaine.

Si le projet se réalise, il sera facile pour ces amateurs d'assister au moins aux parties du soir. De la sorte, il sera plus facile pour les dirigeants de la Ligue de préparer une cédule beaucoup plus longue.

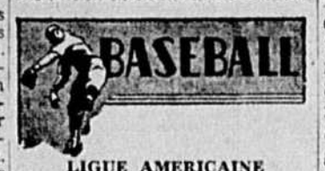

LIGUE AMERICAINE

Chicago . . 201 100 110—6 7 0
St-Louis . . 000 000 001—1 5 2
Stratton et Sewell ; Knott, Bonetti et Hemsley.

Washington à New-York, pluie.
Bosston à Philadelphie, terrain détrempé.
Cleveland à Détroit, terrain détrempé.

LIGUE NATIONALE

St-Louis . 016 004 030—14 14 0
Cincinnati . 100 901 000—11 14 3
Si Johnson, Ryba, McGee, Winford et Ogrodowski ; Derringer, Brennan, Hollingsworth, Schott et Lombardi.

Pittsburg . . 101 002 00—4 10 1
Chicago . . 000 100 100—2 10 0
Brandt et Todd ; Lee, Bryant et O'Dea, Bottarini.

Philadelphie à Boston, pluie.
New-York à Brooklyn, pluie.

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto 00(10) 000 000—1¢ 9 0
Baltimore . 131 010 010—7 11 2
Kekola et Heath ; Matuzak et Gray.

Montréal . . 200 111 000—5 14 0
Newark . . 610 010 00x—8 14 1
Myllykangas, Duke et Kies ; Tamulis et Hershberger.

Buffalo à Syracuse, pluie.
Rochester à Jersey City, pluie.

ASSOCIATION AMERICAINE

Minneapolis 12, Kansas City 2.
St-Paul 3, Milwaukee 2.
Indianapolis 4, Toledo 1.
Louisville à Columbus, froid.

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

St-Louis à Cleveland.
Détroit à Chicago.
Philadelphie à Washington.
New-York à Boston.

LIGUE NATIONALE

Boston à New-York.
Brooklyn à Philadelphie.
Cincinnati à Pittsburg.
Chicago à St-Louis.

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Newark.
Buffalo à Syracuse.
Toronto à Baltimore.
Rochester à Jersey City.

On se demande quelle sera l'attitude de Sonnenberg devant Sanfaçon.— Maurice Gosselin vs Bill O'Brien.— De bons combats à l'affiche.

LE PROGRAMME

Quelle va être l'attitude de Young Sonnenberg devant Lucien Sanfaçon? C'est la question que se posent les fervents de la lutte depuis que le promoteur Ernest Lantier a annoncé cet engagement. On connait le style de Sonnenberg et l'on sait qu'il n'est pas un athlète timide. Sanfaçon, lui, est plutôt le genre bon garçon qui est prêt à encaisser, mais qui, à ses heures, sait rendre les coups. Cette finale de ce soir, à "La Tour", devrait plaire aux amateurs.

La semi-finale entre Maurice Gosselin et Bill O'Brien sera une rencontre comme toutes celles où Maurice Gosselin figure. Cet athlète local ne s'en laisse pas imposer par l'adversaire même quand celui-ci se nomme O'Brien. Ce dernier a déjà figuré à Québec et généralement on l'apprécie.

Maurice Bertrand et Al Tabah ont tout ce qu'il faut pour offrir une exhibition de force et d'habileté. Tabah est le favori des amateurs et il en est de même pour Bertrand à qui l'on souhaitait récemment de disposer de Irénée Roy et de remporter le championnat mondial. Ce numéro de trente minutes sera peut-être le plus intéressant de la séance.

Le préliminaires ont été bien choisis également. Maurice Fortin luttera contre Lucien Grégoire et Paul Michaud rivalisera contre Young Marquette.

Echos du Sport

UNE CACHETTE

Les promoteurs sont parfois bien rusés. Nous avons rencontré, hier soir, le promoteur Ernest Lantier, du club Athlétique Champlain, ainsi que M. Roland Ste-Marie, gérant de "La Tour". Ces messieurs ne nous ont pas soufflé mot de leur intention d'organiser un grand tournoi pour le championnat du Dominion. Il nous a fallu l'apprendre par un confrère aujourd'hui. Nous nous demandons la raison de cette cachette au représentant de l'"Action Catholique" qui croit avoir fait beaucoup pour ces messieurs de "La Tour".

CES PHOTOS

Nous croyons qu'il n'y a pas un seul journal qui ait consenti à publier autant de photographies des équipes de gouret de nos collège et des clubs indépendants. Nous recevons tous les jours de ces photos. Il nous faut faire remarquer qu'il serait difficile de continuer plus longtemps la publication de ces photographies. A l'an prochain maintenant.

A VENDRE

La direction (une bonne partie des directeurs du moins) du club Canadien veut se départir de l'équipement et du terrain du Canadien. Les intéressés pouront s'adresser à M. Emile Dubeau.

Charles Gaille-Gardiner

Les Circuits

HIER : Mize, Cardinals, 1 ; Bonura, White Sox, 1.

LES MENEURS : Johnson, Athletics, 2; Simmons, Senators; Walker, Tigers; Hornsby, Browns; Clift, Browns; Bonura, White Sox; Arnovich, Phillies; Mize, Cardinals, un chacun.

LIGUES : Américaine, 7; Nationale, 2;; total 9.

QUEBEC SPORTIF
Enregistré
Equipements complets pour Hockey, Ski, Ballon au Panier, Chasse, et tous les sports d'hiver.
SI C'EST POUR LE SPORT NOUS L'AVONS
108, rue St-Jean, QUEBEC.

Les Pirates ont défait le Chicago

NEW-YORK, 23. — Les Pirates de Pittsburg ont battu les Cubs de Chicago au pointage de 4-2, hier. C'était la seconde victoire consécutive du Pittsburg.

Chaque club fit 10 "hits", mais le lanceur des Pirates retira 10 frappeurs au bâton et fut solide dans les impasses, enrayant un ralliement des Cubs dans la septième manche après que ceux-ci eurent placé trois hommes sur les buts avec un seul homme retiré.

Al Todd conduisit l'attaque pour les Pirates avec un simple et un triple, ce dernier coup faisant compter deux points dans la sixième. Bill Lee, le lanceur de départ des Cubs, fut touché pour 9 coups sûrs.

Tournoi individuel

Voici les parties qui sont à l'affiche pour ce soir dans le tournoi individuel d'anneaux qui se tient au club Claire-Fontaine, 211 rue Kirouac, sous les auspices de la Ligue Intérieure.

8.00 — Gérard Gagnon vs Albert Langlois.

8.30 — E. Deschamps vs E. Genest.

Les vainqueurs de ces deux parties se rencontreront en finale pour le championnat.

A. MOISAN, publiciste.

La Q. A. H. A. en assemblée à Montréal

Demain après-midi.—Racette, Lagueux et Lavallée représenteront Québec.

DISCUSSIONS

C'est demain qu'aura lieu à Montréal l'assemblée semi-annuelle de la "Quebec Amateur Hockey Association", à Montréal. M. Alb. Racette, le vice-président local, assistera à cette réunion qui promet d'être des plus intéressantes. M. Marcel Lagueux représentera les juniors, M. Guy Lavallée, les intermédiaires, M. O.-C. Smith, la région de Thetford et M. G. Lacoursière, la région de Victoriaville. Ces sportifs laisseront Québec dès demain matin.

Bien des questions seront à l'étude au cours de cette assemblée. Les récentes décisions de la C.A.H.A., établira sa position et ne manquera pas certainement de faire une déclaration importante.

A Lévis

Paul Godin nous prie d'annoncer que ce soir les joueurs et joueuses de tennis sur table du club Athlétique se rencontreront au chalet du club Montagnard, à tournoi.

Léo Bourgault serait allé rencontrer Ganson à Montréal

C'est ce que nous apprenons après le départ de ce sportif, hier après-midi. — Bourgault voudrait se lancer dans la lutte comme représentant à Québec du circuit Bowser-Ganson.

NOMBREUX CANDIDATS

Le populaire Léo Bourgault est parti pour Montréal, hier après midi, en compagnie de Paul Jobin, de la Cie de Marbre et de Pierre. Léo et Paul ont fait le trajet en auto.

Le voyage de Bourgeault à ce temps-ci de l'année a intrigué ses amis, hier après midi. Nous avons immédiatement pris quelques renseignements et nous avons été heureux d'apprendre que Léo a entrepris un voyage d'affaires.

Depuis quelque temps, on parle beaucoup à Québec, de la venue prochaine des lutteurs professionnels. A Montréal, la saison de lutte est ouverte depuis déjà quinze jours cependant qu'à Québec on attend toujours la visite de ces étoiles du matelas. C'est que bien des choses ont retardé l'ouverture de la lutte professionnelle chez-nous. Le syndicat Bowser-Ganson a cherché un représentant pour la ville de Québec et les candidats ont été très nombreux.

Nous donnons la nouvelle sous toutes réserves, mais on nous a certifié que Léo Bourgault était dans la métropole afin de rencontrer Jack Ganson et lui demander de lui confier la direction des spectacles de lutte. Nous ignorons si Bourgault réussira, mais on nous a assuré qu'il avait bien des chances.

L'entrée de Bourgault dans ce domaine sportif plaira à tous ses nombreux amis. Léo s'est occupé de l'organisation du tournoi des Espoirs Blancs et l'on se souvient du succès qu'il remporta. Depuis quelques temps, Bourgault se contentait de son commerce et avait négligé quelque peu le sport. Comme promoteur, il réussira certainement.

Dès le retour de notre ami, nous serons en mesure de donner des détails plus complets. Si notre nouvelle est fausse, on n'aura qu'à nous démentir.

Lévis, pour prendre part à un

Pool et snooker

La troisième ronde du tournoi de pool organisé par MM. Jean-Paul Cantin et Patrick Nadeau, se terminera vendredi soir à l'Association Sportive de Québec.

Voici la dernière partie de la troisième ronde à l'affiche :

Vendredi, 8 heures, Gérard Cayer vs Jean-Paul Cantin.

Le tirage pour la quatrième ronde se fera immédiatement après que cette rencontre aura été jouée.

Voici les résultats des parties jouées mercredi soir dernier, dans le tournoi de pool. Aimé Rousseau a éliminé Roger Noël, le champion de l'an dernier, au score de 150 à 109. Paul Noreau a gagné par défaut contre P.-E. Laplante.

Voici la partie cédulée dans la troisième ronde du tournoi de snooker :

Vendredi, 9 heures, François Verret vs Philippe Bouffard.

Voici les autres résultats du tirage du tournoi de snooker :

Dimanche, 25 avril, 3 heures, Lucien Garneau vs René Pouliot.

Lundi, 26 avril, 9 heures, Roger Noël vs Gérard Laberge ; Maurice Pelletier-Bye.

Tous les amateurs sont cordialement invités à assister aux parties de tournois de l'Association Sportive de Québec.

Lou Brouillard est disqualifié pour un "foul"

PARIS, 23. — L'Union de Boxe Internationale a suspendu Lou Brouillard, poids moyen de la Nouvelle-Angleterre, pour un an, et elle a disqualifié son gérant Johnny Buckley pour la vie, à la suite du "foul" dont Brouillard s'est rendu coupable lors de son assaut avec Marcel Thil, dans la sixième ronde, en février dernier.

Brouillard a été disqualifié après avoir frappé le vétéran de l'arène française en bas de la ceinture. Au cours de deux engagements précédents, Brouillard avait été perdant sur un autre foul, en quatre rondes, et il avait été battu aux points.

Les Anneaux

Nous avons le plaisir d'annoncer aux amateurs d'anneaux qui se rendront au banquet du 5ème anniversaire de la fondation de la Ligue Amateur Indépendante, samedi soir à 10 h. 30, que M. Henri Toussaint, gérant de la maison Claire-Fontaine, Ltée, a accepté de présider cette réunion intime.

Ce dévoué sportsman de Québec, a offert un joli trophée au champion de la 1ère section, pour la présente saison. Je club "St-Pierre". Il fera aussi la distribution des coupes et prix spéciaux aux joueurs méritants.

Encore une fois, nous invitons les amateurs d'anneaux de se procurer des cartes auprès des membres de la ligue pour cette belle fin de saison qui aura lieu aux salles du Club "St-Pierre" à 1 h., rue Ste-Thérèse.

La direction.

Les Leafs de Toronto défont les Orioles à 10-7

NEW-YORK, 23. — Les Orioles de Baltimore ont été défaits par les Leafs de Toronto au pointage de 10-7, hier, dans la partie d'ouverture de la saison à Baltimore. Les Orioles ont cogné quatre coups de circuit, mais n'ont pu vaincre tout de même.

Le Toronto compta tous ses points dans la troisième manche alors que 14 frappeurs des Leafs allèrent au bâton. Le manque de contrôle de Harry Matuzak et une erreur de Roy Schalk en face d'un double-jeu probable furent pour beaucoup dans cette avalanche de points.

Touché pour 11 coups sûrs, Francis Nekola se raffermit à mesure que la partie progressa et il dura toute la partie pour les Leafs. Schalk racheta quelque peu son erreur en frappant deux des quatre circuits de son équipe : Puccinelli et Wright firent les autres.

Comptant six points dans la première manche, les Bears de Newark ont ouvert leur campagne dans la Ligue Internationale chez eux, avec une victoire de 8-5, sur les Royals de Montréal. A cause d'un ciel plutôt incertain, 6,000 spectateurs seulement assistèrent à la partie.

Les Bears sortirent Lauri Myllykangas de la boîte dans la première manche après l'avoir touché pour cinq "hits", y compris deux doubles et un circuit de Bob Seeds.

Marvin Duke, qui lançait pour Newark, l'an dernier, remplaça Myllykangas et lança le reste de la partie.

Un plan pour aider les joueurs de hockey

TORONTO. — La Canadian Amateur Hockey Association a décidé d'adopter un plan par lequel on étudiera les cas des jouers. de hockey qui ne sont professionnels que pendant une saison, et qui reviennent ensuite demander à être réinstallés comme amateurs.

A.-H. Coo Winnipeg, président de la succursale du Manitoba de la C.A.H.H., a suggéré que les blancs de demandes soient préparés afin que les ex-pros puissent donner les renseignements voulus. Toutes les demandes devraient être envoyées avant le 1er octobre et seraient étudiées par le comité d'enregistrement.

Ce plan a été suggéré par Manson Dowell, président de la Maritime Amateur Hockey Association, qui a demandé au comité exécutif s'il serait possible de réinstaller Bill Gill et Dud James, ex-Hawks de Moncton qui ont abandonné les rangs professionnels quelque temps après avoir commencé la saison.

D'habitude, les professionnels doivent rester trois ans inactifs avant d'être réinstallés, mais d'après cette clause, un an serait suffisant pour que le cas de chacun mérite d'être étudié.

Le St-Louis dispose du Cincinnati

ST-LOUIS, 23. — Les Reds de Cincinnati ont essuyé un autre échec aux mains des Cardinals de St-Louis, hier, au pointage de 14-11. Chaque club envoya quatre lanceurs au travail.

Les Cards sortirent de la boîte, dans la troisième manche, Paul Derringer, le meilleur lanceur des Reds et un ancien Cardinal. Les Reds se reprirent dans la manche suivante pour compter 9 points sur sept coups sûrs.

St-Louis scora quatre points dans la sixième manche quand Joe Merrwick cogna un double pour faire croiser le marbre à trois coureurs, comptant lui-même ensuite sur une erreur. Cincinnati égalisa le score à 11-11 dans la même manche, mais les Card firent trois autres points dans la huitième pour décrocher le verdict.

Il est disqualifié

SYDNEY, Australie, 23. — Jimmy Leto, Hartford, a été disqualifié sur un "foul" dans la cinquième ronde d'u ncombat cédulé à 15 reprises contre Alf. Blatch, champion poids-léger australien, hier soir.

Au Jacques-Cartier

Ce soir, à 8 h. 30, aura lieu, au chalet du club Jacques-Cartier, la dernière réunion du club de ski Jacques-Cartier. On fera les élections des officiers du club.

Le secrétaire.

Elu président

MONTFEAL, 23. — B.-B. Stevenson vient d'être élu président du Royal Montreal Curling Club.

A Victoriaville

VICTORIAVILLE, 23. — (D.N. C.) — Nous présentons nos sincères félicitations aux membres du club "Semi Ready" qui sort champion local pour les quilles avec 2304 dans la dernière rencontre vs McFrontenac qui compta 2238.

Pour les dames le titre de champion local fut décroché par "Grand Union" par un pointage de 1087 vs Studio Bédard 1051.

Nos félicitations.

Il nous fait plaisir de faire mention de M. Alfred Rhéault qui détient le plus haut score en simple, il roula 280.

Nous donnons ci-dessous le dernier rapport des dernières rencontres.

Une ligue internationale

TORONTO, 23. — Phil Thompson, secrétaire de la ligue de l'Est des Etats-Unis, a déclaré hier soir que les équipes du circuit sont prêts à négocier avec le Groupe Senior de Montréal, en vue de l'organisation d'une ligue de hockey internationale. "Toutes les propositions seront cependant sujettes à l'approbation de la Canadien Hockey Association, a ajouté Thompson".

Thompson a dit que le Groupe Senior tiendra probablement une assemblée le 8 mai pour discuter les plans qui seraient soumis aux clubs de la ligue de l'Est.

SAVEZ-VOUS CE QUE VOUS FUMEZ?

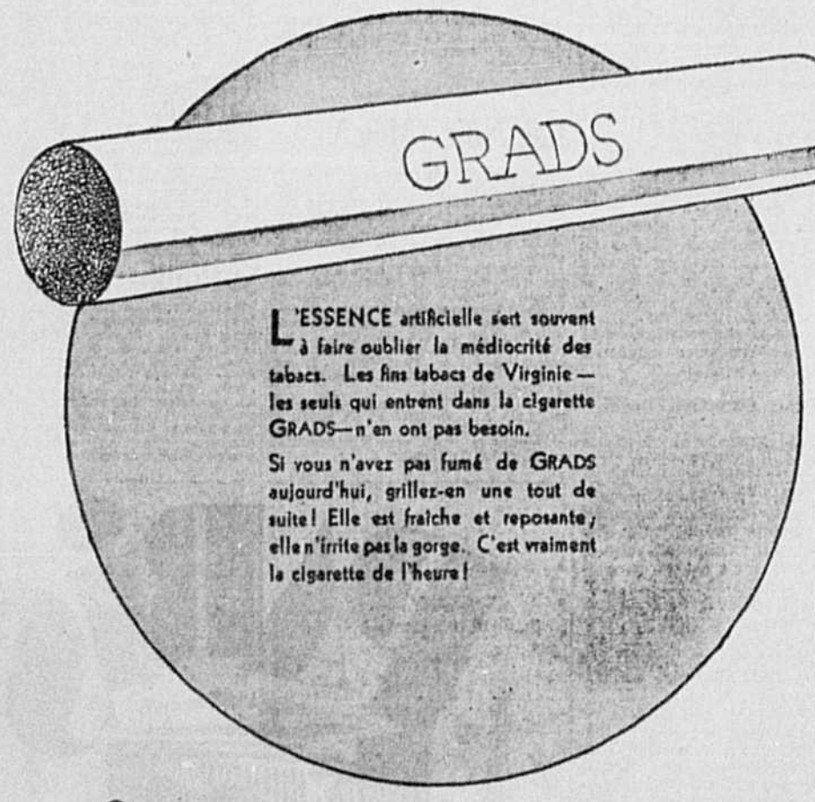

L'ESSENCE artificielle sert souvent à faire oublier la médiocrité des tabacs. Les fins tabacs de Virginie — les seuls qui entrent dans la cigarette GRADS—n'en ont pas besoin.

Si vous n'avez pas fumé de GRADS aujourd'hui, grillez-en une tout de suite! Elle est fraiche et reposante; elle n'irrite pas la gorge. C'est vraiment la cigarette de l'heure!

Le produit moderne d'une entreprise moderne
GRADS
UNE INDUSTRIE FAMILIALE
MAISON L.O. GROTHÉ LIMITÉE
UNE INDUSTRIE INDÉPENDANTE

Votre moteur le sait bien! LE DÉPOSITAIRE CASTROL EST UN AMI

DISTRIBUTEUR POUR L'EST DU QUEBEC : WHITEHEAD & TURNER LTD — 40-42, rue ST-PAUL, QUEBEC, P.Q.

SPORT

Les avocats du M. S. Garden plaident très énergiquement

NEW-YORK, 23. — (Spécial). — Les avocats du Madison Square Garden ont fait tenir, hier, au juge Guy Fake, de Newark, un dossier volumineux au sujet de Jimmy Braddock et leur injonction contre le combat du champion ave c Jos Louis. Le principal point en litige, ont dit les avocats, est quel contrat ou quels contrats sont à effet entre les parties en cause à l'heure actuelle. "Nous cherchons à prouver qu'il est nécessaire de lire les contrats du 10 avril 1935 et 12 décembre 1936 pour se rendre compte des droits de Braddock et du Garden dans le combat Schmeling".

Dans le contrat du 10 avril, 1935, Braddock consentit à livrer "son premier combat", pour le Garden après avoir gagné le championnat poids-lourd, et s'engageait "à ne pas livrer de batailles de plus de quatre rondes sans l'autorisation écrite du Garden, "avant de défendre son titre".

Le contrat du 12 décembre 1936 stipule que "Braddock ne peut rencontrer Louis avant le 3 juin 1937".

Plaidant devant le juge Fake à Newark il y a une semaine, l'avocat de Braddock déclara que le contrat du 12 décembre comprenait les points essentiels de tous les contrats précédents entre Braddock et le Garden et, par conséquent, demeurait seul valable. Les avocats du Garden rétorquèrent que Braddock était encore lié au premier contrat et insistèrent sur le fait que le combat contre Louis à Chicago, le 22 juin, serait "la première défense de son titre", à moins qu'il ait rempli son contrat contre Schmeling.

Le juge Fake réserva sa décision et demanda au Garden d'apporter des dossiers additionnels hier. On donnera une semaine à l'avocat de Braddock pour répondre à ces dossiers.

2 entrées sont reçues à l'A. S. Q.

Pour la course de trois milles du 2 mai prochain. — Duguay et Linteau.

UN TROPHEE

Deux coureurs ont déjà fait leur inscription dans la course de 3 milles de l'Association Sportive de Québec, qui sera disputée, dimanche le 2 mai prochain.

Les deux entrées que l'organisateur Ovide Carrier a actuellement en main sont : Omer Duguay, Indépendant; et Alphonse Linteau, qui portera les couleurs du club de raquetteurs Frontenac.

Tous deux possèdent un excellent record, ayant participé à de nombreuses courses et figuré avantageusement dans la plupart des épreuves.

Le vainqueur de l'an dernier, Napoléon Simoneau, aura une dure lutte à soutenir contre de redoutables rivaux qui veulent à tout prix s'emparer du magnifique trophée de la Maison Holt & Renfrew.

Nous tenons à rappeler qu'aucun prix d'entrée ne sera exigé des coureurs. Cependant l'on exigera la carte d'amateur de tous les concurrents.

On peut s'enregistrer tous les jours en communiquant avec l'organisateur, M. Ovide Carrier, Association Sportive de Québec, 1090 1-2 rue St-Vallier, tel.: 2-0215.

M. Albert Beaudoin, régisseur du café du Parlement, et son personnel ont tenu à faire leur part à l'occasion de l'anniversaire de naissance du premier ministre. Ils ont offert à M. Duplessis une tabagie et une gerbe de roses. Il y eut aussi lecture d'adresse.

Les pages de l'Assemblée législative y sont allés, eux aussi, de leur cadeau.

Vous vous assurez de meilleurs rasages en employant une lame Gillette avec votre rasoir Gillette—ils *sont faits l'un pour l'autre*. Destinés à faire l'unité ils vous font toujours une barbe excellente. N'employez qu'une lame Gillette Bleue avec votre rasoir Gillette et jouissez d'un réel confort. Achetez-en un paquet aujourd'hui chez votre fournisseur.

5 pour 25¢ — 10 pour 50¢

Lames Gillette Bleues
Précisément faites pour le rasoir Gillette.

Le club Canadien, de Ste-Agathe des Monts, qui a remporté le championnat pour l'année 1936-37. 1er rang de gauche à droite: MM. Lucien Boivin, Honorius Laporte, Jean-Paul Boivin, Roger Brière, Richard Raymond; 2ème rang: MM. Jean Côté, Paul Laporte, Adrien Dubreuil, Omer Touchette, gérant; Maurice Boivin, Richard Lamoureux, Charles Laviolette; 3ème rang: directeurs: MM. Isidore Guindon, Arthur Cyr, Paul Lefèvre, Gérard Forget, Donat Laviolette, mascotte et Moise Robert, président.
Photo: Studio des Laurentides Enr., Ste-Agathe des Monts.

Encore **7 jours** *seulement*

pour profiter de nos

Grandes *Réductions*

Tout notre stock

est réduit

en bas du prix coûtant

Avant d'acheter venez nous voir, nous avons encore un bel assortiment de chemises, cravates, complets, etc., etc.

MIGNER LIMITÉE

185, St-Joseph — Tél. : 2-3130

RADIO

Heure Catholique de Montréal

AU POSTE CKAC DE 5 , A 5 h. 45

La causerie à l'Heure catholique du 25 avril, organisée par le Comité des oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par le R. P. Archambault, S. J., directeur de l'Ecole Sociale Populaire. Les causeries de l'Heure catholique sont consacrées cette année aux directives pontificales. Le conférencier exposera les directives pontificales sur le communisme.

Cette causerie, irradiée par le poste CKAC, commence à 5 h. précises. A 5 h. 20, programme musical exécuté par le Choeur Pie X, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P. S. S. Cette émission est la dernière de la saison.

1.—Introit Gaillace de l'Ascension, (grégorien).
2.—Gloria Ambrosien.
3.—Tantum ergo : chant espagnol.
4.—Ave Maria — Palestrina.
5.—Domine non sum dignus, Victoria.
6.—Cantate Domino — Hassler.

Au cours de l'émission on annoncera les résultats des Concours de Chant grégorien qui auront lieu dans l'après-midi, à Montréal, à Joliette, à Saint-Hyacinthe et à Sherbrooke.

Monsieur Ethelbert Thibault, P.S.S. et Monsieur Eugène Laplerre, D.M. directeur et accompagnateur du Choeur Pie X, sont aussi les organisateurs des Concours annuels de Chant Grégorien.

AU MICROPHONE

VENDREDI

SYMPHONIE. — A WABC, vendredi après-midi, de 3 h. à 4 h. 30, la Symphonie de Cincinnati, sous la direction d'Eugène Goossens.

Symphonie No. 8 en si mineur "L'Inachevée" de Schubert; Symphonie No. 35 "Haffner" de Mozart; Symphonie No. 5 en do mineur de Beethoven.

SHAKESPEARE. — A WABC, vendredi après-midi, de 5 h. 30 à 6 h. 30, concert à la mémoire de Shakespeare. L'orchestre d'Howard Barlow et plusieurs solistes.

VARIETES. — A WEAF, de 8 h. à 9 h., chant et orchestre, vendredi.

Tarantella	Tchaikovsky
Beautiful Lady	Caryll
Blue Room	Rodgers et Hart
Habanera, "Carmen"	Bizet
April Showers	Silvers
Jubilee in the Sky	Johnson
Band Wagon (selections)	Schwartz
Czardas, "Coppella"	Delibes
Rose Room	Meyers
Tree in the Park	Rodgers et Hart
Scherzo, "Songe d'une nuit d'été"	Mendelssohn
Love's Old Sweet Song	Malloy
SSome One I Love	Herbert

CESARE SODERO. — A WOR et Radio-Canada, vendredi soir, de 8 h. 30 à 9 h.

1o Notturno, de Flotow.
2o Largo al Factotum, de Rossini.
3o L'Altra Note, de Boito.
4o Fra Poco Ame Recovero, de Donigetti.
5o Divinité du Styx, de Gluck.
6o Albumblatt, de Wagner.

LA SAINT-GEORGES. — A l'occasion de la Saint-Georges, le choeur et l'orchestre de Radio-Canada, à Toronto, feront entendre, le vendredi, 23, de 8 h. 30 à 9 heures p.m., l'oeuvre de Sir Edward Elgar, "The banner of St-George". C'est l'une des plus remarquables cantates qui aient été écrites par ce compositeur. Waddington sera au pupitre de chef d'orchestre. Le choeur se composera de seize voix mixtes.

"PIROUETTE". — Howard Fogg a préparé pour cette émission du vendredi, 23, de 9 h. 30 p.m. à 10 heures p.m., aux postes de Radio-Canada, le programme suivant:

1—"Joyous Wayfarer" . . . Clutsam
L'orchestre
2—"The Old Black Mare" . . H. Squire
Charles Hutchins, baryton.
3—Depuis le jour . . . Charpentier
L'orchestre
4—Véronique, le printemps est là! . . . W. Surmann
Mlle Thérèse Gagnon, contralto.

WALLENSTEIN. — A WOR, vendredi soir, de 9 h. 30 à 10 h., "Sinfonietta" sous la direction d'Alfred Wallenstein.

4 épisodes . . . Bach
Scherzo, Op. 1 . . . Cui
Concerto . . . Haydn

CAUSERIES DE L'U. C. C.

Poste C. K. A. C.

Lundi, le 26 avril, à 1 h. 47 : M. Gabriel Billault : La Culture Maraîchère.
Mercredi, le 28 avril, à 1 h. 15 : M. R.-M. Pucet : Questions d'actualité.
Samedi, le 1er mai, à 1 h. 15 : M. J.-B. Lanctôt : La Colonisation.

"GEORGES FREDERICK HAENDEL". — Sixième émission d'une série de récitals, interprétés par Mademoiselle Lucille Dompierre, Prix d'Europe, et comprenant l'art pianistique, depuis ses débuts, c'est-à-dire, à l'époque des clavecins, au dix-septième siècle. Vous entendrez ce soir, un groupe de pièces choisies parmi les oeuvres du grand compositeur allemand, Georges Frederick Haendel, né à Halle (Saxe) 1685-1759. (CKCV, 9 h. 30 à 9 h. 45.)

Le programme sera le suivant :
1o—Largo en sol majeur.
2o—Lascia Ch'io Piaga.
3o—Air et variations "Le Forgeron Joyeux".

SAMEDI

BELLE MUSIQUE. — A WABC et CKAC, samedi matin, de 11 h. à midi, le Conservatoire de Musique de Cincinnati.

Quintette en ré majeur de Mozart; Larghetto Allegro; Adagio; Menuetta, Allegretto; Finale Allegro; Paysage de Reynaldo Hahn; Offrande de Reynaldo Hahn; By the Slumbering Stream de Tschaikowsky; O Caste Fier de l'opéra "Il Re di Lahore" de Massenet (Milan Petrovic et Elykner McCulloch) Quatuor Opus 15 de Faure; Allegro molto moderato; Scherzo Allegro vive; Adagio; Allegro molto (Vivian Harvey, piano; Helen Thacker, violon; Fred Hendrickson, viole; Richard Leignton, violoncelle.

CONCERT. — A WABC, samedi, de 1 h. à 1 h. 15.

Mousquetaires de Friml; Extrait de "Marche des "Finlandia" de Sibelius; Recessional de Rudyard Kipling-De-Koven; Hallelujah, Amen de l'Oratorio "Judas Maccabée" de Haendel; Alma Mater.

ROBERT SCHMITZ. — A WABC, samedi soir, de 6 h. à 6 h. 30, Robert Schmitz, pianiste russe.

1.—L'Alouette.
2.—Au Couvent.
3.—Sérénade.
4.—Fontaine orientale.

RECITAL DE CHANT. —Mlle Jeanne Mignolet, soprano, et le trio de concert Edmond Trudel feront entendre, à leur concert du samedi, 24, de 7 heures p.m. à 7 h. 15 p.m. à Radio-Canada, les airs suivants :

1.—Une nuit d'amour, extrait de "Nuits Moscovites" . . . Kaper-Jurmann
Mlle Mignolet
2.—Menuet Pastel . . . H. Paradis
Le trio
3.—Morena . . . Jorge del Morcel
François Brunet, ténor
4.—Ethopia . . . arr. L. Agostini
L'orchestre
5.—Lamento Borincano . . . Hernandez
L'orchestre
6.—Mattinata . . . Leoncavallo
François Brunet, ténor
7.—Maracas . . . Don Marzedo
L'orchestre

MANTILLE ET CASTAGNETTES.—Programme du concert de musique espagnole que donnera Radio-Canada, sous la direction de Lucio Agostini, le samedi, 24, de 9 heures p.m. à 9 h. 30 p.m.

1—A Quellos ojos verdes . . . Menendez
L'orchestre
2—Adios Argentina . . . Rodriguez
L'orchestre
3—Las Mananitas . . . arr. Paul Hill
M. François Brunet, ténor
4—In the Madness of the Rumba Via
L'orchestre
5—"Philosophy" . . . D. Emmell
Charles Hutchins, baryton
6—Menuet . . . Mozart
L'orchestre
7—Sans toi, j'ai du chagrin A. Parera
Mlle Thérèse Gagnon, contralto
8—Prélude en Si bémol . . . Bach
Mlle Jeanne Valcis, pianiste
9—"Vester Thoughts" . . . Herbert
L'orchestre
10—Tu sais . . . Serge Walter
Mlle Thérèse Gagnon, contralto
11—"Susan is her name" W. Sanderson
Charles Hutchins, baryton
12—La Danse des Bouffons . . . Rimsky-Korsakow
L'orchestre

GRACE MOORE. — A WABC, samedi soir, à 9 h. Grace Moore et un orchestre.

Estrellita . . . Ponce
Visi d'Arte, de "La Tosca" . . . Puccini
Stars in My Eyes . . . Kreisler
Italian Street Song . . . Herbert

HANS LANGE. — A WOR, samedi soir, de 9 h. 15 à 11 h., l'orchestre symphonique de Chicago, sous la direction d'Hans Lange.

1—La célèbre symphonie "Nouveau Monde", d'Antonin Dvorak.
2—Ouverture "Mignon", d'Ambroise Thomas.
3—Concerto pour flûte et orchestre à cordes, de Boccherini.
4—Sur le beau Danube bleu, de Strauss.
5—Bacchanale de "Samson et Dalilah" de Saint-Saens.

DIMANCHE

MOZART. — A WOR, dimanche midi, de 12 h. à 12 h. 30, le Quatuor à Cordes Pérole, sous la direction de Joseph Coleman, dans le Quatuor en fa majeur, opus 590, de Mozart.

"MUSIC IN MANY MOODS". — A WOR, dimanche après-midi, de 1 h. 30 à 2 h.

1—A Young Man's Fancy.
2—Io Non Perdone, de Leoncavallo.
3—Mighty Lak'a Rose, de Nevin.
4—Comme la rose, de Lama.
5—Blame It on the Rhumba.
6—Top of the Town.
7—Fantaisie sur des oeuvres de Chopin, de Ferraro.

HOWARD BARLOW. — A WAC, dimanche après-midi, de 4 h. 30 à 5 h., l'orchestre d'Howard Barlow.

1—Fêtes.
2—La fille de Pohjolas.
3—Mort et Transfiguration.

CHOEUR. — A WABC, dimanche après-midi, de 4 h. 30 à 5 h., un choeur de voix d'hommes.

Dedication de Franz; Bird of the Wilderness de Horsmann; Some Rival Has Stolen My True Love (traditionel); My Johnny Fas a Shoemaker; Scissors Grinder de Junget; Vieux Refrain de Kreisler; Floods of Spring de Rachmaninoff.

PONSELLE et FOREST. — A WEAF dimanche soir, de 8 h. à 9 h., Rosa Ponselle, soprano, Frank Forest, ténor et un orchestre de concert sous la direction d'Eugène Goossens.

1—Prélude de l'acte III de "Lohengrin" . . . Wagner
Orchestre
2—2—"Ave Maria" . . . Kahn
Rosa Ponselle
3—Intermezzo des "Joyaux de la Madone" . . . Wolf-Ferrari
Orchestre
4—Extraits du "Soldat de Chocolat" Oscar Strauss
"My Hero"
"Sympathy"
Rosa Ponselle, Frank Forest et l'orchestre
5—a) "Golliwogg's Cake Walk" . . . Debussy
b) "Sérénade pour une poupée" . . . Debussy
Orchestre
6—a) "M'appari tutt'amor" de "Martha" . . . Flotow
b) "Lolita" . . . Buzzi-Pecci
Frank Forest
7—"Danse Macabre" . . . Saint-Saens
Orchestre
8—a) "Le Vieux Refrain" . . . Kreisler
b) "The Night Wind" . . . Farley
c) "None But the Lonely Heart" . . . Tschaikowsky
Rosa Ponselle
9—"Triana" . . . Albeniz
Orchestre

KIRSTEN FLAGSTAD. — A WABC, dimanche soir, de 9 h. à 10 h., Kirsten Flagstad, soprano, un choeur et un orchestre symphonique sous la direction d'Alexanders Smallens.

RETOUR PROCHAIN DES GRENADIERS IMPERIAUX DE L'AIR. AU POSTE CRCM. — Les Grenadiers Impériaux, — Messieurs Francois Brunet et Jules Jacob, ténors, Albert Viau, baryton, et Paul-E. Corbeil, basse, — reviendront au micro de CRCM pour une nouvelle série d'émissions qui seront inaugurées le dimanche, 25, à 9 heures p.m., sous le titre des Variétés Internationales.

L'orchestre sera sous la direction de Raymond Denhez. Madame Caro Lamoureux, soprano, se fera entendre dans son répertoire et avec celui des Grenadiers.

Voici le programme du premier concert des Variétés Internationales :

1.—"When a Gypsy makes his violon cry" . . . Emery Deutsch
L'orchestre
2.—M'en revenant de la jolie Rochelle
Les Grenadiers Impériaux
3.—"Star Dust" . . . H. Cormichael
L'orchestre
4.—Estrellita . . . M.-A. Ponce
Mlle Caro Lamoureux, soprano.
5.—Parlez-moi d'amour . . . J. Lenoir
Les Grenadiers Impériaux.
6.—Katinka . . . (folklore russe)
L'orchestre
7.—Berceuse nègre . . . H. Clutsam
Mlle Caro Lamoureux et les Grenadiers Impériaux.
8.—Balle, Balle . . . M. Melfi
Mlle Caro Lamoureux et les Grenadiers Impériaux.
9.—Marinella . . . V. Scotto
Mlle Caro Lamoureux et les Grenadiers Impériaux.

CHOEUR. — A WABC, dimanche soir, de 11 h. 15 à 11 h. 30, l'Amphion Male Chorus of Fargo.

GLADYS SWARTHOUT. — A WEAF, dimanche soir, de 10 h. à 10 h. 30, Gladys Swarthout, soprano, Frank Chapman, baryton, et un orchestre.

CHRC

VENDREDI, 23 AVRIL

5.00—Thé dansant.
5.15—Raymar.
5.30—Chansonnettes.
5.45—Programme du foyer.
6.00—Nouvelles.
6.05—La Parade.
6.10—Drame de la vie réelle.
6.45—Causerie sportive.
6.30—Musique légère.
6.45—Pour les dames.
7.00—Heure et nouvelles.
7.01—Café chantant parisien.
7.15—Curé de Village.
7.30—En dînant.
7.45—Danses modernes.
8.00—Symphonie légère.
8.30—Théâtre de l'air.
9.00—Straw-Pushers.
9.15—Françoise Jobin.
9.30—Gais lurons.
9.45—Musique de concert.
10.00—Chronique parlementaire.
10.15—Orgue.
10.30—Danses modernes.
10.45—Nouveautés musicales.
11.00—Nouvelles
11.15—Quatuor vocal.
11.30—Orchestre.
12.00—Fin des émissions.

SAMEDI, 24 AVRIL

8.00—Heure et nouvelles.
8.15—Réveil.
8.30—Horaire des programme.
8.32—Le club du Cou-Cou.
10.00—Musique militaire.
10.15—Extraits d'opéras.
10.30—Concert varié.
11.00—Pot-pourri musical.
11.15—Poèmes symphoniques.
11.30—Variétés musicales.
12.00—Heure et nouvelles.
12.01—Musique de danse
12.15—Chansonnettes
12.30—Cote de Bourses.
12.45—Musique du dîner.
1.00—L'heure.
1.00—"L'Action Catholique".
1.15—Musique d'orchestre.
1.30—Salade musicale.
2.01—Heure féminine.
3.00—Demandes spéciales.
3.30—Souhaits de bonne fête et services des signaux.
4.32—Succès d'hier.
4.45—Publicité.
5.00—Concert varié.
5.30—Cocktail musical.
6.00—Les Nouvelles.
6.02—La Parade.
6.10—Le programme.
6.15—Variétés.
6.30—Chanson choisie.
6.45—Causerie sportive.
7.00—Heure et nouvelles.
7.01—Musique légère.
7.15—Programme de choix.
7.30—En dînant.
7.45—Pianologue.
8.00—Parade québecoise.
8.30—Chansons de cowboys
8.45—Musique de concert.
9.00—Gais lurons.
9.30—Musicien ambulant.
9.45—Danses modernes.
10.00—Au foyer.
10.30—Danses modernes.
10.45—Rêverie
11.00—Nouvelles
11.15—Quatuor vocal.
11.30—Nouveautés musicales.
11.45—Musique légère.
12.00—O Canada. Fin de l'émission.

CHNC

960 K. — 312.3 m.

SAMEDI, 24 AVRIL

(Heure normale de l'Est)

7.58—O Canada.
8.00—Le Carillon.
8.02—Radio-Journal bilingue.
8.15—Divers.
8.30—Radio petit-monde.
8.45—Chansonnettes.
9.00—Au pays des valses.
9.30—Le Carillon.
11.00—Musique en dînant.
11.15—Danses populaires.
11.30—Mélodies tziganes.
11.45—Chansonnettes.
12.00—Jade Pagoda.
12.15—Radio-Journal bilingue.
2.00—Divers.
5.30—Radio-Journal bilingue.
5.45—Cotes de la bourse.
6.00—Nickelodeon.

N. B. — Après 6 heures, les émissions de CHNC étant les mêmes que celles de Radio-Canada, nous prions nos lecteurs de se rapporter à l'horaire des émissions de CRCK pour détails complémentaires.

DIMANCHE, 25 AVRIL

Heure normale de l'Est

11.00—Mélodie d'orgue
11.30—Concert symphonique.

N. B. — Nous prions nos lecteurs de se rapporter à l'horaire des émissions de CRCK pour détails complémentaires.

CKCV

VENDREDI, 23 AVRIL

3.00—Le thé.
5.15—Potins de l'après-midi.
5.30—Musique.
5.46—Chansons.
6.15—Yvonne Gagnon.
8.45—L'Almanach.
7.00—Chansons.
7.15—Programme.
7.30—Galetés du Régiment.
8.45—Divers.
9.00—L'Almanach.
9.15—Chant.
9.30—Piano.
10.00—Orchestre.
10.15—Orchestre.
11.00—Reporter des sports.
11.05—Radio-Guide.
10.30—Nouvelles

SAMEDI, 24 AVRIL

8.00—Bonjour.
8.01—Album du jour.
8.30—Horaire des programme.
8.32—Le club du Cou-Cou.
10.00—Musique militaire.
10.15—Extraits d'opéras.
10.30—Concert varié.
11.00—Pot-pourri musical.
11.15—Poèmes symphoniques.
11.30—Variétés musicales.
12.00—Heure et nouvelles.
12.01—Musique de danse
12.15—Chansonnettes
12.30—Cote de Bourses.
12.45—Musique du dîner.
1.00—L'heure.
1.00—"L'Action Catholique".
1.15—Musique d'orchestre.
1.30—Salade musicale.
2.01—Heure féminine.
3.00—Demandes spéciales.
3.30—Souhaits de bonne fête et services des signaux.
4.32—Succès d'hier.
4.45—Publicité.
5.00—Concert varié.
5.30—Cocktail musical.
6.00—Les Nouvelles.
6.02—La Parade.
6.10—Le programme.
6.15—Variétés.
6.30—Chanson choisie.
6.45—Causerie sportive.
7.00—Heure et nouvelles.
7.01—Musique légère.
7.15—Programme de choix.
7.30—En dînant.
7.45—Pianologue.
8.00—Parade québecoise.
8.30—Chansons de cowboys
8.45—Musique de concert.
9.00—Gais lurons.
9.30—Musicien ambulant.
9.45—Danses modernes.
10.00—Au foyer.
10.30—Danses modernes.
10.45—Rêverie
11.00—Nouvelles
11.15—Quatuor vocal.
11.30—Nouveautés musicales.
11.45—Musique légère.
12.00—O Canada. Fin de l'émission.

CKAC

VENDREDI, 23 AVRIL

5.00—L'heure.
5.00—Symphonie.
5.15—Sommaire et température.
5.20—Pianologue.
5.30—L'heure.
5.30—Les aventures extraordinaires d'un petit gars de Montréal.
5.45—Le programme du Foyer.
6.15—Nouveautés instrumentales
6.30—L'heure.
6.30—L'heure recreative.
7.00—L'heure.
7.00—Divers.
7.15—Le Curé de Village.
7.30—Radio Bingo.
7.45—L'erreur fatale.
8.00—L'heure.
8.00—L'Heure Provinciale. — Conférence et musique.
9.00—L'heure
9.00—Hollywood Hotel. (C.B.S.)
10.00—L'heure.
10.00—Le clou de la soirée.
10.15—Radio-journal.
10.45—Vera Guilaroff, pianiste.
11.00—L'heure et la température.
11.05—Le Reporter Sportif.
11.10—Jay Freeman et orch. (C.B.S.)
11.30—Art. Shaw et orch. (C.B.S.)
12.00—Guy Lombardo et orch. (C.B.S.)
12.30—Tommy Dorsey et orch. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

SAMEDI, 24 AVRIL

7.45—Mélodies rythmées.
7.55—Sommaire.
8.00—L'heure.
8.00—Sérénade matinale.
8.15—Nouvelles.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Fred Feibel à l'orgue. (C.B.S.)
9.30—Mellow Moments. (C.B.S.)
9.55—Press-Radio News. (C.B.S.)
10.00—L'heure.
10.00—Poèmes symphoniques.
10.15—Richard Maxwell. (C.B.S.)
10.30—Social hygiene.
10.45—Nouveautés instrumentales.
11.00—Philharmonie.
12.00—L'heure.
12.00—Captivators.
12.45—Divers.
12.30—Geo. Hall et orch. (C.B.S.)
12.45—Programme.
1.00—L'heure.
1.00—Cours de la Bourse.
1.15—Causerie agricole.
1.30—Buffalo presents.
1.45—Musique de concert.
2.00—Chansonnettes françaises.
2.15—Commentaires.
2.20—Le monde féminin.
2.45—Clyde Barrie.
3.00—L'heure.
3.00—Down by Herman's. (C.B.S.)
3.30—Symphonette.
3.45—Tours in tone. (C.B.S.)
4.00—Dictators.
4.30—Le Théâtre des Petits.
5.00—L'heure.
5.00—Les événements sociaux.
5.15—Orgue.
5.30—L'heure.
5.30—Chansonnettes françaises.
5.45—Récit des aventures du capitaine Jacques en haute mer.
6.00—Country Church of Hollywood.
6.15—Divers.
6.30—L'heure.
6.30—Gems of Melody.
7.00—L'heure.
7.00—Divers.
7.15—Divers.
7.30—L'école de hockey de l'air.
7.45—Fantaisie en blanc et noir.
8.00—L'heure.
8.00—Radio-devinettes.
8.30—Divers.
9.00—Radio Clubs.
9.30—A Choisir.
9.45—La St-Jean-Baptiste.
10.00—L'heure.
10.00—Orgue.
10.15—Radio-Journal.
10.30—Orchestre.
10.45—Americana. (C.B.S.)
11.00—L'heure.
11.00—Reporter sportif.
11.10—Benny Goodman et orch. (C.B.S.)
11.30—George Olsen et orch. (C.B.S.)
12.00—Ted Fio Rito et orch. (C.B.S.)
12.30—Henry King et orch. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

CRCK

VENDREDI, 23 AVRIL

5.00—Orchestre de concert.
5.15—Variétés.
5.30—Orchestre.
5.45—A Communiquer.
6.00—En dînant.
6.30—Le disque pour tous.
7.00—Orgue.
7.15—Trio Lyrique.
7.30—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45—Chanteurs mexicains.
8.00—Sérénade acadienne.
8.30—Cesare Sodero.
9.00—Festival de musique.
10.00—Divers.
10.30—Récital de piano.
10.45—Radio-journal (bilingue).
11.00—Orchestre.

SAMEDI, 24 AVRIL

5.00—Concert.
5.30—Orchestre.
5.45—Bourse.
6.00—Piano.
6.05—Nickelodeon.
6.30—Disques pour tous.
7.00—Chant.
7.15—Orchestre.
7.30—Chant.
7.45—Chronique Bibliographique.
8.00—"Cotters' Saturday Night"
8.30—Symphonie.
9.00—Mantelles et castagnettes.
9.30—Orchestre.
10.00—A être annoncé.
10.30—Orchestre.
10.45—Radio-Journal français.
10.55—Radio-Journal anglais.
11.00—L'heure exacte et le courrier du nord.

WABC

860 Kilocycles

VENDREDI, 23 AVRIL

5.00—Chant.
6.15—Drame.
6.35—Trio vocal.
6.45—Renfrew de la Police Montée.
7.00—Sketch.
7.15—Sketch dramatique.
7.30—Buddy Clark.
7.45—Boake Carter.
8.30—Chant et orchestre.
9.00—Revue musicale.
10.00—Symphonie.
10.30—A être annoncé.
10.45—Chant.
11.00—Orchestre.

SAMEDI, 24 AVRIL

6.15—Nouvelles dramatisées.
6.30—Football.
6.45—Divers.
7.15—Sketch.
7.30—Fanfare.
8.00—Piano.
8.30—Drame.
9.00—Chant et orchestre.
9.30—Symphonie.
10.00—Orchestre et chant.
10.30—Orchestre
11.00—Orchestre.

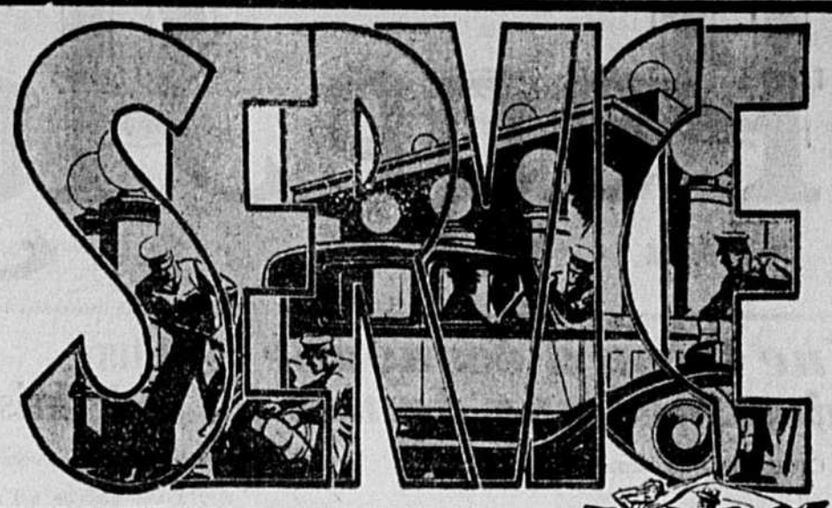

CHEVROLET - OLDSMOBILE

Nouveau - rapide - parfait - peu coûteux

Nous sommes heureux d'annoncer à nos clients et aux propriétaires d'autos Chevrolet et Oldsmobile que nous avons installé dans nos ateliers un

Outillage de laboratoire de GENERAL MOTORS

le plus moderne — qui permet à nos mécaniciens experts (entraînés aux usines de la General Motors) de faire un travail d'après les spécifications du manufacturier et partant, plus parfait, plus rapide et plus économique.

Vérification -- ajustement -- rectification scientifiques
Moteur -- ignition -- lubrification -- carburateur -- freins -- phares
alignement des roues, etc.

PIECES AUTHENTIQUES — **Réparations générales**

sur toute marque d'automobile et camion : mécanique, redressage à froid, soudure à l'autogène, rembourrage, débossage, peinture, etc., etc.

J.-L. DROLET AUTOMOBILES Ltée

450, boulevard Charest

ECOUTEZ RADIO-JOURNAL DE L'ACTION CATHOLIQUE A CHRC QUEBEC A 1 h. p.m. tous les jours, dimanche excepté

ABBEY'S POUR RÉGULARITÉ

Page Agricole

L'Action Catholique, Québec, Vendredi 23 avril 1937

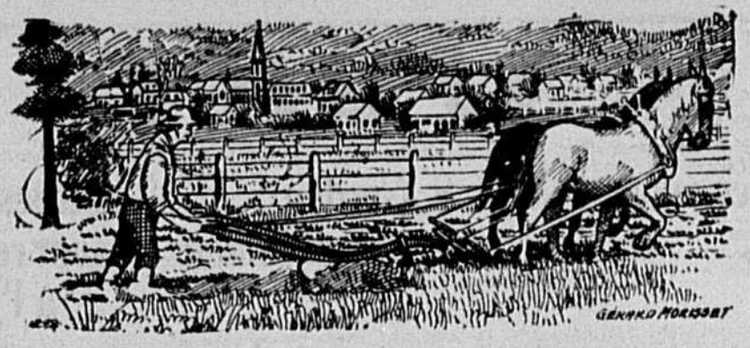

Une leçon d'économie destinée aux dames

Cette troisième leçon d'économie regarde surtout les dames.

Nous nous en voudrions de ne pas la faire donner par ces pauvres chinoises, ne serait-ce que pour faire apprécier à nos mères et à nos filles, combien malgré tout, elles ont tout à souhait au Canada, et, qu'elles ont tort de se plaindre et de vouloir se masculiniser.

VETEMENTS

Toute ménagère chinoise, écrit le chroniqueur du Front des Missions, sait tirer le meilleur parti des plus menues ressources. Sa robe, dont la coupe ignore, tout comme l'étoffe elle-même, les savantes combinaisons du vêtement de ses soeurs d'Occident, est conçue, jusque dans ses moindres détails, pour épargner du temps, du travail et de la matière.

Le plus petit lambeau de tissu étranger est toujours bien accueilli par la femme chinoise qui le fera réapparaitre sous des formes utiles, sinon belles, formes auxquelles n'aurait jamais songé tout un parlement féminin attele à la rédaction d'une "Economie domestique".

Ce qui ne peut être utilisé ici conviendra peut-être à côté; un simple petit biais d'étoffe ne suffit-il pas à border un soulier ?

LAVAGE ET BLANCHISSAGE

Lorsqu'un Japonais émigre en Chine, son contrat spécifie qu'il aura droit quotidiennement à un certain nombre de gallons d'eau chaude dans lesquels il pourra, selon l'usage, se cuire à moitié. Les Chinois possèdent, eux aussi, des établissements de bains, mais la plupart des gens n'en approchent pas, ne les connaissant pas.

"Est-ce que vous lavez vos enfants tous les jours?" demandait une étrangère curieuse à une mère chinoise qu'elle avait aperçue lançant des pelletées de poussière pardessus la tête de sa progéniture, poussière qu'elle enlevait ensuite avec un vieux balai.

"Le laver tous les jours, s'écria la femme indignée, mais il n'a jamais été lavé depuis qu'il est au monde". Pour la généralité des Chinois, la devise qu'un marchand de savon avait appendue à sa devanture : "Meilleur marché que la saleté" n'entre pas dans leur concept.

Les Chinois considèrent sans doute l'étranger ordinaire comme les Italiens jugent, dit-on, les Anglais, qu'ils qualifient de "gaspilleurs de savon".

Il existe certainement en Chine un blanchissage des vêtements exécuté par et pour les Célestes, mais on ne le pratique que sur une très petite échelle, comparé à ce que nous appelons la simple propreté, on pourrait aussi bien n'en pas parler.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser que l'économie joue un grand rôle dans ces restrictions, car beaucoup de Chinois apprécient tout autant que nous la propreté et quelques-uns sont même de véritables modèles en fait de soins hygiéniques bien que placés dans des conditions particulièrement désavantageuses à ce point de vue.

L'impossibilité de se procurer un outil tout fait provient de cet instinct d'économie. On vous en fournira les différents éléments à l'état brut et il vous faudra les adapter. Il est, en effet, meilleur marché d'exécuter soi-même ce travail que de le payer à son prochain, et comme tout le monde est de cet avis, les objets confectionnés font totalement défaut.

ECLAIRAGE

Nous avons déjà parlé des adaptations économiques du matériel usager. Rappelons à ce propos que dans les maisons ordinaires une faible lumière, qui ne coûte presque rien, diffuse son obscurité dans deux pièces contiguës en étant placée dans un trou du mur qui les sépare."

Mon Dieu, dans nombre de familles, combien de fois, faute de précautions, les mites, les rats ou les souris dévorent du beau linge tout neuf ?

Trop souvent chez nous, la femme économe manque au foyer.

La femme chinoise n'a jamais eu, n'aura pas de sitôt le génie inventif de gaspillage fou de certaines de nos Canadiennes, qui, économiquement au moins, auraient grand avantage à devenir Chinoises.

Pierre BEAULAC

Pourriture du fraisier

(Notes des fermes expérimentales)

Il y a une maladie qui affaiblit beaucoup les fraisiers et tend à en restreindre la production : c'est la pourriture de la racine ou "pourriture noire", qui sévit dans un grand nombre de districts, au Canada comme aux Etats-Unis. Les symptômes de la présence de la maladie dans une fraisière se manifestent très souvent, vers le temps de la cueillette, par la flétrissure des fraisiers. Les pieds malades meurent, le feuillage sèche et devient brunâtre, et l'on dirait que les plaques affectées dans la plantation ont été roussies par le feu. En outre, les pieds malades sont presque dépourvus de racines fibreuses, et les grosses racines qui restent sont mortes et noires, ou exhibent une décoloration plus ou moins brunâtre.

On ne connait encore aucun traitement efficace pour cette maladie, mais il y a certaines précautions très utiles qui peuvent beaucoup aider sous ce rapport. La plus importante peut-être de ces précautions est le choix des fraisiers à planter. Il n'y a pas encore de système d'inspection qui garantisse l'état sanitaire ou la pureté des plants, et il faut donc s'attendre à ce que certains des plants offerts en vente soient d'une qualité inférieure. Le producteur devrait cependant connaître quelque chose de la vigueur et de l'état de santé des plants qu'il se propose d'acheter. Des expériences conduites à Ste-Catherine ont fait voir qu'une haute vigueur chez les plants de fraisiers est une qualité très importante.

Les plants de fraisiers doivent être plantés aussitôt que possible après l'arrachage ou la livraison et la plantation exige une attention toute spéciale de la part du producteur .Rincez d'abord dans l'eau les fraisiers que vous vous proposez de planter et examinez avec soin les racines. Rejetez impitoyablement tous les pieds faibles et tous ceux dont les racines présentent une décoloration brunâtre.

La pourriture de la racine peut sévir dans tous les sols, aussi bien ceux qui sont fertiles que ceux qui sont pauvres, mais comme l'abondance des principes fertilisants favorise une végétation vigoureuse, on devrait s'efforcer à donner aux fraisiers tous les avantages possible sous ce rapport. Si le producteur entretient des doutes sur l'état de sa terre, qu'il consulte son agronome de comté pour savoir par qui il pourrait faire examiner des échantillons de terre afin de savoir ce qui fait défaut.

Un autre détail sur lequel on ne saurait trop insister, c'est l'importance d'un bon égouttement dans la culture des fraisiers. Les recherches qui ont été faites dernièrement à Ste-Catherine ont démontré que des pieds vigoureux, plantés dans un sol humide, meurent ou mettent très longtemps à pousser, même lorsque toutes les

(Suite à la page 17, 7e col.)

Le système de primes pour juments, en 1937

Sous les disposition sdu système d'élevage de chevaux inauguré en 1935, le Ministère Fédéral de l'Agriculture a placé pour le service sur les Fermes Expérimentales Fédérales, un certain nombre d'étalons supérieurs et de haute réputation appartenant à des races de trait pour venir en aide à la production d'étalons dans le pays afin d'améliorer l'industrie chevaline.

Dans chaque province du Canada, les services de ces étalons jusqu'à capacité de reproduction, seront mis en 1937 à la disposition des juments de la même race que celle des étalons mis dans cette province.

Les propriétaires de juments sont priés de proposer par écrit toutes les juments qu'ils comptent faire saillir par ces étalons. Les juments enregistrées ainsi nommées auront la priorité dans l'inscription sur les listes de saillies, et les juments enregistrées seront saillies par les étalons dans l'ordre ou leurs nominations ont été faites au Régisseur de la Station Expérimentale où l'étalon est stationné.

Seront reconnues comme primées les juments enregistrées, sans tares, de haute qualité, bien typiques de la race à laquelle elles appartiennent, ne pesant pas moins de 1500 livres, en état passable pour la reproduction et possédant une bonne conformation, qualité et allure ; les juments classifiées en 1936 comme juments primées seront encore considérées comme telles, à condition qu'elles aient été nommées et qu'elles n'ont pas eu de tares dans l'intervalle.

Toutes les juments qui ne se qualifient pas comme juments primées seront connues comme juments non primées. Dans cette catégorie sont comprises les juments enregistrées qui n'atteignent que le type-modèle (Standard) requis pour les juments primées, et les juments métisses. Les juments pour être qualifiées comme juments non primées doivent être de l'âge voulu pour la reproduction, en bonne santé, sans ophthalmie, chorée, éparvins calleux ou forme cartilagineuse du sabot.

Toutes les juments inscrites pour le service en 1937 seront inspectées et classifiées à leur arrivée à la Station Expérimentale où l'étalon est stationné.

Le service d'un étalon moyennant un droit de $5.00 par jument au moment du service et une pension gratuite pour une période n'excédant pas six semaines, et de $1.00 par semaine après, seront accordés aux juments primées, à la condition, toutefois, que les propriétaires des juments assument les frais de transport des juments et le Ministère ne fait aucune réservation en ce qui concerne la vente ou la disposition de la progéniture des juments.

Le service à un taux de $12.00 par jument, dont le montant de $5.00 sera payable au moment du service, sera accordé aux juments non primées. Pour les juments de cette catégorie qui se trouvent dans un rayon de 15 milles de l'endroit où est stationné l'étalon, la balance du droit de saillie sera payable lorsqu'on s'apercevra que la jument est en gestation. Pour les juments enregistrées non primées se trouvant en dehors d'un rayon de 15 milles de l'endroit où est stationné l'étalon, la balance, payable lorsqu'on s'apercevra que la jument est en gestation, sera réduite d'un montant égal au taux simple du transport en un sens sur la base le meilleure marché de petite vitesse (Freight) de l'endroit où se trouve l'étalon à la station de chemin de fer la plus proche de la demeure du propriétaire de la jument ; la réduction ne doit dans aucun cas dépasser $5.00. La pension pour les juments non primées sera de $1.00 par jument, par semaine, pour une période n'excédant pas six semaines. Pour les juments au pâturage, 50 centins par semaine.

Tout risque de perte ou de blessure à une jument quelconque saillie en vertu de ce système doit être assumé par le propriétaire de la jument.

Relativement à cette poli-

(Suite à la page 17, 6e colonne)

Commentaires sur les marchés

La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE

La demande s'est continuée limitée et avec difficulté à écouler les arrivages courants, nous avons enregistré une forte pression de vente qui a occasionné une baisse sensible de prix.

Au cours de l'avant-midi le 19 avril, les prix du No. 1 pasteurisé d'herbe, reclassé, au gros, variaient de 26 c. à 26 1-2 la livre et le beurre frais de 25 1-4 c. à 25 5-8 c. la livre.

FROMAGE (frais)

Très peu d'arrivages et prix ferme au niveau de 13 c. à 13 1-8 c. la livre.

VOLAILLES VIVANTES

Les arrivages ont quelque peu augmentés, par contre la demande a encore été assez active pour les absorber et maintenir les prix stables.

VOLAILLES ABATTUES

L'exportation en Angleterre est actuellement active et les prix sont fermes.

OEUFS

MONTREAL et QUEBEC.—Peu de changement à noter sur ce marché. Les arrivages ne suffisent qu'à la demande immédiate et les prix restent stationnaires.

VEAUX ABATTUS

MONTREAL et QUEBEC. — Avec l'avance de la saison, les

(Suite à la page 17 5e Col.)

Vos agneaux sont-ils castrés et amputés ?

S'ils ne l'ont pas encore été, il est temps d'y voir sans plus de retard. L'omission de ces deux très simples opérations pourra entrainer des pertes assez appréciables lorsque viendra le temps de la vente.

Nous savons qu'en certains milieux on critique fort contre le fait que les acheteurs, à l'automne, paient moins cher pour les agneaux non castrés qu'ils ne paient pour les sujets ayant subi cette opération. Mais le fait existe et les raisons que l'on avance en sa faveur sont, nous semble-t-il, suffisantes pour que l'on en fasse son parti et que l'on agisse en conséquence.

1.—La qualité de la chair des sujets ainsi opérés est réellement améliorée; sa saveur est particulièrement recherchée des gourmets; sa texture est plus fine; la graisse est plus également répartie par toute la carcasse. L'agneau castré est parmi les agneaux un peu comme le chapon chez les volailles.

2.—L'agneau ainsi opéré profite plus régulièrement et tire un meilleur parti des aliments qu'il consomme.

3.—Il est plus tranquille et est cause de moins d'ennuis pour tout le troupeau.

4.—L'amputation de la queue est recommandée surtout comme mesure de propreté et d'hygiène; elle élimine les chances d'infection et donne une meilleure apparence aux sujets; ce dernier point a une influence considérable sur l'établissement des prix lors de la vente.

Ces deux opérations sont des plus simples, surtout si l'on est deux pour la faire. Une personne tient le sujet contre soi, une patte de devant et une de derrière dans chaque main; l'autre personne a ainsi toute liberté pour procéder à l'une et l'autre opération que l'on peut faire en même temps lorsque les agneaux sont vigoureux.

Pour la castration on procède comme suit : On remonte les testicules vers le corps et on coupe le tiers inférieur du scrotum; ensuite on descend les testicules qu'on extrait. On désinfectera la plaie et tout est fini.

Pour l'amputation de la queue, on la coupe après la deuxième vertèbre dans le cas des mâles et après la troisième pour les femelles. Une fois l'opération faite on presse le bout qui reste pendant à peu près une minute pour éviter une perte trop grande de sang. Il est à recommander de badigeonner la plaie avec de la teinture d'iode une couple de jours après l'opération.

Afin d'éviter les complications on choisira une journée bien ensoleillée et on procédera à l'opération au cours de l'avant-midi. Le temps le plus recommandable pour faire ces deux opérations est lorsque les agneaux ont de 10 à 15 jours. C'est alors qu'il en résulte le moins d'ennuis.

Alfred SAVOIE

Ham-Nord (Wolfe)

FEU Mme LOUIS DESLOGES. (D. N. C.). — De nombreux parents et amis ont assisté aux funérailles de Mme Louis Desloges (Delphine Guertin) décédée subitement le 9, à l'âge de 73 ans et 3 mois.

Elle laisse, outre son mari, sa fille adoptive, Jacqueline; ses deux fils: Joseph et Wellie; ses soeurs: Mmes N. Tardif, des Etats-Unis; Albert Tardif; ses beaux-frères: MM. Edouard Desloges, Edouard et Delphis Campagna; sa belle-soeur, Mme Antoine Blouin et plusieurs neveux et nièces.

La levée du corps fut faite par M. le curé Léonidas Adam, qui chanta aussi le service.

La défunte était membre de la Congrégation de Ste-Anne. Un groupe nombreux de dames suivait le cortège.

Portait la croix, Mme Onésime Aubert.

La bannière était portée par MM. Joseph et Georges Lehouillier, accompagnés de Mmes Marcellin Roy, Johnny Nolet, Nérée Vézina et Louis Morin.

Les porteurs de la tombe étaient MM. Willie Guertin, W. Desloges, Victor Tardif et Albert Tardif fils, accompagnés de Mmes Emile Deners, Ferdinand Grenier, Pierre Comtois et Georges Lehouillier.

Ont fait la quête Mmes Joseph et Pierre Pouliot.

Suivaient le cortège: M. Louis Desloges, Mlle Jacqueline Desloges, famille Wellie Desloges, MM. et Mmes Albert Tardif père, Albert Tardif fils, William Tardif, des Etats-Unis; Laurier Lehouillier, de St-Paul-de-Chester; Louis Larrivée, de St-Adrien; Adélard Roy, de Notre-Dame de Ham; Louis Demers, de Victoriaville; Delphis et Edouard Campagna, Edmond Demers, Mme Antoine Blouin, M. Bernard Juneau, MM. et Mmes Willie Desloges, Victor et Omer Tardif, Victor Guertin, Jos. Larose, Art. Grenier, Jos. Houde, Sinaï et Lionel Sévigny, Amédée Desloges, Ubald Guertin, Henri Lehouillier, etc., etc.

Nos sympathies à la famille.

VA-ET-VIENT. — M. Wilfrid Garneau de retour à Ham-Nord, après un séjour aux Etats-Unis.

—Mme Eusèbe Marcotte, à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, Sherbrooke, pour une opération.

—M. Donat Lafleur a visité ses parents à St-Ferdinand d'Halifax.

—Mlle Germaine Fortier est revenue dans sa famille.

BAPTEME. — A été baptisé Joseph-Armand, enfant de M. et Mme Omer Dubois (Irène Garneau). Parr. et marr., M. et Mme Napoléon Dubois, grands-parents.

RESTAURATEURS

de la campagne
servez à vos clients
la délicieuse
CREME GLACEE ARTIC

Téléphonez-nous votre commande. Nous nous ferons un plaisir de vous la livrer immédiatement. La crème glacée "ARTIC" est empaquetée avec de la glace sèche, afin qu'elle se conserve plus longtemps.

CULTIVATEURS!
EXPEDIEZ-NOUS
VOTRE CREME

Tel **7101**

Messieurs les cultivateurs du district de Québec, voulez-vous recevoir le plus haut prix du marché pour votre crème? Expédiez-la et nous sommes certains que nos conditions vous seront acceptables.

La Laiterie de Québec, Ltée
75, Avenue du Sacré-Coeur — Jules Gingras, président

Geo.-René Fournier
AVOCAT
Bureau : 3-1616 | Rés. : 2-2488
66, rue St-Pierre, Québec

ETES-VOUS ACHETEUR . . .
De poussins sains et vigoureux ou de poulettes de choix, âgées de 6 à 8 semaines?
SI OUI . . .
Adressez-vous immédiatement à notre couvoir et demandez-nous notre circulaire de prix. Vous êtes toujours assuré de la qualité lorsque vous achetez chez nous. Une attention est donnée aux commandes des groupes.
SYNDICAT AVICOLE DE BEAUCE JONCTION
CO. BEAUCE

CHEVAUX SOUFFLEUX
PRISES PIDARD. — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux, quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas. Satisfaction garantie. Par poste, $1.00.
Adresse : Ths-Louis GIRARD, St-Félicien, Roberval, Qué.

POUSSINS à VENDRE
Demandez donc un catalogue, vous pourrez connaître conditions et prix.
Nous garantissons satisfaction.
S'adresser à
J.-E. LAVALLEE, SEC.
Couvoir Coopératif certifié,
ST-ANSELME, Co. Dorchester
P. Q.

OFFRE SPECIALE AUX MEMBRES DE L'U. C. C.

Il me fait plaisir d'offrir à tous les membres et aux amis de l'Union Catholique des Cultivateurs de cette province, la fameuse plume-fontaine "AVON PEN Co." qui est vendue avec une garantie pour la vie.

De semblables plumes se vendent présentement sur le marché $5.00. La compagnie a décidé d'en sacrifier une certaine quantité au prix de 0.69 cts l'unité et cela dans le simple but de mieux la faire connaître. Etant moi-même membre de l'U. C. C. j'ai cru bien de faire bénéficier tous mes confrères de cette offre exceptionnelle A ce prix le nombre de ces plumes est limité, et l'on s'engage à en donner une gratuitement à toute personne qui pourra prouver qu'elle peut se procurer une même valeur avec une telle garantie pour moins de $5.00. Si c'est votre désir de vous en procurer une, je serais heureux de vous l'adresser sur réception de 0.69 cts plus 0.06 cts pour frais de malle. La garantie dont je fais mention plus haut vous est adressée avec chaque plume; et advenant le cas ou cette dernière ferait défaut, vous n'avez qu'à la retourner à la compagnie qui vous la remplacera pour une neuve.

Cette plume-réservoir est de fabrication très solide et peut être remplie automatiquement au moyen d'une tirette ("INVENTION RECENTE") et contient suffisamment d'encre pour un usage de deux à trois mois. Le réservoir est fait d'un verre spécial transparent et incassable, ce qui vous permet d'en vérifier le contenu. Je puis vous procurer ces plumes dans les couleurs assorties. Je puis aussi vous procurer les crayons de la même teinte que ces plumes au prix de 0.30 cts l'unité. Si vous placez une commande pour les deux, crayon et plume, $1.15 port payé.

Cette offre est spéciale aux membres et aux amis de l'U. C. C. et comme le nombre de ces plumes est limité à ce prix, il m'est impossible d'en expédier plus d'un set à la même adresse.

Cette offre expire le 28 avril prochain et toute commande mallée après cette date sera refusée à ce prix. Détachez ce coupon et envoyez-le avec votre commande à :

GERARD ROY,
Marie-Médiatrice, Escourt, Cté de Témiscouata.

REPARATION DE CENTRIFUGES
DE TOUTES MARQUES PAR UN MECANICIEN EXPERT.
Pourquoi acheter un centrifuge neuf, si votre machine ne vous donne pas tout le rendement voulu. Vous pouvez faire réparer le vôtre à peu de frais par un mécanicien expérimenté. Ouvrage garanti, prix modéré.

Pour plus d'informations écrivez à
LEO GARNEAU
1223, RUE ST-VALLIER, QUEBEC
J'ai aussi des machines remises neuf et garanties, à bonnes conditions

INSTRUMENTS DE SEMENCE
Chez
LEGARE

Plus que jamais Legaré est en position de vous fournir, à des prix très bas, les meilleurs instruments de semence sur le marché.

Semoir à la Volée "CYCLONE"
Fonctionne avec manivelle, fond en bois, entourage en toile blanche, très fortes bretelles ajustables.

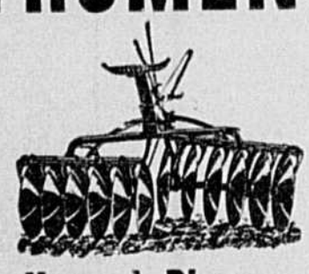

Herse à Disques
La herse à disques Legaré, revers en-dehors, possède une grande flexibilité, réunissant à la fois une grande force et une longue durée. 12 ou 14 disques, coupe de 6 ou 7 pieds.

Herse à Ressorts
Les herses à dents élastiques Dominion sont reconnues pour leur qualité et leur flexibilité à toute épreuve. Modèles de 12 à 18 dents.

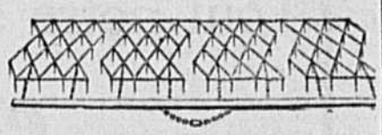

Herse à Diamant "DOMINION"
Les dents et la charpente sont faites de la meilleure qualité d'acier. Les dents sont fortes et solidement fixées par une ferrure malléable. Modèles à 2, 3 et 4 sections de 30, 45 et 60 dents.

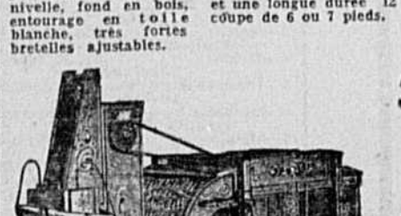

Crible Séparateur "Chatham"
TEL QU'ILLUSTRE : Le crible séparateur LEGARE-CHATHAM est reconnu comme étant la machine la plus parfaite pour séparer, nettoyer, assortir les différentes sortes de grains.

Herses à Dents Droites avec Leviers
Une herse toute en acier avec levier permettant de fixer les dents perpendiculairement ou inclinées en arrière ou en avant.
Modèle à 1 Section, 32 dents, 4½ pds. de largeur, **$12.50**
Modèle à 2 Sections, 64 dents, 9 pds. de largeur, **$23.00**
Modèle à 3 Sections, 96 dents, 14½ pds. de largeur, **$32.00**

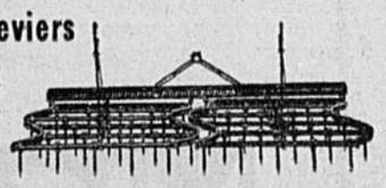

Herse avec Leviers
2 Sections 50 Dents
Charpente d'acier en forme d'"I", les leviers permettent d'incliner les dents suivant le hersage voulu. Elle se débarrasse facilement des mauvaises herbes. Elle est très forte et les leviers avec ressorts amortisseurs protègent les dents lorsqu'elles frappent les roches.

COMPAGNIE LEGARE LIMITEE
273 St-Paul 273

De nouveau je prend l'engagement devant ma province et mon pays

(Suite de la première page)

Alexis Bouthillier, M.P.P., M. Cyrille Dumaine, M.P.P., M. G.-E. Dansereau, M.P.P.

Le service était fait pas le personnel de l'Hôtel St-Roch.

M. P.-E. COTE, M.P.

L'hon. P.-E. Côté s'excuse d'abord de la voix avariée qui lui sert d'organe; une forte grippe l'a atteint ces jours derniers. Il salue immédiatement la présence de l'hon. Ernest Lapointe et de l'hon Adélard Godbout. A M. J. Dumoulin, il adresse des remerciements sincères pour les bonnes paroles qu'il a dites.

"La fête de ce soir, dit M. Côté, est un reflet de l'élection du 22 mars dernier. Elle se présente sous un double aspect: d'abord elle célèbre une victoire libérale et ensuite, elle a lieu à Québec où j'ai passé ma jeunesse". L'orateur rappelle son enfance, ses études secondaires et universitaires et ses débuts, en 1913, comme avocat dans la Gaspésie. Le 5 novembre 1924, il était élu pour la première fois avec 1635 voix de majorité; en 1927, par acclamation; en 1931, par 1,200 voix; en 1935, par 1,810 voix et au dix-sept août dernier, il subissait une défaite par une minorité de 28 voix.

La mort de l'hon. Charles Marcil créant une vacance aux Communes, M. Côté se présenta alors pour la première fois dans l'arène fédérale et y remporta la victoire. Ici, M. Côté rappelle aux jeunes l'importance de la discipline dans un parti, car il demanda d'abord la permission au chef libéral provincial, M. Godbout, avant de changer de domaine. Puis, il adressa ses remerciements à tous ceux qui collaborèrent à assurer son élection. "L'élection de mars dernier, dit-il, est la confirmation du verdict d'octobre 1935."

L'orateur exprima également sa reconnaissance au club Lapointe qui a organisé la soirée dont il est le héros. Et M. Côté souligna la nécessité des clubs politiques analogues au club Lapointe. "C'est par ces clubs, ajouta-t-il, que nous assurerons la survivance du parti libéral et que nous lui donnerons sa vraie vie."

"Avant de terminer ces quelques remarques que je ne veux pas allonger à cause de ma voix affaiblie, je veux cependant dire que nous apprécions les services que rendent à la Province et au pays tout entier les hommes publics que nous avons parmi nous, ce soir. Nous possédons ici les as de la politique canadienne et je m'en voudrais d'aborder les grandes questions qui sont à l'ordre du jour dans les différents domaines politiques. Nous remercions ces chefs et nous leur renouvelons notre confiance."

Puis, le lt-col. Oscar Gilbert présenta l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le gouvernement canadien. Il fut un délicat éloge du chef de la députation de langue française à Ottawa et il dit toute la confiance que les libéraux de la province mettent en lui.

L'HON. E. LAPOINTE

L'hon. Lapointe se dit heureux de fêter la victoire de M. P.-E. Côté et de saluer ses électeurs de Québec-Est et prononça un émouvant éloge à l'adresse de feu l'hon. Charles Marcil.

Il commença alors la lecture d'un message du T. H. W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, qui se dit de tout coeur avec les électeurs de Québec-Est et de toute la ville et qui félicite M. Côté et lui présente ses meilleurs voeux. Mais M. Lapointe dut interrompre la lecture de ce télégramme pour permettre à l'assistance de saluer l'arrivée de M. T.-D. Bouchard, chef parlementaire de l'opposition.

L'hon. Lapointe aborde alors les questions principales de la politique fédérale.

"Quand l'administration conservatrice prit charge des affaires, en 1930, dit-il, elle entreprit de prouver que le remède à tous les maux était un tarif assez élevé pour empêcher les marchandises des autres pays de venir sur notre marché". Puis le ministre de la Justice montra par des chiffres que cette politique avait donné de moins bons résultats que la politique libérale qui est d'abattre les barrières; des traités de réciprocité furent conclus avec plusieurs pays sous l'administration King et ils ont donné de bons succès. En 1935, alors que le tarif était de $0.06 la livre sur le sucre d'érable, nous n'avons exporté que pour $217,976. de ce produit. En 1936, le tarif est ramené à $0.04 la livre et nous exportons pour $1,-289.776. de sucre d'érable. Plusieurs autres postes indiquent de semblables augmentations. Notre commerce avec le Japon et la Belgique s'est aussi sensiblement amélioré. A tel point que le Canada est aujourd'hui le 4ème pays exportateur du monde. Nos exportations ont augmenté de 20% au Canada, alors que dans 73 autres pays, elles n'augmentaient que de 8%.

Puis, M. Lapointe aborda la question du chômage. Il donna de nouveau des chiffres sur les montants qui furent affectés aux travaux publics de toutes sortes dans la ville de Québec.

Tous les chômeurs pourront travailler aux travaux entrepris avec des argents fédéraux en coopération avec le provincial.

Puis, M. Lapointe toucha ensuite le problème des armements du Canada. Il dit d'abord que des mensonges ont été répandus à ce sujet. "Ces crédits n'ont pour objectif que la défense du Canada et ils sont nécessaires à cette défense. Y a-t-il un homme ici, ou en cette province, qui s'oppose à ce que nous soyons prêts à défendre notre pays? Je le répète: ces crédits ne sont votés que pour la défense du Canada et je n'aurais été partie à aucune autre politique s'ils n'avaient pas été uniquement pour notre pays".

Après avoir décrit la situation internationale actuelle, M. Lapointe montre que nous ne sommes pas à l'abri et que le perfectionnement des armements ne nous met pas en sécurité. "Un individu peut prendre un risque; un journal peut se payer ce luxe, mais un gouvernement dont le premier devoir est de protéger la vie et la propriété des citoyens ne peut pas prendre ce risque";

La doctrine de la participation du Canada aux guerres européennes déchirerait notre beau pays. Il ne s'agit dans l'augmentation des armements que de défendre notre pays et non de participer à des conflits sur le vieux continent.

Puis, le ministre de la Justice montre que les armes qui existaient sont trop vieilles. Alors si on n'était pas oppose à ce qu'on les maintienne alors qu'elles étaient inutiles, pourquoi s'opposer à ce qu'on les remplace par des moyens de défense moderne et efficace.

Il ne faut pas trop compter sur la défense que pourrait nous apporter les Etats-Unis, parce que réclamer leur appui militaire serait se soumettre à leurs ordres. Et, ici, M. Lapointe cite l'"Action Catholique" du 14 janvier qui disait: "La protection acceptée de celui qui n'est pas tenu de l'assurer ne peut aller longtemps sans vasselage. Nous ne nous sentons pas le goût de troquer notre condition de Province d'un Dominion presque souverain, pour devenir simple état dans le pays voisin".

Puis, l'orateur cita des chiffres qui prouvent que le Canada est le pays où le budget des armements réparti par habitant est le moins considérable: il était, l'an dernier, de $1.77 par tête.

"A la veille de partir pour la Conférence Impériale, dit M. Lapointe, je dis à tous ceux qui voudraient venir nous conseiller en matière de défense nationale, ainsi qu'a voulu le faire Lord Ellibank, je leur dis, d'ici, de se mêler de leurs affaires". "Quand un gouvernement voudra nous imposer la conscription, Ernest Lapointe ne sera pas membre de ce cabinet".

Le point qu'étudia ensuite l'hon. Lapointe, c'est celui du communisme. Le Canada n'acceptera jamais le communisme, dit-il. Le meilleur moyen de la combattre, c'est de faire disparaitre les griefs des fauteurs de désordre. Il faut baser notre politique nationale sur les principes de la justice et de la charité et sur des lois sociales. C'est d'ailleurs la doctrine qui nous est venue récemment de très haut.

Nous prendrons tous les moyens et toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre dans lepays. Nous ne tolérerons pas les grèves d'occupation Nous avons augmenté l'effectif de notre armée et de notre splendide corps de policiers de la Gendarmerie Royale. Mais nous ne voulons pas combattre l'illégalité par d'autres mesures illégales.

A une lutte d'idée, il faut répondre par une lutte d'idée. "Je suis prêt à rencontrer les communistes partout, ajouta M. Lapointe. Nous allons les combattre par la parole, par la pensée et par l'action sociale. Nous les vaincrons, non pas parce que nous avons la force, mais parce que nous avons le bon sens, la justice et la vérité avec nous".

L'hon. député de Québec-Est se prononça ensuite en faveur de la démocratie canadienne, basée sur un régime représentatif. Il se déclara contre le communisme et contre le fascisme. "C'est la coopération de tous les citoyens que nous voulons. C'est pour cela que, pendant la dernière session, j'ai suggéré l'établissement d'une ligue nationale éducationnelle pour propager les bonnes doctrines qui nous sont chères. De nouveau, je prends l'engagement, devant ma province et devant mon pays, de combattre le communisme et le fascisme, de défendre nos institutions et de prendre à cet effet toutes les mesures que ma conscience et mon jugement me dicteront. Si je crois une mesure mauvaise, je ne l'accepterai pas".

Puis, M. Lapointe cita longuement un article de l'"Indépendance Belge" du 20 mars 1937 dans laquelle M. Van Zeeland, premier ministre de Belgique, déclare que la doctrine communiste est opposée à celle du christianisme qui a imprégné notre civilisation et qu'il combattra cette doctrine néfaste.

Dans la dernière partie de son discours, le ministre mentionna comme l'une des causes de désordre, actuellement, les tactiques de ceux qui sèment la haine et la défiance vis-à-vis les hommes publics. Les injures n'ont jamais rien créé. Et de citer l'exemple de la session fédérale où les grandes questions du pays sont discutées avec dignité.

A ce moment, M. Lapointe rendit hommage à la gentilhommerie, reconnue de tous et même de ses adversaires, de M. Godbout, chef libéral provincial.

Il dispose ensuite de ce qu'il appelle une utopie: la formation d'un parti canadien français à Ottawa. Cela entrainerait inévitablement, dit-il, toutes les autres races à se masser contre nous.

"Je suis au Parlement depuis bientôt 35 ans, j'aurais bien droit à la retraite, mais si mes services sont nécessaires pour empêcher le succès des éléments de trouble, je les mets à la disposition de mes concitoyens. Si la Providence me garde la vie et la santé, ma décision présente est de continuer à combattre encore. Pour cela, j'ai besoin de la confiance de mes amis et de mes électeurs de Québec-Est et aussi longtemps qu'ils me garderont, ils peuvent compter sur moi".

M. Paul Roy, président des Jeunesses Libérales, présente ensuite l'hon. A. Godbout, chef du parti libéral provincial.

M. A. GODBOUT

"L'hôte d'honneur de ce soir méritait cette manifestation. Collaborateurs, amis, nous avons coopéré, dans la sympathie et la confiance, à donner à la province la prospérité à laquelle elle a droit". M. Godbout signale ensuite l'affluence très nombreuse d'amis parmi qui on a pu voir des électeurs de Bonaventure qui sont venus féliciter leur nouveau député. Il garantit à l'hon. Lapointe la loyauté et la compétence de M. P.-E. Côté, digne successeur de M. Marcil. M. Côté sera, dit-il, un partisan loyal, honnête, sachant discerner les questions sur lesquelles il faut se détacher de ses chefs et celles sur lesquelles il faut les appuyer".

M. Godbout remercie ensuite M. Roy et parle du rôle que la jeunesse a à jouer dans la vie politique du peuple canadien. Le chef libéral provincial assure les jeunes qu'il les consultera car ils ne doivent pas attendre que les responsabilités aient été mises sur leurs épaules pour étudier les questions vitales de notre nation, ils doivent prendre leurs responsabilités.

Et M. Godbout fait l'éloge du ministre de la Justice, qui représente les Canadiens français à Ottawa. Quant aux gens qui attaquent les hommes publics, ils disent parfois le contraire de ce qu'ils ont dans le coeur. En tout cas, le parti libéral provincial est plus satisfait de la répercussion qu'a eue sa défaite d'août dernier que les ministériels ne peuvent l'être de leur éphémère victoire. L'ancien premier ministre de la province continuera à garder son attitude d'apparente froideur, de sympathie et de loyauté dans ses luttes à venir.

Au sujet de la politique québecoise, M. Godbout aborde ela question agricole. L'agriculture et la colonisation, dit-il, sont à la base de la prospérité de la nation. Nous ne pourrons jamais trop faire pour elles. Il faut d'abord prêcher le développement de l'agriculture afin d'empêcher le paysan de venir dans les villes et d'y étouffer en devenant un malheureux chômeur.

De quoi l'agriculture a-t-elle besoin? Il lui faut des conditions telles qu'elle puisse lutter contre la concurrence étrangère. Nous avions, dans notre programme, dit M. Godbout, un article qui pourvoyait à aider le cultivateur afin qu'il restat sur sa terre. Des terres doivent être mises en valeur avant de pousser la colonisation. Sans doute, il faut des débouchés pour le surplus de la population. Mais il faut prévoir l'agrandissement du domaine de culture dans la province. Il faut aussi aider le paysan dans la situation désavantageuse où il se trouve. Des primes doivent être offertes aux producteurs, par exemple aux producteurs de l'industrie laitière. Leur situation n'est pas la même en hiver qu'en été. Il faut les aider tout le temps. L'assistance aux producteurs est nécessaire pour les aider à écouler leurs produits.

Ceux-ci doivent être préparés si l'on veut qu'ils se vendent raisonnablement. Il faut donc apporter le concours de la province aux agriculteurs qui veulent préparer leurs produits. Nous fournissions aux paysans la permission de se grouper en coopératives.

Il parait que le nouveau gouvernement provincial, en huit mois, a trouvé des débouchés pour 30,000 livres de morue, à l'étranger. Je ne pense pas que pendant les huit mois qui se sont écoulés depuis leur avènement au pouvoir, les ministres provinciaux aient même eu le temps de se mettre au courant de leurs affaires. Mais ils auraient pu étudier et énoncer les principes de base de leur politique agricole et de colonisation. Je n'ai trouvé aucune parole, aucun acte en faveur de l'amélioration du sort du cultivateur. Celui-ci, qui a vu les agronomes l'aider tout au long des hivers précédents, doit bien se dire qu'il y a quelques chose de sérieusement changé. Tous les agronomes ont passé l'hiver à la maison ou au bureau. Aucune politique agricole n'a été préconisée. La session s'achève et on ne la voit pas poindre cette politique.

M. Adélard Godbout aborda le problème industriel, plus particulièrement les relations des industriels avec leurs employés. M. Godbout se réclame du libéralisme. Dans toute la mesure du possible, il faut que les industries puissent se développer librement, sans contrainte. L'orateur est contre tout contrôle de l'Etat qui s'ingère partout. Le libéralisme veut développer l'individualité et la responsabilité. Plus large est la liberté accordée aux industries, plus avantageuse est la situation des individus et de tout le pays. Un exemple de mauvais contrôle est celui de la création de bureaux de contrôle pour l'exportation et l'importation.

Les salaires minima doivent être payés aux ouvriers. Il faut que le travailleur n'ait pas seulement sa subsistance, il doit gagner suffisamment pour mettre des réserves de côté. Il faut donc augmenter les salaires. Il ne faut pas prêcher le soulèvement des classes l'une contre l'autre, ni refuser le capital étranger mais lui imposer des conditions humaines. Les relations entre le capital et le travail doivent être amicales et réglées par les intéressés. Pour cela, il faut que les associations ouvrières traitent d'égal à égal avec les patrons. Il faut donc favoriser l'organisation professionnelle et appelons-la le corporatisme social comme le faisait S. E. le Cardinal Villeneuve.

M. Godbout ne croit que le corporatisme politique soit réalisable chez nous, actuellement, du moins, mais que le corporatisme social est une nécessité de l'heure, afin d'amener la coopération des diverses classes de la société.

Un autre point que toucha M. Godbout, c'est celui de l'éducation. Il faut préparer les générations qui montent. A cette fin, il faut favoriser le développement des écoles professionnelles. La coopération du gouvernement avec les diverses classes sociales est nécessaire.

L'orateur s'en prend alors à ceux qui regardent la question de l'Université de Montréal comme un monument de bêtise, alors que cette institution constitue à l'heure actuelle, un problème national.

C'est un avantage que l'éducation soit sous la conduite du clergé. Le rôle du gouvernement est de collaborer et non pas de contrôler,

Enfin, en terminant, M. Godbout passa en revue quelques-unes des principales promesses de ses adversaires. Il souligna la portée canadienne-française que doivent avoir nos lois. Le contrôle des puissances d'argent constitue une autre promesse. Selon, M. Godbout, ce contrôle ne peut s'exercer que par le pouvoir central.

Et finalement, le chef du parti libéral parle de la politique actuelle. Il dit qu'il n'a jamais usé de procédés violents, mais qu'il n'a pas peur et qu'il est prêt à comparaitre n'importe quand devant le comité des comptes publics. Il regrette énormément cette enquête qui, à son avis, jette beaucoup de discrédit sur la province. En terminant, il demande aux hommes politiques de mettre de la justice, de l'humanité et de l'esprit chrétien dans leur vie publique.

M. Eugène Marquis, avocat, présente alors M. T.-D. Bouchard, chef parlementaire de l'opposition libérale.

M. BOUCHARD

M. Bouchard se défend de faire un discours. Il ne veut pas prolonger trop longtemps cette soirée qui est déjà avancée. Il veut laisser aux auditeurs le temps de méditer sur les pièces d'éloquence politique qu'il leur a été donné d'entendre. M. Bouchard rend hommage à son chef, M. Godbout et dit qu'il continuera de lui prêter ses services pendant les vacances temporaires de celui-ci. Mais si j'ai accepté de remplacer ainsi M. Godbout c'est à la condition que je mènerais la lutte parlementaire comme je l'entendrais. Et comme le chef libéral provincial sait que je suis un timide, il savait qu'il n'y avait pas de danger! Alors ,avec mes compagnons nous avons décidé de foncer sur les hordes de nos ennemis. Les élections se sont faites dans la boue et nos adversaires ont escamoté le pouvoir. Nous avons le droit de renvoyer la boue qu'on nous jette au visage. Les résultats ont été passablement satisfaisants!

J'ai été heureux, M. Lapointe de vous entendre dire que nous aimions l'ordre et la paix. C'est pour cela que nous faisons la lutte une lutte violente que les journaux rapportent. Nous voulons faire cesser le régime de terreur et d'illégalité qui règne.

"Comme la plupart de ceux qui ont plus de 25 ans de vie politique à leur actif, poursuit M. Bouchard, j'aurais bien droit de me reposer et de me mettre à la retraite. Mais ce n'est pas le temps de laisser le combat, maintenant. J'ai accepté cette lutte bien que je ne l'aimais pas.

Le seul reproche qu'on m'a fait ça été d'avoir dit à mes adversaires qu'ils manquaient de sincérité. Nous ne sommes pas terrorisés. Nous faisons la seule lutte possible et nous avons ainsi ébranlé le gouvernement. Aujourd'hui même, nous avons réuni 16 voix, dans un vote, à l'assemblée législative, alors qu'au début de la session; nous n'en recueillions que 7 ou 8.

M. Bouchard termine en félicitant l'hon. P.-E. Côté, l'hon. E. Lapointe, l'hon. A. Godbout et les organisateurs de cette soirée.

M. M. MEUNIER

Au nom des Jeunesses Libérales de Québec, M. Maurice Meunier prend la parole et il félicite l'hôte d'honneur, et les principaux personnages politiques qui l'entoure. Puis, s'adressant aux jeunes, il leur dit qu'ils viennent d'entendre la plus belle leçon de libéralisme qu'il leur ait été possible d'écouter depuis longtemps. Il assure les chefs libéraux de la confiance de la jeunesse et de son appui.

Commentaires sur les marchés

(Suite de la page 16)

arrivages augmentent considérablement et la forte pression de vente est de nature à faire fléchir les prix.

PORCS ABATTUS

MONTREAL et QUEBEC.—Marché ferme et les prix ont tendance à la hausse.

NOUVELLES DU MARCHE DE LA POMME DE TERRE

Montréal, 19 avril 1937.

Les approvisionnements de patates sont plus légers points d'extates sont plus légers à cause du mauvais état des chemins aux différents points d'expédition. Le marché américain est plus faible sur les vieilles patates à mesure que les arrivages de patates nouvelles augmentent. Actuellement, les expéditions quotidiennes de patates nouvelles aux Etats-Unis dépassent celles de l'an dernier de plus de 100 wagons. Les prix sur le marché canadien suivent la baisse du marché américain.

Les commerçants paient les prix suivants pour les Montagnes Vertes, au char:—

Québec No. 1:

80 lbs . . . . . $0.97½ à $1.00

ASTHME
et Bronchite Chronique

"Par les temps humides, je fais effort pour respirer et je tousse beaucoup. Dernièrement, j'ai essayé RAZ-MAH et en ai obtenu le plus grand soulagement que j'eusse éprouvé de ma vie."—Mlle Claudia Lefebvre, Portneuf, P.Q.

* * * *

Les Capsules RAZ-MAH sont faciles à prendre. Elles facilitent la respiration. Font cesser la toux bronchique. Soulagement avec une boîte de $1 ou argent remis.—50c et $1 aux pharmacies. 3.6RF

RAZ-MAH
AUTHENTIQUE DE TEMPLETON

Québec No. 2:

80 lbs . . . . . 0.90 à 0.95

N.-B. No 1:

80 lbs . . . . . 1.05 à 1.07

I. P.-E. No 1:

90 lbs 1.25

Prix des patates certifiées de semence:

N.-B.—Montagnes Vertes, $1.65 par 90 lbs. Cobblers $1.60.

I. P.-E., Montagnes Vertes $1.-70 par 90 lbs. Cobblers, $1.65.

Coopérative Fédérée de Québec.

Le système de primes, en 1937

(Suite de la page 16)

tique, le Ministère Fédéral de l'Agriculture a placé à la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, un étalon Percheron, adulte, noir, importé de l'Etat du Michigan et qui a une haute réputation. Son nom est "BLACK DIAMOND" 14826 (183257). C'est le seul étalon Percheron que le Ministère Fédéral a placé sous ce système dans la province de Québec. Tous les cultivateurs, qui croient avoir une ou des juments d'un type convenable enregistrées percheronnes ou croisées percheronnes et qui sont saines, seraient bien avisés de se prévaloir de cette faveur que le Gouvernement Fédéral met à leur disposition. Ceux qui désirent faire saillir des juments par cet étalon devront à l'avance s'adresser à la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière pour demander un blanc d'inscription et une copie du système de prime. L'étalon "Black Diamond" sera en mesure de faire du service à partir de maintenant jusqu'à l'automne de 1937.

Pourriture du fraisier

(Suite de la page 16)

autres conditions sont favorables à la croissance.

Il n'est pas bon de cultiver des fraisiers continuellement sur le même terrain, ni de revenir trop tôt sur un champ qui était infesté de pourriture de la racine. On croit qu'un système de rotation qui comprend l'enfouissement à la charrue d'engrais... vert, sous forme de plante-abri, est peut-être le moyen le plus utile de combattre la maladie.

A.-A. HILDEBRAND,
Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Ste-Catherine, Ont.

St-Maxime (Bce)

INCENDIE. — (D.N.C.). — Une bâtisse appartenant à Mlle M.-A. Moreau a été récemment incendiée et le feu a causé en outre quelques dommages à la maison de Mme Corriveau, ainsi qu'à la grange de M. Turmel.

Le travail habile et acharné de nos pompiers volontaires, secondés par une pompe électrique à incendie fonctionnant à la perfection, a permis de contrôler les flammes et d'empêcher une conflagration.

NAISSANCE. — M.-Paule-Marguerite, enfant de M. et Mme Théodore Carrier (Alice Byrne).

MUTATION. — M. Jos. Poulin a acheté la propriété de M. P. Gosselin, pour la transformer en restaurant.

FETE. — La S. Maxime, fête patronale de notre paroisse, a été marquée par une belle solennité, le 15 avril.

NOTES. — M. le Dr Nap. Larochelle occupera un poste important dans un hôpital de Québec. Il a fait des études de perfectionnement, il y a quelques mois à New-York.

—M. Noël Drouin fait maintenant partie de la Police provinciale.

St-Thuribe (Portn.)

DECES. (D.N.C.). — Le 31 mars, est décédée Mlle Rose-Alma Chalifour, fille de M. et Mme Philémon Chalifour, à l'âge de 32 ans. Elle laisse, outre son père et sa mère, deux soeurs: Mlles Hélène et Anne-Marie; trois frères: MM. Paul, Pierre et Rosaire.

Le service fut chanté par M. le curé Eug. Morissette, le 3 avril, au milieu d'une assistance nombreuse.

Conduisait le corbillard, M. André Garneau; portait la croix, M. Geo.-Henri Richard; portaient le corps: MM. Vincent, Roméo, Dominique et Henri Garneau, Nap. Leclerc et Gérard Cloutier. Portaient la bannière du tiers-ordre: MM. Henri Thibault et Alph. Lachance; les rubans étaient tenus par Mlles Dolorès Douville, Madeleine et Thérèse Garneau et Pauline Langlois. La quête fut faite par Mlles Annette et Aurore Chalifour.

Conduisaient le deuil, outre son père, sa mère et ses frères, son beau-frère, M. Eddy Garneau; sa belle-soeur, Mme Rosaire Chalifour, ainsi que M. Henri Martin et ses garçons, de St-Casimir; Mme Eug. Germain, de St-Alban, etc.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

VISITEURS. — M. Cyrille Bussière, entrepreneur de Normandin, est venu à St-Thuribe.

—M. Emile Trudel, de St-Basile, chez M. Olivier Trudel.

—M. et Mme Alph. Tessier, de Portneuf, chez M. Raoul Tessier.

—Mme Marois et ses enfants, de Proulxville, chez M. Johnny Tessier.

ELLES SE ROULENT *plus facilement*

ET SE FUMENT *mieux*

avec les *Papiers à Cigarettes* **VOGUE**

D'UN BLANC PUR

GROS LIVRET Automatique DOUBLE 5¢

LE CANADA ENDOSSE DODGE!

Augmentation Sensationnelle des Ventes, Preuve d'Approbation

DES MILLIERS d'hommes d'affaires, de commis-voyageurs, de cultivateurs, de maitres et maitresses d'école, de femmes d'affaires ont acheté des nouveaux Dodges de 1937 . . . les expéditions de nouveaux autos Dodge pour 1937 font plus que doubler celles de la même période pour 1936 — et les commandes continuent d'affluer.

Des Dodgistes enthousiastes font part à leurs amis de leur expérience avec un Dodge —au point de vue *économie* surtout. De 21 à 27 milles au gallon d'essence et jusqu'à 20% d'épargne en huile . . . et une épargne additionnelle en pneus, huilage et entretien.

Il faut tenir compte des particularités extra-valeur qui sont réunies dans le Dodge de 1937 . . . Nouveau "Roulement Silencieux"! . . . Nouveaux intérieurs "Pleine-Sécurité"! . . . moelleux sièges hauts comme un fauteuil! . . . Plancher bas et uni! . . . Carrosserie tout-acier encore plus solide! . . . Freins hydrauliques à pression égale authentiques—les plus sûrs au monde! Et vous pouvez acheter ce Dodge à un prix des plus démocratique.

Il n'y a réellement qu'un moyen de vérifier tous ces faits . . . C'est de passer chez le plus proche dépositaire Dodge-DeSoto et de faire l'essai d'un nouveau Dodge de 1937. Vous vous rendrez compte alors de la raison pour laquelle des milliers se tournent vers Dodge et font des épargnes!

Demandez le détails du Mode Officiel de Paiements à Tempérament de la Commercial Credit Corporation!

Soyez aux Ecoutes pour L'Heure des Amateurs du Major Bowes, Réseau Columbia, 9 à 10 p.m., E.S.T. . . . Tous les Jeudis.

Photo autographiée du Major Bowes envoyée gratuitement sur demande. Ecrivez à Chrysler Corporation of Canada Limited (Division Dodge), Windsor, Ontario.

Un Exploitant d'Equipe qui est "*Très Satisfait*" des frais d'opération du Dodge

M. EARL M. BRYDON, Ingénieur en Chef, Canadian Line Materials Limited, Toronto, dits (Traduction)

"Les frais d'opération de cinq voitures Dodge, du 1er Novembre 1936 au 1er Novembre 1937, TOUTES dépenses et dépréciation comprises, ont été, en moyenne, de 2.7 cents par mille. Nous sommes d'avis que ces frais sont plus bas que pourrait occasionner toute autre voiture et nous sommes parfaitement satisfaits. Nous avons cinq nouveaux Dodges de 1937 sur la route à l'heure qu'il est, et nous vous félicitons des perfectionnements que vous avez apportés aux voitures dont nous venons de vanter les qualités."

Tournez **VERS DODGE ET *FAITES DES ÉPARGNES!***

Custom Six Dodge, Sedan de Tourisme 4-Portes (au bas)

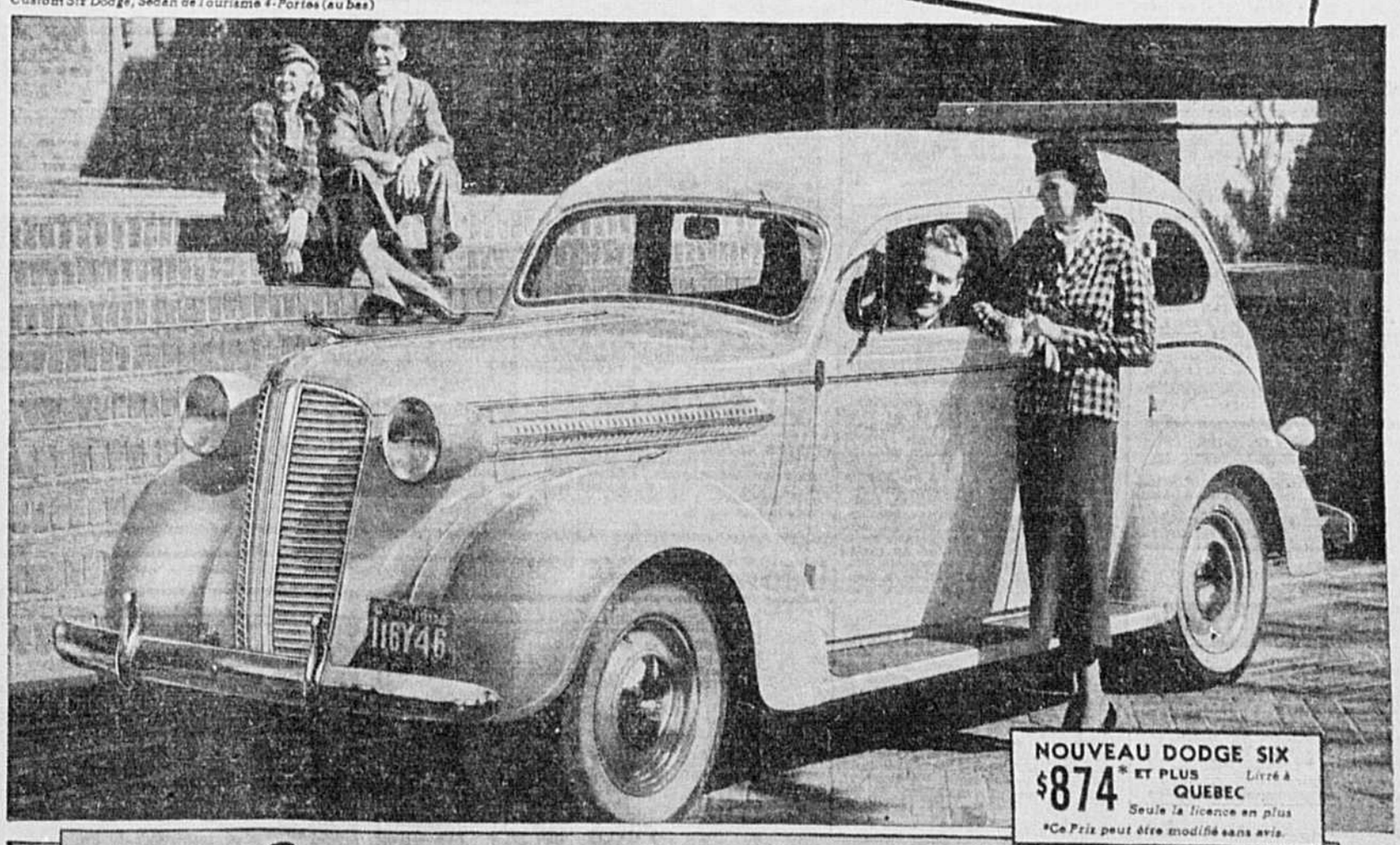

NOUVEAU DODGE SIX
$874* ET PLUS Livré à QUEBEC
Seule la licence en plus
*Ce Prix peut être modifié sans avis.

Dodge Six · Dodge De Luxe Six · Dodge Custom Six

MORISSET & FRERE, 337, Prince-Edouard (Angle Caron) Tél.: 7158, Québec

Victor THIBAULT, J.-A. BLOUIN, Lucien PARADIS, Maurice PETITCLERC, M. LAVIGUEUR, R.-A. MURPHY, Jos.-A. SAVARD, François DEMERS, H.-A. OLIVIER, Gérard DUMONT, Lévis.

AUTOMOBILE

ACCESSOIRES SERVICE OCCASIONS

AUTOS A VENDRE

VENEZ VOIR LES VALEURS DONT NOUS PARLONS

$450. ACHETE UN PLYMOUTH .35
$450. ACHETE UN FORD .35
$250. ACHETE UN OLDSMOBILE .32
$175. ACHETE UN PONTIAC .31

QUEBEC USED CARS, LTD
230, DE LA COURONNE. Tél.: 3-1915
459—13-4 (26 fs) A

CHARS USAGES

Dodge Sedan	1934
Plymouth Coach	1934
Dodge Cabriolet	1934
Ford Coupé	1933
Paige Sedan	1932
Chevrolet Sedan	1931
Camion Dodge, 1½ tonne	1932

Plusieurs autres modèles.
Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morisset & Frères, 337, Prince-Edouard, angle Caron, Québec. Tél.: 7158 et 7159.
9970—17-4 (6 fs) A.

A VENDRE: Cabriolet Chevrolet 33, Roadster Ford 31, Plymouth 29, Coupés Chevrolet 31, Durant 29, Coachs Ford 29, 30, 31, Sedans Graham Paige 31, Buick 27, De Soto 31, Willys 36, Camion 2 tonnes Chevrolet 33, 2 motocyclettes Indian 33, Remorque, etc. Rodrigue Ostiguy, distributeur autos Willys, parcourant jusqu'à 40 milles au gallon. 4, St-Joseph, Québec. Tél.: 2-6577.
472—16-4 (26 fs) A.

CHARS USAGES en parfait ordre. Ford de Luxe Victoria 1931. Ford Sedan de Luxe 1931, 6 roues et valise. Chevrolet Sedan 1930 avec licence. Ford de livraison Express 1929. Ford Roadster 1930. Petit camion Ford fermé 1929, convenant pour boucher, épicier, etc. S'adresser 77, Blvd. Charest. Tél.: 9368, Rés.: 4-4016
189—6-4 (26 fs) A

SPECIAL CETTE SEMAINE. Plymouth sedan 1932, Ford coach 1933, Hupmobile sedan 1934, Durand sedan de luxe 1932; tous en parfait ordre. Station de service Penco. Réparations générales. Peinturage au Duco. Achetons autos usagés. BEAUDOIN AUTOMOBILE, 171, du Pont, Québec. Tél.: 2-6353.
456—10-4 (26 fs) A

A VOTRE CHOIX

Terraplane sedan avec radio	1936
Terraplane Coach	1936
Hudson sedan, avec radio.	1936
Graham sedan	1935
Chevrolet sedan	1934
Ford sedan, avec radio.	1935
Ford Coach	1936
Plymouth coach	1936

30 chars de différents modèles. Venez les voir, il n'en coûte rien. J.-A.-T. LAMBERT, Inc., 27, rue Arago, tél.: 5118.
467—15-4 (26 fs) A

LES PLUS GRANDES VALEURS
"D'AUTOS USAGES"
CHERCHEZ L'ETIQUETTE 4-ETOILES
"Assurez-vous la protection d'une GARANTIE ECRITE
Cherchez-vous un bon auto usagé ? Si oui, lisez ces faits :

1936—Oldsmobile Sedan	$973.
1936—Chevrolet Sedan	$697.
1936—Terraplane Sedan	$590.
1936—Ford Sed. Delivery	$655.
1936—Ford Sedan	$666.
1935—Plymouth Sedan	$585.
1935—Plymouth Coupé	$496.
1935—Graham Sedan	$615.
1935—Hupmobile Sedan	$706.

Aussi 150 bons autos usagés. Toutes les marques. Tous les modèles, à partir de $50.
FACILITES de PAIEMENTS
J.-L. Drolet Automobiles, Ltée
279, Rue ST-JOSEPH
450, Blvd. CHAREST.
356—22-4 (3 fs) A.

A VENDRE Buick Sedan 1932, avec pneus neufs et 1 Dodge Sedan. 1 petit camion Ford, 1931. Le tout en parfait ordre et à bas prix. S'adresser à J.-S. Ruelland, Coin Colomb-Belleau-St-Vallier. Tél.: 8216.
9969—27-3 (26 fs) A

AUTOMOBOLISTE! Voici le temps des réparations. Reconditionnez votre auto à neuf, épargnez 50% en achetant chez J.-A. Cadorette. Assortiment considérable pièces neuves ou usagées, mufflers, batteries, pneus etc. (Spécial pour avril). Posons "brake-lining" ajustons freins gratis. Service prompt et courtois. J.-A. Cadorette, 37-38, 1ère Avenue Tél.: 2-5143.
474—17-4 (26 fs) A.A.

CAMION REO 1936, moteur gold crown, n'ayant pas 3000 milles de faits. Plateforme de 12 pds, empatement long, à vendre. S'adresser à J.-H. Lachance, St-Laurent, I. O.
802—20-4 (6 fs) A

CHARS WHIPPET en bon ordre, 4 pneus neufs $50.00. S'adresser à 99 Boulevard Langelier, Québec.
874—23-4 (3 fs) A.

EXPRESSE DE LIVRAISON aussi trailer, 3 mois d'usure seulement. A vendre bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à 321, 1ère Avenue. Tél.: 4-2595.
864—23-4 (2fs) A

ACCESSOIRES

REPARATION DE RADIATEURS
ALBERT TESSIER. Réparation et nettoyage de radiateurs, soudures autogène de tous les métaux. Aussi radiateurs refaits en neuf. S'adresser à 226, RUE DE LA REINE, (coin De la Couronne). Tél.: 2-2876.
713—23-4 (26 fs) A

LUDGER FERLAND, 105, 1ère Avenue Limoilou. Tél.: 4-2920. Parties d'automobiles pour toutes marques de chars neufs ou usagés. Pneus neufs, 618, $10.00 chacun. 1 camion, chevrolet 1936 et 1 camion 1-2 tonne à vendre.
451—12-4 (26 fs) A

AUTO SERVICE REG'D. Toutes parties d'autos neuves ou usagées. Réparations de moteurs, générateurs, démarreurs, magnetos. Avons toujours en mains des armatures pour toutes marques d'autos. Satisfaction garantie. Prix défiant toute compétition Auto Servige Reg'd, 197½, de la Couronne. Téléphonez à 3-2692.
716—21-4 (26 fs) A

GARAGES-SERVICE

AUTOMOBILIISTE! Voici le temps des réparations. Reconditionnez votre auto à neuf, épargnez 50% en achetant chez J.-A. Cadorette. Assortiment considérable pièces neuves ou usagées, mufflers, batteries, pneus etc. (Spécial pour avril). Posons "brake-lining" ajustons freins gratis. Service prompt et courtois. J.-A. Cadorette, 37-39, 1ère Avenue tél.: 2-5143.
474—17-4 (26 fs) A

Perçage de Cylindres
AVEC NOUVELLE MACHINE, sans sortir le moteur du châssis. Aussi réparations générales à prix modérés. Pas de prix par téléphone. Garage Jos. LORTIE, 133½ Ave Taschereau. Tél.: 2-0438.
9973—31-3 (26 fs) A

PEINTURAGE D'AUTOS $18
FINI DE HAUTE QUALITE, à l'émail Amberry Speed Line. Travail exécuté par ouvriers 15 ans d'expérience. Fournissons estimés sur demande. Paul Maheux, 63, Ste-Hélène, tél.: 3-4167.
368—10-4 (Sam. jeu. vend. au 10-6) A

STATION DUCO. Peinturage d'automobiles avec Duco et Du Luxe, débossage. Consultez-nous pour plus amples renseignements, si vous voulez remettre votre char à neuf. Suis acheteur de chars usagés. Paul Maheux, 63, Ste-Hélène, tél.: 3-4167.
369—8-4 (jeu. ven. sam au 4-6) A

SERVICE ELECTRIQUE. Réparations diverses, radios, etc. Vérification des lampes. Service de batteries pour automobiles, recharge et réparations. Clefs pour automobiles. S'adresser ALFRED DION, 630, St-Vallier. Tél.: 3-3416.
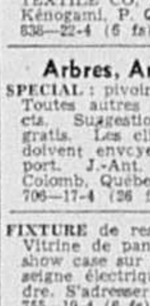
9653—22-4 (6 fs) 17

Cors? Cors? Cors?
POURQUOI AVOIR MAL AUX PIEDS, souffrir des cors, callosités, ongles incarnés, oignons, etc. Quand vous pouvez les faire enlever absolument sans douleur dans l'espace de cinq minutes. Pour appointements ou aller à domicile, appelez 3-4544 ou 2-5929.
322—5-4 (26 fs) 20

$10.00 par jour
CHEZ-SOI, L'INTERNATIONAL NOVELTY REG'D Demande des agents dans chaque paroisse dans tout le Canada pour vendre linge de seconde-main, nos prix sont très bas. Gros profits, marchandises de première qualité, sur demande nous vous fournirons les renseignements pour celui qui veut devenir notre agent. ATTENTION ICI: Ceux n'étant pas intéressés à notre agence, vous pouvez vous procurer par malle nos listes de prix de détails pour acheter par la poste malle payée, linge de seconde-main, et coupons par bouts de 3½ verges de long non tachés et sans manques en broadcloth nis et imprimés, crêpes rugueux, piqué, soie, etc que nous vous vendrons à un prix follement réduit afin de se faire une clientèle énormes, demandez ces listes de prix du détail qui vous seront envoyées gratis sur demande par L'INTERNATIONAL NOVELTY REG'D, SAINT-ZACHARIE, Québec.
602—14-4 (26 fs) 20

AUBAINE SENSATIONNELLE DE COUPONS: Sur réception de $2.00 nous vous enverrons franco par malle un très gros paquet de coupons en bouts de 3 à 6 verges de longs tels que broadcloth imprimé, crêpe rugueux, crêpe laine et soie, guingham, peau d'ange, etc., étant des coupons non tachés et san smanques de très belles valeurs et des plus belles nuances pour la saison, le tout formant un gros paquet. Nous vous offrons égalemen tun gros paquet de grands morceaux de couleurs variés de différentes étoffes et coton et toutes différentes couleurs pour fabriquer confortables, couvre-pieds, chemises, salopettes, et même robes d'enfants, etc. Ces paquets de morceaux durant cette grande vente sont offert spour $1.00 paquet préparé à l'avance. NOUS fournissons aux cultivateurs 20 paquets de graines de jardins de choix assortis de variétés pour le prix de 80 sous avec une prime donnée gratis et malle payée, graines de haute germination et de première qualité, pour petits jardiniers, 10 paquets pour 40 sous, s'adresser tout de suite chez FAUCHEZ & FRERES, SAINT-ZACHARIE, Québec.
783—21-4 (26 fs) 20

LINGERIE DE SECONDE MAIN
PANTALONS, 49. Blouses .79. Chemises soldat .39 Pardessus $1.79. Manteaux $1.49. Pardessus défaire, .99. Manteaux défaire .89. Robes. Port payé pour commandes de plus de $2.00. Demandez notre nouveau catalogue avec explication. Prix spéciaux en gros. Magasin de lingerie de Seconde Main, 1, D, Ste-Thérèse, Québec.
352—7-4 (26 fs) 20

LINGE MILITAIRE USAGE
MAISON CANADIENNE FRANÇAISE. — Toujours le plus grand assortiment dans le linge de seconde-main, comprenant habits, paletots, blouses, manteaux, robes, vêtements d'ouvrage, chaussures, etc. Vendons en gros et détail, à des prix défiant toute compétition. CATALOGUE sur demande, satisfaction sur tous rapports ou argent remis. M. GILBERT, 86, rue St-Vallier, Québec. (Au pied Côte du Palais, vis-à-vis de la Gare Union et de l'Hôtel-Dieu, Qué.)
670—17-4 (26 fs) 20

A VENDRE, GRAINES DE CHOIX — Nous offrons à notre nombreuse clientèle des graines de légumes et de fleurs à 5 cts du paquet. L'Union des Jardiniers Enrg. 1, rue Victoria, Lévis, P.Q.
518—12-4 (18 fs) 20

GRAINES ET PLANTES
Graines de semences de légumes, graines de fleurs, herbes à pelouse, glaïeuls, dahlias, plantes vivaces, hydrangeas, phlox, pivoines, etc.
MIEL DE CHARLESBOURG
Le produit le plus doux du Canada. En jarres et chaudières de toutes grandeurs. Téléphone: 4-5723.
MAGASIN DE GRAINES DE
VERRET
CHARLESBOURG, QUE.
348—6-4 (52 fs) 20

4 TABLES DE POOL, table de billard anglais avec tous les accessoires, Frigidaire à liqueurs, poêle à Hot Dog, vitrine, radio, cash register, à vendre pour $1,000, pour le tout, pour cause de santé. S'adresser 445, rue St-Joseph, tél.: 4-008 ou 537 St-François, tél.: 8617.
473—15-4 (12 fs) 20

ACHETONS A DOMICILE lingerie, meubles. Vendons habits, robes pour dames, manteaux de printemps. Filière à tuyau de 1 à 2 pouces, 2 à 4 pouces. Compresseur. Acceptons commandes par malle. Jos. BOURGET, 11, Lacroix, Québec. Tél: 2-0415
782—20-4 (6 fs) 20

Peinture préparée $2.19 gall.
DEMI-GALLON $1.19, pinte 69c, choix de 8 couleurs. Beau gris $1.89 gallon. Vernis pour usage général, gallon $2.19. Nous vendons tous les produits de peinture Lowe Bros. Demandez cartes de couleurs. Email NEPTOLAC et peinture High Standard. Nous faisons la livraison.
Brousseau & Frère Enr.
324 St-Paul, Québec
399—7-4 (26 fs) 20

10 VERGES DE COUPONS de soie tokio, rayon, brothcloth, etc, une paire de bas de soie (teinte demandée) pour dame, 6 paquets d'aiguilles, une bouteille lotion, le tout valant $4.00 pour seulement $2.00. Les grands manufacturiers de vêtements pour dames ont plusieurs beaux coupons qu'ils ne peuvent utiliser, nous les achetons en grosses quantités et pas moins de deux verges. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT, déposez seulement le montant à votre Bureau de Poste quand le paquet sera arrivé, plus quelques sous pour la malle. Ou bien si vous envoyez l'argent avec la commande nous paierons le mallage. Si vous n'êtes pas satisfait, votre argent vous sera remis promptement. KENOGAMI TEXTILE CO. BOITE POSTALE 179 Kénogami, P. Q.
838—22-4 (6 fs) 20

Arbres, Arbustes, Fleurs
SPECIAL: pivoines 35cts, phlox 30 cts. Toutes autres plantes vivaces à .25 cts. Suggestions pour parterres gratis. Les clients de la campagne doivent envoyer argent pour transport. J.-Ant. Villeneuve, 151, rue Colomb, Québec. Tél.: 3-1710.
706—17-4 (26 fs) 20

FIXTURE de restaurant comprenant: Vitrine de pan, show-case, comptoir, show case sur comptoir, balance, enseigne électrique etc. En parfait ordre. S'adresser à 87, rue Ste-Anne.
755—19-4 (6 fs) 20

VEZINA ENRG.

NOUS AVONS un bel assortiment de machines à écrire reconstruites Underwood, avec une garantie comme les neuves, de $35.00 en montant. Ecrivez ou venez nous voir. VEZINA Enr., 44, côte de la Montagne, téléphone 2-3551, Québec.
777—21-4 (26 fs) 20

A VENDRE, 50 nids à trappe, en très bonne condition, abreuvoirs en grès mangeoire, 2 incubateurs. Aucun prix raisonnable ne sera refusé. S'adresser à 74 RUE LAVIGUEUR, Québec.
845—22-4 (6 fs) 20

BALANCES. Le plus grand assortiment de balances neuves ou usagées. Représentant des compagnies: B. S. & M., Fairbank, Gurney, Canadian, Brandford, Renfrew. Balances à poids égaux, 1 à 20 lbs. Platform: 240, 300, 500, 1,000 à 5,000. Romaine de boucher 30 à 1,000 lbs, à beurre 1 à 10 lbs. Camions de toutes les capacités. Balances de comptoir usagées: Toledo, Dayton, Brandford. Agents exclusifs des poêles, balances, écrémeuses Renfrew. Venez voir et achetez avant la hausse. Réparation de toutes les marques de balances, ouvrage garanti. Aussi on demande un voyageur. Wm Hayfield 88, 4ème rue, Limoilou, Québec. Tél.: 4-1238.
712—21-4 (26 fs) 20

POELE A GAZ émaillé blanc, presque neuf. Set de chesterfield, 3 morceaux, et grande table en noyer solide. Très bon marché. Tél.: 8829, ou 3-4090.
882—23-4 (6 fs) J.N.O. 20

LITS. 24 lits d'institution, bruns, avec matelas neufs, 6 pds par 3 (marque Simmons). Prix $12.00 à vendre en bloc pour $9.00 à prompt acheteur. S'adresser à Maison Jésus Adolescent, Monument, Giffard. Tél.: 6215.
651—16-17-23-24 (4 fs) 20

POELE DE CUISINE, en fonte, combiné bois, charbon et gaz. Quatre feux au gaz et quatre au charbon. Cuit à la perfection. Prend peu d'espace. S'adresser à 29, rue St-Stanislas. Tél.: 2-7897.
873—23-4 (12 fs) 20

BOULANGEUSES et BARATTES à beurre combinés (2 dans 1). Pétrins à boulangerie, chaffe-électrique moulin à laver automatique (sans électricité ni gazoline) garanti laver tout linge, pour le prix d'un moulin à bras. Cuiseurs à pression en aluminium, cuit sans eau un repas complet pour toute la famille, en 15 minutes. Sertisseuses importées. Ces marchandises sont brevetées en Canada et aux Etats-Unis, ont été approuvées et éprouvées. Elles sont hautement recommandées par le ministère de l'Agriculture, le clergé et les communautés. Demandez nos circulaires. Agent demandé partout. S'adresser à: D.-E. BESSETTE, 12A Sanborn, Sherbrooke, P. Q.
276—2-9-23-4 7-22-5 (5 fs) 20

Poêles $8.00 en montant
POELE FOURNAISE, gros poêle cuisine. Tous poêles réparés à neuf, poêle de camp, heater, réparation à domicile. Fournaise, poêle à l'huile, machine à coudre, couchette, table. L. BARBEAU, 22, 4e Rue. Tél.: 4-1558.
9474—5-3 (Vend. L. Mer au 3-5) 20

Cotons et fils mercerisés
EN VENTE jusqu'au 15 avril. Fil mercerisé naturel, 75c la livre, coton naturel, 55c la livre et le 2-16 à 60c la livre. Mlle S. LALONDE, 102 Ave Cartier, Québec. Tél.: 3-2429.
9698—19-3 ,ven. sam. lun au 15 mai) 20

CHARBON, Stove, Chestnut, Welsh 75c, la poche, Buckwheat 60c., Coke 25c. Charbon de bois 25c., charbon de forge 75c. Huile de chauffage. ALBERT ROYER, 171, Aqueduc. Tél.: 6618.
178—31-3 (26 fs) 25

REAL DUPUIS. Bon bois de chauffage, Merisier, érable, épinette, 2 pds 2½ pds. Slabs de bouleau, croûtes de merisier, Scié, fendu, livré à domicile. Cour à bois, St-Patrick, 104, St-Patrick. Tél.: 2-4839.
784—23-4 (26 fs) 25

BON BOIS SEC pour toutes les bourses, Slabs, croûtes merisier, épinette rouge, bouleau. Merisier, érable, toutes longueur, scié et fendu. Prix spéciaux aux boulangers. Spécial: Bois 18 pcs $1.00 le cordon. GABRIEL PLANTE, 45, rue Franklin, Tél.: 3-1917.
9459—5-3 (Vend. L. Mer au 3-5) 25

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE — Bonne qualité, merisier, érable, 2 pds et 2½; croûtes de merisier, deligneures de bouleau. CHABOT & FRERE, 79, 31ème rue, Limoilou. Tél.: 4-2020.
361—9-4 (26 fs) 25

CHAUFFEZ-VOUS bon marché. Croûtes. Slabs bouleau, $2.00, croûtes bois franc, $2.00 cordon, 24 pouces $4.50 Scié fendu $5.00. Charbon aussi. JOSEPH RACINE, 299, le Canardière. Tél.: 4-4026.
373—9-4 (26 fs) 25

VENTE A .09
10,000 AMPOULES sacrifiées au très bas prix de .09 (15-25-40 et 60 watts) Aussi 100 watts à .19 cts. Voyez nos autres grands spéciaux à .09. Chs.-A PARENT Enrg. 106, St-Joseph. Tél.: 4-2451.
676—23-4 (26 fs) 35

J.-ROMEO CROTEAU
SEPT MARQUES de laveuses les plus connues au pays. Tous les genres, tous les prix. Rien de mieux que de comparer avant d'acheter. Visitez notre assortiment, achetez ensuite. Accepterons votre vieille laveuse en échange. Conditions faciles, 37, St-Joseph, Québec. Tél.: 2-4675.

9974—31-3 (26 fs) 35

BOULANGERIE A LOUER, située à proximité de la ville (½ mille) Four économique. Pétrin mécanique, clientèle établie et organisation complète. Pour renseignements écrire à Casier 735, l'Action Catholique.
775—20-4 (6 fs) 35

CONFIEZ-NOUS VOS REPARATIONS DE LAVEUSES, balayeuses, repasseuses électriques de toutes marques, l'ouvrage sera fait par des experts à bas prix. Spécialistes en réparation de têtes de girateur (brasseur) engrenages de tordeur, courroie, etc. Bons moteurs 1-4 force $6.00. Vente en gros et détail de rouleaux de tordeur s'adaptant sur toutes essoreuses. Sac de balayeuses de tout genre. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE EUREKA, 72, rue ST-JOSEPH, Québec. Tél.: 3-2651 G. Langlois, gérant.
257—2-4 (3 mois au 2-7) 35

POSTE DE COMMERCE. Magnifique terrain situé au centre de la paroisse de Sillery. Terminus des Tramways. Pour plus d'informations, s'adresser à Eugène Chalifour, 777, rue St-Cyrille. Tél.: 8038.
9993—15-4 (jeu. ven. sam au 12-6) 35

LOGEMENTS à LOUER

HAUTE-VILLE

182, AVENUE MURRAY, près du Chemin St-Louis, très beau plain-pied, 10 grandes pièces plus 2 chambres de bain, chauffé, très moderne, endroit résidentiel, garage chauffé. S'adresser à OMER TURGEON. Tél.: 3-3684.
223—1-4 (26 fs)—H.V.

389, CHEMIN STE-FOY, 1er étage, 7 pièces, chauffées, plus chambre de bain, eau chaude à l'année. Garage, frigidaire, $55. par mois. S'adresser à A. TESSIER, Tél.: 4-5498.
235—3-4 (26 fs) H.V.

88, RUE LOCKWELL. — Au rez-de-chaussée. Logement de 7 pièces chauffées. Visible de 2 à 5 heures p. m. S'adresser à 90, rue Lockwell pour autre renseignement ou téléphoner à 8710.
734—17-4 (6 fs) J.N.O.—H.V.

79, MONCTON, au 1er plancher, logement de 7 pièces plus chambre de bain, chauffé. Eau chaude courante. S'adresser à 120, St-Cyrille ou par téléphone 3-1603.
9997—1-4 (26 fs) H.V.

29, ST-STANISLAS, logement chauffé. 3 pièces, plus chambre de bain, 1er étage. S'adresser à M. J.-P. Brousseau, 29, St-Stanislas, Québec.
9931—23-3 (26 fs) H.V.

LOGEMENT DE 7 CHAMBRES plus chambre de bain, au numéro 99, rue Saint-Cyrille. Chauffé, avec eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges. 15 minutes de marche du parlement. S'adresser à 91, Ave des ERABLES, Tél.: 6971.
414—12-4 (26 fs)—H.V.

7, AVENUE LEVIS. Beau logement de 6 pièces, bien situé, eau chaude à l'année, tuyauterie en cuivre, garage chauffé. S'adresser à Hubert L'Heureux, 1, Ave Lévis. Tél.: 2-3513.
786—21-4 (6 fs) H.V.

ST-SACREMENT. — Rue de Montmorency, logement 7 appartements plus chambre de bain, planchers bois dur. Chauffé, eau chaude à l'année, avec garage. Pour informations: S'adres. ser J.-E. Rodrigue, 99, 5e rue, tél.: 4-1596.
675—17-4 (6 fs) H.V.

RUE ST-CYRILLE. Logements de 6, 7 appartements plus chambre de bain, chauffés et garages. Prix très raisonnable. S'adresser le jour tél.: 8716 ou 8038. Le soir 8038, 6594 ou à M. Eugène Chalifour, 777, rue St-Cyrille.
584—16-4 (13 fs) H.V.

86, CHEMIN ST-LOUIS, 9 pièces.
48-54-63, AVENUE MONSTON, 7 pièces.
384, CHEMIN STE-FOY, 6 pièces. Tous chauffés, eau chaude à l'année. Garage si désiré. Frs. Jobin, 88, Chemin St-Louis, Québec. Tél.: 3-1651 (le soir, 6339, 4-0640).
583—17-4 (26 fs) H.V.

67 SAUNDERS, paroisse St-Dominique rez-de-chaussée, 4 chambres plus chambre de bain, grande cour, hangar. S'adresser à 69, rue Saunders. Tél.: 6748.
669—17-4 (6 fs) H.V.

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, 37 rue Buade, en face du Carré de la Basilique.
785—21-4 (6 fs) H. V.

RUE ST-JEAN. — Pour mai, beau petit logement de 4 pièces, y compris cuisinette et salle de bain, meublé ou non meublé. Moderne, chauffé, eau chaude à l'année. M. Robitaille 574, ST-JEAN, tél.: 5311.
793—23-4 (1 fs) H.V.

441, RUE ST-JEAN, 5 pièces, non chauffé.
200, AVE BROWN, 8 pièces, chauffé. S'adresser, Sirois, Sirois & Lesage, angle Christie et Couillard. Tél.: 2-1782.
791—23-4 (6 fs) H.V.

6 CHAMBRES, 50½, Côte Ste-Geneviève, 5 chambres, chauffées, 223, rue Marie-Rollet, 5 chambres à Bergerville et au Pont de Québec. S'adresser à G.-A. PARADIS, 449, rue St-Jean.
863—23-4 (6 fs) H.V.

Saint-Roch Saint-Sauveur

Manufacture
A LOUER. Manufacture de chaussures Nos 52-58 d'Argenson près rue St-Joseph occupée antérieurement par Adélard Guay Enrg. S'adresser Fer. AUDET "Notaire" 147 Blvd Langelier. Tél.: 3-3378.
468—14-4 (12 fs) S

39A, AVENUE BIGAOUETTE, soubassement, 4 pièces, planchers bois dur, éclairé, chaud. S'adresser O. PLAMONDON. Tél.: Bureau 8167, Rés. 3-3826. Bureau: 2-8352.
370—10-4 (26 fs) St-R., St-S.

LOGEMENT A LOUER à 136 rue Bayard, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser sur les lieux ou à 450 rue St-François.
807—20-4 (6 fs) St-S.

LIMOILOU

LOGIS de 2 pièces, à louer, 1er mai. Meublé, chauffé, éclairé, pour 2 personnes. $25.00 par mois. Aussi garage Bonnes références exigées. S'adresser à 424, 1ère Avenue. Tél.: 4-4814
809—20-4 (6 fs) L.

DIVERS

COTTAGE A LOUER, 6 pièces plus chambre de bain, situé rue D'Estimauville, gare de Salaberry. Communications faciles avec les tramways ou chars de Ste-Anne. S'adresser à 176, rue St-Jean. Tél.: 2-1354 ou 3-1051.
259—1-4 (26 fs)—D.

LOGEMENT 4 apportements, très propre, avec cave, hangar, situé à 124, rue St-Benoit, $18.00 par mois. Garage si désiré. S'adresser à 255, rue Richardson. Tél.: 3-0114.
727—17-4 (6 fs) D.

LOGEMENT A LOUER, 189, Blvd Benoit XV, 6 pièces plus chambre de bain, très ensoleillé, garage, si désiré. S'adresser à Ed. Dorion, 189, Boulevard Benoit XV, St-François d'Assise. Tél.: 4-2247.
748—17-4 (6 fs) D.

LOGEMENT A LOUER, dans le centre de la ville, 2-3-5-6 appartements plus chambre de bain, eau chaude à l'année. Pour informations s'adresser le jour à 2-6488 et le soir à 4-3910.
759—19-4 (6 fs) D

ANNONCES CLASSIFIEES

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec
Imprimé par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE (Limitée)
Boulevard Charest Québec.
Tél.: Echange privé 2-4771
J.-Onés. CHALIFOUR, Président. A.-F. MERCIER, Gérant général.
ABONNEMENT
Québec: $8.00 par année 50 c. par mois
Campagne: $4.00 par année
Etats-Unis: $5.00 par année

TARIF
NAISSANCE, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCE, REMERCIEMENTS. 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel 1 centin. Dans le Carnet Social $1.00 par insertion.
Toute autre annonce classifiée, 01c. du mot minimum de 25c. par insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de quatre. En-tête en noir, 25c. additionnel pour chaque insertion. Les annonces devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 3 h. p.m. de la veille.
Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.
Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

4 - Agents demandés
HOMMES DEMANDES pour Territoires Rawleigh de 500 familles. Homme énergique devrait au début gagner $25 par semaine et augmenter rapidement. Ecrivez aujourd'hui, Rawleigh, Dépt. ML-565-S-D. Montréal, Canada.
23-24 avril 4

7 - Ameublements de magasin
SHOW-CASES, ameublement de magasin, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. S'adresser à J.-E. CHARRIER, 259, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 3-2920.
374—9-4 (26 fs) 7

8 - Animaux domestiques
SERINS VENANT DE CALIFOURNIE $4.00 et plus, serins verts Huppé. Femelles $1.00 et plus. Strawberry Finches, Shell Perroquet, cages $1.50 en montant. Graines pour oiseaux. S'adresser à 7, D'Aiguillon, près carré D'Youville.
823—21-4 (6 fs) 8

A VENDRE. Petite chienne "Boston Bull" âgée d'un an, pesant 12 lbs. Sans malice et très bonne de garde. S'adresser Mme L. Vallée, 73, Notre-Dame des Anges. Tél.: 2-2937.
710—23-4 (2 fs) 8

9 - Appartements à louer
123, AVE. PARK. — Appartements, 5 chambres, plus chambre de bain en tuile, frigidaire, eau chaude à l'année, service du concierge. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768.
592—17-4 (6 fs) 9

12 - Argent demandé
ON DEMANDE à emprunter $8,000.00 sur propriété évaluée à $35,000.00, dans un des meilleurs centres commerciaux de Québec rapportant de très gros revenus; avec les meilleures garanties. Ecrire à Casier 728, L'Action Catholique.
715—20-4 (6 fs) 12

13 - Articles de ménage
PIERRE DENIS Tél.: 4-0388—Achetons à domicile, sets salle à diner, chambre à coucher, boudoir, salon, poêles assortis, couchettes, sommiers, matelas. Plus hauts prix payés. A vendre, piano cottage "Morris", bon marché, valises, table de cuisine, moteur électrique. S'adresser à 183, du Pont.

AVEZ VOUS DES MEUBLES ou articles de ménage à vendre. Téléphonez à 2-5666. Allons à domicile payons les plus hauts prix et comptant. A vendre ameublements boudoir, salon, chambre, chêne et noyer. Isidore BOUCHARD, 46, rue St-Nicolas, Québec.
847—22-4 (12 fs) 13

20 - A vendre (divers)
BALANCE TOLEDO "Sans Ressorts"—"Pesée Honnête", éventail ou rouleau, finie duco ou porcelaine, pour épicerie, boucherie. Hachoirs à viande et moulins café "Enterprise", électriques, toutes capacités. Couteaux à jambon, à main ou électriques. Comptoirs réfrigérés Sherrerr et comptoirs d'épicerie. Caisse enregistreuse Ohmer. Balance 500 lbs. Blocs à boucher. Gardons toujours le plus gros stock d'accessoires neufs ou reconditionnés de l'est du Canada. Distributeur, vente, service, pièces rechange. Victor Butcher's Supply, Inc., 107, Côte d'Abraham, Québec.
248—6-4 (26 fs) 20

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.
A VENDRE: Ameublement de chambre, de salle à manger, bureaux de toilette, devants de foyer avec le panier. Beaux grands miroirs antiques. Grande quantité de meubles neufs. échantillons. Lits et divant de studio chromés et en beau noyer. Vaisselles et électroliers. Pianos droits à très bon marché. Nous achetons à domicile. Demandez notre évaluateur. Les Enchères Marceau Enr. 12, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 2-1278 et 2-1279.
353—8-4 (26 fs) 20

ATTENTION SPECIALE.— Avec 0.75 vous recevrez franco assortiment de grands morceaux de broadcloth, pour couvre-pieds, coussins, robes d'enfants etc. formant gros paquet. Avis aux demoiselles et messieurs qui voulez passer agréablement votre temps et vous marier bientôt, envoyez 0.10 en timbres pour réponse, je vous dirai les conditions requises pour appartenir au Club de Correspondance. Vous rencontrerez celui ou celle de votre choix. S'adresser, Casier Postal 20, St-Zacharie, P. Q.
689—21-4 (26 fs) 30

21 - A vendre, échanger, louer
CLAVIGRAPHES UNDERWOOD en parfaite condition, $45.00 Remington $25.00 et $30.00. L. C. Smith Co Aussi machines à additionner Burroughs, portatives à vendre ou à louer. Location en ville seulement. Réparations de machines de toutes sortes.

GERARD POULIN. 251, St-Joseph Tél.: 3-2622.
844—22-4 (6 fs) J.N.O. 21

25 - Bois, Charbon, Huile
Achetez le Coke,
le seul combustible en sac dont la pesée est garantie.
25c. le sac, livré.
Appelez 8088
pour notre projet de chauffage.
Quebec Power Co.
9957—25-3 (26 fs) 25

26 - Bicycles
MOTOCYCLETTES INDIAN et B.S.A. 1 et 2 cylindres, neufs et d'occasion. Aussi service de réparations. Pour plus de renseignements, s'adresser à 53, rue Boisseau. Tél.: 2-4345 ou 3-0036.
848—22-4 (6 fs) 26

28 - Bureaux à louer
EDIFICE FASHION CRAFT, 180, rue St-Jean, 1er étage, un bureau, 4 divisions plus salle d'attente. Possession immédiate. S'adresser 176, rue St-Jean. Tél.: 2-1354.
245—9-4 (26 fs) 28

29 - Chambres à louer
CHAMBRE ET BOUDOIR bien meublés, donnant sur la rue. Près du Parlement. Eau chaude à l'année. Usage du bain et téléphone, sans cuisine. S'adresser tél.: 2-7537.
754—19-4 (6 fs) 29

CHAMBRE A LOUER meublée ou non, pension si désirée. Endroit tranquille et bien central. S'adresser Mme J. GAGNE, 73, rue Notre-Dame des Anges. Tél.: 2-2937.
711—23-4 (2 fs) 29

32 - Chevaux-Voitures
A VENDRE, 8 bons chevaux, pour cultivateur, garantis pour ouvrage général. Belle jument de voiture, vendue à de bonnes conditions. S'adresser à Albert Létourneau, 664, rue Commerciale, Lauzon, Lévis.
750—17-4 (6 fs) 32

UNE HYCE MECANIQUE, et 2 chevaux, à vendre. Bonnes conditions. Ecrire à Casier 739, L'Action Catholique, Québec.
840—22-4 (6 fs) 32

ELZEAR BEDARD. J'ai en mains de bons gros chevaux et de belles jeunes juments poulinières. Vendu sur papier au plus bas prix du marché. Aussi bois de chauffage, 340, St-Luc. Tél.: 4-3917.
362—9-4 (26 fs) 32

VOITURE DE LIVRAISON, à vendre. S'adresser à Gauvin & Frère, 867, Chemin Ste-Foy. Tél.: 2-2718.
593—17-4 (6 fs) 32

J'ai toujours en mains beau lot de chevaux, pesanteur 1200 à 1600 lbs. Plusieurs pour atteler double. Prix intéressants. Omer Turgeon Enrg., 23, rue Montmagny. Tél.: 6302. Résidence: 4-3904.
9966 — 27-3 (26 fs) 32

4 CHEVAUX pour cultivateur à vendre. Très bas prix. S'adresser 1 Montcalm.
679—23-4 (6 fs) 32

J'AI EN MAINS 9 chevaux, 5 jugements et 4 chevaux, de voiture et d'ouvrage. 1100 à 1600 lbs. Ces chevaux sont vendus avec garantie. S'adresser à 87, 7e rue Limoilou. Tél.: 4-1525.
835—22-4 (6 fs) 32

35 - Commerce
ADELARD MARCHAND
MANUFACTURIER d'escaliers en fer, escaliers de sauvetage, clôtures en fer forgé, ferronnerie d'art, lustres en fer forgé, barrières et grillages de tous genes, 1, rue Des Bains, (coin St-Vallier), Québec. Tél.: 2-2370.
260—1-4 (26 fs) 35

36 - Commerce à vendre
BOULANGERIE A VENDRE. Pour toutes informations, écrire à Casier 736, l'Action Catholique, Québec.
836—22-4 (6 fs) 36

INSTALLATION DE BOUCHERIE à vendre. Glacière et comptoir frigidaire ainsi que balance. Très bon marché. Ecrire à Casier 732, l'Action Catholique, Québec.
846—22-4 (6 fs) 36

MAGASIN et BOUCHERIE à vendre, très bon poste de commerce situé dans le centre de la ville de Lévis. Ce poste est à vendre pour cause de départ. Le magasin est très bien situé pour épicerie, boucherie et pour tout autre genre de commerce. Il est muni de glacières et comptoirs frigidaires. Une bonne clientèle bien établie. Un acheteur sérieux pourra prendre l'arrangement pour le stock ou le magasin en s'adressant à Eug. DION, 7, rue St-Louis, Lévis.
859—23-4 (3 fs) 36

40 - Divers
HEMORROIDES
ET "FISSURES ANALES"
TRAITEMENT SPECIAL sans opération, ni électricité. Inoffensif, indolore, effacement définitif. Retour au travail au sortir du bureau. Résultats promptement remarquables. Varices disparaissent "tout en marchant", Dr PERRIN, 24, du Pont.
9799—19-4 (5 fs) 40

Vos cheveux tombent
LE TONIQUE CAPILLAIRE ANTISEPTIQUE contre les pellicules du cuir chevelu est fortement recommandé. En vente dans toutes les pharmacies et marchands généraux. Dépositaire W. Brunet & Cie, 139, St-Joseph. Tél.: 8141.
454—12-4 (26 fs) 40

PERSONNEL
MESSIEURS! VITE RENFORCISSEZ-VOUS! Les nouvelles Pastilles Toniques Ostrex contiennent les éléments fortifiants des huîtres crues et autres stimulants. Une dose revifie les organes, les glandes. Si vous n'êtes pas enchantés des résultats le fabricant rembourse les quelques sous payés. Vendues par Pharmacie BRUNET & CIE.
320—7-4 (merc. jeu. ven au 1-5) 40

41 - Déménagements
AVIS. — Confiez-nous vos déménagements. Possédons très grande expérience. Spécialité: déménagements de pianos. Satisfaction garantie, prix défiant toute compétition. S'adresser A. DROLET, 146, Blvd. Langelier. Tél.: 2-7760. Une visite vous convaincra.
358—7-4 (26 fs) 41

CHARROYAGE GENERAL, en ville et campagne, prix modérés, camions et voitures. Spécialité: Déménagement de pianos. L.-E. CARON, marchand de charbon, 90, rue Latourelle. Tél.: 5563.
226—1-4 (26 fs) 41

DEMENAGEMENT, tous genres, piano, meuble, coffre-fort, etc. Local ou longue distance, possédons assurance popr mobilier, obtiendra bas prix en téléphonant General Transport 454, Arago, tél.: 3-0760, Donat SIMARD, prop.
465—14-4 (26 fs) 41

CHARLES MARTEL Enr. Prop. C. O. Giguère, 74, St-Sauveur. Camions et express pour pianos, bagage, coffres de sûreté, spécialité déménagements de pianos. Charroyage de toutes sortes. Tél.: 3-0285.
464—14-4 (13 fs) 41

A. BARBEAU. — Déménagements de tous genres. Spécialité: piano, réfrigérateur. Camion couvert. Déménagement à longue distance. Aussi bois de chauffage de toutes sortes. 42, rue Nelson, tél.: 3-1489.
469—14-4 (12 fs) 41

44 - Elèves demandés
COURS CLASSIQUE en entier. Classe préparatoire au Séminaire, au Collège des Jésuites. Brevets de toutes sortes. Cours spéciaux de français, d'anglais et de latin. L'élève recevra autant d'heures de cours qu'il en désirera. Le professeur pourra fournir d'excellentes références. Gérard Létourneau, bachelier ès-arts avec distinction. S'adresser à 43 d'Aiguillon. Tél.: 2-2402.
21-6 (J.N.O.) 44

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons: Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adressez: COURS PRATIQUES BILINGUES, Casier 66, St-Hyacinthe, P. Q.
120 — 27-3 (26 fs) 44

48 - Femmes, Filles demandées
GARDE-MALADE DEMANDEE
DIPLOME non exigé, bon salaire et percentage pour assister un dentiste Références exigées. S'adresser à 50, rue St-Louis, samedi, le 24 de 3 heures à 8, et dimanche a.m. de 10 heures à midi seulement.
815—22-4 (jeu. ven. sam (3 fs) 48

VENDEUSE D'EXPERIENCE pour démonstration produits alimentaires; devra être bilingue, pas plus de 35 ans et pouvant travailler en dehors de Québec périodiquement. Bonne santé, agréables dispositions et capacités de ventes nécessaires. Ecrivez détails complets et salaire demandé à Casier 740, l'Action Catholique, Québec.
854—23-4 (2 fs) 48

50 - Fourrures

H. POITRAS
Fourrures
Entreposage
VOS FOURRURES sont assurées contre le feu, le vol, les mites. Le public est cordialement invité à visiter notre voûte. Profitez de nos prix d'été pour l'entreposage et la réparation de votre manteau, 70, rue Dolbeau, Près des Pères Franciscains. Tél. 6594.
565—19-4 (26 fs) 50

G. LECLERC
47, rue Scott,
Tél.: 4-3113
STORAGE 1% Voûte contre le feu, vol, mites. Réparations ou transformation durant l'été à prix réduit. Aussi confection de manteaux sur mesure. Assortiment de fourrures et garnitures du printemps. G. LECLERC, 30 ans d'expérience, 47, rue Scott. Tél: 4-3113.
423—14-4 (26 fs) 50

HENRI DION
ASSORTIMENT FOURRURES du printemps. Renards argentés. Martres, fitch écureuils. Réparation et manteaux sur ordre à prix réduits durant l'été. Voûte pour entreposage, Henri DION, 151, de Mazenod. Tél.: 9702. Déménagera à 168, de Mazenod, au 1er mai prochain.
185—5-4 (26 fs) 50

BEAU PARDESSUS DE CASTOR entièrement réparé à neuf, à vendre au prix de $75.00. S'adresser à 89, Avenue Caseau, ou tél.: 4-2283.
855—22-4 (6 fs) 50

Wilf. Lachance—Tél.: 4-2458
APPELEZ 4-2458 pour la garde de vos fourrures contre feu, vol, mites 1%. Assortiment complet de fourrures du printemps. Spécialité: manteaux de mouton de Perse, Seal Hudson, Seal franais ,etc. Réparations à prix réduits durant l'été, 108, DES COMMISSAIRES.
704—20-4 (26 fs) 50

Eudore Poliquin
VOUTE TRES MODERNE pour l'entreposage de vos fourrures. Renards argentés, Martres, Mouton de Perse, Seal Hudson, Chapal, Chat Sauvage, Fitch. Spécialité manteaux sur ordre, transformation et réparation. 358, 2e Avenue, Québec. Tél.: 4-1339
9663—16-3 (52 fs) 50

P. Breton — Entreposage 1%

PROTEGEZ VOS FOURRURES. Voûte contre le feu, vol, mites. Notre voûtes est une garantie pour vous, entreposage gratuit avec réparations. Faites faire vos réparations durant l'été à prix réduits. Assortiment de fourrures du printemps et garnitures pour manteaux. Pour entreposage, Tél.: 8656, 152, St-Olivier.
582—17-4 (26 fs) 50

Jos. Robitaille Enr.
ENTREPOSAGE DE FOURRURES. Assortiment complet Renards argentés, Martres du Nord, Martres de Roche. Fourrures pour garnitures de manteaux et pour couvre-chaussures. Réparation, transformation de manteaux à prix réduits. Acheteur de Rats Musqués vert et de toutes autres fourrures au plus haut prix du marché, 108, RUE RICHELIEU. Tél.: 2-3288.
408—12-4 (26 fs) 50

TRAPPEURS, ATTENTION
NOUS ACHETONS les peaux de rats musqués ainsi que toutes autres fourrures brutes pour lesquelles nous payons les plus hauts prix. Nous donnons une attention spéciale aux envois par malle. J.-L. ALAIN, 76, Côte d'Abraham, Québec.

512—10-4 (26 fs) 50

CHS N. EMOND, ENTREPOSAGE
PRENONS LES FOURRURES en garde. Réparation et transformation de tous genres, à prix modérés. Profitez-en. Le plus grand choix de fourrures. Mouton de Perse, Seal Hudson, seal Français, Broadtail, Vison, vison de Chine, Poney, Galopin, chat sauvage, loup, castor. Chs.-N. EMOND, 353, Blvd Charest, Québec. Tél.: 6741.
475—17-4 (26 fs) 50

Fourrures Frontenac
PROTEGEZ VOS FOURRURES pour la saison d'été contre feu, mites et vols dans une voûte avec système électrique Dominion arrosoirs automatiques "sprinklers". Appelez 2-2249 et nous irons chercher vos fourrures. Fourrures Frontenac, 96 rue St-Joseph Québec.
460—13-4 (26 fs) 50

L'INTREPIDE GEORGES — Par Harry O'Neil 1375

50 - Fourrures

Uld. Bédard
Entreposage 1%

Voûtes modernes. Fourrures légères, pour printemps. Renards argentés rouges, etc. Martes de roche, etc. Machine à nettoyer les fourrures, la seule à Québec. Avec un léger accompte vous pouvez ordonner votre manteau neuf pour l'automne prochain. ULDERIC BEDARD, 244, Richelieu. Tél. 3-4892.
9894—25-3 (26 fs) 50

A BOIVIN, ENTREPOSAGE

Voûte des plus modernes pour la garde des fourrures. Machine pour nettoyer les fourrures. Choix considérable de renards argentés, très beaux à partir de $25.00; aussi collerettes et marthes. Manteaux faits dans tous les plus récents modèles, tels que moutons de perse, seal Hudson, seal, chat sauvage, etc. Ayant acheté ces peaux avant la hausse, mes prix sont très avantageux. Réparation et transformation aux prix d'été, ouvrage garanti. A. BOIVIN, 21-22-23½, rue Colbert. Tél. : Atelier 8245. Bureau : 8246.
9660—12-3 (52 fs) 50

TRAPPEURS

NOUS SOMMES ACHETEUR de 25,000 peaux de rats musqués ainsi que toutes fourrures brutes. Nous payons les plus hauts prix du marché. Attention toute spéciale aux envois faits par malle. LONDON FUR REG'D, 2½ RUE ST-JOSEPH, Québec.
822—21-4 (12 fs) 50

Léo Bernard — Tél. : 3-1329

310, ST-VALLIER. Voûte moderne pour entreposage de fourrures. Assortiment renards, martres, etc. Réparations et transformation. Beau choix de manteaux faits. Prix réduits.
719—21-4 (26 fs) 50

J.-B. Pelletier

ASSORTIMENT de fourrures du printemps: renards argentés, martres, kolinski, fitch, écureuil. Voûte pour l'entreposage des fourrures, 538, St-Jean, tél. : 3-3050.
422—14-4 (26 fs) 50

OVIDE MARCEAU LTEE

FOURRURES. — Maison de 30 ans d'existence. Grand assortiment de manteaux prêts à porter, venez nous voir. Manteaux de toutes sortes pour tous les goûts. Mouton de Perse vrai Seal, Hudson Seal, Broadtail, Ecureuil, Chat Sauvage. Aussi grand choix Martre du Nord naturelle foncée, Renard Argenté. Venez voir nos vitrines, 839, rue St-Vallier, Québec.
9955—31-3 (mer. ven. lun au 28-3) 50

LOUIS THIVIERGE, ENTREPOSAGE

Appelez 3-4255 pour la protection de vos fourrures. Voûte moderne à l'épreuve du feu et des mites. Assortiment complet de fourrures et garnitures du printemps : renards martres de roche, etc. Réparations et transformations durant l'été à prix modérés. Travail garanti. Louis Thivierge, 39½, rue St-Ambroise, Tél. 3-4255.
9152—22-3 (Lun. ven. au 7-5) 50

53 - Glace

LA GLACE FRONTENAC

LA GLACE "FRONTENAC" est fabriquée avec l'eau filtrée, pure, propre, hygiénique: vendue au MOIS ou par BONS, service parfait. GRATIS Pic-a-Glace avec première commande Phone 7107, AVENUE RENAUD, No 150.
705—16-4 (26 fs) 53

Glace Paquet — Tél. : 3-1080

GLACE PAQUET, glace propre, hygiénique. oDnnez votre ordre au plus tôt afin d'avoir notre service. Téléphone PHILIAS PAQUET, marchand de glace, 3-1080, 99, rue Dalhousie.
790—23-4 (26 fs) 53

54 - Hommes demandés

HOMMES et FEMMES demandés dans chaque municipalité, pour introduire liqueur en poudre "SY-BON". Profits sensationnels. Pour renseignements, écrivez aux PRODUITS QUATRE ETOILES, 24, rue Laval, Québec.
590—20-4 (26 fs) 54

HOMME DEMANDE pour s'intéresser financièrement dans une entreprise importante de Québec, faisant affaires dans tout l'Est de la Province avec contrôle exclusif. Devra investir un capital de $700. à $1,000. qui sera très bien garanti. Proposition très intéressante. Ecrire pour détails à Casier 743, L'Action Catholique, Québec.
871—23-4 (2 fs) 54

56 - Immeuble

Maisons à vendre

DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE. Aussi terrain dans paroisse St-Sacrement, quartier où vous pouvez construire selon le plan fédéral. Pour plus de détails s'adresser JOS. ASSELIN, 311½, St-Joseph Tél. : 3-3396.
354—8-4 (26 fs) 56

57 - Informations

NOTEZ BIEN. — Si vous avez des discours, conférences, adresses à composer, écrivez à Simon Loro Casier Postal 386 l'"Action Catholique" Québec, P. Q.
2-5 (J.N.O.) 57

59 - Machineries

MACHINERIES DE BUANDERIE

COMPRENANT MACHINE A LAVER, essoreuse, sécheur "Troy", bouilloire, poulies, courroies, shafts, etc., etc et différents morceaux, a fonctionné à peine six mois, presque à l'état de neuf, à vendre le tout pour la somme de $1,063.00 comptant. Cause départ. S'adresser à M. Gilbert, 58, rue St-Vallier, Québec.
820—21-4 (6 fs) 59

61 - Magasins à louer

A MONTMAGNY, centre industriel sur rue principale, route nationale. Local neuf 12 x 24, chambre toilette comprise, située entre les manufactures de poêles et soie. Pour barbier ou marchandise sèche. PHILIPPE GIASSON, prop, Montmagny, Tél.: 141 s-12.
646—16-4 (26 fs) 61

63 - Maisons à vendre

MAGNIFIQUE PROPRIETE rue Ste-Ursule, prix d'aubaine. Aussi propriétés 2 et 3 logements à St-François d'Assise et St-Sacrement. S'adresser au Notaire Jean-J. Girard, 6, Côte d'Abraham, tél.: 5169.
720—20-4 (6 fs) 63

MAISON A VENDRE, située 7, rue Fréchette, Lévis. 2 bons logements de 7 appartements et chambre de bain. Cette maison est à vendre pour cause de départ. Pour toutes informations, s'adresser Eugène DION, 7, rue St-Louis, Lévis.
858—23-4 (3 fs) 63

ST-FRANCOIS D'ASSISE, maison seule à vendre ou à louer, 8 chambre et chambre de bain, garage à 2 places située à 23 Ave des Pins. Possession 1er mai. J.-W. MARIER, 136, rue Dorchester. Tél.: 3-3836.
806—20-4 (6 fs) 63

HOTEL CHAMPLAIN

HOTEL CHAMPLAIN à vendre avec licence de bière et vin à de très bonnes conditions pour cause de mortalité. S'adresser à Edmond Dufour, Chicoutimi, P.Q.
743—17-4 (6 fs) 63

64 - Maisons de campagne

MAISON MEUBLEE située à Neuville à louer pour l'été, sur route nationale, quelques milles de l'église, eau, électricité dans la maison. S'adresser à Mme Damien Matte, Neuville, Portneuf.
650—16-4 (ven sam) (6 fs) 64

67 - Médecins

DR RENE PLAMONDON

Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau. 15, rue Lacroix. Tél. : 2-3052. Heures de bureau : 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente.
401—9-4 (26 fs) 67

Dr GEORGES ST-AMAND des Hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205, rue St-Joseph, Québec. Maladies Vénériennes, de la peau du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél. : 4-3622. Rés. : 2-2488.
375—10-4 (26 fs) 67

DOCTEUR CHS. RINFRET voies génito-urinaires mérecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 59, St-Joseph, Appt. 101, Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m., et 2 à 4 heures p.m., le soir 7 à 8 heures p.m. Tél.: 4-4061.
724—22-4 (26 fs) 67

68 - Meubles à vendre

MEUBLES, MEUBLES. A l'occasion du printemps, nous avons reçu quantité de meubles neufs et d'occasion, tels que chesterfield, salle à dîner, chambre à coucher, pianos, radios, phonographes, poêles à gaz, poêles électriques, poêles de cuisine, glacières, laveuses électriques, balayeuses, divanettes, studio-lit, chaises d'invalides, pupitres, clavigraphe, vitrines, caisse enrégistreuse, fusils, carabines, etc. ACHETONS et ECHANGEONS. Une visite vous convaincra. L.-J.-A. Demers & Cie. Encanteurs et Marchands de Meubles, 183, de la Couronne, Québec. Tél.: 2-2685.
367—8-4 (26 fs) 68

71 - On demande à acheter

ON DEMANDE A ACHETER un camion de livraison usagé, léger. Doit être en bonne condition. Ecrire à Casier 741, l'Action Catholique, Québec.
856—22-4 (3 fs) 71

EPINETTE

ON DEMANDE de l'épinette 2 pcs. 6 pcs de large et plus, 10 pds de long et plus. Bonne qualité. Pas de sapin. Sec ou vert. Inspecté et payé avant chargement par chars ou bateau. S'adresser : J.-J. SEGUIN, Cie Limitée, St-Lambert, Montréal.
818—21-4 (mer. ven. sam) (3 fs) 71

72 - On demande à louer

ON DEMANDE A LOUER. Une petite famille, père, mère, et deux enfants, désire louer à proximité de la ville, une maison meublée, de trois ou quatre chambres, (eau courante et électricité) du 1er juin au 1er septembre. On considérerait aussi une proposition pour chambres et pension. Ecrire A L. N. P., C. P. 621, Québec.
867—23-4 (6 fs) 72

74 - Peinture-Vernis

PEINTURE ET VERNIS. Peinture blanche, mate et luisante, vernis à plancher à l'épreuve de l'eau à $2.40 le gal. Cire à plancher Johnson. Aussi prix pour contrat. S'adresser à Ernest VERRET, entre-peintre, 53, Ste-Ursule, Québec. Tél.: 2-6242.
861—16-4 (26 fs) 74

75 - Pianos

PIANO $175.00 "Lindsay" droit, style "Le XV", caisse acajou refait à neuf $10.00 comptant, $6.00 par mois. S'adresser chez C.-W. LINDSAY & CIE LIMITEE, 201-203, rue St-Jean, Québec.
599—23-4 (1 fs) 75

77 - Professionnels

Dr LEONCE LESSARD, Chirurgien-Dentiste. Ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary Boston, E. U. A. Heures du bureau 8 à 12, 3 à 5, 7 à 9 Bureau et résidence, 207, 3ème Avenue Limoilou. Tél.: 4-3312.
714—23-4 (26 fs) 77

80 - Radios, Réparation, Vente

RADIOS

QUEL QUE SOIT LE TROUBLE de votre appareil récepteur, consultez notre expert en radiophonie. Toute réparation vous sera livrée avec une garantie de 90 jours. Appelez 2-8768 L.-A. GAUCHER, Enrg, 98, rue du Pont, Québec.
9798—25-3 (26 fs) 80

82 - Rembourrages

REMBOURRAGE, MEUBLES 5347

CHESTERFIELD. Divans studios, meubles antiques. Rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. Ulric Pouliot, prop. 15, rue Boisseau. Tél. : 5347.
718—20-4 (26 fs) 82

REMBOURRAGES et REPARATIONS de meubles de tous genres, chesterfield, divan, fauteuils etc. Prix modique. S'adresser J. MICHAUD, 8, St-Eustache. Tél. : 2-2202.
778—20-4 (26 fs) 82

83 - Réparations diverses

LES JOINTOYEURS de Québec Enrg., Tél.: 4-1558 — Spécialité : tirage de joints de toutes sortes, aussi nettoyage de pierre et de brique de toutes sortes, avec acide ou autre procédé. Calfeutrage plastique à air comprimé. S'adresser 190, du Pont, Québec.
9967 — 27-3 (26 fs) 83

VENEZ NOUS CONSULTER pour vos réparations de chaussures, ouvrage garanti; taux les plus bas. Travail fait par 2 experts. 14 ans de pratique dans Limoilou. Paul Blouin 48, 4e Avenue, Limoilou. Tél. : 4-1777.
365—8-4 (26 fs) 83

REPARATIONS d'accessoires électriques. Posage et réparation d'antennes radios, laveuses, moulins à coudre, moteurs électriques, poêles à gaz, à l'électricité, etc. Eug. GUIMOND, ancien employé Cie P. T. Légaré, 163, Canardière Téléphone : 9498.
466—14-4 (26 fs) 83

MATELAS FRONTENAC 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas. Spécialité Réparations tous genres, matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. 15, rue Boisseau. Tél.: 5347, Ulric POULIOT, Prop.
717—22-4 (26 fs) 83

Planchers de bois dur

EXPERT pour faire ou sabler vos planchers. Seul représentant du meilleur fini au monde et de la cire non glissante à l'épreuve de l'eau chaude ou froide. E. DUFOUR, 99¾, d'Aiguillon. Tél. : 3-3237.
789—23-4 (26 fs) 83

84 - Restaurants

CAFE CANARI

44, de la Couronne

Encourageons les nôtres. Cuisine canadienne par des canadiens. Menu excellent et des plus variés. Bière et vins. Service irréprochable. J.-R LALIBERTE, Prop Tél. : 8381.
9021—12-2 (156 fs) 84

85 - Salons de Coiffure

SANS FILS · SANS ELECTRICITE

STUDIO CHARRIER. — Nouvelle machine, aussi trois autres machines à votre disposition pour permanents 13 années d'expérience. Tous nos permanents sont garantis. Traitement des cheveux et du cuir chevelu sur machine spéciale, etc. Mlle R Charrier et C. Mathieu STUDIO CHARRIER, 259, St-Joseph, (voisin Théâtre Arlequin) Tél.: 3-2920.
7886—1-3 (52 fs) 85

"Salon Modèle"

ADRESSE 1er MAI, 20, 3e rue. Adresse actuelle 205½, 3e Ave. Tél.: 4-0610. Perm. sans fils $2.50 avec fils $1.50 en montant, bons résultats cheveux fins. Garantie 6 mois, Komol, Marcel, etc. Tous genres de coiffures, tél.: 4-0610.
9785—19-3 (ven. lun mer au 17-5) 85

SALON MARTHA, 71, St-Joseph. Avez-vous fait examiner vos cheveux par une bonne coiffeuse. La mode étant aux belles teintes et aux cheveux brillant, soignez bien vos cheveux. Nous fournissons à la clientèle une coiffure élégante en rapport au prix payé; et cela au Salon le plus ancien et le plus moderne à Québec Tél.: 4-3436.
9956—24-3 (mer. ven. lun au 21-5) 85

GARANTIE POUR 12 MOIS

PERMANENT GARANTI A L'HUILE pour 12 mois avec huile française indéfrisable, de $10.00 pour $1.50 pour 10 jours seulement. Aussi $12.00 pour $3.00. Donnez votre appointement immédiatement. Machine sans fils ou autre. Aussi tous genres de coiffures. SALON LAROSE, 87, de l'Eglise (coin St-Joseph) Tél. : 8021.
703—19-4 (26 fs) 85

PERMANENT A L'HUILE $1.50

PERM. REG. $3.00 pour $1.50, bouts très bouclés se plaçant seuls avec fameuses solutions à l'huile d'Hélène Curtis. Autres, sans machine, garantis sur cheveux, blonds, blancs, fins ou teints. Teinture et permanent $5.00. Consultation gratuite avec Mlle Richard. Coiffures de fantaisie de tous genres. Coupe de cheveux, 25c. Salon Lido, 84, Dorchester, coin St-Joseph, tél. : 9404.
181—3-4 (20 fs) 85

Maison Ulric Bédard

878, ST-VALLIER a toujours grand assortiment machines, permanents sans fils. Lido, Acmé, Junior, Paristyl, machines à fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Renseignements sur demande.
351—7-4 (26 fs) 85

HATEZ VOUS MESDAMES

DE DONNER votre appointement au Nouveau Salon de Coiffure possédant les appareils les plus modernes et à prix populaires. Coiffeuse experte; 10 d'expérience aux E.-U. Aussi ligne complète, lingerie pour dames. Mme J. Savard, 36, St-Joseph, Québec. Tél. : 3-0445.
707—20-4 (26 fs) 85

Un an de garantie

LE SALON ALMA, 74, St-Joseph, (tél.: 4-3013) vous offre un grand spécial. Permanents à l'huile avec nouvelle solution, garantie 12 à 15 mois. Valeur $12.00 pour $1.50. Prop. Mlle A. Rochefort, tél. : 4-3013. 1ère semaine mai à 111, St-Joseph, coin Du Pont. Tél. : 4-3013.
182—3-4 (26 fs) 85

PERMANENT moitié prix, tous à l'huile, $1.50 et plus. Teinture des cheveux, garantie. Toute coiffure à prix populaire. Salon Gaieté, 521, A rue St-Jean. Tél.: 3-4029
402—8-4 (26 fs) 85

SALON DE BEAUTE ALICE : Coiffures de toutes sortes, prix populaires. Teinture de cheveux. 2 coiffeuses disponibles même pendant la soirée. 2 barbiers. 42, rue St-Joseph. Tél. 2-0153.
9962—29-3 (26 fs) 85

DESIREZ-VOUS apprendre le métier de coiffeuse? Nous donnons des cours à l'Ecole de Coiffure, 311½, rue St-Joseph, Québec.
354—8-4 (26 fs) 85

HECTOR NOREAU seul représentant de l'appareil sans fil DIAMANT, importé directement de France. Succès assuré, démonstration tous les jours. Assortiment complet d'accessoires pour salons de beauté. S'adresser 8, rue St-Joseph. Tél.: 4-4594
9776 — 27-3 (26 fs) 85

86 - Serins, etc.

Serins importés

Beau choix de serins chanteurs Rollers anglais Choppers Blancs. Rollers blancs. Belltones. Ring Neck Doves, Java Rice Birds. Aussi remède et tonique Brocks, cages carrées $2.00, cages rondes $1.50. Volières usagées $1.00. Supports pour cages $1.75. S'adresser à J.-R. HALLE, 87, rue Lachevrotière, Québec. Tél.: 7578.
407—12-4 (26 fs) 86

87 - Servantes demandées

ON DEMANDE immédiatement une servante générale. S'adresser à 48 rue Scott.
816—21-4 (6 fs) 87

89 - Taxis

ON DEMANDE QUELQUES PASSAGERS, 2 jours entiers, à Montréal, du 1er au 3 mai. Char 7 passagers 1937. Tarif réduit. Ecrire à Casier 742 l'Action Catholique, Québec.
861—23-4 (2 fs) 89

91 - Teinturiers

TEINTURERIE MATHIEU LTEE

TOUT GENRE de teinture pressage et nettoyage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt dans toute la ville. Acceptons commande par la malle, 13, St-Albert, Québec Tél. : 4-1600.
372—10-4 (26 fs) 91

La Teinturerie Française

$1.00 NOUVEAU PRIX pour nettoyage $1.00. Se spécialise dans le nettoyage et la teinture des soies les plus délicates ainsi que la soie Celanese. Confiez sans crainte même vos plus belles toilettes à cette maison de confiance, 565, rue St-Jean, Québec. Tél: 4-4686. Département spécial pour commandes de campagne.
9991—1-4 (26 fs 91

92 - Terrains à vendre

MAGNIFIQUES TERRAINS à Québec-Ouest, évalués à $900.00; No 582-583 Cadastre 2431, à vendre; occasion spéciale, ou à échanger pour petit lot de terrains à la campagne, 12 à 15 milles de Québec. S'adresser à E.-A. Gagnon 168, des Oblats, Québec.
177—31-3 (26 fs) 92

TERRAINS A VENDRE. Cap-Rouge, à 15 minutes de Québec. Beaux terrains près du fleuve. S'adresser à A. Bédard. Manoir Cap-Rouge. Tél. : 4-5967.
641—16-4 (12 fs) 92

DEUX TERRAINS A VENDRE. — 25 x 100 pieds. Situé sur la 10e rue entre la 2e et 3e Avenue. Prix en bas de l'évaluation municipale. S'adresser 195, 3e Avenue, Limoilou. Tél.: 7853.
452—8-4 (26 fs) 92

93 - Terres à vendre

TERRE A VENDRE. Propriété princière, maison avec toutes améliorations modernes, située route Nationale, Québec, Trois-Rivières. Vue merveilleuse, sur fleuve et rive sud. Environ 30 arpents de terre propice à toutes les cultures. Accepterai prix très bas. P.-S. LALIBERTE, 245, rue St-Cyrille. Tél. : 8281.
817—21-4 (6 fs) 93

PETITE RIVIERE, Côté Nord, terre de 68 arpents avec roulant en bonne condition. Aussi une autre à l'Ancienne Lorette, sans roulant, à vendre, cause de mortalité. S'adresser à Mme H.-S. Dynes, St-Sauveur, r.r. 1
655—16-4 (ven. sam. (4 fs) 93

94 - Terres demandées

ON DEMANDE A ACHETER une terre dans les environs de Québec, au nord du fleuve. Mentionnez la grandeur en culture, en bois, le roulant et rix. Ecrire à Casier 737, l'Action Catholique, Québec.
837—22-4 (6 fs) 94

96 - Volailles

POUSSINS A VENDRE: du 15 avril à juin. Trois races. Troupeaux subi épreuve du sang (tube Laboratoire) et plus de 50% accouplés à coqs R. O. P. (2e génération). Fort pourcentage d'éclosion. Réduction de prix appréciable pour qui commandera un peu d'avance. Syndicat Avicole, (Couvoir certifié) B. P. Lac Etchemin, Dorchester.
522—10-4 (12 fs) 96

POUSSINS D'UN JOUR, race Plymouth Rock, Barrée et Leghorn blanche. Troupeaux passés à l'épreuve du sang, certifiés par le Ministère de l'Agriculture. Cochets R. O. P. à la tête de tous les troupeaux. COUVOIR COOPERATIF DE BAIE ST-PAUL.
434—7-4 (18 fs) 96

CITE DE QUEBEC
HOTEL DE VILLE
CABINET DU MAIRE

AVANCE DE L'HEURE

Avis Public

EST par les présentes donné que la Cité de Québec a décidé par résolution du Conseil-de-Ville, adoptée le vendredi, le 12 mars 1937, d'avancer d'une heure les horloges de la Cité de Québec, à compter du DIMANCHE, le 25 avril 1937, à minuit et une minute du matin, jusqu'à dimanche, le 26 septembre 1937, à minuit et une minute du matin. Ledit changement d'heure devant, dans les deux cas, se faire dans la nuit du samedi au dimanche. Le tout en conformité avec la loi et après sanction officielle le 6 avril 1937, par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Fait à Québec, sous mon seing et le sceau de la dite Cité, ce 20ème jour d'avril 1937.

(Signé) J.-E. GREGOIRE,
Maire de Québec.

Par ordre
L.S.
F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.
Du 21 au 24 avril 1937

BUREAUX et SALLES

d'Echantillons à des prix variant de $10. à $35.00 situés dans l'Edifice Migner, vis-à-vis l'église St-Roch. Service d'ascenseur et concierge. S'adresser: 185, St-Joseph ou 73 de l'Eglise

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à l'"Action Catholique", et leurs parents défunts.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

CANTIN. — A Québec, le 22 avril 1937, à l'âge de 22 ans et 4 mois, est décédée Anita, fille de feu Herménégilde Cantin, et de dame Amanda Voyer.
Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, 167, rue Colomb, à 7 h. 45 pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.
881—23-4 (2 fs)

DESCHENES. — A Québec, le 23 avril 1937, à l'âge de 34 ans et 9 mois, est décédée dame Maria Lessard, épouse de Joseph Deschênes, employé de la Cie Eureka.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 173, 4e Avenue, à 8 h. 45 pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.
876—23-4 (1 fs)

MAHEU. — A l'Hôpital Laval, le 22 avril, à l'âge de 37 ans et 6 mois, est décédé M. Albert Maheu, époux de dame Marie-Jeanne Emond.
Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 11¾, 5e rue, à 8 h. 45 pour l'église St-Esprit, et de là au cimetière St-Charles.
875—23-4 (1 fs)

PETIT. — A St-Sauveur, le 19 avril 1937, à l'âge de 25 ans et 1 mois, est décédée dame Jeanne d'Arc Chamberland, épouse de sieur Conrad Petit, cordonnier.
Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 h. 30.
Départ de la maison mortuaire, 38, rue St-Germain, à 9 h. 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
851—22-4 (2 fs)

THERRIAULT. — A Plessisville, le 17 courant, à l'âge de 82 ans, est décédé sieur Siméon Therriault, époux de dame Vitaline Morissette.
Les funérailles ont eu lieu mardi, le 20 courant.
862—22-4 (2 fs)

Service

VERMETTE. — Lundi, le 26 courant, à 8 heures (heure solaire) en l'église de St-Henri de Lévis, sera chanté le service anniversaire de Théophile Vermette, époux de Marie Dumas.
860—23-4 (2 fs)

Remerciements

JEAN. — Madame Veuve A. Jean et sa nombreuse famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de sa fille bien-aimée Estelle, soit par lettres, tributs floraux, offrandes de messes, visite ou assistance aux funérailles.
A tous un cordial merci.
866—23-4 (1 fs)

RENAUD. — Mme Ismaël Renaud, de Pont de Québec, et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Ismaël Renaud, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.
A tous un cordial merci.
877—23-4 (1 fs)

SALOIS. — La famille Salois remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Vve Olivier Salois, née Agnès Lavallée, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.
863—23-4 (1 fs)

Reconnaissance

Remerciements à Gérard Raymond pour faveur obtenue après promesse de faire publier dans l'"Action Catholique", et offrande $1.50 pour les Missions.

Mlles L.
Deschaillons.

860—23-4 (1 fs)

ATTENTION POUR VOS PRELARTS
allez donc chez
LE GRAND SPECIALISTE
L'AMI du FOYER
Elias Thivierge, prop.
458-460, rue St-Joseph
St-Sauveur
et vous retournerez satisfait

CORPORATION DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

QUEBEC, le 20 avril 1937.

SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES POUR LE DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, ETC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR PIERRE NON CONCASSEE ET CONCASSEE — SABLE — CIMENT ASPHALTIQUE — POUSSIERE MINERALE — HUILE COMBUSTIBLE — CLOUS — BOIS — CHARBON MOU, ETC., ETC." et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi, le 28 avril 1937, à 4 hrs P.M.

Pour plus amples informations et bdancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Le Club Automobile fête son 25e anniversaire

(Suite de la dernière page)

En 1928-29 nous avons dépensé $38,566.63; en 1933-34, nous avons limité nos appropriations à $18,907.40.

Enfin, durant l'exercice qui vient de finir, nos recettes se sont élevées à $21,623.74 et nos déboursés à $21,308.90, ce qui laisse un surplus d'opération de $314.84.

Les différents surplus accumulés depuis vingt-cinq ans forment la substantielle réserve de $16,695.41, dont $15,223.30 en argent disponible (caisse, banque et placements).

Pour vous démontrer que cette réserve n'a pas été obtenue par des moyens égoïstes, depuis neuf ans le Club a remis à ses abonnés, à seul titre d'assistance et **remorquage**, un montant de $38,853.48.

M. Renaud parle ensuite des opérations du bureau de tourisme, et note l'intérêt tout particulier que le Club a porté à la loi désuète des véhicules-moteurs. Les problèmes de la circulation, de la sécurité en général, l'organisation de son service d'assistance et de remorquage, l'assurance-groupe, etc., ont aussi occupé le Club.

"En cette année jubilaire, nous n'avons pas voulu laisser passer l'occasion d'offrir à ceux qui nous encouragent un témoignage de reconnaissance: souvenir matériel correspondant à nos ressources et aux besoins des destinataires. Il ne s'agit pas d'un bibelot ou d'un fétiche, mais les directeurs ont décidé de remettre à chacun des abonnés de 1937, ancien ou nouveau, une police d'assurance-accident de $3,000. La prime en sera payée à même nos revenus ordinaires. Que faudrait-il de plus pour vous démontrer qu'au cours de ses vingt-cinq ans d'existence le Club Automobile est resté fidèle à sa mission et continue de façon généreuse et efficace à s'intéresser à ses membres?"

Il remercie en terminant tous ceux qui de loin ou de près ont aidé le Club, et il exprime sa gratitude aux directeurs pour la confiance que depuis quinze ans, ils ont placée en lui.

L'HON. FRANK CARREL

Comptant parmi les fondateurs du club dont il a été le premier président, M. Frank Carrel, est un pionnier de l'automobilisme et du tourisme à Québec. Au cours de ses remarques, il jette un coup d'oeil en arrière et parle de l'oeuvre du club dans le passé. Il en arrive à la conclusion que ce dernier a bien servi l'intérêt général et qu'il a rempli son devoir. M. Carrel rappelle les premiers jours de l'automobile et note que de 175, le nombre d'autos dans la seule ville de Québec, est passé à 10,540 dans 25 ans. A ce temps l'auto était considérée comme un agent de destruction. Les routes, le trafic, le tourisme étaient à l'état primaire, et il faut voir les progrès réalisés depuis. Le club automobile est largement responsable de ces progrès. M. Carrel parle des avantages qu'il offre à ses membres ainsi qu'au public en général, et il termine en souhaitant que son oeuvre se continue encore longtemps.

Le Lieut-col. J.-L. BOULANGER

Vice-président du club, M. Boulanger rappelle que celui-ci a été fondé à l'Hôtel de ville de Québec, le 30 juillet 1912. Il cita les noms des fondateurs, des directeurs passés et présents, et souligne le but du Club. Au nombre des dirigeants et membres du club, dit-il, on a toujours compté une grande quantité de figures en vue dans tous les domaines. Il rend hommage aux deux hommes qui ont été président du club depuis sa fondation, M. Frank Carrel, (1912-18), et M. Auguste Pion, (1919-à date), et souligne également le dévouement de M. Lionel Beaupré et du secrétaire actuel, M. J.-Emile Renaud. Il rappelle lui aussi les premiers temps de l'automobile, l'époque où l'automobiliste était considéré comme une espèce d'ennemi public. M. Boulanger parle ensuite des nombreuses améliorations à apporter dans le domaine de l'automobile en général, et souligne tout particulièrement l'opportunité qu'il y aurait de refondre la présente loi des véhicules-moteurs. Il parle aussi du taux trop élevé des licences, et dit qu'il faudrait un véritable code de la route. Il parle en terminant du programme que le Club compte réaliser.

L'HON. M. J. BILODEAU

Le ministre de l'Industrie et du Commerce félicite, au nom du gouvernement, le Club Automobile de tout le bien qu'il a fait. Auprès de chacun de ses membres, dit-il, le Club a accompli une oeuvre d'aide mutuelle, et auprès du public, il a accompli une oeuvre d'éducation, en dirigeant par exemple le tourisme, et en faisant connaître notre province sous tous ses aspects. Aussi, si, dans l'avenir, les revenus de la province augmentant, le gouvernement augmentera aussi les octrois. M. Bilodeau parle ensuite du programme de rénovation entrepris par le nouveau gouvernement, et il souligne qu'on fera disparaître, cet été, grâce à la coopération du fédéral, plusieurs traverses à niveau sur la route Québec-Montréal. Pour ce qui en est du port des lumières pour voitures à traction animale, quand l'opinion publique aura été préparée par une compagne d'éducation, le gouvernement aussi sera prêt. Le système de taxation dans la province est faux, et le gouvernement est déjà sur la voie de l'améliorer. Une commission a été formée à cet effet, et il est à espérer que dans un avenir rapproché l'automobiliste de Québec jouira du même taux de licence que dans les autres provinces. Quant à la construction de la route Trans-Canada, si le fédéral veut suivre le tracé Rivière-du-Loup - Mont-Joli - Matapédia, le provincial est prêt à contribuer pour 50 p. c. du coût des travaux. Le ministre termine en souhaitant au Club de célébrer ses noces d'or.

LE MAIRE J.-E. GREGOIRE

Le maire est un ancien directeur et membre actuel du club. Je suis membre du club depuis 1926, dit-il. A cette date, je n'avais même pas d'auto, mais je me proposais d'en avoir une. Quand on m'a vu arriver avec un seul bras, plusieurs se sont dit, un peu malins: en voici un qui va être obligé de s'engager un chauffeur (rires). Et maintenant, y a-t-il un chauffeur plus populaire et dont on parle plus que du chauffeur du maire de Québec ? (rires).

Le maire dit plus loin que le club automobile devrait compter autant de membres qu'il y a d'automobilistes dans la ville et le district. Si ce dernier n'existait pas, il faudrait le créer. Parlant des traverses à niveau, M. Grégoire note avec plaisir que les deux gouvernements sont disposés à collaborer. Il dit ensuite un mot des rues de Québec, et note que sur 100 milles de rues, dans la ville, il y en a à peine 50 de pavés. Les revenus de la ville n'y suffisent pas. Le gouvernement provincial devrait céder à Québec une partie des revenus provenant de la gazoline et des licences. Il n'est pas convenable que les contribuables de la Vieille Capitale supportent seuls ce fardeau de l'entretien de nos rues, particulièrement lourd, surtout en hiver. Il félicite en terminant les officiers du Club, de même que tous les directeurs et membres passés et présents.

HOTEL-DE-VILLE

Bureau du Trésorier de la Cité

RE : LIVRES DE COTISATION DES PROPRIETAIRES POUR 1937-38

Québec, le 14 avril, 1937.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les livres des cotiseurs pour tous les quartiers de la cité de Québec ont été déposés par les cotiseurs de ladite cité au bureau du soussigné et que ces livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées, tous les jour, depuis neuf heures A.M., jusqu'à cinq heures P.M. et le samedi, depuis neuf heures A.M., jusqu'à 1 heure P.M., (les dimanches et jours de fête exceptés) durant trois semaines, de vendredi le 16 avril 1937 au jeudi le 6 mai 1937 inclusivement.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée au xdits livres de cotisation devra, dans le délai ci-haut mentionné, porter plainte devant le Bureau des Estimateurs, par écrit, et sous serment prêté devant un juge de Paix ou devant le Greffier de la Cour du Recorder. Cette plainte sera déposée, dans le susdit délai, devant le Bureau des Estimateurs et le Greffier dudit Bureau donnera avis des lieux, jours et heures auxquels les plaignants seront entendus.

Après cette date, aucune plainte ne sera reçue et les livres ne seront pour aucune considération modifiés.

(Signé) EUG. BARRY,
Trésorier suppléant

Jusqu'au 6 Mai

AMUSEMENTS

• Charité • Travail • Convocations • Avis divers

ANTHYME PAQUET S'EN VA-T-AUX-NOCES !

Oui, Mesdames et Messieurs, le père Anthyme Paquet et sa vieille Délima ont décidé d'aller aux noces du cousin d'Anaïs Laframboise qui seront célébrées avec éclat, samedi soir prochain, à la salle paroissiale de Ste-Anne de Beaupré.

Ce sera fête dans toute la paroisse de Ste-Anne de Beaupré, car il s'agit de noces comme il ne s'en est jamais vu ; toute la paroisse est invitée ainsi que tous les résidants de la côte de Beaupré. Un long défilé de voitures accompagneront les nouveaux mariés Hippolyte et Alexina, de Ste-Emmélie de l'Energie jusqu'à Ste-Anne. Plusieurs automobiles venant de la ville doivent aussi se joindre à la suite. Il y aura donc foule samedi, le 24 avril prochain, à la salle paroissiale pour recevoir LES NOUVEAUX MARIES.

Tous les amis de Ste-Emmélie de l'Energie y seront : Anthyme et Délima Paquet, François et Anaïs Latulippe, Jos et Mary Laflamme, Ti Bé, Odilon et son violon, Gaudias et son accordéon ainsi que nos joyeux Montagnards Laurentiens avec Bill Harris et sa guitare.

Donc, faites comme le père Anthyme Paquet, graissez vos bottes "Bondance" et en route pour Ste-Anne.

(Communiqué).

GRAND RALLIEMENT PATRIOTIQUE

Samedi le 24 prochain, à Sainte-Anne de Beaupré

Une grande réunion aura lieu, samedi le 24 prochain, à la salle paroissiale de Ste-Anne de Beaupré, pour assister à l'arrivée triomphale des gens des noces. En effet, les noces d'HIPPOLYTE et d'ALEXINA seront célébrées avec éclat et toute la population de Ste-Anne et des environs devront se joindre aux amis venant de Québec pour fêter les Nouveaux Mariés.

Donc en foule, samedi soir. Mettez votre col à Chenolles et vot' surtout à Queue, puis chantez avec les amis de Ste-Emmélie de l'Energie : LES GENS DES NOCES SONT PAS DES FOUS, PARTIRONT PAS SANS PRENDRE UN COUP.

(Communiqué).

LE QUATUOR LAURENTIEN

Au Collège St-Joseph de Lauzon

Quelques jours seulement nous séparent de la venue du QUATUOR LAURENTIEN au Collège de Lauzon.

Le QUATUOR se compose de MM. Wilbrod Dubé, J.-Oscar Paquet, J.-Léandre Savard, Emile Larochelle avec M. Omer Létourneau comme directeur accompagnateur.

Ce groupe de chanteurs prépare actuellement un programme des plus intéressants. Ceux qui désirent passer d'agréables moments avec les rénovateurs de la chanson canadienne et française feront bien de retenir leurs billets pour LUNDI, le 26 AVRIL.

Les recettes de la soirée seront versées au compte des Missions.

Partie de sucre

Dimanche prochain, 25 avril, aura lieu à la sucrerie de M. Georges Leclerc, de Saint-Jean-Port-Joli, une fête au sucre au profit de l'Oratoire Sainte-Anne des Trois-Saumons.

Le coût d'admission est de vingt-cinq centins pour les adultes et de dix centins pour les enfants. Le goûter est compris.

On escompte que les paroissiens répondront nombreux comme par le passé.

GRAND EUCHRE

Au Patronage Laval

Lundi prochain, le 26 avril, à 8 h. 30 p.m., organisé par les Dames Bienfaitrices, au bénéfice de l'oeuvre.

150 prix : lesquels sont en ce moment exposés dans la vitrine de l'édifice de la Cie Quebec Power.

Admission : $0.25.

Patronage Laval, 40, Avenue Bigaouette, Québec.

EUCHRE-BRIDGE

Euchre-Bridge organisé par gardes Lacoursière et Gilbert au profit des missions, vendredi, le 23 avril, à la salle St-Malo. Magnifiques prix. Admission : 25 sous.

1,000 morts

PARIS, 23. — (U.P.) — Le journal Paris-Soir a publié une dépêche hier, annonçant que les troupes du Front Populaire avaient été mises en déroute hier, par les troupes du général Mola, à Durango. De 600 à 1,000 soldats basques auraient été tués.

RENSEIGNEMENTS D'UNE MÈRE CHRÉTIENNE À SA FILLE DE DIX-HUIT ANS

le POINT D'INTERROGATION
PAR L'ABBÉ V. GERMAIN
880 BIS, CHEMIN STE-FOY - QUÉBEC
$1.05 FRANCO

JEANNOT L'INVINCIBLE — Par Lym Young[15]

AUJOURD'HUI

S. Georges, martyr

QUARANTE-HEURES

Couvent de St-Ambroise

Calendrier

VENDREDI, LE 23 AVRIL 1937

Lever du soleil — 5.02
Coucher du soleil — 6.55
Le ver de la lune — 3.20
Coucher de l alune — 3.52

Dern. Q., le 3, à 10 h. 53 du soir
Nouv. L., le 11, à 0 h. 10 du matin
Prem. Q., le 17, à 3 h. 34 du soir
Pleine L., le 25, à 10 h. 53 du matin

MAREE

Haute : 5.03 a.m. — 5.21 p.m
Basse : 0.15 p.m. —12.38 p.m.

Temérature

La température dans le Bas-St-Laurent : beau, nuageux en partie, très frais, ce soir et demain.

Offices du dimanche

LE DIMANCHE, 25 AVRIL 1937
4e dim. après Pâques. — S. Marc, Evangéliste, double 2e cl. (rouge). — Messe de la fête, Gloria, 2e or. du dim., (e or. des Rogations, aux messes privées et même à la messe chantée de la fête, si la messe des Rogations n'est pas chantée), (Om. C.), Credo, préface des Apôtres, dernier év. du dim.

Après l'aspersion de l'eau bénite, procession des Rogations (violet). — Dans les églises où il y a deux messes chantées, la messe des Rogations sera célébrée comme suit : sans Gloria, 2e or. Concede nos, 3e or. pour l'Eglise ou pour le Pape, sans Credo, préface de Pâques, (on emploie le ton férial). Là où il n'y a qu'une seule messe chantée, la messe des Rogations sera célébrée comme suit : sans Gloria, 2e or. de S. Marc, 3e or. du dim. 4e or. pour l'Eglise, sans Credo, préface de Pâques (add. Tit. VIII, 1), dernier év. du dim.—(On emploie le ton férial).

X... X... à la surface

Notre contradicteur X... X... revient à la charge, ce matin, dans le "Journal". De sa lettre, nous notons principalement ceci : X... X... demande que l'"Action Catholique" change de théologien. Suggestion fort grave, accusation encore plus grave, dont X... X... semble ignorer complètement la portée lointaine.

Comme un ami est venu nous dévoiler le nom authentique de X... X..., nous sommes bien prêt à le recommander comme futur théologien de l'"Action Catholique". Et, pour favoriser sa nomination, nous sommes disposé à taire ses activités politiques passées bien connues.

L'histoire de l'article de l'"Osservatore Romano" nous intéresse vivement. D'abord, nous avons l'honneur de connaitre et d'apprécier l'auteur de cet article. Nous nous croyons, pour cela, en mesure d'interpréter aussi fidèlement que X... X... la véritable pensée de ce savant sociologue.

Puis nous nous rappelons la petite histoire vraie que voici :

Quand cet article a paru dans l'"Osservatore Romano", un journal trustard de Québec, (dont l'un des dirigeants est maintenant installé au "Journal"), s'est servi d'une dépêche tronquant le texte de cet article pour nous tomber dessus. Notre premier mouvement fut une protestation contre cette exploitation évidente d'un texte. Et, dix jours plus tard, l'"Osservatore Romano" arrivait en Amérique, nous donnant pleinement raison. Aussi nous sommes-nous empressé de publier tout l'article en question, et notre confrère a-t-il gardé le plus prudent des silence.

Avons-nous besoin d'en dire davantage ?

E. L.

M. C. de Koninck au Jeune Barreau

M. Charles de Koninck, professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université Laval, sera le conférencier d'honneur, demain, à un déjeuner du Jeune Barreau, au Château Frontenac, à 1 heure.

M. de Koninck entretiendra ses auditeurs de la certitude.

POUR LE MOIS DE MARIE

R. P. Lalande, s.j.—**Mois de Marie.** Encore un mois de Marie, mais pas comme les autres. Un mois de Marie écrit par un Canadien et pour les Canadiens. Prix : 0.30 l'unité.
Baeteman. — **Le Mois de Marie** de la médaille miraculeuse . . 0.60
Millot. — **La Mère de la divine grâce.** 32 lectures pour le mois de Marie 0.75
Bossuet. — **Nouveau mois de Marie** 0.50
Martin. — **Le mois de Marie d'Ars.** 0.50
Rouzic. — **31 lectures pour le mois de Marie** 0.85
Pruvost. — **Les merveilles de Massabielle.** Lecture pour le mois de Marie 1.50
David-Léonard. — **Le ciel assuré par Marie.** Ouvrage pratique pour le mois de Marie 0.65
Librairie de l'"Action Catholique", 1, Boulevard Charest, Québec.

Noces d'argent du Club Automobile de Québec

Un grand banquet, au Château Frontenac, a marqué hier soir la célébration du 25e anniversaire de la fondtaion du Club Automobile. On remaqrue de gauche à d roite, à la table d'honneur, M. J.-Emile Renaud, secrétaire, l'hon. M. Frank Carrel, l'hon. M. Joseph Bilodeau, M. Auguste Pion, président, le maire Grégoire et le lt-col. J.-L. Boulanger. (Photo de l'"Action Catholique")

Le Club Automobile fête son 25e anniversaire

Grand banquet au Château Frontenac.— M. Auguste Pion, président depuis 1919, préside la démonstration. — Le rapport du secrétaire, M. Emile Renaud, indique que la situation financière est excellente.— Discours de l'hon. M. Bilodeau, de l'hon. M. Carrel, du maire Grégoire et du lt-col. J.-L. Boulanger.

CINQ NOUVEAUX DIRECTEURS

Les membres du Club Automobile de Québec étaient dans la jubilation hier soir! Ils ont célébré de façon magnifique, au cours de leur assemblée générale annuelle, le vingt-cinquième anniversaire de fondation de leur association. Un grand banquet, auquel assistaient tous les officiers du Club, de même qu'un nombre considérable de membres et plusieurs personnalités en vue, a eu lieu au Château Frontenac, pour marquer dignement cet évenement, et toute la fête a été couronnée du plus franc succès.

Le dîner était sous la présidence d'honneur de M. Auguste Pion, président du Club depuis 1919. A ses côtés, on remarquait notamment ; l'honorable Joseph Bilodeau, ministre de l'Industrie, du Commerce, l'honorable Frank Carrel, C.L., premier président du Club, Son Honneur le maire J.-Ernest Grégoire, M.P.P., le lieutcolonel J.-L. Boulanger, vice-président, M. L.-A. Langlois, président de la Chambre de Commerce locale, M. J.-Emile Renaud, secrétaire du Club, M. J.-A. McManamy, président du club Rotary, M. Emile Boiteau, M.P.P., M. le Dr Arthur Leclerc, M. Metty Koetz, consul de Belgique, M. J.-Eug. Gingras, président de l'Ass. des Marchands-Détaillants, M. Maurice Painchaud, président de la C. de Commerce cadette, M. l'échevin Arthur Duval, N.P., le capitaine Emile Trudel, directeur de la police municipale, MM. L.-O. Morency, Ludger Cantin, J.-E. Lavergne, et plusieurs autres.

Au cours de la soirée, plusieurs discours ont été prononcés; nous en donnons plus bas un résume. A l'issue du banquet, les assistants ont été invités à discuter plusieurs questions, et l'on a parlé entre autres choses de l'entretien des rues à Québec, des noms des rues, du problème du trafic, des assurances, etc., etc. A maintes reprises, Son Honneur le maire Grégoire a pris la parole pour donner d'intéressantes précisions sur plusieurs de ces sujets.

Les membres du Club se sont aussi choisis cinq nouveaux directeurs, à la place de cinq autres dont le terme d'office était expiré. Les nouveaux élus sont : MM. Onésime Chalifour, Lionel Langlois, Paul Champoux, Georges Russell et Georges Paquet. L'assemblée a adopté un vote de remerciements à l'adresse des officiers sortant de charge.

A la fin de la réunion, l'assistance a pu jouir du spectacle de captivantes projections lumineuses, esquissant l'histoire de l'automobile depuis ses débuts jusqu'à nos jours, et présentées par l'honorable Frank Carrel, C.L. On a aussi admiré un appareil, mis en démonstration par M. J.-A. Fournier, de cette ville, et ayant pour objet de diriger les phares lumineux d'une automobile, avec le volant. Le dispositif a une utilité toute particulière dans les courbes.

M. AUGUSTE PION

Notant d'abord que le Club Automobile est dans la jubilation, à l'occasion de ses vingt-cinq années d'existence, le président, M. Pion, souhaite la bienvenue à tous, et adresse de chaleureux remerciements à tous les directeurs, passés et présents, pour leur collaboration. Il rappelle la fondation du club, en fait un bref historique et dit que le Club Auto a toujours fait son possible pour servir l'intérêt général de l'automobiliste. Cela est dû à la parfaite entente qui y a toujours régné entre les directeurs, imbus d'un réel esprit civique. Les membres eux aussi ont contribué au succès du club, par leur dévouement et leur générosité.

M. EMILE RENAUD

Le secrétaire du club soumet ensuite le 25ème rapport annuel des opérations du club Automobile. Il fait d'abord l'éloge des directeurs et donne ensuite des chiffres intéressants.

De 2,3: qu'il était en 1930, le nombre de nos abonnés, dit-il, est tombé à 1,288 en 1933. Depuis lors, il a augmenté graduellement jusqu'à atteindre 1,778 au 31 mars 1937.

Pendant le dernier exercice, accroissement de 110; en 1935-36, de 96.

Le maximum des recettes d'une seule année a été de $38,724,53 en 1928-29 et le minimum, de $19,-067.45 en 1933.

(Suite à la page 19, 6e colonne)

L'esprit français dans nos lois

Conférence de l'hon. juge Noël Belleau, de la Cour Supérieure, sous les auspices du comité paroissial du congrès de la langue française.— Les sources du droit français et sa survivance, malgré les obstacles.

DANGERS TOUJOURS NOMBREUX

Parlant sous les auspices du comité paroissial du Congrès de la langue française, l'hon. juge Noël Belleau, de la Cour Supérieur, a prononcé, hier soir, une intéressante causerie sur l'esprit français dans nos lois. Il a exposé les sources du droit français dans notre législation et sa survivance malgré les nombreux obstacles qu'il a rencontrés. Il a fait remarquer en terminant les dangers qui le menacent encore de nos jours.

Le distingué conférencier fut présenté par M. le Dr Arthur Fafard, président du Comité paroissial, et c'est M. l'abbé J.-E. Carrier, V.F., curé de Notre-Dame, qui se fit l'interprète de l'auditoire pour présenter à l'éminent magistrat ses remerciements et ses hommages.

On remarquait aux premiers rangs de l'assistance, le Dr Arthur Fafard, qui occupait le fauteuil présidentiel, l'honorable juge Noël Belleau le conférencier, M. l'abbé J.-E. Carrier, M. l'abbé Marie-Louis Belleau, assistant supérieur du Collège, M. l'abbé Arthur Douville, supérieur de l'Ecole Apostolique, le Rév. Père Boutin, p.s.v., du Patronage, MM. les abbés Alzire Tardif et Jos. Nadeau, du Collège, M. le Dr Roland Tremblay, M. le Dr Sylvestre, M. le Dr Charles Laflamme, MM. Albert Dumontier, René Laflamme et Roger Thibaudeau, avocats, MM. les abbés Lucien Dumas et Placide Jacques, vicaires, M. Edouard Coulombe, M. Paul-Eug. Gosselin, etc.

En prenant la parole, l'hon juge Belleau remercia le président de son aimable présentation, puis il situa son sujet dans le cadre des conférences déjà prononcées sur l'esprit français. Il précisa que l'objet de sa causerie était particulièrement l'esprit français dans nos lois.

Le conférencier fit, dès le début, une distinction entre le droit et la loi. Le droit est immuable, tandis que la loi n'est qu'une ordonnance de la volonté humaine pour guider l'homme dans le droit, vers le droit. "Les lois, dit-il, sont empreintes de l'esprit de ceux qui les ont faites", puis il indiqua quelques caractéristiques du droit français.

Il fit ensuite l'historique du premier tribunal de la Nouvelle France, avec sa procédure simplifiée et peu couteuse. C'est en 1663, avec le Conseil Souverain, qu'apparait le premier tribunal au Canada français.

Parlant des sources du droit français, le conférencier rappela les principales coutumes qui se sont établies avec force de loi dans les divers centres de la France. En 1510 des légistes groupèrent toute cette législation en un acte connu sous le nom de Coutume de Paris. Il rappela ensuite, comme autre source du droit, les ordonnances des rois. Il fit remarquer notamment l'ordonnance de 1667 qui a donné naissance à notre procédure; l'ordonnance de 1670

(Suite à la page 8, 1e colonne)

Irénée Desrochers a eu le maximum de la peine

Les jurés l'ont trouvé coupable de complicité après le fait pour l'évasion de Fontaine et Bernard.— Plaidoiries des avocats et charge du juge.— Les jurés ont délibéré pendant une vingtaine de minutes.

UNE ANNEE DE DETENTION

Les jurés ont trouvé Irénée Desrochers coupable de complicité après le fait et l'hon. juge Lucien Cannon, qui présidait les Assises Criminelles, l'a immédiatement condamné à un an de prison. La cour a pris en considération le fait que l'accusé avait aidé la justice et sa sentence prendra effet à partir de son incarcération, soit le 25 janvier. Avec ce procès, se termine le dernier épisode de l'évasion d'Arthur Fontaine et d'Honorat Bernard.

Les jurés ont rendu leur verdict à 5.10 hrs, après avoir délibéré 20 minutes. C'est leur président, M. Napoléon Gagnon, qui parla au nom de ses confrères.

Les plaidoiries des avocats et la charge du juge n'ont pas été très longues. Me Noël Dorion, le procureur de la Couronne, a commencé sa plaidoirie à 2.30 heures Il fit un résumé des dépositions des témoins de la Couronne. Il fit remarquer que l'accusé était sorti à l'extérieur du logement de Darveau à plusieurs reprises et qu'il n'avait fait aucune démarche pour dénoncer le repaire des fugitifs à la police. Au contraire, il a fait tout en son possible pour cacher leur présence à la police.

Le procureur de l'accusé, Me Jacques Casgrain, prit ensuite la parole. Il fit lui aussi une brève revue des témoignages. Il a fait remarquer que tous les témoins ont déclaré que l'accusé était en boisson durant la journée qui a suivi l'évasion de la prison. L'accusé se trouvait de plus sous le coup des menaces faites par Fontaine et Bernard. Darveau a déclaré de plus à Desrochers, qu'il avait l'intention d'avertir la police de la présence de Fontaine et de Bernard dans son logement. Et rien dans la preuve ne nous permet de dire que Desrochers avait des raisons de douter des paroles de Darveau.

Le juge prononça une charge très courte. Il donna aux jurés les directives légales qu'ils devaient suivre dans leur examen de la preuve. Il leur demanda de faire leur devoir sans faiblesse.

L'accusation de Desrochers le rendait passible d'une année de prison.

Explosion et incendie à Limoilou

A la teinturerie Mathieu. — Un des employés, M. Lucien Chouinard, est sérieusement brûlé à la figure et aux mains.

DEUX ALARMES

Des dommages considérables ont été causés hier après-midi à la Teinturerie Mathieu Ltée, située au No 13 rue Albert, Limoilou, à la suite d'une explosion qui a provoqué un violent incendie. Le feu, l'eau et la fumée a avarié pratiquement tout ce que contenait l'établissement. Un des employés de la maison, M. Lucien Chouinard, 30 ans, s'est aussi infligé des brûlures assez sérieuses à la figure et aux mains.

L'explosion est survenue vers 1.45 heure, au moment où M. Chouinard était à réparer un réservoir à gazoline. Ainsi que tous les autres employés, ce dernier a eu juste le temps de fuir avant que le feu ne se communique à ses vêtements. L'incendie a nécessité deux appels successifs aux hommes de la brigade des incendies. A l'arrivée du premier détachement qui était sous les ordres du sous-chef Wilfrid Lachance, les flammes faisaient rage, et l'on jugea plus prudent de faire accourir sur les lieux les pompiers de quelques autres casernes. Le chef Rosaire Beaulieu lui-même prit la direction du travail des pompiers, secondé par les sous-chefs Martin Reddy et Lachance. Les hommes de sept casernes étaient alors sur le lieu du sinistre. Trois jets d'eau furent installés pour combattre le feu dans l'établissement, une maison d'un étage, aux murs entièrement faits de béton. Au bout d'un peu plus d'une heure, les pompiers avaient mis le feu sous contrôle, et à 3.14 heures, ils retournaient à leurs postes respectifs.

Ce n'est probablement pas avant quelques jours qu'on pourra évaluer au juste les dommages causés par ce désastreux incendie. Le matériel, de même qu'à peu près tout ce que l'établissement contenait a subi de lourds dégâts par le feu, l'eau et la fumée.

Décision du maire Robichon

Bien qu'il soit gravement malade, le maire des Trois-Rivières convoque une séance du conseil à sa chambre.

CONFLIT EVITE

Les membres du conseil de ville ont été convoqués par Son Honneur le maire G.-H. Robichon à siéger lundi soir prochain, en assemblée spéciale, dans sa chambre de malade, pour voter quelques mesures d'une grande importance.

L'imbroglio actuel ne permet pas aux conseils de ville de voter d'une façon légale les mesures importantes qui leur sont soumises, c'est pourquoi, notre premier magistrat, malgré l'état très grave dans lequel il est actuellement plongé, a résolu de convoquer cette réunion du conseil. Les deux mesures qui y seront votées sont la résolution permettant d'emprunter le montant nécessaire au paiement des secours directs pour le mois prochain et le renouvellement d'un emprunt actuellement échu à la Banque Canadienne Nationale.

La décision de Son Honneur le maire Robichon aura pour effet d'empêcher que les chômeurs soient privés de leurs secours et de permettre le renouvellement de l'emprunt que la cité a contracté à la banque.

AU GRAND SEMINAIRE

Les étudiants du Grand Séminaire passeront leurs examens de baccalauréat ou de licence en Théologie à la fin du mois prochain.

En marge de l'étude du budget

M. Bertrand aurait voulu que l'on poursuive l'étude du budget au comité. — Il faut tenir compte des revenus.

EXPLICATIONS

Les échevins ont siégé en comité administratif hier après-midi, et l'échevin Pierre Bertrand s'est demandé pourquoi l'ont n'étudiait pas le budget. Quelques-uns de ses collègues lui ont fait remarquer que depuis quelques jours surtout, l'on avait consacré plusieurs longues séances à cette question, et l'échevin Emile Morin a déclaré que l'on n'était pas avancé à date. Nous ne voulons pas faire d'opposition, a dit M. Morin, mais nous voulons tout de même prendre connaissance des différentes prévisions budgétaires.

Le secrétaire du comité, M. F.-X. Chouinard, a expliqué qu'au besoin, le Conseil de ville qui aura sa séance régulière ce soir, pourrait s'ajourner à lundi pour adopter le budget en première lecture, quitte à l'accepter en second lecture le 1er mai.

L'échevin L.-F. Martel expliqua qu'on pourrait reprendre aujourd'hui l'étude du budget, et l'échevin Bertrand déclara que les échevins viennent pour prendre connaissance des prévisions, et que l'on devrait continuer à les étudier. On peut toujours considérer ce que nous avons devant nous, dit-il, sans attendre ce qui sortira de la discussion de notre bill.

Finalement, l'échevin Morin souligna que dans la préparation du budget, il faut s'occuper non seulement des dépenses prévues, mais aussi des revenus dont la ville a besoin. C'est un chapitre important du budget, dit-il.

Accident à Chicoutimi

CHICOUTIMI, 23, (D.N.C.)— Un grave accident est survenu à Arvida hier. Un employé de la compagnie Aluminium, M. Napoléon Savoie, du rang St-Ignace, Chicoutimi, s'est fait fracturer le bassin à la suite de la chute d'un bloc de ciment qui le frappa lourdement. Le mal est aggravé par des complications qui se sont produites aux organes internes. M. Savoie a subi une intervention chirurgicale hier soir. On nous informait cet après-midi que son état est satisfaisant. M. Savoie est sous les soins du Dr Riddell à l'hôpital d'Arvida.

Une famille éprouvée à St-Damien

M. Charles-Edmond Leblond a la douleur de perdre sa fille Anne-Marie. — Sa mère est décédée le premier avril.

OBSEQUES SAMEDI

Un second deuil, dans l'espace de trois semaines, vient de fondre sur une famille estimée de la paroisse de St-Damien, Bell. Le 1er avril, en effet, M. Charles-Edmond LeBlond, agent d'assurances et secrétaire-trésorier de la municipalité, avait la douleur de perdre sa mère, Mme Télesphore LeBlond, et hier matin, la mort frappait sa jeune fille, Mlle Anne-Marie, âgée de 23 ans.

La défunte, une ancienne élève de l'école du Sacré-Coeur, à St-Damien, où elle se distingua par ses talents et obtint ses diplômes supérieurs d'enseignement primaire, d'enseignement ménager et de musique, était aussi la fille de feu Dame Alvine Guillemette. Trois frères et deux soeurs lui survivent : M. l'abbé Jean-Marie LeBlond, du Grand Séminaire de Québec, MM. Alphonse et Armand, respectivement employé de banque et employé civil, de Québec; la Révde Sr St-Antoine-de-Padoue, des SS. du Perpétuel-Secours, à St-Damien, et Mlle Marie-Louise, aussi de cette paroisse.

Mlle LeBlond était la cousine de M. l'abbé Jos. Mathieu, ass. principal à l'Ecole Normale, de M. l'abbé Raymond Nolin, professeur au Collège de Lévis, et de la Révde Sr St-Alphonse-Rodriguez, des SS. du Bon-Pasteur.

Les funérailles auront lieu à 8 heures, samedi matin, à St-Damien de Bellechasse, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

A la famille éplorée, l'"Action Catholique" offre ses sympathies les plus sincères.

Au Conseil Législatif

Plusieurs bills ont été adoptés en deuxième et troisième lecture et le Conseil s'est ensuite ajourné au 28 avril.

AUX BILLS PRIVES

Le Conseil Législatif s'est réuni de nouveau, hier après-midi et il a passé plusieurs bills en seconde et en troisième lecture, après quoi il s'est ajourné au mercredi, 28 avril.

Les bills suivants ont été passés en seconde lecture et référés à leur comité respectif :

Loi concernant la dation en paiement pour la Chambre de Commerce du district de Montréal au Crédit Foncier Canadien;

Loi refondant la charte de la cité de Sherbrooke;

Loi modifiant la charte de la Fédération des Scouts de la province de Québec;

Loi modifiant les limites de la municipalité scolaire de Longueuil;

Loi abrogeant la loi 24 Georges V, ch. 85 relative aux aqueducs municipaux;

Loi reconnaissant l'indépendance des institutions religieuses;

Loi sauvegardant l'autonomie municipale;

Loi modifiant la loi des bourses pour les cours additionnels.

Les deux bills suivants ont été passés en troisième lecture :

Loi concernant les syndicats de la paroisse de Sainte-Famille de Granby;

Loi déterminant le statut municipal de la corporation du Monastère de Notre-Dame de Mistassini.

Le Conseil Législatif s'est ensuite ajourné et les membres se sont rendus dans leur salle du Comité des Bills Privés pour étudier plusieurs bills qui passeront à la Chambre haute la semaine prochaine.

Ils portent leur cause en appel

Les prévenus condamnés, hier, par M. le juge Laetare Roy, pour avoir été trouvé coupables d'avoir tenu nne maison de désordre, à l'Hôtel Victoria ,viennent d'inscrire leur cause en appel, par l'intermédiaire de Me Valmore Bienvenue. Les principaux motifs de l'appel sont que le verdict est contraire au poids de la preuve et que la Cour aurait agi sans juridiction.

Comme nous le disions, hier, les prévenus dans cette affaire, Alphonse Bélanger, Charles Vézina, Paul Braun et Paul Parent ont été condamnés à $100. d'amande pour les deux premiers et à $50. pour les deux autres, ou à défaut de paiement à trois mois de prison.

C'est Me Jean-Robert Beaudoin qui occupait pour la Couronne en cette cause.

Belle cérémonie à bord de l'"Australia" à 4 hrs

La canne à pommeau d'or sera remise au capt. Buskwood. — M. Louis Beaudry, gérant de la Commission du Port, présidera.— Entrée d'un ponton dans le bassin intérieur.— La barge "Watertown".

GRANDE ACTIVITE DANS LE PORT

Ainsi que l'"Action Catholique" l'annonçait il y a déjà quelques jours, la canne à pommeau d'or sera remise au commandant Buskwood, de l'"Empress of Australia". La cérémonie aura lieu à 4 heures cet après-midi à bord du paquebot accosté à l'Anse-au-Foulon. Le trophée offert au commandant du premier navire ayant Québec comme port d'attache sera remis au capitaine de l'"Australia" par M. Louis Beaudry, gérant du port, qui sera accompagné du capitaine Eugène Fortin, maitre du port et des officiels de la C.P.O.S. à Québec. A la suite de la cérémonie, il y aura réception dans les salons du commandant.

Cette année, le trophée à Québec comme à Montréal, va à un officier de la flotte du Pacifique Canadien. Dans la métropole, le capitaine Robertson, du "Duchess of York" est le détenteur de la canne à pommeau d'or.

UN PONTON

Le ponton P. W. D. No. 52 est entré dans le bassin intérieur, hier après midi, vers 4 heures. Il était remorqué par le yacht "Ouganda III", capitaine Filion, et venait des chantiers maritimes de St-Laurent, I.-O.

LA "WATERTON"

La barge "Waterton" est partie hier après midi avec un chargement de papier de l'Anglo-Pulp, à destination de Montréal.

"ALPHONSE-DUFOUR"

La goélette "Alphonse-Dufour", commandée par son propriétaire, le capitaine Alphonse Dufour est arrivée avant-hier de l'Ile-aux-Coudres, avec un chargement de 300 sacs de pommes de terre. Elle repartira samedi après-midi avec une cargaison composée surtout d'engrais chimique destiné à la culture des terres de l'Ile-aux-Coudres.

REPARATIONS ORDINAIRES

Au début de la saison maritime, les autorités du port de Québec font subir des réparations à tous les quais et entrepôts qui relèvent de leur contrôle. Hier, M. L. Beaudry, le gérant du port, nous disait que les travaux nécessaires seraient faits dans le plus bref délai. Une équipe d'une cinquantaine d'hommes tra-

(Suite à la page 8, 3e colonne)

Les salaires ont augmenté

CHICOUTIMI, 23, (D.N.C.) — A partir d'aujourd'hui, le 23 avril, les employés de la Consolidated, à Port-Alfred, reçoivent une augmentation de salaires de deux sous de l'heure.

A St-Basile le Grand, Chambly

Lundi, le 26 avril 1937, à St-Basile le Grand, Cté de Chambly, il y aura une réunion de tous les cultivateurs, de toutes les fermières ainsi que de la classe dirigeante des comtés de Chambly et de Verchères pour étudier la situation économique des cultivateurs en même temps que nos problèmes religieux et quels sont les moyens à prendre pour réagir. Cette journée a été organisée par les cercles des deux comtés. Le résultat de ces assemblées régionales, les années passées, a dépassé les espérances. C'est une manière bien pratique de célébrer la St-Isidore, fête patronale de l'U.C.C. Les séances dureront toute la journée ainsi que dans la soirée. Voici le programme.

Un an de prison

St-Joseph de Beauce, 23. — Georges Morin, de Saint-Prosper de Beauce, a été condamné à un an de prison, à la suite de son procès devant les Assises Criminelles. Les jurés l'ont trouvé coupables, hier, de négligence criminelle, à la suite de la mort de Gérard Poulin, de Saint-Prosper.

Mort accidentelle

Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu par le jury du coroner, à l'issue de l'énquête tenue aux Ecureuils hier par M. le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district, sur les circonstances qui ont entouré la mort du jeune Auguste Trépanier, qui s'est noyé dans la Rivière-aux-Pommes, avant-hier.

Le cadavre de la victime a été retrouvé hier avant-midi, à la suite d'actives recherches poursuivies par des citoyens de l'endroit. On a retrouvé le corps à quelques centaines de pieds seulement du lieu de la tragédie.

La S. P. C. A.

La semaine de Bonté envers les animaux qui a eu lieu la semaine dernière sous les auspices du bureau local de la S.P.C.A. a remporté un franc succès. Le Tag-Day tenu jeudi dernier a rapporté la jolie somme de $634.25 et les deux rafles tenues à la même occasion ont donné le résultat suivant : la plante raflée par les organisatrices et leurs assistantes a été gagnée par madame Aves, des appartements Cambrai, pendant que celle raflée par le Comité du Tag-Day a été gagnée par Mlle Goudreau, demeurant à 27, rue Mont-Carmel.

Le comité local de la S.P.C.A. remercie bien cordialement tous ceux qui de près ou loin ont contribué au grand succès remporté encore cette année par leur semaine de bonté envers les animaux qui vient de se terminer.

L'abbé Groulx au Palais Montcalm

C'est ce soir, à 8 heures 30, au Palais Montcalm, que M. l'abbé Lionel Groulx donnera son dernier cours d'Histoire du Canada, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Le sujet de ce cours est : "La mort et le triomphe de Champlain". Son Eminence le cardinal Villeneuve sera présent.

M. Ernest Drolet, président général de la S.-Jean-Baptiste, dira quelques mots au début de la soirée et le distingué conférencier sera remercié par M. le chanoine Cyrille Gagnon, aumônier général de la St-Jean-Baptiste.

Au cours de la soirée, un programme musical sera exécuté par la Petite Maitrise de Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé de Smet.

En foule, donc, ce soir, au Palais Montcalm.

Conférence de M. René Bergeron

Sous les auspices des comités paroissiaux féminins de la ville et du district. — Aux salles de l'"Action Catholique".

LE COMMUNISME

M. René Bergeron, conférencier de l'Ecole Sociale Populaire, a donné hier soir, dans les salles de l'Action Sociale Catholique, une très instructive conférence sur le communisme. Cette soirée était sous les auspices des Comités paroissiaux féminins de la ville et de la banlieue.

Les Directrices des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique et les élèves de l'Ecole de l'A. S. C., formaient l'auditoire.

Aux côtés de M. le chanoine J.-A. Chamberland, Directeur-Général de L'A. S. C., on remarquait : Mlle Jeanne Talbot, secrétaire générale de L'A. S. C., Mlle Georgiana Lefaivre, présidente générale de la L. C. F., Mme Pierre Dery, vice-présidente générale, Mlle Jeanne John, présidente diocésaine, Mlle Thérèse Morissette, présidente de l'A. C. J. C. F., etc., etc.

Le conférencier a été présenté en termes délicats par Mlle Jeanne Talbot. Dans un langage d'une grande pureté d'expression, avec une intonation facilement éloquente, M. Bergeron a exposé les doctrines du communiste et les dangers qu'elles présentent. Il a fait remarquer que ce n'est pas tant la propagande qui est à craindre comme les abus du capitalisme qui soulèvent les esprits. Il s'agit de déraciner ce mal pour voir disparaitre la plupart des mécontents qui sont l'embryon communiste. Le conférencier a vivement intéressé l'auditoire quand il a parlé de ses discussions à l'Université ouvrière de Montréal.

C'est M. le chanoine J.-A. Chamberland qui remercia le conférencier.

Mort subite

M. Frank Barrette, 65 ans, un vétéran de la Grande Guerre, est décédé subitement vers 11 heures 30, hier soir, au pied de l'escalier de l'hôtel Tremblay, 8, rue Lacroix. Il s'est affaissé comme il sortait de l'hôtellerie, et, à l'arrivée de la police, il avait cessé de vivre. L'enquête du coroner a eu lieu ce matin à la morgue Marceau, où le cadavre a été transporté.

LIMOILOU
Ce soir

A 8 h. 15 ce soir, à la salle paroissiale, aura lieu le tirage de 40 prix au total de $100.

La comédie en 3 actes intitulée : "Un gendre pour deux Beaux-Pères" sera interprétée par le groupe des Zouaves.

La section Jiciste fera les frais de la musique.

Admission gratuite sur présentation de cartes que l'on peut se procurer à la salle paroissiale.

J.-E. GREGOIRE
JOS. MARINEAU
Avocats
72½, rue ST-PIERRE
Québec

Tél. : 2-4256 Tél. Rés. : 5277
J.-S. BERGERON
ARCHITECTE
145, rue St-Jean, QUEBEC